



Watering Life, Together, Forever.

PLAN D'ACTION STRATÉGIQUE RÉGIONAL

Sur le développement et la
gestion intégrés des ressources
en eau Phase V (2021-2025)



Implemented by:
giz Deutsche Gesellschaft
für Internationale
Zusammenarbeit (GIZ) GmbH



Plan d'action stratégique régional sur le développement et la gestion intégrés des ressources en eau Phase V (2021-2025)

Secrétariat de la Southern African Development Community (SADC)

Plot 54385 CBD Square

Private/Bag 0095

Gaborone, Botswana

Tél : +267 395 1863

Courriel : water@sadc.int

Site web : www.sadc.int

©SADC, 2023

ISBN 978-99968-992-9-4

Les informations contenues dans cette publication peuvent être reproduites, utilisées et partagées avec la pleine reconnaissance de l'éditeur.

Citation : SADC, Plan d'action stratégique régional sur le développement et la gestion intégrés des ressources en eau Phase V (2021-2025), Gaborone, Botswana, 2023.



Implemented by:

giz Deutsche Gesellschaft
für Internationale
Zusammenarbeit (GIZ) GmbH



PLAN D'ACTION STRATÉGIQUE RÉGIONAL

Sur le développement et la
gestion intégrés des ressources
en eau Phase V (2021-2025)

Avant-propos



La Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) a adopté le Plan d'action stratégique régional (PASR) pour la mise en valeur et la gestion intégrées des ressources en eau (GIRE) peu après la création du secteur de l'eau à la fin des années 90, afin d'améliorer l'accès à l'eau et à l'assainissement dans la région. L'eau est la vie, et cette ressource demeure un catalyseur important du développement, de la réduction de la pauvreté et de l'industrialisation. Les PASR sont des plans quinquennaux à travers lesquels le secteur de l'eau répond aux aspirations régionales du Traité de la SADC (1992), des plans stratégiques indicatifs de développement régional (actuellement, RISDP 2020-2030), et de la Stratégie et de la feuille de route pour l'industrialisation (2015-2063). Les PASR offrent une approche systémique et intégrée de la gouvernance, de la mise en valeur et de la gestion des ressources en eau en veillant à ce qu'elles soutiennent le développement régional tout en étant à la base de ce dernier.

L'accès à divers services sectoriels dans la région de la SADC est grandement insuffisant. Dans le secteur de l'eau, seulement 63 % de la population de la région a accès à l'eau potable, et une faible portion de 37 % a accès à un assainissement propre. Par ailleurs, les besoins en matière de conservation de l'eau sont très élevés, car chaque année, seuls 18 % des ressources en eaux de surface renouvelables de la région sont mises en valeur (conservées). Le taux des ressources en eaux souterraines mises en valeur est extrêmement faible, estimé à 5 % du potentiel disponible. Par conséquent, cette cinquième phase du Plan d'action stratégique régional (PASR V) est axée

principalement sur l'amélioration de la sécurité de l'eau dans la région. Elle considère qu'un avenir sûr du secteur de l'eau est essentiel dans la lutte pour une région de la SADC résiliente, pacifique et prospère. La vision de l'eau dans le PASR V repose sur trois piliers, à savoir la gouvernance et l'intégration ; le développement des infrastructures ; et la mise en valeur des ressources en eau.

À travers le PASR V, la SADC vise à :

- renforcer l'environnement propice au développement des infrastructures et à la coopération dans le domaine de l'eau ;
- améliorer les services d'approvisionnement en eau et l'accès à l'assainissement adéquat ;
- intégrer la planification et le développement des infrastructures hydrauliques et utiliser des approches multisectorielles et intersectorielles ;
- renforcer la coopération entre les institutions des États membres et du bassin hydrographique pour une gestion efficace et conjointe des eaux partagées de la région ;
- donner aux États membres les moyens de surveiller et de gérer les ressources en eau de la région, de préparer et de développer des projets bancables ;
- renforcer la participation du secteur privé, des femmes et des jeunes à la mise en valeur et à la gestion de l'eau ; et
- élaborer des stratégies conjonctives en matière de gestion des eaux de surface et souterraines et mettre sur pied des institutions pour la gestion de l'eau.

La mise en œuvre des activités décrites dans le PASR V améliorera la situation actuelle : le faible accès à l'eau et à l'assainissement, les infrastructures hydrauliques délabrées et la lenteur du développement. J'invite donc tous les États membres et j'appelle nos parties prenantes à soutenir le programme et à contribuer à la réalisation de la vision de l'eau du PASR V et de la vision 2050 de la SADC d'une région industrialisée pacifique, inclusive, compétitive ayant un revenu moyen ou élevé, où tous les citoyens jouissent d'un bien-être économique durable, de la justice et de la liberté, parce que l'eau, c'est la vie !

M. Elias M. Magosi

Secrétaire exécutif

Communauté de développement de l'Afrique australe

Préface



L'eau joue un rôle indispensable dans la croissance socio-économique et peut favoriser l'industrialisation, améliorer la sécurité alimentaire et contribuer à la réduction de la pauvreté. Les ressources en eau de la SADC sont réparties de manière inégale dans la région, ce qui se traduit par des niveaux différents d'accès et de gestion. L'objectif de développement durable (ODD) n° 6 des Nations unies est axé sur la disponibilité et la gestion durable de l'eau et de l'assainissement pour tous, et met particulièrement l'accent sur la gestion des ressources en eau en vue d'atteindre cet objectif. Compte tenu des effets croissants du changement climatique et de la baisse de la qualité et de la quantité des sources d'eau dans la SADC, une gestion stratégique des ressources en eau s'impose afin de permettre à la région d'atteindre les objectifs mondiaux et régionaux en matière d'accès équitable aux ressources en eau et de gestion durable de ces dernières. La pandémie de COVID-19 a révélé la nécessité de veiller à ce que les services d'eau, d'assainissement et d'hygiène (WASH) soient disponibles de manière adéquate pour la population. Elle a mis l'accent sur le développement des ressources en eau, leur gestion intégrée et la collaboration entre les États membres dans l'intérêt de tous et pour renforcer la résilience régionale. Il est important de noter que la résilience et la croissance régionales nécessiteront le développement d'infrastructures permettant d'exploiter les ressources en eau en vue de soutenir les activités de développement. Le plan directeur

de développement des infrastructures régionales (RIDMP) énonce clairement l'intention de favoriser la croissance par le biais de principaux secteurs économiques, l'eau étant essentielle à chacun d'entre eux. Par conséquent, le développement de grandes infrastructures polyvalentes sera essentiel pour atteindre les objectifs du RIDMP en matière d'agriculture, d'énergie, de services d'approvisionnement en eau et d'assainissement. Il convient également de noter que la SADC compte une importante population rurale qui a besoin d'accéder aux services de base et que, par conséquent, il sera essentiel de trouver des solutions financièrement durables et évolutives en matière de fourniture de services afin d'améliorer les moyens de subsistance.

Ce cinquième plan d'action stratégique régional de la SADC (RSAP V, 2021-2025) sur le développement et la gestion intégrés des ressources en eau a été élaboré dans le cadre d'un processus consultatif régional. Le processus a abouti à un plan rigoureux et global qui est à la fois pragmatique et conscient des difficultés rencontrées par la région. Le RSAP V détaille le plan d'action qui s'articule autour de trois piliers :

- La gouvernance et l'intégration,
- Le développement des infrastructures, et
- La gestion des ressources en eau.

Le RSAP V vise à promouvoir un avenir sûr en matière d'eau pour une région résiliente, pacifique et prospère de la SADC. Il s'appuie sur des bases solides en matière de financement et de cadres d'investissement, d'équité entre les sexes et les jeunes, de gestion des connaissances et de renforcement des capacités, de recherche et de développement. Tous ces éléments sont liés aux stratégies plus larges de la SADC, telles que le plan stratégique indicatif régional de développement (RISDP, 2020-2030) et la vision 2050 de la SADC. J'invite toutes les parties prenantes de s'associer à la direction des infrastructures du secrétariat de la SADC dans ses efforts de mise en œuvre de ce plan et d'amélioration des conditions de vie de tous les citoyens de la SADC.

Mme. Angele Makombe N'tumba

Secrétaire exécutive adjointe chargée de l'intégration régionale, Communauté de développement de l'Afrique australe

Remerciements

Le Secrétariat de la SADC souhaite exprimer sa gratitude et ses remerciements à toutes les parties prenantes qui ont contribué au processus d'élaboration de cette cinquième phase du Programme de l'eau de la SADC, communément appelé Plan d'action stratégique régional (RSAP V) sur le développement et la gestion intégrés des ressources en eau (2021-2025).

Le Secrétariat est reconnaissant à tous les Etats membres de la SADC pour avoir démontré leur intérêt et leur engagement à soutenir le processus de formulation du RSAP V en se rendant toujours disponibles pour les consultations, d'abord en contribuant à l'enquête, et à travers les ateliers régionaux entrepris dans le processus de développement du RSAP V. De nombreux remerciements vont également aux représentants des organisations de bassin, aux agences d'exécution et aux partenaires qui ont été d'un grand soutien à ce processus. La contribution de tous ceux qui ont fourni des rapports et des informations par le biais d'entretiens et d'autres moyens est également reconnue.

Le Secrétariat tient à remercier les Partenaires Coopérants Internationaux (ICP) qui ont guidé le processus à travers le Groupe de Référence de la Stratégie sur l'Eau (GRS) sur la base des résultats de la revue à mi-parcours du RSAP IV sur le développement et la gestion intégrés des ressources en eau (2016-2020). Les experts régionaux qui ont participé aux sessions de réflexion et de rédaction du RSAP V, y compris ceux qui ont participé aux sessions de vision et de validation (groupes thématiques, et ateliers de validation) sont également appréciés.

La gratitude et l'appréciation vont également aux principaux sponsors de l'atelier de visionnement du RSAP qui a planté le décor pour le processus de développement du RSAP V et qui a identifié les thèmes qui ont guidé le développement du contenu du RSAP V. A cet égard, le soutien financier de l'Institut de Gestion des Eaux Souterraines de la SADC (SADC-GMI), Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ), Global Water Partnership Southern Africa (GWPSA), et le Foreign, Commonwealth and Development Office (FCDO) du Royaume-Uni à travers le Climate Resilient Infrastructure Development Facility (CRIDF) est reconnu et apprécié.

De manière toute particulière, le Secrétariat de la SADC souhaite exprimer sa sincère gratitude et son appréciation au Ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ) pour le soutien financier et technique apporté à la Division de l'eau de la SADC ainsi que pour l'élaboration et la publication de ce document. A cet égard, les remerciements vont également à la GIZ qui a géré le programme et fourni un soutien technique au Programme Eau de la SADC.

Le processus de développement du RSAP V a été rendu possible grâce aux efforts de collaboration du personnel du Secrétariat de la SADC dans le secteur de l'eau de la Direction de l'infrastructure, et du GWPSA qui a travaillé en étroite collaboration avec le consultant (Pegasys). Le secrétariat de la SADC aimerait remercier les équipes du secteur de l'eau de la SADC, du programme de gestion des eaux transfrontalières (TWM) de la GIZ et du GWPSA qui ont travaillé sans relâche et coordonné tous les processus menant à la production du RSAP V.



Table des matières

Avant-propos.....	ii
Préface	iii
Remerciements	iv
Liste des tableaux	vi
Liste des figures	vi
Liste d'acronymes	vii
01 INTRODUCTION	2
1.1 Contexte et évolution	2
1.2 Intention stratégique du RSAP V	8
1.3 Objectif	9
1.4 Structure	9
02 PROCESSUS D'ÉLABORATION	11
2.1 Élaboration du RSAP V	11
2.2 Processus d'engagement	13
03 ENVIRONNEMENT FAVORABLE	15
3.1 Être en harmonie avec l'agenda de développement élargi	15
3.2 L'environnement favorable de la SADC	16
04 CADRAGE DU RSAP V	19
4.1 Analyse stratégique des problèmes	19
4.2 Vision, valeurs et principes du RSAP V	20
4.3 Théorie du changement	22
4.4 Cadre conceptuel	23
05 STRUCTURER LES INTERVENTIONS	26
5.1 Logique d'intervention	26
5.2 Interfaces et liens entre les piliers	28
06 PILIER 1: GOUVERNANCE ET INTÉGRATION	30
6.1 Les interventions stratégiques	30
07 PILIER 2: DÉVELOPPEMENT DE L'INFRASTRUCTURE.....	43
7.1 Interventions stratégiques	44
08 PILIER 3 : GESTION DES RESSOURCES EN EAU	60
8.1 Interventions stratégiques	60
09 VERS LA MISE EN ŒUVRE	77
9.1 Dispositions institutionnelles	78
9.2 Principes pour soutenir la mise en œuvre	79
9.3 Mobilisation de ressources.....	80
9.4 Renforcement des systèmes de passation de marchés	85
9.5 Cadre de suivi et d'évaluation	85
9.6 Opérationnalisation du RSAP V.....	86
References	88
Annexes.....	90

Liste des tableaux

Tableau 1-1 : Bassins fluviaux partagés dans la SADC (SADC, 2012 a)	4
Tableau 4-1 : Valeurs et principes qui sous-tendent le RSAP V	21
Tableau 9-1 : Principes de mise en œuvre du RSAP V.....	79
Tableau 9-2 : Besoins de financement du RSAP V.....	81
Tableau 9-3 : Résultats et produits livrables pour les interventions stratégiques.....	82
Tableau 11-1 : Interventions et activités stratégiques pour les trois piliers.....	90
Tableau 12-1 : Cadre de résultats du RSAP V.....	96
Tableau 13-1 : Plan de mise en œuvre de l'intervention stratégique 1.1.....	102
Tableau 13-2 : Plan de mise en œuvre du pilier 1, intervention stratégique 1.2.....	106
Tableau 13-3 : Plan de mise en œuvre du pilier 1, intervention stratégique 1.3.....	111
Tableau 13-4 : Plan de mise en œuvre de l'intervention stratégique 1.4 du troisième pilier.....	117
Tableau 13-5 : Plan de mise en œuvre de l'intervention stratégique 2.1 du troisième pilier.....	124
Tableau 13-6 : Plan de mise en œuvre du pilier 2, intervention stratégique 2.2.....	128
Tableau 13-7 : Plan de mise en œuvre du pilier 2, intervention stratégique 2.3.....	130
Tableau 13-8 : Plan de mise en œuvre de l'intervention stratégique 2.4 du troisième pilier.....	136
Tableau 13-9 : Plan de mise en œuvre de l'intervention stratégique 2.5 du troisième pilier.....	145
Tableau 13-10 : Plan de mise en œuvre de l'intervention stratégique 3.1 du troisième pilier	148
Tableau 13-11 : Plan de mise en œuvre de l'intervention stratégique 3.2 du troisième pilier.....	154
Tableau 13-12 : Plan de mise en œuvre de l'intervention stratégique 3.3 du troisième pilier.....	159
Tableau 13-13 : Plan de mise en œuvre de l'intervention stratégique 3.4 du troisième pilier.....	168
Tableau 14-1 : Plan d'opérationnalisation	174

Liste des figures

Figure 1-1 : Principaux bassins fluviaux de la SADC (SADC, 2012 a)	3
Figure 1-2 : Risque de sécheresse des eaux de surface dans la SADC (SADC-GMI, 2020 a)	5
Figure 1-3 : Carte des risques de sécheresse des eaux souterraines (SADC-GMI, 2020 b)	6
Figure 1-4 : Précipitations annuelles moyennes (mm) pour la SADC (SADC, 2012 b)	7
Figure 1-5 : Historique des RSAPs	8
Figure 2-1 : Processus d'élaboration du RSAP V	11
Figure 2-2 : Spectre des approches de l'engagement des parties prenantes	13
Figure 3-1 : Cadre institutionnel du RSAP IV	17
Figure 4-1 : Théorie du changement.....	22
Figure 4-2 : Cadre conceptuel	23
Figure 5-1 : Logique d'intervention.....	27
Figure 6-1 : Interventions pour la gouvernance et l'intégration	30
Figure 7-1 : Les projets peuvent entrer dans le cycle de vie de l'infrastructure au stade de soutien approprié	44
Figure 7-2 : Interventions en faveur des infrastructures	44
Figure 8-1 : Interventions pour la gestion des ressources en eau.....	60
Figure 9-1 : Cadre de mobilisation des ressources et de mise en œuvre du projet RSAP V.....	78
Figure 9-2 : Le cadre du plan de mise en œuvre	85
Figure 9-3 : Le modèle logique.....	86
Figure 9-4 : Éléments clés de l'opérationnalisation du RSAP V.....	87

Liste d'acronymes

Acronyme	Description
AMCOW	African Ministers' Council on Water
AU	African Union
BUPUSA	Buzi, Pungwe et Save
CF	Cadre conceptuel
CICOS	Commission Internationale du Bassin Congo-Oubangui-Sangha
COVID-19	Maladie à coronavirus de 2019
CRIDF	Climate Resilient Infrastructure Development Facility
CSR	Responsabilité sociale des entreprises
CUVECOM	Cuvelai Watercourse Commission
DRR	Réduction des risques de catastrophes
ESAWAS	Eastern and Southern Africa Water and Sanitation Regulators Association
GIP	Portail d'information sur les eaux souterraines
GLA	Archives de la littérature sur les eaux souterraines
GWP-SA	Global Water Partnership Southern Africa
HYCOS	Hydrological Cycle Observing System
ICP	Partenaires de coopération internationaux
IMS	Système de gestion de l'information
INMACOM	Inco-Maputo Watercourse Commission
IWRM	Gestion intégrée des ressources en eau
JWC	Commission mixte de l'eau
LIMCOM	Limpopo Watercourse Commission
MDG	Objectifs du Millénaire pour le développement
MERL	Suivi, évaluation, rapports et apprentissage
MS	État membre
MTR	Révision à moyen terme
NEPAD	New Partnership for Africa's Development
NGO	Organisation non gouvernementale
NRW	Eau sans revenu
O&M	Exploitation et maintenance
OKACOM	Okavango River Commission
ORASECOM	Orange-Senqu River Commission
PIDA	Programme for Infrastructure Development in Africa

PJTC	Permanent Joint Technical Commission
PPP	Partenariat public-privé
RBO	Organisme de bassin
RIDMP	Plan directeur de développement des infrastructures régionales
RISDP	Plan indicatif régional de développement stratégique
RSAP	Plan d'action stratégique régional
SADC	Southern African Development Community
SADC-WD	Département de l'eau de la SADC
SADC-GMI	Southern African Development Community – Groundwater Management Institution
SANWATCE	Southern African Network of Water Centres of Excellence
SARCOF	Southern African Regional Climate Outlook Forum
SASSCAL	Southern African Science Service Centre for Climate Change and Adaptive Land Management
SDG	Objectifs de développement durable
SWI	Institution de cours d'eau partagés
SWPN	Strategic Water Partners Network SA
SWSA	Zone de source d'eau stratégique
TFCA	Zone de conservation transfrontalière
TGC	Consultation du groupe thématique
TOC	Théorie du changement
TPTC	Comité tripartite permanent technique
UN	United Nations
TBA	Aquifères transfrontaliers
WARFSA	Water Research Fund for Southern Africa
WASH	Eau, assainissement et hygiène
WEF	Eau-énergie-alimentation
WRM-PAP	Water Resources Management Priority Action Plan
WRTC	Water Resources Management Priority Action Plan
ZAMCOM	Zambezi Watercourse Commission



Les plans d'action stratégiques régionaux (RSAP) de la SADC sur le développement et la gestion intégrés des ressources en eau jouent un rôle important dans l'orientation de la gestion et du développement des ressources en eau régionales.



01 INTRODUCTION

1.1 Contexte et évolution

Les ressources en eau de la Southern African Development Community (SADC) sont essentielles pour son économie et son environnement. Mais ces ressources subissent une pression croissante en raison de divers facteurs, notamment la croissance démographique, le développement socio-économique et le changement climatique. En 2018, la population de la SADC était estimée à 345,2 millions d'habitants (SADC, 2018) et ce chiffre devrait augmenter en raison de la croissance prévue de l'urbanisation dans la région. En outre, on estime que 40 % de la population de la SADC n'a pas accès à une eau potable adéquate, tandis que 60 % n'a pas accès à des services d'assainissement adéquats (SADC, 2016). La population de la SADC comprend également une grande partie de la population rurale, dont 70% dépend des eaux souterraines, ce qui souligne la nécessité de gérer les ressources en eaux de surface et souterraines dans la région. Les ressources en eau de la SADC ne sont pas réparties de manière homogène dans la région et le développement des infrastructures a été limité et inégal. Avec les effets du changement climatique qui devraient s'accroître, et les préoccupations croissantes concernant l'utilisation et la pollution de l'eau, la disponibilité et la qualité de l'eau deviennent des questions prioritaires pour la région.

Les plans d'action stratégiques régionaux (RSAP) de la SADC sur le développement et la gestion intégrés des ressources en eau jouent un rôle important dans l'orientation de la gestion et du développement des ressources en eau régionales. Le concept de RSAP rend opérationnels les principes et les objectifs du Protocole révisé de la SADC sur les cours d'eau partagés (SADC, 2000). S'il est important de reconnaître le lien entre les différentes phases du RSAP, en améliorant progressivement la mise en œuvre du Protocole, il est essentiel de comprendre le

rôle du RSAP dans le soutien de la mise en œuvre des objectifs du Traité de la SADC, et les aspirations de la Vision 2050 de la SADC. Il est également important de comprendre son rôle dans le soutien à la mise en œuvre des stratégies régionales clés telles que le Plan de développement stratégique indicatif régional 2020-2030 (RISDP 2020-2030) et le Plan directeur des infrastructures régionales (RIDMP) qui sous-tendent la croissance et le développement régionaux. En considérant l'eau comme une ressource naturelle rare dont dépendent à la fois l'économie et l'environnement, le RSAP fournit des processus et des mécanismes pour ancrer la coopération et améliorer la gouvernance régionale, afin de renforcer les approches de la gestion des ressources en eau par le renforcement des capacités et l'échange de connaissances. Le RSAP soutient également la coordination et la supervision de la mise en œuvre des interventions de développement des ressources en eau et des infrastructures qui répondront aux aspirations de la SADC ainsi qu'aux autres politiques et stratégies régionales et sectorielles.

Par conséquent, le RSAP permet au secteur de l'eau de répondre aux priorités de développement régional telles qu'articulées dans la vision du RISDP comme appui à l'intégration régionale tout en répondant aux besoins de développement dans la région de la SADC. Le RSAP soutient donc la réalisation des résultats prioritaires de la SADC, à savoir la réduction de la pauvreté, la paix et la stabilité, l'intégration régionale et l'industrialisation, comme le stipule le Traité de la SADC (1992).

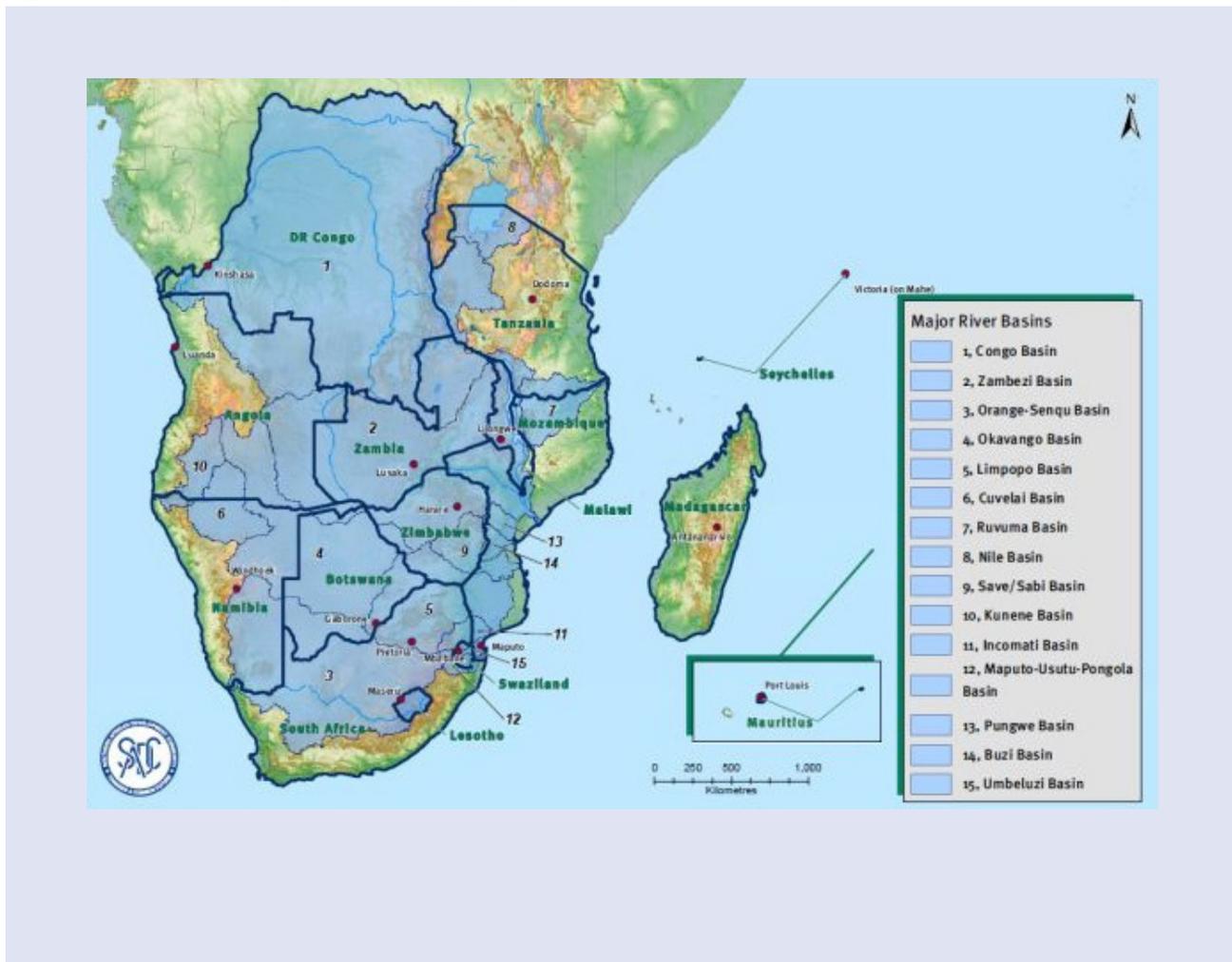
C'est en tenant compte de ce qui précède que la Division de l'eau de la SADC a envisagé le développement de la cinquième phase du RSAP pour la période 2021-2025 (RSAP V).

1.1.1 Aperçu des ressources en eau de la SADC.

La SADC comprend 16 États membres (États continentaux et insulaires) dont les ressources en eau sont caractérisées par une variabilité spatiale et temporelle et des extrêmes. Un certain nombre d'États insulaires ont des régimes et des défis uniques en matière de ressources en eau, tandis qu'en Afrique australe continentale, il existe 15 bassins fluviaux majeurs partagés (Figure 1-1). Il est donc nécessaire de mettre en place une forte coopération transfrontalière et régionale, ainsi qu'une harmonisation des législations, des stratégies et des politiques pour garantir la paix dans la région. Pour y parvenir, des institutions de cours d'eau partagés (SWI)¹ et des organisations de bassins fluviaux (RBO) ont été créées dans la région.

Bien que la région de la SADC reçoive une quantité considérable de précipitations, celles-ci varient selon les saisons et la géographie, ce qui a un impact sur la disponibilité de l'eau dans la région. Les zones tropicales et septentrionales de la région SADC sont connues pour leurs fortes précipitations,

En raison des différences de précipitations dans la région de la SADC, la disponibilité de l'eau varie et de nombreuses zones sont plus sensibles que d'autres à la sécheresse des eaux de surface et des eaux souterraines (Figure 1-2 et Figure 1-3). En outre, avec l'urbanisation croissante et l'augmentation de la population, la demande de ressources en eau entre utilisateurs concurrents s'intensifie, en particulier la concurrence entre l'utilisation dans l'agriculture et l'utilisation industrielle. Cette situation s'inscrit dans le cadre des questions plus larges de la sécurité alimentaire et de l'industrialisation, qui sont toutes deux des domaines prioritaires dans la région et ont été mises en évidence dans d'autres stratégies et plans régionaux. A cela s'ajoute une pression supplémentaire d'assurer l'approvisionnement pour l'usage domestique, une priorité critique pour la plupart des États membres de la SADC. Cela étant donné qu'une grande partie de la population n'a pas accès à l'eau ni aux services d'assainissement. Ceci nécessite de faire un équilibrage soutenu par une planification et une gestion solides des ressources en eau dans tous les États membres de la SADC.



¹SWI désigne à la fois les institutions chargées des eaux souterraines et des eaux de surface.

Figure 1-1 : Principaux bassins fluviaux de la SADC (SADC, 2012 a)

Le tableau ci-dessous indique les cours d'eau de la région et leurs RBO associés (Tableau 1-1)

Tableau 1-1 : Bassins fluviaux partagés dans la SADC (SADC, 2012 a)

Cours d'eau	Pays	Organisme de bassin
Buzi, Pungwe & Save (BUPUSA)	Mozambique et Zimbabwe	Organisation du bassin hydrographique des trois bassins de BUPUSA
Congo	République démocratique du Congo, Cameroun, République centrafricaine	Commission Internationale du Bassin Congo-Oubangui-Sangha (CICOS)
Cuvelai	Angola et Namibia	Cuvelai Watercourse Commission (CUVECOM)
Incomati & Maputo	Eswatini, Mozambique et Afrique du Sud	Inco-Maputo Watercourse Commission (INMACOM)
Kunene	Angola et Namibia	Permanent Joint Technical Commission (PJTC) Kunene
Limpopo	Botswana, Mozambique, South Africa, et Zimbabwe	Limpopo Watercourse Commission (LIMCOM)
Maputo	Mozambique, South Africa et Eswatini	Comité technique permanent tripartite (TPTC)
Cubango-Okavango	Angola, Botswana, Namibia et Zimbabwe	Okavango River Commission (OKACOM)
Orange-Senqu	Botswana, Lesotho, Namibia et Afrique du Sud	Orange-Senqu River Commission (ORASECOM)
Songwe	Malawi et Tanzania	Commission du bassin du fleuve Songwe
Umbeluzi	Mozambique, Eswatini	Commission mixte de l'eau (CME)
Zambezi	Angola, Botswana, Malawi, Mozambique, Namibia, Tanzania, Zambia et Zimbabwe.	Zambezi Watercourse Commission (ZAMCOM)

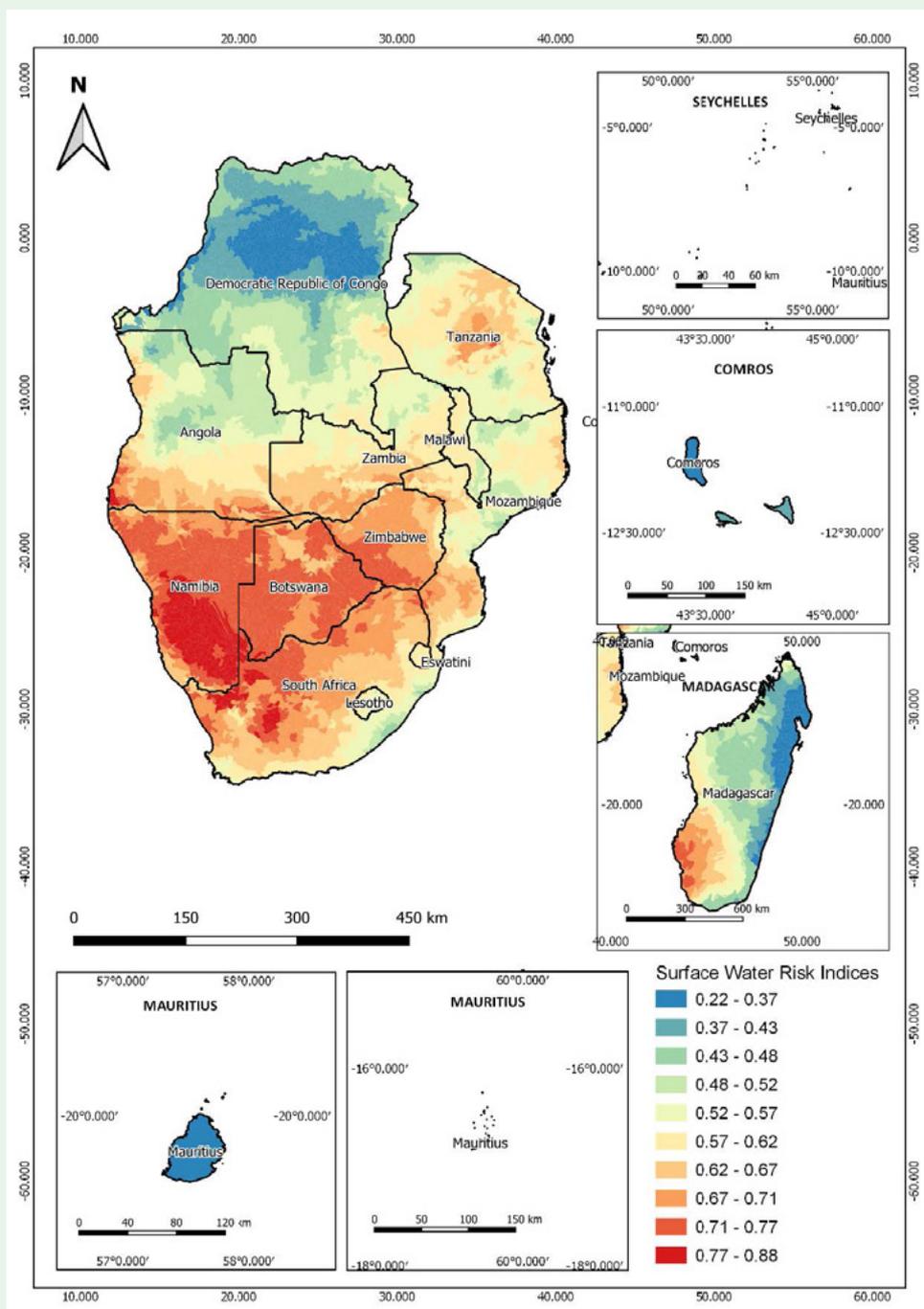


Figure 1-2 : Risque de sécheresse des eaux de surface dans la SADC (SADC-GMI, 2020 a)

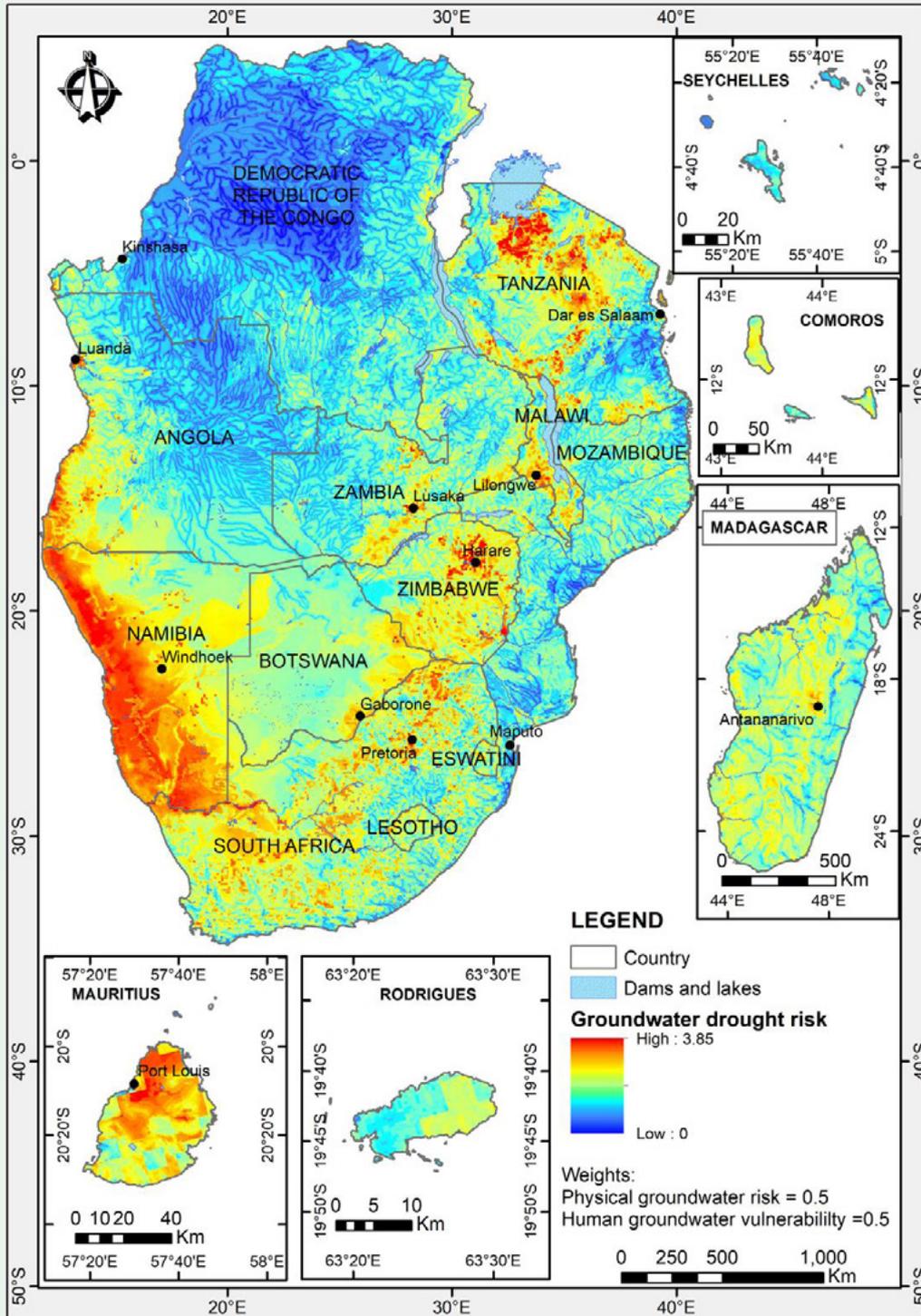


Figure 1-3 : Carte des risques de sécheresse des eaux souterraines (SADC-GMI, 2020 b)

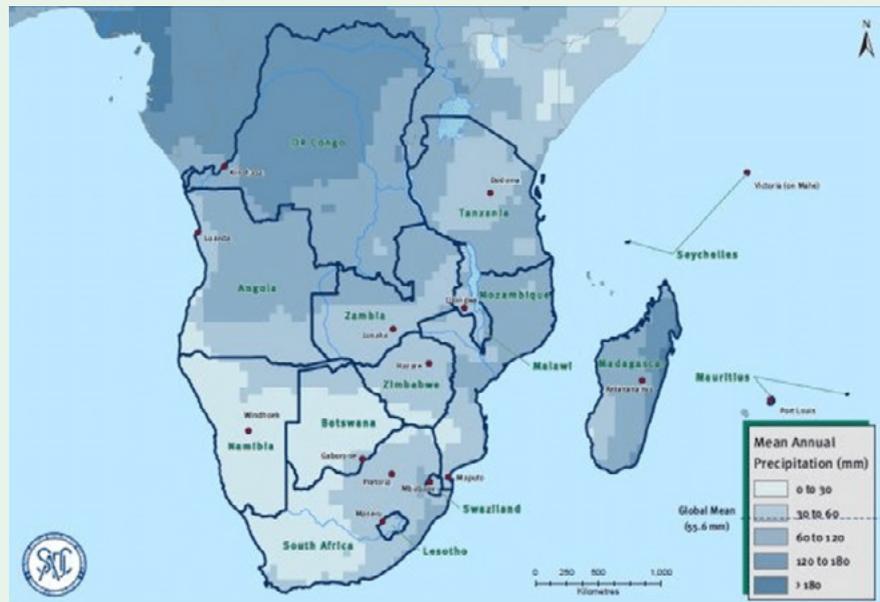


Figure 1-4 : Précipitations annuelles moyennes (mm) pour la SADC (SADC, 2012 b)

1.1.2 S'appuyer sur les précédents RSAP et autres stratégies

Le RSAP fournit des processus et des mécanismes pour ancrer la coopération et améliorer la gouvernance régionale, renforcer les approches de la gestion des ressources en eau par le biais du renforcement des capacités et de l'échange de connaissances. Il fournit aussi des processus et des mécanismes pour coordonner et superviser la mise en œuvre des interventions de développement des ressources en eau et des infrastructures qui répondront aux aspirations de la SADC ainsi qu'aux autres politiques et stratégies régionales et sectorielles.

Le parcours du RSAP a commencé avec le premier RSAP (RSAP I) qui a été approuvé par le sommet de la SADC en août 1998 et a duré jusqu'en 2004. L'objectif principal du RSAP I était de créer un environnement favorable à la gestion conjointe des ressources en eau régionales. Le RSAP II, qui a été mise en œuvre de 2005 à 2010, a mis l'accent sur le développement des infrastructures. Il a été suivi par le RSAP III (2011-2015) qui visait à nouveau à renforcer l'environnement favorable, tandis que le RSAP IV (2016-2020) donnait la priorité à l'eau en tant que catalyseur du développement socio-économique et du renforcement de la résilience.

Le RSAP V s'appuie sur les phases précédentes des RSAPs élaborés au fil des ans et aborde les défis actuels auxquels est confronté le secteur régional de l'eau.

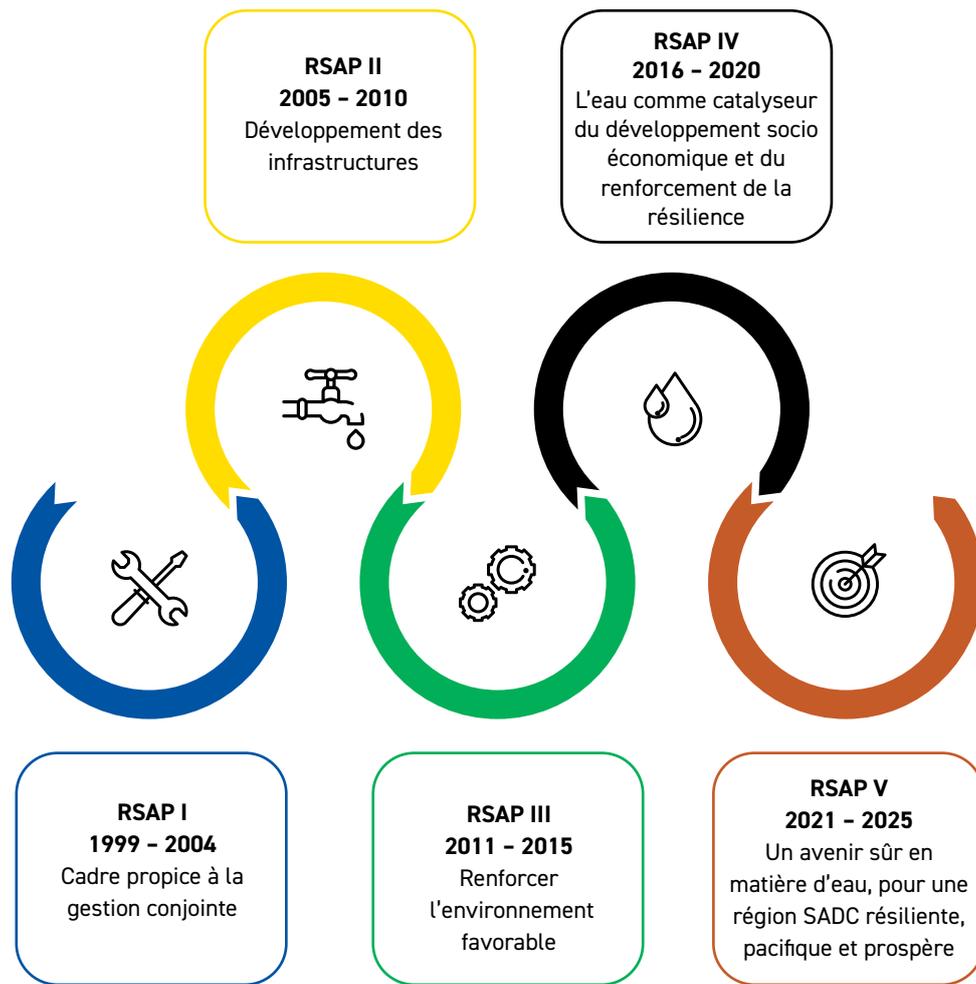


Figure 1-5 : Historique des RSAPs

1.2 Intention stratégique du RSAP V

La région de la SADC, au cours des 20 dernières années, a développé une riche expérience dans la gestion et le développement continus des ressources en eau au niveau régional, des bassins et aquifères transfrontaliers, national et local. Les différentes phases du RSAP ont permis, grâce à une série d'interventions dans les domaines de la gouvernance, de la gestion des ressources en eau et des infrastructures, de renforcer les domaines essentiels de la gestion et du développement des ressources en eau au niveau régional. Cependant, pour l'avenir, il reste de nombreux défis à relever dans le secteur de l'eau afin d'améliorer la gestion et le développement régionaux de ces ressources en eau partagées.

Le RSAP V permet au secteur de l'eau de répondre aux priorités de développement régional telles qu'articulées dans la vision du RISDP comme soutien à l'intégration régionale tout en répondant aux besoins actuels de la région SADC. Le RSAP V soutient également les piliers du RISDP (2020-2030) et les

questions transversales, à savoir :

- Pilier fondamental : Paix, sécurité et bonne gouvernance
- Pilier 1 : Développement industriel et intégration des marchés
- Pilier 2 : Développement des infrastructures à l'appui de l'intégration régionale
- Pilier 3 : Développement du capital social et humain
- Questions transversales : Le genre, la jeunesse, l'environnement et le changement climatique, la gestion des risques de catastrophes (plus de détails concernant les liens entre le RSAP V et le RISDP sont fournis dans le cadre de résultats).

Ce RSAP intègre également les grands domaines prioritaires de la SADC que sont la réduction de la pauvreté, la paix et la stabilité, l'intégration régionale et l'industrialisation, comme le prévoit le traité de la SADC.

Le début de la pandémie de COVID-19 a mis l'accent sur la nécessité de renforcer la résilience de la région, en soulignant que celle-ci doit prendre en compte un ensemble plus large d'aspects qui vont au-delà des impacts du changement climatique que la région connaît déjà. Par conséquent, la nécessité de répondre à la pandémie de COVID-19 a souligné le besoin d'améliorer l'accès à l'eau, à l'assainissement et aux services d'hygiène (WASH). Ceci devrait se faire tout en mettant l'accent sur le lien qui existe entre l'eau et la santé. La COVID-19 a également mis en évidence l'augmentation potentielle des maladies d'origine hydrique dues aux impacts climatiques, ainsi que la propagation des maladies respiratoires et l'impact qu'elles auront sur l'économie sociale de la région. Dans ces circonstances, l'effort collectif pour renforcer la sécurité de l'eau et améliorer la qualité de l'approvisionnement et services en eau devient de plus en plus important.

Néanmoins, il est toujours nécessaire d'assurer un avenir sûr pour la région en matière d'eau, en notant que la pénurie d'eau due au changement climatique et aux pressions du développement reste un problème clé auquel est confronté le secteur régional de l'eau. Il est donc nécessaire de continuer à mettre l'accent sur le développement de solutions infrastructurelles.

L'importance de l'eau et de ses liens avec d'autres secteurs est de plus en plus reconnue à travers le lien Eau-Énergie-Alimentation (WEF) et la nécessité d'une planification et d'une mise en œuvre intégrées aux niveaux régional et national. Au fur et à mesure que la région avance dans son programme de développement, la nécessité d'explorer ces cadres de gouvernance multisectorielle continuera à ouvrir davantage de discussions sur ces liens. Cela se produira dans une région qui ne dispose pas de ressources financières et humaines suffisantes pour traiter ces questions de manière adéquate, d'où l'importance de poursuivre les efforts de renforcement des capacités régionales.

Comme l'insécurité régionale en eau est vécue à différentes échelles, le RSAP doit fournir une série d'interventions qui soutiennent la région et les États membres de la SADC dans la gestion de la sécurité hydrique à travers ces différentes échelles. Il est donc pertinent de mener des interventions à plus grande échelle qui cherchent à développer des solutions collectives à des priorités socio-économiques à plus grande échelle, tout en soutenant également des projets de démonstration et des projets phares qui aident les États membres à développer leurs connaissances et leurs capacités et à être en mesure de porter ces projets à l'échelle et de les reproduire si nécessaire. Ces interventions auront un impact sur les moyens de subsistance, ainsi que des impacts plus larges sur l'économie régionale et la sécurité alimentaire. Il en résulte une pression accrue pour explorer et déterminer des

approches pratiques et innovantes pour soutenir la sécurité régionale en eau par la mise en œuvre du RSAP, de ses objectifs et de ses plans.

1.3 Objectif

Ce document sert de phase suivante du plan d'action stratégique régional (RSAP V, 2021-2025) et décrit l'approche du RSAP V et le cadrage développé, y compris la théorie du changement (TOC) et le cadre conceptuel (CF). Le document détaille également les interventions identifiées pour les domaines prioritaires et fournit des orientations stratégiques sur la mise en œuvre du RSAP V.

1.4 Structure

Le document est structuré comme suit :

- 1) Introduction – Elle comprend le contexte et l'évolution ainsi que l'intention stratégique du RSAP V.
- 2) Processus d'élaboration - Ce chapitre décrit le processus d'élaboration du RSAP V ainsi que les engagements pris.
- 3) Environnement favorable – Donne une vue d'ensemble de l'environnement favorable est fournie, qui comprend les différents programmes mondiaux, continentaux et régionaux ainsi que les politiques et stratégies clés pour la région.
- 4) Cadrage du RSAP V – Donne le cadrage du RSAP V est expliqué dans ce chapitre qui comprend l'analyse du problème stratégique, la vision, les valeurs, les principes, la TOC et le CF du RSAP V.
- 5) Structuration des interventions - Ce chapitre fournit la logique des interventions qui comprend la façon dont les interventions du RSAP V ont été structurées ainsi que les éléments transversaux.
- 6) Pilier 1 : Gouvernance et intégration -Ce chapitre détaille les interventions développées pour le pilier 1 sont détaillées dans ce chapitre.
- 7) Pilier 2 : Développement des infrastructures – Ce chapitre fournit les interventions développées pour le pilier 2 sont détaillées dans ce chapitre.
- 8) Pilier 3 : Gestion des ressources en eau – Ce chapitre fournit les interventions développées pour le pilier 3 sont détaillées dans ce chapitre.
- 9) Vers la mise en œuvre - décrit la voie à suivre pour la mise en œuvre, y compris les dispositions institutionnelles, les principes pour soutenir la mise en œuvre, la mobilisation des ressources, les défis de la passation de marchés, le suivi et l'évaluation et l'opérationnalisation.



On estime que 40% de la population de la SADC n'a pas accès à une eau potable adéquate, tandis que 60% n'ont pas accès à des services d'assainissement adéquats.



02 PROCESSUS D'ÉLABORATION

2.1 Élaboration du RSAP V

L'élaboration du RSAP V a impliqué une série d'activités pour s'assurer que le document soit complet et reflète les défis actuels de la région SADC. Avant de commencer le RSAP V, il était important d'examiner les leçons apprises lors de la révision à moyen terme du RSAP IV ainsi que les de l'évaluation de fin de parcours qui ont permis de valider davantage l'approche et le plan développés pour le RSAP V.

Le RSAP V a également été informé par l'atelier régional de visualisation qui s'est tenu au début de 2020 et qui visait à aider à l'identification des domaines d'intervention clés pour conduire la mise en œuvre du programme régional du secteur de l'eau au long de la période 2021-2025. L'incorporation des résultats de cet atelier dans le RSAP V était essentielle pour garantir que les questions clés identifiées par les États membres de la SADC et les parties prenantes concernées soient traitées dans le plan régional.

Le processus d'élaboration du RSAP V est résumé dans la figure ci-dessous.



Figure 2-1 : Processus d'élaboration du RSAP V

Une solide analyse documentaire a été menée pour évaluer l'environnement favorable actuel au sein de la SADC, y compris l'examen des stratégies, politiques et traités. Sachant également que l'eau touche d'autres secteurs, un examen des stratégies intersectorielles pertinentes relatives à l'infrastructure et au développement a également été entrepris, ainsi qu'une analyse des RSAP antérieurs. Cette revue de la littérature a permis de déterminer le statu quo actuel et d'identifier les lacunes et les opportunités qui doivent être considérés dans le RSAP V.

Une enquête en ligne a également été développée et dont les parties prenantes pertinentes à travers la SADC y ont participé en répondant aux questions. Cette enquête a permis de soutenir la revue de la littérature, car les idées des experts clés et des partenaires de mise en œuvre concernant le RSAP IV ainsi que des contributions pour le développement du RSAP V ont été obtenues.

Certains des points clés de l'enquête en ligne sont énumérés ci-dessous :

- La pertinence et la fonction du RSAP doivent être mieux connues.
- Le RSAP V devrait être fortement axé sur le «retour aux principes de base» de la gestion des ressources en eau, y compris une meilleure compréhension de la ressource, l'identification des sources d'eau stratégiques et l'amélioration des données et des réseaux de surveillance.
- Il y a un besoin de capacité institutionnelle pour atténuer les chocs, en particulier aux niveaux transfrontaliers.
- Les données doivent être considérées comme un bien stratégique pour la région plutôt que comme un bien commercial.
- L'infrastructure doit soutenir la prise de décision et la collecte d'informations.
- De nombreux éléments du programme technique du PASR IV restent valables mais leur mise en œuvre doit être renforcée pour le PASR V.
- Il y a un fort besoin de levier financier qui est soutenu par un financement programmatique coordonné, des mécanismes de financement innovants et des investissements qui vont au-delà du robinet.
- Lors de l'élaboration du RSAP V, il convient de faire preuve d'un pragmatisme prudent.

- Les besoins en matière de réduction des risques de catastrophes (RRC) ressortent plus fortement dans le RSAP V, avec un accent particulier sur les États océaniques et côtiers.
- Il est nécessaire d'améliorer la participation des groupes vulnérables et marginalisés, en lien avec le genre et la jeunesse.
- Le RSAP V a besoin d'un cadre de suivi, d'évaluation, de rapport et d'apprentissage (MERL) avec des liens clairs vers les plans d'action régionaux avec des objectifs/indicateurs définis.
- Les infrastructures écologiques qui soutiennent la gestion des ressources en eau devraient être prioritaires dans le RSAP V, en particulier dans les bassins versants prioritaires.

Il est possible d'aligner le RSAP V sur l'agenda de recherche sur l'eau de la SADC (2015).

Des engagements des parties prenantes consistant en des réunions de groupes de discussion et des engagements individuels ont également été entrepris en parallèle pour élargir la compréhension des défis rencontrés pendant la mise en œuvre du RSAP IV et des recommandations pour le RSAP V.

La vision, les principes, les objectifs, la TOC et le CF du RSAP V ont été développés sur la base des résultats de la revue de la littérature, de l'enquête en ligne et des engagements des parties prenantes. Leur développement était aussi soutenu par un processus consultatif itératif avec la Division de l'eau de la SADC et le Water Resources Management Priority Action Plan (WRTC). Le projet de document du RSAP V a été rédigé une fois que le processus ci-haut mentionné était finalisé. La rédaction de ce document a été soutenue par des engagements avec des experts techniques selon les piliers identifiés dans des consultations de groupes thématiques (TGC) pour identifier et codévelopper les interventions prioritaires sous les piliers respectifs. Le projet de document RSAP V a également été validé lors d'un atelier de validation qui a permis de renforcer l'adhésion et le soutien au plan d'action. Le document du RSAP V a été finalisé sur la base des contributions reçues des groupes de consultation technique et de l'atelier de validation qui s'est tenu le 26 février 2021.

2.2 Processus d'engagement

En fin de compte, le RSAP V est un document de la SADC qui appartient à tous ses États membres, aux institutions de bassin fluvial et aux agents et partenaires de mise en œuvre. En tant que tel, la nécessité d'obtenir l'adhésion des parties prenantes au cours du processus de développement est primordiale. Reconnaisant la nécessité d'une approche consultative, le processus d'engagement des parties prenantes s'est avéré être l'une des composantes les plus essentielles lors du développement des instruments de planification régionale dans la SADC, y compris les diverses itérations du RSAP.

Notant que la mise en œuvre effective du RSAP incombe aux différents États membres de la SADC, individuellement ou collectivement, il est nécessaire de s'assurer que ces parties prenantes façonnent le RSAP et ses objectifs. Cela permet d'assurer le pragmatisme et la pertinence. Bien que le cadre institutionnel de la région SADC soit complexe, il peut être exploité efficacement non seulement pour recueillir les idées et les contributions nécessaires, mais aussi pour permettre l'adhésion et l'appropriation du RSAP.

L'engagement des parties prenantes prend diverses formes, avec des niveaux croissants de contribution et d'engagement. Cela va des communications visant à tenir les parties prenantes informées jusqu'aux engagements collaboratifs où les parties prenantes cocréent le projet et ses résultats (Figure 2-2). Dans le contexte de COVID-19, la notion d'engagement des parties prenantes a dû être adaptée en raison des restrictions de déplacement et de rassemblement public. Cela a nécessité une nouvelle série de modalités de fonctionnement pour ces engagements, comme les plateformes en ligne et les vidéoconférences. Bien qu'il ait fallu s'adapter au passage soudain des réunions en personne aux réunions virtuelles, la possibilité d'utiliser des outils en ligne a permis d'impliquer les parties prenantes provenant des différents endroits de la SADC.

Pour le développement du RSAP V, il était nécessaire d'avoir une approche différenciée qui permet l'engagement en utilisant ces différentes approches, y compris la participation « collective » (communication et consultation) ainsi que les interventions « ciblées » (contribution et collaboration).

Les principales plateformes d'engagement utilisées pour élaborer le RSAP V sont les suivantes:

- **Enquête en ligne** : Évaluation des progrès et des résultats du RSAP IV pour en tirer des leçons qui pourront être prises en compte dans le RSAP V.
- **Réunions en tête-à-tête** : Discussion approfondie pour compléter les résultats de l'enquête et de l'analyse documentaire.
- **Réunions de groupes de discussion** : Des groupes plus petits qui ont permis des discussions plus détaillées sur les questions et les approches clés.
- **Consultations des groupes thématiques** : Structurées pour soutenir les thèmes clés (piliers) du RSAP V et ont permis une discussion plus détaillée concernant l'approche stratégique à utiliser.
- **Atelier de validation** : Obtenir une appropriation et un soutien plus larges en présentant et en validant le document RSAP V aux parties prenantes régionales.
- **Fiches de communication** : Utilisées pour faire connaître les processus utilisés pour élaborer le RSAP et les résultats, et des étapes clés du processus.

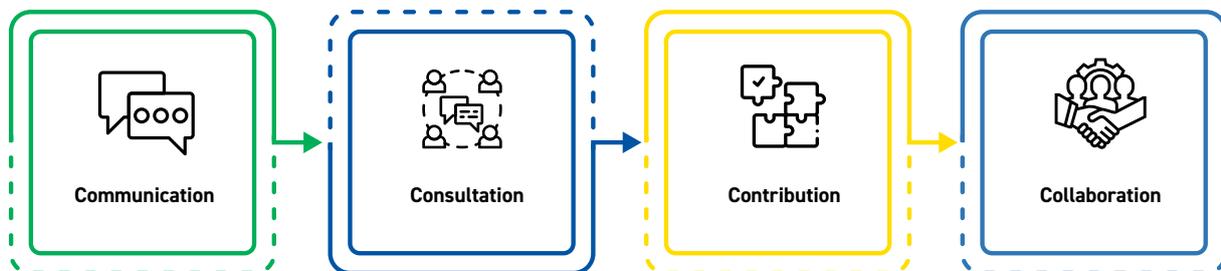


Figure 2-2 : Spectre des approches de l'engagement des parties prenantes

An aerial photograph of a river winding through a vibrant green landscape. The river flows from the top left towards the bottom right. In the foreground, a large, light-colored sandbar or gravel bar is visible, partially submerged in the water. The surrounding land is covered in dense green vegetation, likely crops or grass. The sky is not visible, and the overall scene is bright and clear.

L'élaboration du RSAP V a impliqué une série d'activités pour s'assurer que le document soit complet et reflète les défis actuels de la région SADC.



03 ENVIRONNEMENT FAVORABLE

3.1 Être en harmonie avec l'agenda de développement élargi

3.1.1 L'agenda mondial de développement

Des liens essentiels existent entre la gestion de l'eau, la sécurité de l'eau et le changement climatique. Cela est reconnu (bien que de manière quelque peu implicite) par plusieurs cadres politiques internationaux tels que l'Agenda 2030 qui comprend les Objectifs de développement durable (SDG), l'Accord de Paris de 2015 et le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophes (DRR). La réalisation de l'objectif relatif à l'eau (SDG 6) a des effets conséquents sur la sécurité alimentaire (SDG 2), le développement économique et durable (SDG 8 et 17), la réduction des inégalités (SDG 10), l'action climatique (SDG 13) et les écosystèmes durables (SDG 15).

La sécurité de l'eau est une nécessité pour la paix, la sécurité et le développement durable, mais elle est mise à mal par les effets du changement climatique. L'adaptation au changement climatique, l'atténuation de ses effets et la résilience par la gestion de l'eau deviennent donc essentielles à la sécurité de l'eau. L'eau peut soutenir les efforts d'atténuation et d'adaptation au changement climatique (United Nations, 2020). Les mesures d'atténuation tiennent généralement compte des facteurs liés à la demande, tels que la réutilisation de l'eau, l'agriculture respectueuse de l'eau et les énergies renouvelables, qui peuvent avoir un impact direct sur les ressources en eau. L'adaptation et la résilience, quant à elles, répondent à des facteurs liés à l'offre (par exemple, la pénurie d'eau, les impacts climatiques).

3.1.2 Agenda continental pour le développement

L'African Union reconnaît que les ressources en eau sont sollicitées par l'urbanisation rapide, la croissance démographique, le développement humain et économique et l'industrialisation. Par conséquent, l'utilisation et la gestion durables des ressources en eau constituent un programme central sur le continent. Cela se reflète dans divers documents politiques et stratégiques, notamment l'Agenda 2063, la Vision africaine de l'eau 2025 et la stratégie 2018-2030 du Conseil des ministres africains chargés de l'eau (AMCOW). Cet agenda commun se concentre sur les questions de sécurité de l'eau,

de bonne gouvernance de l'eau et d'assainissement sûr et a été traduit en plans d'action et programmes tels que le Water Resources Management Priority Action Plan (WRM-PAP) 2016 - 2025 et le Programme de gestion des eaux souterraines 2021 - 2031.

Des mécanismes de soutien sont nécessaires de toute urgence pour rationaliser les politiques continentales, régionales et nationales de gestion de l'eau. En outre, la collecte de données et l'établissement de rapports devront être renforcés. Ceci est reconnu dans les quatre domaines prioritaires du WRM-PAP :

- 1) améliorer l'efficacité de l'eau dans l'agriculture pour favoriser la sécurité de l'eau,
- 2) renforcer la résilience climatique et les risques de catastrophe,
- 3) renforcer les systèmes d'information pour la surveillance et l'évaluation des ressources en eau, et
- 4) améliorer l'intégrité environnementale.

3.1.3 L'agenda de développement de la SADC

La coopération et l'intégration régionales ont été les pierres angulaires de l'agenda de développement de la SADC. En ce qui concerne l'eau, l'accent est mis sur la promotion de la gestion intégrée des ressources en eau (IWRM) et sur le partage équitable des ressources en eau pour un bénéfice mutuel. Depuis le milieu des années 1990, la SADC a reconnu l'importance des ressources en eau pour le développement et l'intégration régionale. L'objectif de la SADC pour son secteur de l'eau est de « contribuer à l'amélioration de la qualité de vie des communautés dans la région de la SADC en promouvant la coopération dans tous les domaines de l'eau dans la région pour un développement durable et équitable, une utilisation et une gestion appropriées des ressources en eau ». Au début des années 2000, les évolutions internationales et continentales, tels que les Objectifs du Millénaire pour le Développement (MDG), le Sommet de l'African Union (AU) de 2004, et les deuxième et troisième Forums mondiaux de l'eau, ont commencé à influencer et à façonner l'agenda de l'eau de la SADC, déplaçant l'objectif du RSAP vers le développement des infrastructures. (SADC, 2005) .

Au début des années 2010, la SADC a publié plusieurs stratégies visant à lutter contre le changement climatique. Pareillement, les programmes récents menés par la SADC ont été axés sur l'amélioration de nos réponses aux extrêmes climatiques. L'Afrique australe est la région la plus urbanisée d'Afrique. (Hope & Lekorwe, 2010) et dans ce contexte, les inondations et les sécheresses peuvent avoir un impact sur la disponibilité et la qualité de l'eau, tout en ayant des effets dévastateurs sur les moyens de subsistance et les économies. Le renforcement de la résilience au climat devient d'une importance capitale pour garantir que les institutions, les communautés, les entreprises et les individus puissent s'adapter et se reconstruire. Les États insulaires et les zones tropicales sont particulièrement vulnérables aux effets du changement climatique. De ce fait, le renforcement de notre résilience dans ces domaines est une priorité.

L'adaptation au climat est la principale priorité en matière de changement climatique en Afrique australe (SADC, 2011) . La stratégie d'adaptation au changement climatique de 2011 exige que la gestion de l'eau soit utilisée comme un outil pour améliorer la résilience au climat. La mise en œuvre de mesures d'adaptation à différents niveaux (local, bassin fluvial et régional), à différentes étapes du processus d'adaptation (préparation, réponse et récupération) et dans différents domaines d'intervention (gouvernance, développement et gestion) est tout aussi importante.

3.2 L'environnement favorable de la SADC

3.2.1 Cadre statutaire et politique de l'eau de la SADC

L'environnement favorable pour l'eau de la SADC repose sur la Déclaration et le Traité de la SADC de 1993 qui exhorte les membres de la SADC à travailler ensemble de manière coopérative pour atteindre les objectifs régionaux communs. Les États membres de la SADC sont invités à harmoniser leurs stratégies nationales de l'eau en rapport avec l'agenda régional de la SADC.

Le secteur de l'eau de la SADC est en outre ancré par divers documents statutaires et politiques, qui comprennent notamment les documents suivants :

- La Vision 2050 de la SADC, qui définit les aspirations à long terme de la SADC pour les 30 prochaines années.
- Le plan de développement stratégique indicatif régional de la SADC (2020 - 2030). Il fournit un cadre de développement et de mise en œuvre complet qui guide le programme d'intégration régionale de la SADC et vise à approfondir l'intégration dans la région.
- Plan directeur de développement des infrastructures régionales de la SADC (2012) - met en évidence les principaux défis en matière d'infrastructures dans la région et fixe des objectifs spécifiques pour combler les lacunes et éliminer les goulets d'étranglement.
- La vision de la SADC pour l'eau, la vie et l'environnement reconnaît l'eau comme un catalyseur du développement socio-économique et économique.
- Le protocole révisé de la SADC sur les cours d'eau partagés (SADC, 2000) est un document juridiquement contraignant qui vise à protéger et à utiliser les cours d'eau partagés, et à encourager la coopération dans le domaine de l'eau dans le cadre d'une gestion durable et coordonnée.
- La politique régionale de l'eau de la SADC (SADC, 2005) qui fournit un cadre pour le développement, l'utilisation, la protection et le contrôle durables, intégrés et coordonnés des ressources en eau nationales et transfrontalières dans la région de la SADC.
- La stratégie régionale de l'eau (SADC, 2006) donne effet à la politique régionale de l'eau (2005).

D'autres instruments clés de soutien comprennent :

- Stratégie régionale de sensibilisation et de communication de la SADC pour le secteur de l'eau (2008) - vise à améliorer la sensibilisation et la compréhension des questions et initiatives liées à l'eau dans la région de la SADC, contribuant ainsi à l'éradication de la pauvreté et à l'intégration régionale.
- Directives de la SADC pour le renforcement des organismes de bassin fluvial - Gestion environnementale (2010) - Établit un ensemble de procédures pour aider les organismes de bassin fluvial à mettre en œuvre la gestion environnementale.
- Directives de la SADC pour le renforcement des organismes de bassin fluvial (2010) - présente des directives clés qui couvrent quatre domaines : établissement et développement, gestion environnementale, financement et participation des parties prenantes.
- Adaptation au changement climatique dans la SADC : Une stratégie pour le secteur de l'eau (2011) - identifie les méthodes pour aider le secteur de l'eau de la SADC à s'adapter aux changements climatiques.

3.2.2 Cadre institutionnel du secteur de l'eau de la SADC

Le Secrétariat de la SADC est l'organe principal du secteur de l'eau, chargé de promouvoir et de coordonner la mise en œuvre des protocoles, politiques et stratégies régionaux dans la région, et agit en tant qu'organe exécutif du Conseil des ministres de la SADC. Par suite de la restructuration du cadre institutionnel de la SADC au début des années 2000, cinq directions ont été formées. L'ancienne unité de coordination du secteur de l'eau est devenue la Division de l'eau de la SADC, regroupée sous la Direction des infrastructures et des services, qui fait partie du Secrétariat de la SADC.

La division de l'eau de la SADC est chargée d'accroître et de faciliter la coopération régionale dans le domaine de l'eau, de guider la mise en œuvre du programme régional du secteur de l'eau par le biais des RSAP et de rendre compte des progrès réalisés à cet égard. Au niveau régional, un comité intégré des ministres a été créé pour coordonner les programmes dans les différents groupes, et au niveau national, des comités nationaux ont été établis pour coordonner les intérêts de leurs États membres respectifs.

Il est important de noter qu'au niveau du projet, les arrangements institutionnels sont souvent spécifiques au projet, mais comprennent les RBO, les réseaux et partenariats régionaux ainsi que d'autres agences de mise en œuvre.

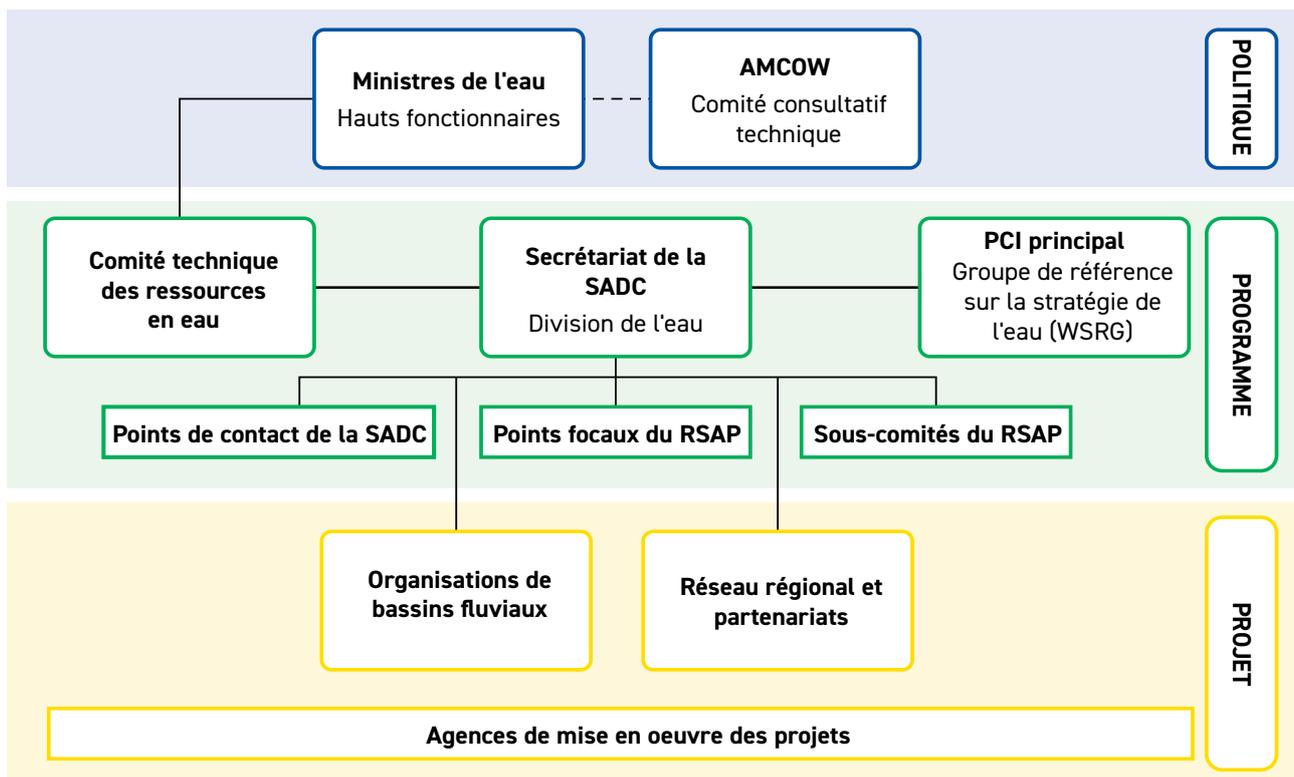


Figure 3-1 : Cadre institutionnel du RSAP IV

L'environnement favorable pour l'eau de la SADC repose sur la Déclaration et le Traité de la SADC de 1993 qui exhorte les membres de la SADC à travailler ensemble de manière coopérative pour atteindre les objectifs régionaux communs.





04 CADRAGE DU RSAP V

4.1 Analyse stratégique des problèmes

L'élaboration du RSAP V arrive à un moment critique, car la période récente a été caractérisée par une série de crises à différentes échelles qui ont eu des impacts importants sur les économies et les moyens de subsistance. L'augmentation de la gravité et de la variation des événements liés au climat, ainsi que l'émergence d'événements mondiaux tels que la pandémie de COVID-19, ont mis l'accent sur notre résilience face aux impacts de ces événements. Lors de l'élaboration du RSAP V, il a été nécessaire de revoir l'objectif fonctionnel du RSAP en tant qu'instrument de mise en œuvre à l'échelle régionale et de comprendre son rôle dans la construction de cette résilience si nécessaire.

Il est important de considérer les défis de mise en œuvre liés aux phases précédentes du RSAP, et les domaines potentiels qui doivent être renforcés dans le RSAP V. Le RSAP I visait à créer un environnement favorable à la gestion conjointe des ressources en eau régionales. Parmi les principales réalisations, citons la promulgation de la politique régionale de l'eau (2005), ainsi que l'adoption et la ratification du protocole révisé sur les cours d'eau partagés.

Lors des révisions du RSAP I, il a été recommandé de passer d'une approche projet à une approche programmatique, et de changer l'objectif du RSAP de la création d'un environnement favorable au développement de l'infrastructure de l'eau.

Le RSAP II a été approuvé en juin 2005 et, compte tenu de l'accent mis sur les infrastructures, l'importance a été mise sur l'alignement avec le RISDP. Cependant, les examens des progrès ont indiqué que des progrès satisfaisants ont été réalisés sur les objectifs stratégiques liés à l'environnement favorable (développement, planification et gestion des ressources en eau, gouvernance de l'eau et renforcement des capacités). Il a été aussi observé qu'il y avait des progrès limités en ce qui concerne le développement des infrastructures.

Le RSAP III a continué à mettre l'accent sur la gouvernance et la gestion de l'eau, ainsi que sur le développement des infrastructures. En tant que tel, le RSAP III a jeté les bases d'un développement intégré des ressources en eau, y compris des infrastructures indispensables.

Les révisions ultérieures du RSAP III ont noté les succès dans le soutien aux questions de gouvernance et institutionnelles,

à l'intervention de renforcement des capacités. Cependant, elles ont noté l'importance de s'engager avec le lien Eau-Énergie-Alimentation (WEF) et d'autres liens, ainsi que l'importance de renforcer l'approche du suivi et de l'évaluation programmatique.

Le RSAP IV a continué à mettre l'accent sur le développement des infrastructures, en notant l'importance de l'industrialisation, de la gestion des ressources en eau et de la gouvernance de l'eau, du développement et de l'utilisation des approches intégrées, ainsi que du développement des capacités et de la recherche. Ces éléments ont été étayés par des thèmes transversaux, notamment le développement du genre et de la jeunesse, la gestion des connaissances, la gestion de l'engagement des parties prenantes, la mobilisation des ressources, ainsi que le suivi et les rapports.

Les révisions du RSAP IV ont montré que les niveaux d'ambition étaient peut-être trop élevés compte tenu des contraintes en ce qui concerne les ressources, et qu'il était nécessaire de renforcer l'approche du suivi et de l'évaluation en améliorant les liens entre la TOC et les interventions du programme. Il a été recommandé que le cadre de suivi et d'évaluation du RSAP devra inclure des liens clairs avec les plans d'action régionaux et fixer des objectifs et des indicateurs qui garantissent la responsabilité.

Les engagements pris avec les parties prenantes lors de l'élaboration du RSAP V ont fait apparaître des préoccupations concernant la nécessité de renforcer les institutions, les approches en matière de renforcement de la résilience, les capacités pour améliorer la préparation de projets d'infrastructure bancables. Ils ont aussi fait apparaître la nécessité d'améliorer les approches en matière de financement et de mobilisation des ressources, infrastructure écologique et la nécessité d'intégrer la recherche et le développement dans les interventions prévues.

D'autres points saillants des engagements des parties prenantes ont été la poursuite des thèmes existants du RSAP IV, y compris l'industrialisation, la gouvernance de l'eau, les transferts entre bassins, la gestion des ressources en eau, les infrastructures, les approches intégrées, le renforcement de la résilience climatique (par exemple, la réduction des

risques de catastrophe) et le développement des capacités et la recherche. Parallèlement, l'accent a été mis sur l'importance du rôle du Secrétariat de la SADC pour mener les discussions sur la privatisation de l'approvisionnement en eau et mobiliser le soutien politique au niveau des États membres, le cas échéant.

En outre, il est nécessaire de repenser le rôle de l'eau en termes de création de richesse et en tant que ressource commune partagée, c'est-à-dire un bassin d'eau, ainsi que d'améliorer l'efficacité de l'utilisation de l'eau, sa réutilisation et la valorisation des eaux usées. Étant donné que l'attention croissante est accordée aux eaux souterraines, l'inclusion des eaux souterraines par le biais de la planification conjonctive a également été notée ainsi que l'incorporation des connaissances indigènes pour soutenir les systèmes de gestion des connaissances existants. Les modèles de financement innovants et l'engagement avec le secteur privé par le biais de partenariats ont également été reconnus comme une question essentielle pour l'avenir du RSAP V. Il existe également un certain nombre de thèmes transversaux qui font surface dans le RSAP V, y compris le développement du genre et de la jeunesse ; la gestion des données, de l'information et des connaissances ; la gestion des parties prenantes ; la mobilisation des ressources ; le suivi et le système de rapport ; le renforcement des capacités ; et la recherche et le développement.

Il est important de noter que les consultations ont mis l'accent sur la nécessité de renforcer les principes fondamentaux de la gestion des ressources en eau, notamment en entreprenant des études qui s'appuient sur les précédents travaux pour aider à comprendre l'état des bassins versants et des sources d'eau stratégiques, étayées par une meilleure gestion du suivi et de l'information.

4.2 Vision, valeurs et principes du RSAP V

La résilience, qui permet une croissance économique et un développement régionaux soutenus, reste essentielle pour la région de la SADC. Les impacts de COVID-19 ont servi à souligner une vulnérabilité déjà présente face aux extrêmes climatiques et aux ressources en eau que Grey et Sadoff (2007) appellent « hydrologie difficile ». Ces dernières années, la compréhension régionale de l'importance de l'eau dans le soutien au développement socio-économique s'est développée de manière significative, soutenue par des évaluations hydro-économiques et des plans stratégiques au niveau du bassin, entre autres. Ceux-ci servent à démontrer l'importance d'assurer la sécurité de l'eau pour l'intégration régionale et le développement régional durable.

Dans cette optique, la vision du RSAP V est la suivante :

Un avenir sûr en matière d'eau pour une région SADC résiliente, pacifique et prospère

La vision de l'eau de la SADC parle de l'utilisation équitable et durable des ressources en eau pour les générations actuelles et futures, et elle reconnaît que l'eau est un catalyseur du développement socio-économique et économique. S'il est important de développer le cadre programmatique du RSAP V en s'appuyant sur les leçons et les succès des phases précédentes, il est tout aussi important de développer ce plan en tenant compte des problèmes émergents. La SADC a un programme de développement clair que le RSAP V doit soutenir. À ce égard, la sécurité régionale de l'eau est impérative.

Pour assurer la sécurité de l'eau, l'Organisation des United Nations (ONU) a inscrit les questions relatives à l'eau à son ordre du jour en raison des appels croissants à reconnaître l'impact de l'évolution des conditions météorologiques et des régimes hydriques sur les ressources en eau. En réponse à cela, les United Nations a entrepris de définir la sécurité de l'eau et ce qui est nécessaire pour y parvenir. Les éléments clés nécessaires pour atteindre et maintenir la sécurité de l'eau ont été décrits comme suit :

- L'accès à une eau potable sûre et en quantité suffisante, y compris l'assainissement et l'hygiène, permet de préserver la santé et le bien-être ;
- Protection des moyens de subsistance, des droits de l'homme et des valeurs culturelles ;
- Préservation et protection des écosystèmes grâce à des systèmes d'allocation et de gestion de l'eau permettant de maintenir le fonctionnement des écosystèmes ;
- L'approvisionnement en eau pour le développement socio-économique (comme l'agriculture, l'énergie, l'industrie, le tourisme et les transports) ;
- Traitement des eaux usées pour protéger la vie humaine et l'environnement contre la pollution ;
- Approches collaboratives de la gestion des ressources en eau transfrontalières au sein des États et entre eux, afin de promouvoir la durabilité des ressources en eau et la coopération ;
- Gestion adaptative des incertitudes et des risques liés à l'eau, tels que les inondations, les sécheresses et la pollution,

- Bonne gouvernance et responsabilité, et engagement des parties prenantes étayés par des politiques et des lois ; institutions efficaces et responsables ; infrastructures bien planifiées, exploitées et entretenues ; et développement continu des capacités. (Université des Nations Unies, 2013).

Ces concepts ne sont pas nouveaux. Mais, ils servent à renforcer les éléments que le RSAP V doit prendre en compte dans l'élaboration d'un programme d'interventions ciblé qui permettra de construire la sécurité de l'eau dont la région SADC a besoin. En outre, ces interventions doivent être guidées par un ensemble de valeurs et de principes de nature normative (Tableau 4-1).

Ces éléments constituent ensuite la base sur laquelle se fonde la TOC et le CF du RSAP V.

Tableau 4-1 : Valeurs et principes qui sous-tendent le RSAP V

Valeurs	Implications
Unité et intégrité	Aligner les institutions et les individus pour qu'ils travaillent en coopération avec une vision claire.
L'égalité des chances	Créer une société équitable par l'accès à l'éducation, aux possibilités de carrière et à l'information
Courtoisie, respect mutuel et confiance	Créer un environnement sûr par une inclusion qui encourage la politesse et le respect.
Autonomisation	Autonomiser les individus et les institutions par la formation et le renforcement des capacités
Transparence et ouverture	Garantir l'accès à des informations pertinentes, précises et actualisées et le partage des connaissances.
Engagement et passion	Diriger le secteur régional de l'eau grâce à son travail acharné et à son dévouement
Principes	Implications
L'eau comme instrument de paix, de coopération et d'intégration régionale	Coopérer et s'engager de manière transparente
L'eau est un bien commun et un risque commun	Travailler pour assurer une valorisation partagée
Développement durable et résilient	Comprendre que les ressources sont limitées et fragiles
Gestion adaptative et coordonnée	Recourir à une gestion adaptative et coordonnée grâce à des approches collaboratives
Justice et équité	Garantir l'inclusion des groupes défavorisés
Centré sur l'humain	Comprendre les impacts sociaux
L'environnement est essentiel à la construction d'une résilience de base	Incorporer des solutions fondées sur la nature et l'écologie
Région informée	Promouvoir l'accès à l'information, la sensibilisation et l'éducation
Les données sont un atout stratégique	Reconnaître la valeur du partage des données
Partenariats	Créer des partenariats grâce à la collaboration
Subsidiarité et responsabilité	Fournir des mandats, des rôles et des responsabilités clairs
Un pragmatisme prudent	Encourager la priorisation et l'utilisation d'approches et de méthodes innovantes.

4.3 Théorie du changement

Le contexte actuel et les progrès réalisés pour atteindre les objectifs continentaux et internationaux, ainsi que les buts et objectifs de la SADC, informent sur les prochaines étapes que le secteur de l'eau doit franchir pour aborder la sécurité de l'eau.

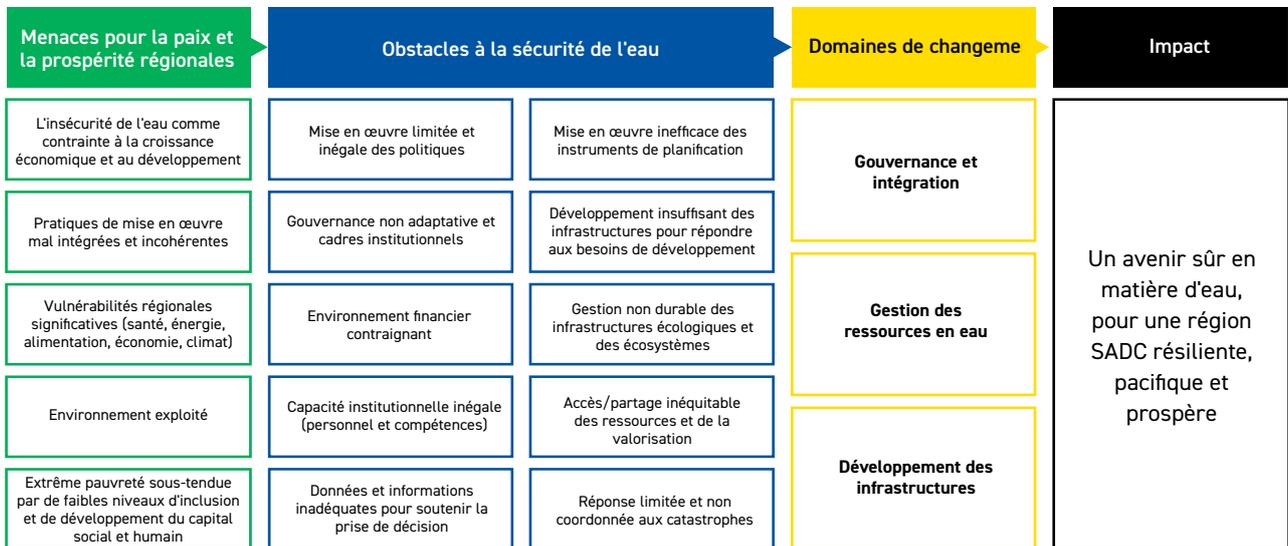
La TOC sert de base au développement de la stratégie et donne la priorité aux interventions clés à mettre en œuvre au cours des cinq prochaines années. Essentiellement, une TOC décrit comment les activités d'un programme ou d'un projet contribuent à l'impact ou aux impacts visés. La TOC fournit en outre un raisonnement expliquant pourquoi une approche particulière sera efficace pour atteindre l'impact souhaité. Elle décrit les besoins à satisfaire, les obstacles à surmonter et les moteurs structurés qui aboutiront à l'impact qui sera obtenu par la mise en œuvre du RSAP V. La Figure 4-1 un aperçu des trois domaines clés qui doivent être abordés pour obtenir l'impact : « *Un avenir sûr en matière d'eau, pour une région SADC résiliente, pacifique et prospère* ».

Les « *Menaces pour la paix et la prospérité régionales* » décrivent les risques majeurs dans la région de la SADC dans le contexte de l'eau, tandis que les « *Obstacles à la sécurité de l'eau* » se réfèrent spécifiquement aux défis dans le secteur de l'eau qui doivent être abordés. Ces obstacles peuvent être classés en trois « *domaines de changement* » qui indiquent les piliers clés autour desquels le RSAP V et ses interventions prioritaires pourraient être basés. Les domaines de changement sont :

- 1) Gouvernance et intégration ;
- 2) Gestion des ressources en eau ; et
- 3) Développement des infrastructures.

Ces domaines de changement sont à la base des piliers du CF présentés ci-dessous et constituent le cadre général dans lequel les interventions prioritaires seront décrites.

Figure 4-1 : Théorie du changement



4.4 Cadre conceptuel

Alors que la TOC décrit l'impact qui doit être réalisé et les différents aspects qui doivent être abordés pour avoir cet impact, elle ne fournit pas une approche structurée ou programmatique pour atteindre la vision du RSAP V ou comment cela soutient les différents objectifs régionaux de la SADC. Le CF pour le RSAP V donne donc un aperçu visuel des concepts de base qui sont considérés et indique les interrelations entre les différents éléments du RSAP V () et comment cela sous-tend les différents aspects qui sont définis dans les instruments de développement tels que le RISDP et le RIDMP.

Le CF ci-dessous représente visuellement les concepts clés du RSAP V, à savoir les trois piliers, et les aspects fondamentaux sur lesquels reposent ces domaines d'intervention essentiels. Le CF prévoit l'importance du RSAP dans le soutien de l'intégration régionale et du développement vers les objectifs à long terme de la SADC, comme le montre la Figure 4-2.

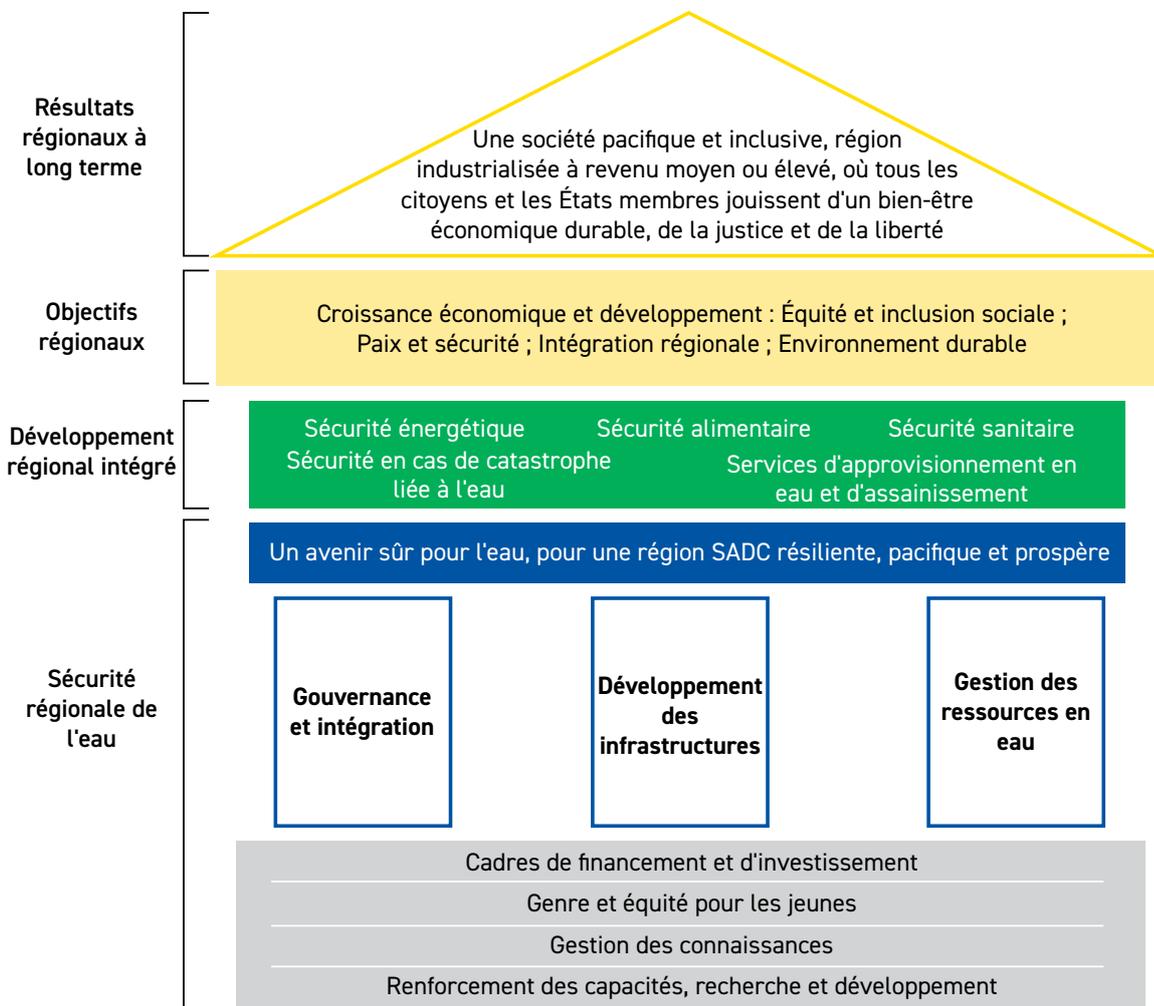


Figure 4-2 : Cadre conceptuel

Les trois piliers, à savoir la *gouvernance et l'intégration*, le *développement des infrastructures* et la *gestion des ressources en eau*, contribuent à la sécurité régionale de l'eau et sont soutenus par une base solide dans les cadres de financement, l'équité entre les sexes et les jeunes, la gestion des connaissances et le renforcement des capacités, la recherche et le développement. Ces piliers ont été adaptés des phases précédentes du RSAP et ont été remaniés pour soutenir les priorités des cinq prochaines années et peuvent être résumés comme suit :

- **Gouvernance et intégration** : Entreprendre des interventions ciblées pour renforcer l'harmonisation des institutions des cours d'eau régionaux et partagés sur l'évolution des mandats et des besoins, tout en intégrant le cadre de gouvernance basée sur le lien Eau-Énergie-Alimentation (et d'autres dispositifs de liens) pour soutenir le développement régional intégré et intersectoriel ;
- **Développement des infrastructures** : Mettre en œuvre des approches structurées qui soutiennent la planification, la préparation, le financement et la fourniture de solutions infrastructurelles à différentes échelles et pour soutenir le développement régional et l'amélioration des moyens de subsistance ; et
- **Gestion des ressources en eau** : Développer et améliorer les aspects clés de la gestion des ressources en eau, à différentes échelles, qui sous-tendent la prise de décision vers un développement durable et résilient des ressources en eau.

Il est important de noter que le CF met une très grande importance sur le développement des infrastructures pour lequel la gouvernance, l'intégration ainsi que la gestion des ressources sont des catalyseurs essentiels. Cela ne place pas

la gouvernance ou la gestion des ressources en eau comme une priorité moindre que le développement des infrastructures, mais souligne plutôt la nécessité d'un développement des infrastructures qui soit soutenu par une gouvernance, une intégration et une gestion des ressources en eau efficaces. Le RSAP V continuera également à soutenir les initiatives en cours qui appuient et renforcent la gouvernance et la gestion des ressources en eau, étant entendu que cela alimente un développement plus large des infrastructures.

Le CF montre également l'intention du RSAP V d'établir des liens avec d'autres instruments stratégiques clés dans la région. Le RISDP fournit le cadre de mise en œuvre qui guide l'agenda d'intégration régionale de la SADC et fournit un cadre important pour le RSAP V à l'avenir. Le RISDP met une grande importance sur la sécurité énergétique et alimentaire et en établissant des rapports entre le RISDP et le RSAP V, le lien Eau-Énergie-Alimentation devient un élément important pour le cadrage des interventions prioritaires. De plus, avec une prise de conscience accrue de la nécessité de renforcer la résilience face aux pandémies, l'importance de la sécurité sanitaire et des services WASH, qui sont tous deux des composantes essentielles du RISDP, est soulignée comme un élément critique pour les réponses actuelles et futures aux pandémies dans la région de la SADC. Le CF comprend également les objectifs de la SADC. Ce qui montre son intention de soutenir les objectifs primordiaux de la SADC et les résultats régionaux à long terme. Grâce à l'intégration régionale, les efforts combinés permettront d'obtenir l'impact souhaité et de soutenir la réalisation des objectifs de la SADC.

La manière dont les piliers et les diverses interventions sont liés et se soutiennent mutuellement est décrite dans la logique d'intervention du chapitre 5.

Les trois piliers, à savoir la gouvernance et l'intégration, le développement des infrastructures et la gestion des ressources en eau, contribuent à la sécurité régionale de l'eau et sont soutenus par une base solide dans les cadres de financement, l'équité entre les sexes et les jeunes, la gestion des connaissances et le renforcement des capacités, la recherche et le développement.





05 STRUCTURER LES INTERVENTIONS

5.1 Logique d'intervention

La logique d'intervention s'appuie sur la TOC et le CF et définit les objectifs et les résultats d'une manière plus détaillée et plus structurée. Elle fournit aussi un lien clair entre la gamme d'interventions et la manière dont celles-ci réalisent l'impact que le RSAP V atteindra. La logique d'intervention est présentée dans la Figure 5-1 ci-dessous.

Les résultats se réfèrent aux réalisations collectives et à long terme qui seront obtenus grâce aux interventions et aux activités de chaque domaine de changement, tandis que les produits se réfèrent aux résultats qui seront obtenus immédiatement après la mise en œuvre d'une activité. Les produits dans la logique d'intervention correspondent aux interventions stratégiques qui ont été développées pour le RSAP V et sont numérotées de 1.1. à 3.4 dans la Figure 5-1. Sous chacune de ces interventions stratégiques, des activités stratégiques ont été développées qui détaillent les sous-activités de base qui seront entreprises pour réaliser l'impact des interventions stratégiques. Les interventions stratégiques, les activités stratégiques et les sous-activités associées sont énumérées au chapitre 6 sous leurs piliers respectifs.

La logique d'intervention comprend également une série d'éléments transversaux qui jouent un rôle de soutien dans la réalisation des interventions et activités stratégiques. Il s'agit notamment des éléments suivants :

- Changement climatique, adaptation et résilience ;
- Coopération et coordination internationales ;
- Genre, jeunesse, équité et inclusion ;
- Suivi, évaluation, rapports et apprentissage (MERL) ;
- Interventions en matière de gestion et d'échange des connaissances ;
- La recherche et l'innovation ;
- Le développement des capacités ;
- Plaidoyer et sensibilisation ;
- les engagements des parties prenantes ; et
- Cadres de financement et d'investissement.

L'importance de ces éléments transversaux dans la réalisation de l'impact du RSAP V est reconnue et, par conséquent, ils ont été intégrés dans les interventions et activités stratégiques pour s'assurer qu'ils ne sont pas négligés pendant la mise en œuvre du plan.

Le fait de placer les aspects transversaux dans le cadre des sous-activités permet également d'indiquer où ces aspects doivent être prioritaires dans le cadre de chaque intervention stratégique, ce qui permet d'adopter une approche plus ciblée et plus concentrée, intégrée au programme global, pour garantir la mise en œuvre. Il est important de noter que tous les éléments transversaux ne mèneront pas à des sous-activités spécifiques (voir l'annexe C Plan de mise en œuvre), mais plutôt que ces questions transversales doivent être prises en compte lors de la mise en œuvre d'une activité stratégique.

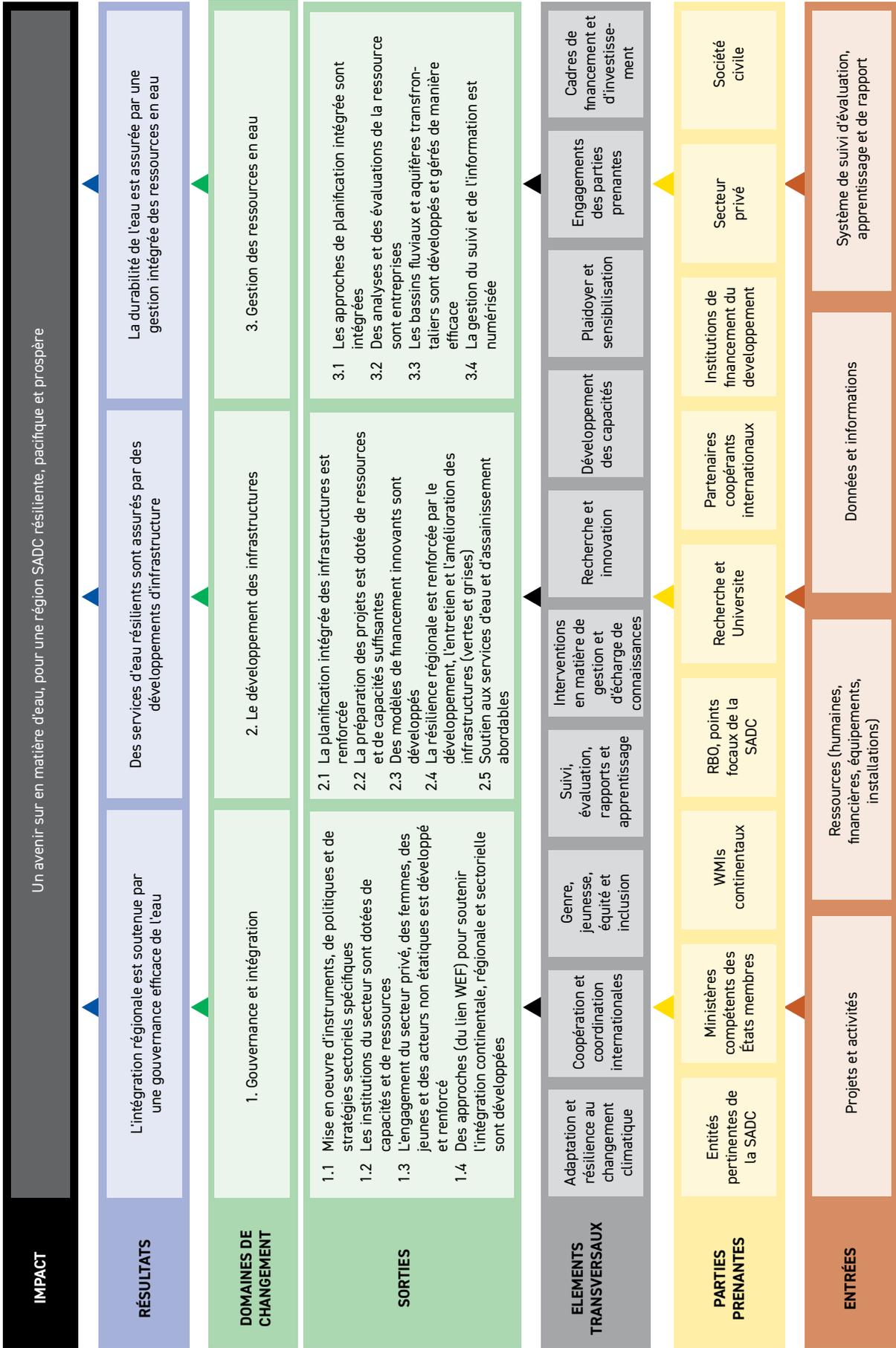


Figure 5-1: Logique d'intervention

5.2 Interfaces et liens entre les piliers

Bien que les piliers et leurs résultats respectifs soient présentés comme des flux de travail distincts dans la logique d'intervention (Figure 5-1), il faut reconnaître que les trois piliers sont liés et se soutiennent mutuellement. Il existe donc des interfaces importantes entre ces piliers. En notant l'accent mis par le RSAP V sur l'importance du développement des infrastructures, on peut citer quelques exemples :

- **Gouvernance et intégration** : Les cadres de gouvernance intersectorielle, à travers les différentes interfaces, informeront les interfaces de développement entre les secteurs et les priorités associées, influençant ainsi la planification requise pour la gestion et le développement des ressources en eau. Cela guidera les processus et les priorités de développement des infrastructures.

- **Gestion des ressources en eau** : Les principaux résultats des interventions visant à gérer les ressources en eau comprennent l'amélioration des niveaux de compréhension de l'état des ressources en eau à diverses échelles spatiales, fournissant ainsi la base pour déterminer les options de développement durable. Ces résultats seront étayés par des données et des informations de qualité, nécessaires à la planification, à la préparation et à la mise en œuvre des infrastructures, ainsi qu'à leur exploitation, leur gestion et leur entretien.

Lors de la planification de l'exécution des projets pour soutenir la mise en œuvre du RSAP V, ces importantes chaînes de résultats et les dépendances qui intègrent les piliers devront être prises en compte et gérées.

A photograph of a large-scale agricultural irrigation system. Multiple long, parallel lines of nozzles are visible, spraying water in a fine mist over a vast field of young, vibrant green corn plants. The perspective is from a low angle, looking down a row of the plants towards the background. The water droplets are captured in mid-air, creating a shimmering effect. The background shows a hazy, bright sky, suggesting a sunny day. The overall scene conveys a sense of modern, efficient farming practices.

Le fait de placer les aspects transversaux dans le cadre des sous-activités permet également d'indiquer où ces aspects doivent être prioritaires dans le cadre de chaque intervention stratégique, ce qui permet d'adopter une approche plus ciblée et plus concentrée, intégrée au programme global, pour garantir la mise en œuvre.

06 PILIER 1: GOUVERNANCE ET INTÉGRATION

La gouvernance a été un domaine de changement clé pour la région et a été mise en avant dans les phases précédentes du RSAP. Graham et al. (2003) décrivent la gouvernance comme «les interactions entre les structures, les processus et les traditions qui déterminent comment le pouvoir et les responsabilités sont exercés, comment les décisions sont prises et comment les citoyens ou les autres parties prenantes ont leur mot à dire». Dans le contexte de l'eau, la gouvernance peut être comprise comme les systèmes et processus clés qui soutiennent le développement et la gestion organisés des ressources et services en eau (Jiménez, et al., 2020). La gouvernance de l'eau est donc la pierre angulaire d'une gestion efficace des ressources en eau aux niveaux local, national, transfrontalier et régional.

Les phases précédentes se sont concentrées sur les principes de légitimité, de responsabilité, de transparence et d'inclusion. S'appuyant sur les phases précédentes, le RSAP V, et par extension le pilier 1, se concentre également sur le renforcement de la gouvernance en mettant l'accent sur l'amélioration des cadres politiques, juridiques et institutionnels ainsi que sur

le renforcement des capacités au sein des institutions clés du secteur de l'eau. L'agenda du développement exige que des approches alternatives et innovantes soient développées pour soutenir et stimuler la croissance. Cela nécessite des approches intégrées qui relient les efforts de gestion et de développement durables des ressources en eau aux secteurs du développement et de l'environnement qui dépendent de l'eau. Cela introduit le concept de «nexus», les liens étant multiples en raison de la nature de l'eau. C'est pourquoi l'intégration a été mise en avant, ainsi que la gouvernance, en soulignant la nécessité de renforcer les capacités, les aptitudes, les institutions, les instruments et les systèmes pour soutenir l'intégration régionale et sectorielle.

Il est important de noter qu'avec un accent clair du RSAP V sur le développement des ressources en eau par le biais de solutions infrastructurelles, l'accent est mis sur le pilier Gouvernance et Intégration pour fournir la base managériale nécessaire afin d'assurer des projets de développement intégrés et durables.

6.1 Les interventions stratégiques

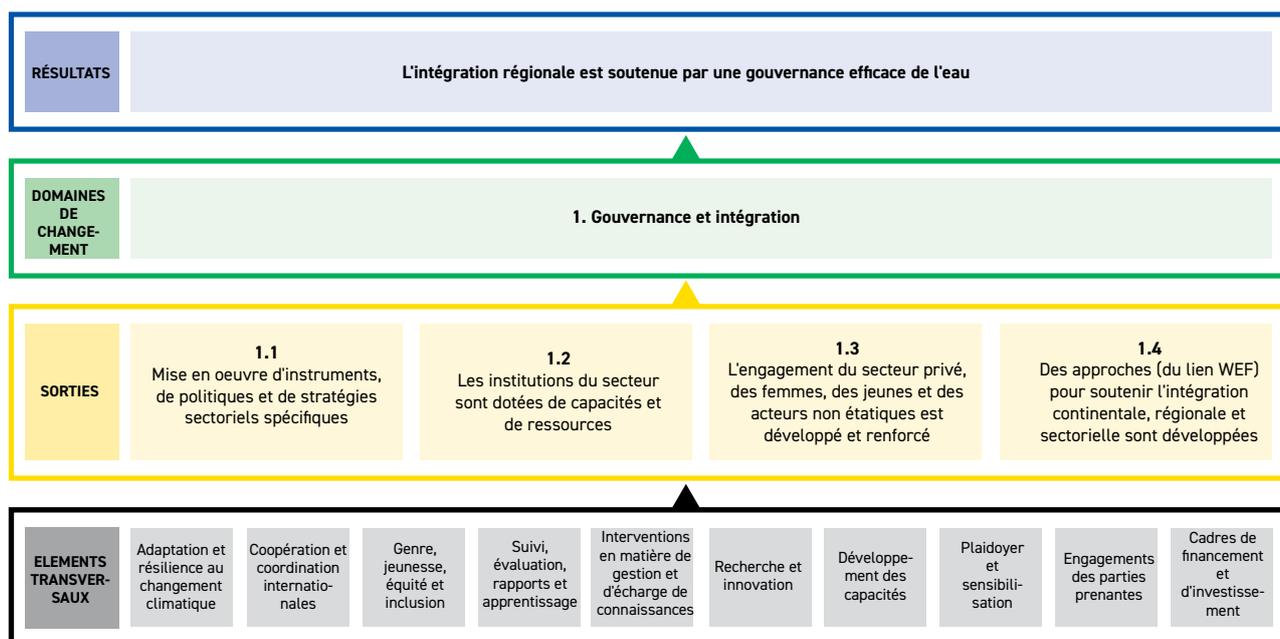


Figure 6-1 : Interventions pour la gouvernance et l'intégration

1.1. Les instruments, politiques et stratégies sectoriels spécifiques sont mis en œuvre

Objectif

Renforcer les instruments, la politique et la stratégie régionaux du secteur de l'eau et fournir un soutien aux États Membres² et aux Institutions de Cours d'Eau Partagés (SWI) pour que ces derniers puissent les mettre en œuvre.

Activités stratégiques

AS 1.1.1. Réviser et renforcer les instruments de la politique et de la stratégie régionales de l'eau afin de renforcer les programmes des États Membres et des Institutions de Cours d'Eau Partagés (SWI) en matière de résilience (y compris les pandémies et le climat)

Le secteur régional de l'eau dispose d'une série d'instruments de gouvernance, notamment le Protocole Révisé sur les Cours d'eau Partagés (2000), la Politique Régionale de l'Eau (2005) et la Stratégie Régionale de l'Eau (2006). Ces instruments constituent la base de l'intégration régionale et de nombreux efforts ont été entrepris pour aider les « SWI » et les États Membres à harmoniser leurs approches et à mettre en œuvre ces instruments. Ces dernières années, des ajustements ont été apportés à certains éléments des approches du secteur de l'eau en matière de gestion, de développement et de nécessité de développer la résilience (aux chocs économiques, au climat et aux pandémies).

La besoin d'améliorer les niveaux d'intégration intersectorielle peut nécessiter des modifications pour renforcer le cadre politique et stratégique du secteur de l'eau. Mais il sera également essentiel de comprendre les cadres politiques et stratégiques de ces autres secteurs, notamment l'énergie, l'alimentation, la santé et autres. Cela nécessitera une révision de ces instruments sectoriels afin de développer des orientations sur la manière de renforcer le cadre politique et stratégique régional intégré. Dans ce contexte, il est maintenant pertinent de revoir ces instruments et d'évaluer comment ils peuvent être améliorés pour soutenir l'intégration.

Les sous-activités comprennent :

- a) La réalisation d'une étude pour examiner la gamme des instruments régionaux du secteur de l'eau et d'autres secteurs de développement afin d'évaluer les domaines où des améliorations sont possibles;
- b) L'élaboration d'une série de recommandations et d'un plan d'action pour améliorer les instruments, les politiques et les stratégies clés du secteur de l'eau et du secteur du développement au moyen d'un processus dirigé par les parties prenantes ; et
- c) Mettre à jour les instruments, les politiques et les stratégies du secteur de l'eau au niveau régional et fournir un soutien aux institutions chefs de file du secteur pour améliorer les politiques et les stratégies des secteurs de développement prioritaires afin de garantir une meilleure intégration avec le secteur de l'eau.

Activités transversales intégrées

Engagement des partis prenantes

L'engagement des parties prenantes au cours de cette évaluation sera impératif, tout comme le soutien et l'engagement des institutions académiques et de recherche qui pourraient fournir des informations riches à partir de l'expérience internationale, continentale et régionale.

Adaptation au changement climatique et résilience

La résilience économique, climatique et pandémique sera un domaine à prendre en considération lors de l'examen des domaines clés pour l'amélioration des instruments régionaux et le soutien des experts techniques, y compris les institutions de recherche et universitaires, sera important pour évaluer comment ces divers instruments peuvent être renforcés pour soutenir une meilleure résilience.

Genre, jeunesse, équité et inclusion

Il est important de veiller à ce que la question de la lutte contre les inégalités entre les sexes soit renforcée dans les instruments régionaux. Des actions positives intentionnelles seront essentielles pour contribuer à la réduction des vulnérabilités des groupes marginalisés.

Recherche et innovation

L'un des thèmes centraux du Programme de Recherche sur l'Eau de la SADC (2015) est la gouvernance de l'eau et les arrangements institutionnels, en particulier autour des modèles institutionnels pour une gouvernance efficace de l'eau. S'appuyer sur les institutions de recherche et leurs études concernant ce thème peut fournir des informations utiles concernant la gouvernance et l'intégration.

² Le terme « États membres » dans les activités stratégiques se réfère aux États continentaux et insulaires (Madagascar, Comores, Seychelles et Maurice) de la SADC.

AS 1.1.2. Évaluer les progrès de l'harmonisation des politiques au sein des États Membres et des « SWI »

L'harmonisation des politiques est une pierre angulaire du Protocole révisé sur les Cours d'Eau Partagés (2000) et de la Politique Régionale de l'Eau (2005) et soutient l'intégration régionale dans la gestion et le développement des cours d'eau partagés. L'harmonisation des politiques dans le cadre de cette activité stratégique impliquera un alignement vertical et horizontal. L'alignement vertical exigera que les politiques et stratégies nationales et régionales liées à l'eau soient harmonisées et alignées pour soutenir la mise en œuvre de la Politique Régionale de l'Eau (2005). L'intégration horizontale incorpore les politiques d'autres secteurs, tels que l'énergie, l'alimentation, le transport, les soins de santé, etc., et assure l'alignement avec les politiques et stratégies de l'eau, promouvant ainsi une approche de soutien à l'eau.

Les phases précédentes du Plan d'Action Stratégique Régional (« RSAP ») ont fait état des progrès satisfaisants en matière d'harmonisation des politiques. Mais, il convient de les évaluer afin de développer des interventions ciblées pour soutenir les améliorations. L'harmonisation des politiques est une entreprise complexe qui nécessite des efforts et des ressources constants, compte tenu de l'évolution des mandats des « SWI » et de la complexité des arrangements institutionnels. Tout amendement à la politique régionale de l'eau (AS 1.1.1) devra être pris en compte dans cette étude et cela peut nécessiter l'examen de tous les États membres.

Il est important de noter qu'alors que l'harmonisation des politiques cherche à atteindre un alignement vertical et horizontal à travers la région et les secteurs, cette activité stratégique considère l'eau comme le point d'entrée dans d'autres secteurs et utilise une approche centrée sur l'eau aux fins de l'harmonisation.

Les sous-activités comprennent :

- a) S'appuyer sur les études existantes et les mettre à jour, et entreprendre de nouvelles études (si nécessaire) pour évaluer les niveaux d'harmonisation des politiques dans les États Membres de la SADC ainsi que dans les secteurs ;
- b) Organiser un atelier d'échange de connaissances en matière d'harmonisation des politiques et développer une approche commune pour améliorer les niveaux d'harmonisation ;
- c) Développer un programme de soutien aux États Membres pour mieux aligner les politiques sur la Politique Régionale de l'Eau et fournir des recommandations pour l'alignement des politiques sectorielles.

Activités transversales intégrées

Engagement des parties prenantes et échange de connaissances

Il s'agira d'une partie essentielle de ce processus. Compte tenu de la nature de cette étude, l'utilisation des ressources nationales, y compris les institutions académiques et de recherche, pour soutenir l'examen sera importante pour obtenir des résultats solides. Le recours à des étudiants ou à des consultants émergents contribuerait au développement d'une nouvelle cohorte d'experts en eau.

AS 1.1.3 Apporter un soutien technique à l'harmonisation des politiques dans les États membres et les SWI prioritaires

Sur la base des enseignements tirés du processus d'examen, un programme de soutien au développement des États Membres et des SWI aura été élaboré. La mise en œuvre de ce programme de renforcement des capacités nécessitera le recours à des experts régionaux et nationaux, et permettra d'aider les États membres à déterminer les processus nécessaires pour aligner les instruments politiques à l'échelle du bassin national et transfrontalier. Les bassins fluviaux et les aquifères transfrontaliers sont les endroits les plus propices pour cet exercice, qui peut être utilisé comme un processus au sein de ces bassins pour comparer les politiques de chaque État Membre à la Politique Régionale de l'Eau, ainsi qu'à d'autres instruments politiques sectoriels clés, permettant ainsi un échange de connaissances. Cette activité s'appuiera sur les initiatives existantes qui sont en cours pour réaliser l'harmonisation des politiques.

Les sous-activités comprennent :

- a) Organiser une session d'échange de connaissances dans les bassins fluviaux ou aquifères transfrontaliers avec les États membres pour examiner et discuter des niveaux d'harmonisation des politiques et pour développer des processus d'alignement;
- b) Fournir un soutien technique/juridique aux États membres pour aborder des questions politiques spécifiques en vue de l'harmonisation par le biais d'un groupe d'experts et d'un soutien spécifique au bassin/à l'État membre; et
- c) Développer et mettre à jour une base de données des interventions pour permettre l'échange de connaissances et le suivi des progrès.

Activités transversales intégrées

Engagement des parties prenantes, plaidoyer et sensibilisation

L'engagement et l'échange de connaissances seront des éléments clés du processus visant à assurer l'harmonisation des politiques, tout comme le plaidoyer et la sensibilisation par le biais du développement d'une base de données transparente qui indiquant les progrès réalisés.

1.2. Les institutions du secteur sont dotées de capacités et de ressources

Objectif

Renforcer les différentes institutions du secteur de l'eau et leur donner les moyens d'assumer leurs mandats actuels et futurs dans le cadre des cours d'eau partagés.

Activités stratégiques

AS 1.2.1. Réaliser une étude sur les défis et les possibilités de renforcer les mandats et les capacités des institutions régionales et des institutions des cours d'eau partagés.

La région de la SADC possède un riche paysage institutionnel dans le secteur de l'eau, y compris la Division de l'Eau de la SADC, L'Institut de Gestion des Eaux Souterraines de la Southern African Development Community (SADC-GMI) et d'autres « SWI ». Cela est nécessaire en raison de la complexité d'un secteur qui doit prendre en compte une série de dimensions techniques à travers diverses frontières administratives et hydrologiques, et à des échelles variables, du local au régional. Les mandats de ces institutions doivent évoluer à mesure que les exigences du secteur de l'eau changent. Cela nécessitera des ajustements dans les capacités et les compétences pour remplir leurs rôles et responsabilités, soutenus par des améliorations dans les ressources et les systèmes qui permettent les opérations. Entreprendre une étude d'évaluation complète du statut évolutif des institutions du secteur de l'eau de la SADC permettra de déterminer comment ces institutions peuvent être soutenues dans ce processus de construction et d'évolution. La compréhension du statut des institutions du secteur de l'eau inclura également l'examen du chevauchement qui existe entre certaines institutions et les Zones de Conservation Transfrontalières (« TFCA »). Ces dernières ayant également un intérêt pour l'eau douce. L'activité se penchera également sur les interactions entre les scénarios marins et d'eau douce, car cette question devient de plus en plus importante. Certaines institutions de la SADC mènent déjà des travaux dans ce domaine.

Les sous-activités comprennent:

- La réalisation d'une étude pour examiner le cadre institutionnel du secteur de l'eau de la SADC et l'évolution des mandats, des rôles et des responsabilités compte tenu des exigences actuelles et futures du secteur, y compris un examen de la Stratégie de Développement Humain du Secteur de l'Eau de la SADC;
- Entreprendre une évaluation des capacités et des compétences institutionnelles pour les « SWI » prioritaires afin de déterminer les actions clés pour le renforcement institutionnel;
- Développer un programme clair de soutien institutionnel avec le soutien des partenaires internationaux du développement et des États membres; et
- Développer et mettre en œuvre des stratégies pour le développement institutionnel du secteur de l'eau au niveau régional, ainsi que pour le renforcement des capacités et des ressources.

Activités transversales intégrées

Cadre de financement et d'investissement

Un aspect clé de l'examen des capacités sera les dispositions de financement durable pour les « SWI » et l'évaluation des besoins pour améliorer ces dispositions afin de soutenir les mandats en évolution.

Engagement des parties prenantes et échange de connaissances

En entreprenant un tel examen, il sera nécessaire de s'engager avec une série de parties prenantes dans le cadre du processus d'examen des capacités institutionnelles. L'élaboration de lignes directrices favorisera l'échange de connaissances à plus long terme.

Recherche et innovation

Il sera important, au cours du processus de révision institutionnelle, d'inclure les besoins en matière de recherche et de développement à travers la SADC, afin d'examiner la manière dont cela est mis en place et soutenu. En outre, le thème du Programme de Recherche sur l'Eau de la SADC (2015) autour des institutions durables de l'eau peut fournir des informations utiles et de bonnes pratiques sur les dispositions institutionnelles appropriées.

Coopération et coordination internationales

Un élément clé de cette activité stratégique sera de souligner le rôle important des Partenaires de coopération internationaux (« ICP »).

AS 1.2.2. Mettre en œuvre un programme de renforcement des capacités ciblé et financé afin de combler les lacunes prioritaires des institutions régionales et des institutions des cours d'eau partagés

Les diverses institutions du secteur de l'eau, identifiées comme nécessitant un soutien en matière de renforcement des capacités (AS 1.2.1), auront besoin d'un soutien ciblé et financé pour entreprendre leur développement. Les institutions clés du secteur, telles que la Division de l'Eau de la SADC, le GMI de la SADC, le WaterNet et d'autres, jouent un rôle essentiel dans le soutien des efforts de renforcement des capacités en cours. Ce faisant, l'approche devrait consister à trouver des modèles durables de renforcement des capacités et de financement, tout en étant éventuellement financés par des subventions au départ. Ce processus de renforcement des capacités doit être compris comme étant échelonné et progressif, aligné sur l'évolution des mandats institutionnels.

Les sous-activités comprennent :

- a) Le développement d'un programme de soutien financé pour amorcer les principaux besoins de renforcement des capacités institutionnelles;
- b) L'élaboration d'une analyse de rentabilité pour les « SWI » prioritaires afin de décrire l'évolution des mandats, des rôles et des responsabilités; et
- c) Entreprendre une planification ciblée du développement institutionnel avec les « SWI » prioritaires afin de définir un programme de renforcement des capacités aligné sur l'évolution des mandats.

Activités transversales intégrées

Coopération et coordination internationales

Le soutien des « ICP » sera essentiel pour aider la région de la SADC à renforcer systématiquement les institutions du secteur de l'eau. Le développement de produits de connaissances sous forme de directives sera instructif. Cependant, l'objectif de l'AS 1.2.2 est d'aider les « SWI » à débloquer leurs défis en matière de capacité afin d'aider leur développement institutionnel et cela nécessitera un soutien stratégique, un échange de connaissances et une planification conjointe avec les États Membres et les « SWI ».

Développement des capacités

Le programme de renforcement des capacités impliquera le développement des compétences et des capacités comme élément clé pour répondre aux lacunes identifiées dans les institutions de l'eau.

AS 1.2.3. Renforcer la capacité des États membres à coordonner la mise en œuvre du programme régional des eaux souterraines.

La SADC-GMI a fait des progrès significatifs concernant la gestion et le développement des eaux souterraines dans la région. Avec le RSAP IV ayant un programme dédié qui cible les eaux souterraines, la gestion des eaux souterraines a été régulièrement promue pour devenir une priorité nationale et régionale, en particulier si l'on considère qu'une grande partie de la population rurale de la SADC dépend des ressources en eaux souterraines. La SADC-GMI a développé un programme régional sur les eaux souterraines dont la mise en œuvre coïncide avec celle du RSAP V et la soutient. Il est donc possible d'aligner le RSAP V et ses activités sur le programme régional sur les eaux souterraines et de fournir un soutien aux États membres pour coordonner la mise en œuvre du programme sur les eaux souterraines. Alors que la gestion et le développement des eaux souterraines ont lentement gagné en importance au niveau national, il est toujours nécessaire de soutenir les États membres lors de la mise en œuvre d'initiatives spécifiques aux eaux souterraines.

Les sous-activités comprennent :

- a) la mise en place et l'opérationnalisation de groupes focaux nationaux sur les eaux souterraines dans 8 États membres ; et
- b) Développer et mettre en œuvre des plans d'action pour combler les lacunes dans les cadres politiques, juridiques et institutionnels de 5 États membres afin de soutenir la mise en œuvre de programmes durables en matière d'eaux souterraines.

Activités transversales intégrées

Coopération et coordination internationales

Le soutien apporté aux États membres contribuera à promouvoir la coopération et la coordination internationales ainsi qu'à favoriser les relations entre la SADC-GMI, la Division de l'eau de la SADC et les États membres.

1.3. L'engagement du secteur privé, des femmes, des jeunes et des acteurs non étatiques est développé et renforcé

Objectif

Renforcer les engagements avec le secteur privé, les femmes, les jeunes et les acteurs non étatiques au niveau régional et national pour soutenir le développement et la gestion des ressources en eau.

Activités stratégiques

AS 1.3.1. Renforcer le rôle des acteurs du secteur privé, des femmes, des jeunes et de la société civile dans la mise en œuvre des projets nationaux, régionaux et des cours d'eau partagés.

Bien que l'importance de l'implication du secteur privé et de la société civile dans la gestion des ressources en eau ait été soulignée, la compréhension du rôle que le secteur privé et la société civile peuvent jouer au niveau régional est limitée, notamment en ce qui concerne les interventions sur les cours d'eau partagés. Étant donné que l'accent est mis sur l'industrialisation dans le « RISDP » (Plan Indicatif Régional de Développement Stratégique) et la compréhension croissante que la gestion et le développement des ressources en eau ne sont plus la seule responsabilité du gouvernement, il est nécessaire de comprendre le rôle du secteur privé et des acteurs non étatiques et comment ils peuvent contribuer, au niveau régional, à la gestion des ressources en eau. Cette compréhension sera cruciale pour orienter les futurs partenariats et modèles entre le secteur privé et le secteur public.

C'est aussi l'occasion de développer le rôle des jeunes et du genre pour tenter de comprendre comment approfondir l'inclusion d'une manière plus intégrée et durable. Il y a également eu de nombreuses tentatives d'intégration du genre et de la jeunesse dans la gestion des ressources en eau, mais elles ont donné des résultats limités. Des groupes de travail techniques et des points focaux pour la région ont été mis en place, mais il est nécessaire d'intégrer ces plateformes et de comprendre comment la jeunesse et le genre peuvent être intégrés dans le soutien à l'adaptation et à l'innovation dont le secteur régional de l'eau a besoin.

Les sous-activités comprennent:

- a) La réalisation d'une étude documentaire sur les principaux acteurs du secteur privé et de la société civile dans la région (à la fois au niveau national et transfrontalier), en particulier ceux qui sont impliqués dans les entreprises à forte consommation d'eau et l'approvisionnement en eau.
- b) Renforcer les groupes et les plateformes nationaux et régionaux existants en matière de genre (Points Focaux de la SADC pour le Genre dans le Secteur de l'Eau) et de jeunesse (Réseau d'innovation de WEF pour les jeunes de la SADC) et comprendre comment ils peuvent être intégrés pour favoriser l'inclusion du genre et de la jeunesse en facilitant la mise en œuvre de leurs plans d'action régionaux;
- c) S'appuyer sur les initiatives d'engagement existantes telles que le Dialogue Multipartite et organiser des ateliers avec le secteur privé, la société civile, le secteur public, le genre et la jeunesse pour développer une compréhension du rôle que les acteurs non étatiques peuvent jouer dans les interventions régionales et sur les cours d'eau partagés en collaboration avec le gouvernement; et
- d) Renforcer et formaliser le Dialogue Multipartite afin de fournir une plateforme unique au secteur privé, au gouvernement, aux organisations non gouvernementales, à la société civile, aux femmes et aux jeunes pour s'engager sur les questions critiques liées à l'eau et identifier les risques communs liés à l'eau.

Activités transversales intégrées

Engagement des parties prenantes

La clé de cette activité stratégique est de faciliter et de renforcer les engagements actuels des parties prenantes, notamment entre les acteurs étatiques et non étatiques (comme le Dialogue Multipartite biannuel) afin de promouvoir le dialogue et la collaboration au niveau régional et transfrontalier.

Genre, jeunesse, équité et inclusion

Cette activité stratégique offre la possibilité aux groupes de jeunes et de femmes de s'engager dans la mise en œuvre du programme régional de l'eau. Elle favorise également l'engagement avec le secteur privé et soulève des questions clés sur la façon dont l'inclusion des jeunes et des femmes peut être renforcée dans les initiatives du secteur privé.

AS 1.3.2. Réaliser une étude des projets liés à l'eau au niveau régional et national qui démontrent une collaboration entre le gouvernement, le secteur privé et la société civile.

Il existe un certain nombre d'interventions réussies liées à l'eau aux niveaux national et régional dans les États membres, qui démontrent des partenariats réussis entre les acteurs étatiques et non étatiques. La majorité de ces initiatives relèvent souvent de la Responsabilité Sociale des Entreprises (« CSR ») et se sont déroulées indépendamment des autres dans la région. Une meilleure connaissance de ces initiatives peut aider à promouvoir l'apprentissage entre les États membres de la SADC, en particulier en ce qui concerne la gestion de l'eau et la gestion conjointe des risques partagés liés à l'eau, afin d'encourager le secteur privé à aller au-delà de la Responsabilité Sociale des Entreprises pour lancer des initiatives plus larges de gestion des ressources en eau et explorer les possibilités d'extension ou de reproduction.

Les sous-activités comprennent :

- a) Entreprendre une étude des initiatives réussies liées à l'eau au niveau national et régional qui ont été mises en œuvre avec succès grâce à des partenariats entre le gouvernement, le secteur privé et/ou la société civile;
- b) Développer une analyse de rentabilité pour l'engagement du secteur privé, de la société civile, du genre, de la jeunesse et d'autres acteurs non étatiques pertinents;
- c) L'organisation d'une série de sessions d'échange de connaissances auxquelles participent les États membres, le secteur privé et la société civile afin de faciliter la sensibilisation aux initiatives réussies et à l'analyse de rentabilité proposée; et
- d) Développer des produits de connaissance tels qu'une compilation des leçons apprises, qui sensibilise les États Membres de la SADC aux initiatives réussies dans la région et à la manière dont ces initiatives ont impliqué efficacement le secteur privé et la société civile.

Activités transversales intégrées

Gestion et échange de connaissances

Cette activité stratégique comportera des éléments importants d'échange de connaissances, car les enseignements tirés de l'expérience des États membres seront partagés afin de favoriser l'adoption et/ou l'élargissement des initiatives.

Engagement des parties prenantes, plaidoyer et sensibilisation

La sensibilisation va de pair avec l'échange de connaissances. Elle sera cruciale pour aider à sensibiliser les États membres de la SADC à l'importance de collaborer avec des acteurs non étatiques pour soutenir une gestion efficace des ressources en eau. L'utilisation des plateformes de médias sociaux qui ont été développées par la SADC dans le cadre du RSAP IV peut soutenir cette activité. L'engagement des parties prenantes à tous les niveaux - régional, transfrontalier et national - sera essentiel pour mener à bien des initiatives qui contribueront à la gestion des ressources en eau et au renforcement de la résilience.

SA 1.3.3. Renforcer la capacité des Etats Membres à s'engager avec le secteur privé, les femmes, les jeunes et la société civile par la présentation des projets phares et de démonstration pour une mise à l'échelle et une reproduction.

Bien que de nombreuses initiatives réussies aient été mises en œuvre au niveau national, il est possible de renforcer la capacité des États membres à s'engager avec le secteur privé, la société civile, les femmes et les jeunes par le biais de la diffusion des connaissances et des projets phares et/ou de démonstration. Certains États membres ont fait progresser les initiatives de gestion de l'eau et la facilitation de l'apprentissage des leçons et des interventions d'échange de connaissances peut bénéficier aux États membres qui cherchent à mettre en œuvre des projets (soit par l'augmentation de l'échelle, soit par la reproduction de projets précédents) qui peuvent renforcer l'engagement avec les acteurs non étatiques ainsi que les jeunes et le genre.

Les sous-activités comprennent :

- a) L'organisation d'ateliers d'échange de connaissances avec les États membres, le secteur privé, la société civile, les jeunes et les femmes, au cours desquels les projets réussis peuvent être présentés afin d'explorer le potentiel de transposition à plus grande échelle ou de reproduction;
- b) Le développement d'une ligne directrice pour l'engagement du secteur privé, du genre, de la jeunesse et de la société civile dans la gestion régionale et nationale des ressources en eau, basée sur le projet phare et l'expérience; et
- c) Soutenir la priorisation et la mise en œuvre de projets phares et de démonstration qui intègrent le secteur privé, la société civile, le genre et la jeunesse au niveau national.

Activités transversales intégrées

Engagement des parties prenantes

La mise en valeur des projets phares et de démonstration nécessitera de faciliter et de promouvoir l'engagement continu des parties prenantes entre les États Membres et les acteurs non étatiques afin de favoriser l'appropriation et l'adhésion, et d'encourager l'échange de connaissances entre les secteurs public et privé.

Coopération et coordination internationales

En favorisant les engagements entre les États Membres, la coopération peut être renforcée au niveau régional, avec l'avantage supplémentaire d'inclure le secteur privé pour soutenir l'intégration régionale.

Genre, jeunesse, équité et inclusion

L'implication de la jeunesse et du genre dans la sous-activité permet de renforcer leur rôle dans les projets phares et de démonstration potentiels et offre la possibilité de les impliquer dans des projets qui pourraient être étendus ou reproduits dans d'autres régions. Les projets sélectionnés peuvent inclure des objectifs de genre et de jeunesse pour assurer leur implication et leur inclusion. Cela peut également s'appuyer sur les projets antérieurs d'intégration de la dimension de genre et de participation des jeunes du « RSAP » IV qui présentent des exemples réussis d'inclusion de la dimension de genre et des jeunes.

1.4. Des approches (lien WEF, etc.) pour soutenir l'intégration continentale, régionale et sectorielle sont développées

Objectif

Identifier et soutenir l'opérationnalisation de la gouvernance et des approches nexus plus larges pour renforcer l'intégration continentale, régionale et sectorielle.

Activités stratégiques

AS 1.4.1. Identifier les approches visant à renforcer l'intégration continentale, régionale et sectorielle par le biais de cadres de gouvernance régionaux et multisectoriels améliorés.

L'intégration sectorielle est un défi, même au sein des États membres où la philosophie de la gouvernance coopérative peut être une politique, mais où les défis pour assurer une mise en œuvre efficace sont prohibitifs. Les gouvernements des États Membres sont généralement structurés d'une manière fonctionnelle qui tend à renforcer les silos, plutôt qu'à soutenir la collaboration, l'intégration et la coordination. Ces défis existent au niveau continental et régional et nécessitent de nouvelles approches pour réussir à encourager, faciliter et mettre en œuvre des programmes et projets multisectoriels complexes. Le travail effectué à ce jour sur le lien WEF (en notant l'approbation récente du Cadre de Gouvernance de WEF pour la SADC) peut fournir des orientations utiles, tout en reconnaissant qu'il ne s'agit que d'une forme de nexus. Le nexus eau-assainissement-alimentation-énergie ; le nexus eau-assainissement-santé (hygiène) ; le nexus eau-terre-alimentation et le nexus eau- faune-tourisme-moyens de subsistance ne sont que quelques exemples du potentiel dans cette arène. Cette activité examinera les cadres et processus continentaux afin de développer un meilleur alignement dans ces cadres.

Les dispositifs de gouvernance sont un point de départ utile et essentiel pour favoriser l'intégration sectorielle, régionale et continentale. Ils peuvent fournir le leadership critique nécessaire à des entreprises complexes impliquant de multiples secteurs dans les États membres. En même temps, ce sont des mécanismes qui peuvent favoriser la coordination, l'intégration et l'alignement. Ils constituent également des forums où les acteurs clés peuvent développer une confiance mutuelle et reconnaître des points de vue différents.

Les sous-activités comprennent :

- Développer des critères pour déterminer la forme et la nature des cadres de gouvernance réussis pour l'intégration sectorielle, y compris l'élaboration de politiques, de programmes ou de projets aux niveaux continental, régional et national;
- Identifier et évaluer des exemples de cadres de gouvernance qui ont réussi à favoriser l'intégration intersectorielle; et
- Identifier les principaux enseignements et les meilleures pratiques de ces approches réussies qui peuvent être reproduites et mises à l'échelle pour une application plus large, au niveau régional et continental.

Activités transversales intégrées

Coopération et coordination internationales

Cette activité stratégique est fortement axée sur l'intégration régionale et continentale qui favorise la coopération et la coordination internationales. L'engagement continu de la Division Eau de la SADC dans les groupes de travail nexus sera important pour relever les défis de la mise en œuvre d'un tel cadre de gouvernance.

Interventions en matière de gestion et d'échange de connaissances

Les principaux apprentissages et les meilleures pratiques donneront lieu à un produit de connaissances qui soutiendra l'échange de connaissances au niveau régional et continental.

AS 1.4.2. Mise en œuvre de la WEF et d'autres projets de démonstration nexus pour mettre en valeur l'intégration régionale and sectorielle

Des projets du lien WEF ont été mis en œuvre dans la région et d'autres sont prévus, en particulier avec le cadre de gouvernance du lien WEF qui sera approuvé par les Ministres en 2020. Il est nécessaire de mettre en œuvre la WEF et d'autres projets nexus, en particulier autour de la santé, afin de démontrer une intégration régionale et sectorielle réussie - les projets doivent être orientés vers l'emploi et sensibles au genre ; visant à renforcer la résilience et à assurer la sécurité de l'eau, la sécurité alimentaire et la sécurité énergétique dans la région. Les projets de démonstration sont un outil utile pour tirer des leçons de l'application pratique en termes de succès et de défis, pour comprendre les liens entre les secteurs et pour explorer les éventuels compromis à faire entre les secteurs. Idéalement, ces projets devraient être conçus de manière à renforcer la résilience au changement climatique et à maximiser le potentiel d'apprentissage, de reproduction et d'extensibilité.

Les sous-activités comprennent :

- a) La conduite d'une étude pour passer en revue les projets du lien WEF et d'autres projets nexus qui ont été entrepris à l'échelle régionale, nationale et locale afin d'identifier les projets potentiels pour une mise à l'échelle ou une réplique;
- b) Identifier, concevoir et promouvoir des projets de démonstration qui peuvent fournir des enseignements clés concernant l'intégration régionale et sectorielle, y compris la portée et les besoins de financement;
- c) Soutenir la mise en œuvre de ces projets d'une manière qui maximise la participation des parties prenantes afin d'optimiser le potentiel d'apprentissage des projets; et
- d) Diffuser efficacement les résultats aux principales parties prenantes par l'élaboration de lignes directrices.

Activités transversales intégrées

Genre, jeunesse, équité et inclusion et développement des capacités

Les projets de démonstration entrepris dans le cadre de cette activité peuvent inclure des objectifs de genre et de jeunesse ainsi qu'un élément de renforcement des capacités ou de formation, selon la nature et l'échelle du projet de démonstration.

Recherche et innovation

Le soutien des institutions académiques et de recherche dans ces projets de démonstration peut favoriser le développement d'approches innovantes. Le Programme de Recherche sur l'Eau de la SADC (2015) inclut bien le nexus terre-eau sous le thème : L'Eau et la Terre. L'appui sur la recherche effectuée dans le cadre de ce thème peut également soutenir la mise en œuvre du projet nexus.

Adaptation au changement climatique

La promotion de la WEF et d'autres approches nexus permettra d'intégrer l'adaptation au changement climatique. En outre, les projets de démonstration devraient également mettre l'accent sur l'adaptation au changement climatique, assurant ainsi une approche intégrée.

AS 1.4.3. Rendre opérationnels les cadres régionaux de gouvernance du nexus.

Les enseignements tirés de l'AS 1.4.1 fourniront des indications clés sur la façon de concevoir, d'établir et d'encourager des dispositions de gouvernance nexus qui favorisent l'intégration intersectorielle. Ceux-ci doivent ensuite être opérationnalisés pour soutenir les exigences de développement. Au sein du Secrétariat de la SADC, un Groupe de Travail du lien WEF a été établi pour conduire la mise en œuvre du cadre approuvé de gouvernance nexus - ce groupe facilitera l'opérationnalisation initiale d'une approche nexus en travaillant avec les agences régionales de mise en œuvre.

Les sous-activités comprennent :

- a) La conduite d'une étude pour identifier les opportunités spécifiques, pratiques et prioritaires de nexus qui bénéficieront de l'introduction des cadres de gouvernance de la SADC et soutiendront les besoins prioritaires de développement;

- b) Concevoir des documents d'orientation pour les modalités stratégiques et opérationnelles de ces cadres de gouvernance, pour chacune des opportunités spécifiques; et
- c) Fournir un soutien à la mise en œuvre pour l'opérationnalisation de ces cadres nexus.

Activités transversales intégrées

Genre, jeunesse, équité et inclusion

La mise en œuvre de ces cadres devra également inclure des dispositions pour l'inclusion du genre, de la jeunesse et de l'équité. Ces cadres doivent prévoir des mécanismes efficaces permettant de traduire efficacement les politiques et les programmes de la SADC concernant la jeunesse et le genre.

AS 1.4.4. Développer des concepts et des stratégies de mise en œuvre pour d'autres dispositions de nexus émergentes d'importance régionale.

L'importance des approches nexus est de plus en plus reconnue comme un élément clé de la promotion d'une gouvernance efficace et intégrée dans tous les secteurs. Alors que le cadre de gouvernance du lien WEF a été développé et approuvé au sein de la SADC, il est possible d'explorer d'autres dispositions de nexus telles que le lien eau-énergie-alimentation-écosystèmes (WEFE) et le lien eau-santé-énergie-alimentation (WHEF). En outre, des éléments tels que le transport, l'environnement et la communication peuvent également être incorporés pour fournir une approche holistique et complète de l'intégration sectorielle et soutenir la mise en œuvre du RISDP. Comme ces dispositions nexus sont relativement nouvelles dans le secteur de l'eau, il est nécessaire de développer des stratégies et des concepts qui peuvent guider la région dans l'adoption des approches nexus émergentes dans les processus de planification. Le début de la COVID-19 a mis l'accent sur ce point, la nécessité d'une résilience aux pandémies et d'approches de gestion adaptative de la santé étant primordiales pour garantir que la région soit préparée et résiliente aux futures pandémies.

Les sous-activités comprennent :

- a) L'évaluation et l'examen des dispositifs de liaison émergents et l'identification des opportunités et des recommandations au niveau régional et national;
- b) L'élaboration de notes conceptuelles qui mettent en évidence les principales dispositions relatives aux liens qui peuvent être incorporées dans les États Membres et les « SWI » prioritaires.

- c) Élaborer des stratégies de mise en œuvre qui fournissent des conseils sur la mise en œuvre des nouveaux accords nexus aux niveaux régional et national;
- d) Organiser des séances de partage des connaissances avec les États Membres, les « SWI » et d'autres secteurs afin de sensibiliser aux nouvelles dispositions de nexus et de diffuser les enseignements tirés.

Activités transversales intégrées

Engagement des parties prenantes

L'activité stratégique nécessitera des engagements continus avec les États Membres, les institutions scientifiques et d'autres secteurs pour comprendre les défis et les opportunités au sein des secteurs et entre eux.

Interventions en matière de gestion et d'échange de connaissances

Les sessions d'échange de connaissances permettront de diffuser les principaux enseignements et résultats des sous-activités auprès des parties prenantes concernées et de sensibiliser aux nouvelles approches nexus.

Adaptation et résilience au changement climatique

L'inclusion d'éléments sanitaires et environnementaux dans les processus de planification par le biais de dispositions nexus renforce l'adaptation et la résilience au changement climatique.



Dans le contexte de l'eau, la gouvernance peut être comprise comme les systèmes et processus clés qui soutiennent le développement et la gestion organisés des ressources et services en eau.



07 PILIER 2: DÉVELOPPEMENT DE L'INFRASTRUCTURE

Le développement de l'infrastructure pour les ressources en eau est le domaine prioritaire clé du RSAP V, étant entendu que le besoin de développement de l'infrastructure soutiendra le développement et la gestion durables et efficaces des ressources en eau de la région et renforcera la résilience. La gamme d'interventions comprend le développement d'infrastructures polyvalentes à grande échelle qui soutiennent la croissance et le développement régionaux dans tous les secteurs économiques, ainsi que des développements qui soutiennent la résilience en gérant le risque d'inondations et de sécheresses. Il est toujours nécessaire de soutenir le développement d'infrastructures pour l'approvisionnement en eau, étant donné qu'une grande partie de la population de la région de la SADC n'a toujours pas accès à des services d'eau sûrs et fiables. Il en va de même pour l'accès à des installations sanitaires sûres. En tant que tel, l'infrastructure pour les services d'eau et d'assainissement sera développée à différentes échelles, du niveau régional au niveau local. Dans les contextes plus ruraux, l'infrastructure des eaux souterraines utilisée conjointement avec celle des eaux de surface est essentielle pour soutenir les communautés et les moyens de subsistance. Le développement d'approches plus régionalisées du développement communautaire et des projets de subsistance est susceptible d'être plus durable, compte tenu des divers défis financiers auxquels ces projets sont confrontés. Le développement de modèles améliorés et innovants pour ces projets de services d'eau et d'assainissement sera instructif pour guider ces projets à l'échelle.

Il est également important de reconnaître que des défis existent entre les priorités nationales et régionales pour les projets d'infrastructure et de développement. Alors que le RSAP se concentre sur les priorités régionales, il est nécessaire de s'assurer que cela s'équilibre avec les priorités nationales et celles des États membres, afin de parvenir à un alignement et de promouvoir une approche intégrée.

Le changement climatique et la récente pandémie de COVID-19 ont également souligné la nécessité d'intégrer la résilience dans le développement, l'exploitation et la maintenance des infrastructures existantes et nouvelles de la région. Il est important de noter que la résilience de la région sera réalisée par la gestion et le développement conjoints des infrastructures construites et des infrastructures écologiques, ainsi que par l'incorporation de solutions basées sur la nature.

Les phases précédentes du RSAP se sont concentrées sur le développement de la capacité de la région à préparer et à mettre en place des projets d'infrastructure. Le RSAP IV a soutenu le développement conjoint d'infrastructures transfrontalières, a utilisé des projets phares pour échanger des expériences et des connaissances et développer des lignes directrices, et a exploré des mécanismes innovants pour le financement de projets d'infrastructure.

Le RSAP V continue de s'appuyer sur ces éléments et sur l'expérience acquise à ce jour. Cependant, l'accent est désormais déplacé et l'objectif est de fournir un soutien par le biais d'une approche plus directe qui facilite le développement des infrastructures, en développant les capacités et en renforçant chaque étape du cycle de vie du développement des infrastructures. Les interventions stratégiques pour ce pilier ont été structurées de telle sorte que chaque intervention découle de l'autre et ne doit pas être considérée comme une initiative isolée.

Étant donné que le cycle de vie du développement des infrastructures est long, il y aura une connectivité entre les projets d'infrastructure des phases précédentes du RSAP et des phases suivantes du RSAP. On peut également s'attendre à ce que des projets différents et variés soient soutenus à travers les diverses étapes du cycle de vie du développement des infrastructures et des interventions stratégiques du RSAP V (Figure 7-1) et liés au RISDP et au RIDMP (Plan Directeur de Développement des Infrastructures Régionales).

Pendant que certains projets peuvent entrer au début du cycle de vie (projet Alpha dans la figure 7-1), ils ne peuvent passer que par la première phase, c'est-à-dire la planification du projet. De même, d'autres projets (Projet Beta et Echo) peuvent entrer à d'autres stades du cycle de vie et peuvent soit aller jusqu'à la mise en œuvre, soit passer par une ou deux phases. Il est donc important de comprendre comment les différents projets seront pris en charge au cours des différentes étapes du cycle de vie.

La manière dont le cycle de vie des infrastructures est décrit dans les activités stratégiques ci-dessous permet une approche flexible de la mise en œuvre en utilisant différents arrangements institutionnels qui soutiennent des critères de projet spécifiques, par exemple en utilisant un guichet unique pour la planification, la préparation, la mobilisation des financements et la mise en œuvre ou en utilisant des

facilités existantes qui fournissent un soutien spécialisé pour des étapes spécifiques du cycle de vie des infrastructures, ou même des facilités spécifiques qui peuvent être spécialisées dans les infrastructures. En outre, les interventions décrites ci-dessous sont axées sur le cycle de vie du développement des infrastructures, tout en notant qu'il existe des interfaces avec les autres piliers et certaines dépendances à leur égard

L'accent étant mis sur la nécessité de développer, de gérer et de maintenir les infrastructures grises et vertes, il est essentiel de reconnaître qu'une gouvernance, une intégration et une gestion des ressources en eau efficaces fournissent l'environnement favorable dans lequel le développement des infrastructures peut être mis en œuvre avec succès et de manière durable.

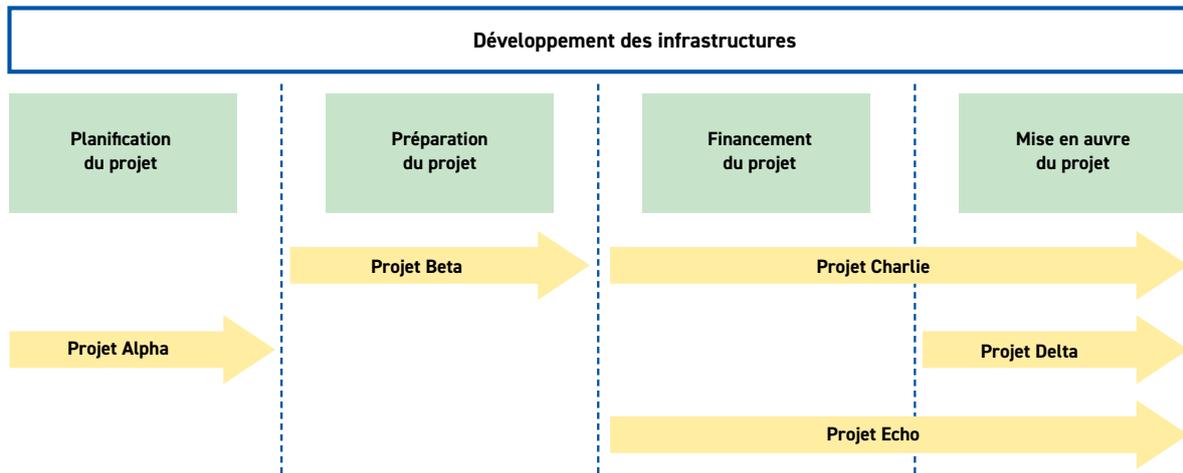


Figure 7-1 : Les projets peuvent entrer dans le cycle de vie de l'infrastructure au stade de soutien approprié

7.1 Interventions stratégiques

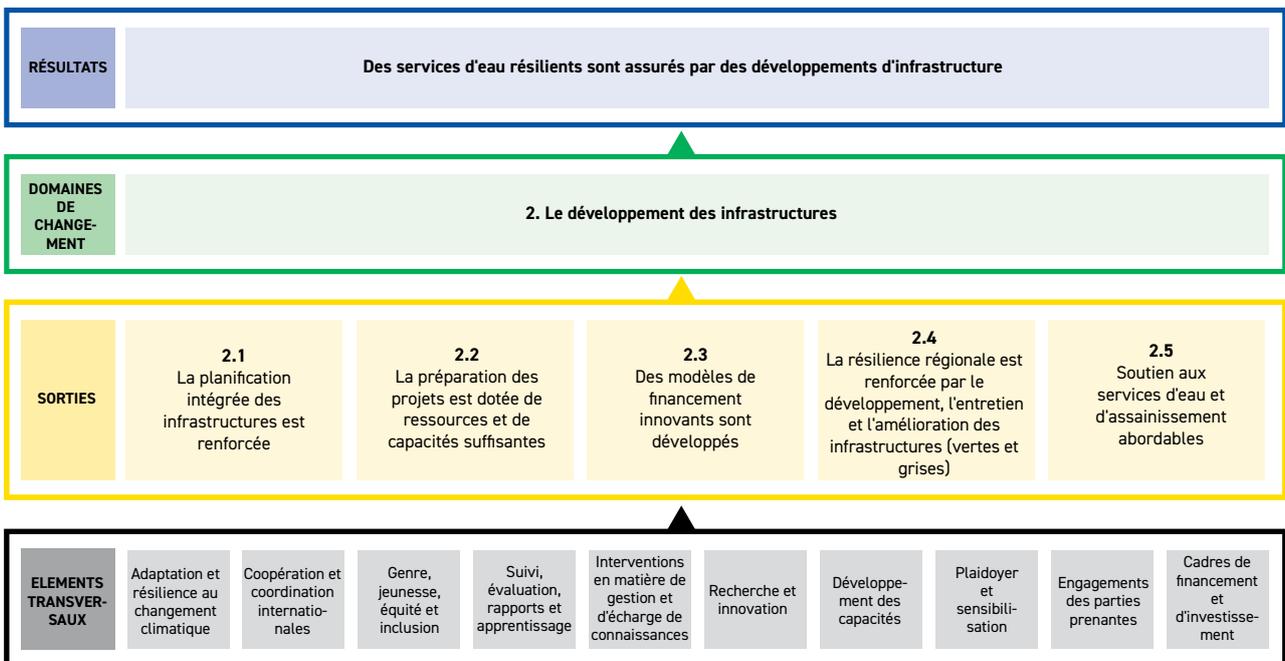


Figure 7-2 : Interventions en faveur des infrastructures

2.1. La planification intégrée des infrastructures est renforcée

Objectif

Aider les États Membres et les SWI à planifier le développement de solutions infrastructurelles qui soutiennent la croissance et le développement régionaux, renforcent la résilience et améliorent les moyens de subsistance³.

Activités stratégiques

AS 2.1.1. Entreprendre une étude hydroclimatique-économique intégrée à l'échelle régionale, liée aux opportunités potentielles et développer des approches pour la création de bassins d'eau régionaux.

Alors que le « RIDMP » fournit une série de 23 projets d'infrastructure prioritaires qui sont régionaux, transfrontaliers ou nationaux par nature, il a noté que ces projets étaient (en 2011) à différents niveaux de développement. Néanmoins, il sera important de comprendre comment ces projets et les futures opportunités de développement des infrastructures auront un impact socio-économique à différentes échelles dans la région. Plus précisément, une évaluation du potentiel de développement de bassins conjoints (ou de bassins d'eau régionaux) pour soutenir des développements régionaux plus importants pourrait contribuer à la réalisation d'un impact régional significatif.

La réalisation d'une analyse hydroclimatique-économique régionale intégrée aiderait à comprendre ce potentiel tout en montrant comment les changements liés au climat dans la disponibilité de l'eau affecteront la société et l'économie régionale. L'approche adoptée pour développer l'analyse hydroclimatique et économique garantira la prise en compte des questions d'intégration horizontale (engagement entre les secteurs) et verticale (traitement de l'échelle). L'évaluation permettra également de déterminer comment différentes interventions et investissements politiques peuvent tirer parti des opportunités possibles dans le secteur de l'eau tout en réduisant les risques résultant du changement climatique et des extrêmes climatiques. L'étude permettra également de mieux comprendre comment l'eau soutient les chaînes de valeur régionales et la mise en œuvre de la stratégie d'industrialisation de la SADC.

Les sous-activités comprennent:

- a) Entreprendre une prévision de la demande en eau régionale qui s'appuie sur les études existantes au niveau transfrontalier pour comprendre la prévision de la demande en eau pour la région;
- b) La réalisation d'une analyse régionale intégrée hydroclimatique-économique pour développer une meilleure compréhension des liens importants entre l'hydrologie et la socio-économie;
- c) L'organisation d'un atelier régional intégré hydroclimatique-économique pour échanger sur les résultats de l'étude et pour développer une série de critères et de principes pour guider les futures priorités de développement ; et
- d) Développer un document d'orientation pour informer la sélection et la priorisation des projets sur la base de l'analyse régionale entreprise.

Activités transversales intégrées

Changement climatique, adaptation et résilience

L'intégration d'impacts et de critères pragmatiques liés au changement climatique dans l'analyse hydroclimatique et économique sera essentielle, compte tenu de l'impact que cela aura au niveau régional. L'utilisation des institutions de recherche et universitaires pour soutenir cette analyse s'avérera importante.

Interventions en matière de gestion et d'échange de connaissances

Bien qu'il y ait un engagement des parties prenantes avec les États Membres et les SWI par le biais de l'atelier régional, le résultat principal sera l'échange de connaissances et le renforcement des capacités.

Engagement des parties prenantes

L'engagement continu des parties prenantes sera essentiel pour garantir qu'une série de secteurs utilisant l'eau et ayant un impact sur l'eau participent à la promotion d'une approche intégrée du développement de l'analyse hydroclimatique-économique.

Recherche et innovation

Il s'agira d'un élément clé de l'analyse pour garantir la contribution régionale des institutions universitaires et la durabilité des approches dans le monde universitaire.

³ Il est important de noter que l'*Intervention Stratégique 2.1. « La Planification intégrée des Infrastructures est renforcée »*, se concentre principalement sur le développement des infrastructures et est soutenue par une planification plus large des ressources en eau et d'autres secteurs.

SA 2.1.2. Fournir un soutien technique aux États membres et aux SWI dans le cadre de l'élaboration de projets régionaux, de projets de bassin conjoints et de projets nationaux (y compris les projets phares et de démonstration).

L'analyse hydroclimatique-économique intégrée et les critères identifiés seront utilisés pour identifier les projets prioritaires au niveau régional, du bassin commun, du bassin et national. Ce faisant, les projets prioritaires du RIDMP seront considérés en fonction de leur stade de développement afin de développer une série de projets prioritaires plus à jour et plus complète. Ces projets auront tendance à être des développements d'infrastructure polyvalents plus importants ainsi que des développements d'impact à plus petite échelle. De même, il pourrait s'agir de projets nexus utiles pour démontrer la preuve de concept en termes de développements intersectoriels.

Il sera également important de prendre en compte la viabilité financière des institutions qui mettront en œuvre les projets, en particulier dans le contexte de l'évolution des mandats des RBO.

Les sous-activités comprennent:

- Aider les États Membres et les SWI à identifier les projets d'infrastructure prioritaires à grande échelle ou à fort impact; et
- Compiler et mettre à jour un portefeuille de projets prioritaires d'infrastructure de l'eau au niveau régional dans le cadre de RIDMP.

Activités transversales intégrées

Engagement des parties prenantes

Lors de l'élaboration du portefeuille actualisé de projets prioritaires, nous nous engagerons non seulement avec les États Membres et les SWI, mais aussi avec les unités clés et les structures de gestion de la SADC. Cela sera essentiel pour assurer l'alignement des priorités dans les différents secteurs..

Adaptation au changement climatique et résilience

L'intégration du changement climatique et des extrêmes climatiques dans l'identification et la hiérarchisation des infrastructures sera d'une importance capitale pour soutenir le renforcement de la résilience régionale.

AS 2.1.3. Fournir un soutien financier aux États membres et aux SWI pour le développement de pipelines de projets de moyens de subsistance.

En utilisant l'analyse hydroclimatique-économique intégrée et les critères identifiés, un soutien sera fourni pour identifier les projets prioritaires qui visent à améliorer les moyens de subsistance aux niveaux régional et national en renforçant la résilience et en abordant les inégalités entre les sexes. Ces projets pourraient viser à améliorer les niveaux des services d'eau et d'assainissement, à faire face aux variations inter et intra-saisonniers des événements climatiques extrêmes au niveau local, comme les inondations ou les impacts de la sécheresse, à protéger les actifs des bassins versants, ainsi qu'à fournir des infrastructures pour alimenter les développements agricoles et, dans certains cas, à améliorer la sécurité énergétique. Ce faisant, les projets prioritaires du RIDMP seront pris en compte, en notant que ceux-ci incluent également des projets d'approvisionnement en eau et d'assainissement.

Une considération clé dans le développement d'une réserve d'initiatives de moyens de subsistance est de les intégrer dans les chaînes de valeur prioritaires, ce qui nécessite un engagement intersectoriel. Ces projets devront répondre aux défis régionaux ainsi qu'aux projets d'impact à plus petite échelle ayant le potentiel d'être portés à l'échelle - contribuant à l'équité et à l'inclusion sociale.

Les sous-activités comprennent:

- aider les États membres et les SWI à identifier les projets d'infrastructure prioritaires à l'échelle régionale ou locale à fort impact qui soutiennent l'amélioration des moyens de subsistance et renforcent la résilience; et
- la Compilation d'une réserve régionale de projets prioritaires d'infrastructure de l'eau pour soutenir l'amélioration des moyens de subsistance.

Activités transversales intégrées

Engagement des parties prenantes

Lors de l'élaboration de la réserve actualisée de projets prioritaires, nous nous engagerons non seulement avec les États membres et les SWI, mais aussi avec les unités clés et les structures de gestion de la SADC. Cela sera essentiel pour garantir l'alignement des priorités.

Adaptation au changement climatique et résilience

L'intégration du changement climatique et des extrêmes climatiques dans l'identification et la hiérarchisation des projets relatifs aux moyens de subsistance sera d'une importance capitale pour soutenir le renforcement de la résilience régionale.

2.2. La préparation des projets est dotée de ressources et de capacités suffisantes

Objectif

Renforcer la capacité régionale à préparer les projets de développement des infrastructures en vue de leur financement.

Activités stratégiques

AS 2.2.1. Réaliser un examen institutionnel des facilités de préparation des projets et identifier les défis et les opportunités pour les États membres et les SWI lors de la préparation des projets.

Il est nécessaire d'améliorer la capacité de la région à préparer et à emballer les projets en vue de leur clôture financière. Un certain nombre de mécanismes de préparation de projets fonctionnent actuellement dans la région, notamment la Facilité pour le Développement des Infrastructures Résilientes au Changement Climatique, la Facilité Africaine de l'Eau, le Mécanisme de Préparation des Projets d'Infrastructure du New Partnership for Africa's Development (NEPAD) ainsi que le Fonds de Préparation des Projets de la Banque de Développement de l'Afrique australe. Néanmoins, on a le sentiment que l'approche de la préparation des projets reste fragmentée et que la connaissance des différents types de facilités dans la région et sur le continent reste limitée. En outre, chacune de ces facilités peut se spécialiser dans différents éléments et leurs exigences et critères peuvent varier par projet. Compte tenu des contraintes de capacité des États membres et des institutions souveraines en matière de préparation de projets, il est nécessaire de comprendre le paysage institutionnel en ce qui concerne les facilités de préparation de projets et la manière dont les États Membres et les SWI peuvent utiliser au mieux ces facilités pour développer des projets bancables. Il sera donc important d'examiner ces facilités et ces fonds, ainsi que leur capacité à répondre aux besoins régionaux en matière de préparation de projets.

Les sous-activités comprennent :

- a) La réalisation d'une étude pour examiner les capacités des divers mécanismes et fonds régionaux de préparation de projets et l'identification des opportunités et des lacunes en matière de capacités au sein des États Membres et des SWI en ce qui concerne la préparation de projets;
- b) l'organisation d'un atelier régional pour partager les résultats de l'étude et engager les États Membres, les SWI et les mécanismes de préparation de projets à promouvoir la collaboration et à favoriser les relations; et
- c) Développer une ligne directrice pour les États Membres et les SWI sur les types de facilités de préparation de projets disponibles dans la région.

Activités transversales intégrées

Engagements des parties prenantes

Le renforcement de la capacité régionale à préparer et à emballer les projets d'infrastructure de l'eau est d'une importance régionale ; tandis qu'il y aura un engagement avec les diverses facilités, les États Membres et les SWI, il serait d'une grande valeur d'établir un groupe de travail sur la préparation des projets de l'eau qui non seulement discute des nuances de la préparation des projets du secteur de l'eau, mais aussi conduit un soutien de qualité dans l'arène.

Développement des capacités

L'objectif de ces interventions est de soutenir le développement global des capacités de préparation des projets, ce qui comprendra l'élaboration de lignes directrices et de matériel structuré pour améliorer les compétences du personnel des États Membres et des SWI en matière de préparation de projets.

AS 2.2.2 Renforcer la capacité des États Membres et des SWI à soutenir la préparation des projets régionaux, nationaux et transfrontaliers.

Les résultats de l'AS 2.2.1 auront permis d'identifier les diverses lacunes et difficultés en matière de préparation de projets régionaux et nationaux dans les États Membres et les SWI. Le développement de matériel de formation sera utile pour former le personnel ainsi que pour améliorer la sensibilisation des praticiens du secteur de l'eau. Il sera important de travailler collectivement avec les différentes facilités, les États Membres et les SWI afin de développer une approche stratégique pour renforcer la capacité régionale.

Les sous-activités comprennent :

- Organiser un groupe de travail sur la préparation des projets composé d'États membres, d'institutions souveraines et d'installations de préparation de projets afin de discuter des approches et des priorités en matière de développement des capacités requises par le secteur régional de l'eau;
- Développer et mettre en œuvre un plan de mise en œuvre du développement des capacités basé sur les priorités identifiées; et
- Organiser des sessions de formation avec les États Membres et les SWI sur la base du plan de mise en œuvre du développement des capacités.

AS 2.2.3. Identifier les projets prioritaires (à grande échelle, polyvalents, moyens de subsistance, WASH) dans les États membres et les SWI et fournir un soutien technique pour leur mise en œuvre.

Sur la base de l'Activité Stratégique 2.1.3, un portefeuille de projets aura été élaboré pour les projets à l'échelle régionale et locale ainsi que pour les projets axés sur les moyens de subsistance. L'étape suivante consisterait à identifier les projets prioritaires de ces portefeuilles qui peuvent être mis en œuvre par les États Membres et les SWI, avec le soutien de la Division de l'Eau de la SADC. En notant que l'activité stratégique précédente s'est penchée sur le renforcement des capacités pour améliorer la préparation des projets, il est possible de faire progresser ces projets prioritaires vers la bancabilité grâce à un soutien technique tel que des études de faisabilité. La fourniture d'un soutien technique pour voir ces projets prioritaires menés à la clôture financière soutiendrait les impératifs de développement continental et régional. Ce soutien pourrait être considéré comme un catalyseur dans le déblocage de certains projets, en raison des circonstances.

Activités transversales intégrées

Développement des capacités

L'accent sera mis sur la formation du personnel et des praticiens du secteur de l'eau (États Membres et SWI) afin de développer les capacités institutionnelles en matière de préparation de projets. Cela permettra d'acquérir les compétences nécessaires pour fournir la qualité d'étude requise par les financiers. Le développement d'interventions de formation qui impliquent les deux parties, soutiendra une rotation plus rapide des processus de préparation de projet. Le développement de la formation (cours et matériel) dans ce domaine par les institutions académiques et professionnelles y contribuerait et pourrait être utilement soutenu par des contributions d'experts. Les experts internationaux pourraient fournir des conseils précieux, ce qui pourrait être facilité par les ICP.

Cadres de financement et d'investissement

La capacité de développer les capacités et de perfectionner le personnel au niveau national et régional nécessite des ressources financières. Il est possible d'explorer le financement des ICPs, en particulier ceux qui donnent la priorité au renforcement des capacités. Le développement du plan de mise en œuvre du renforcement des capacités garantira également que le renforcement des capacités dans la préparation des projets se fera de manière structurée, les financeurs étant alignés sur les objectifs généraux du plan.

Les sous-activités comprennent :

- Entreprendre une étude pour identifier les projets prioritaires (à grande échelle, polyvalents, moyens de subsistance, WASH) qui nécessitent un soutien financier et technique pour mener ces projets à la clôture financière;
- Fournir une assistance technique aux États Membres et SWI dans la préparation des projets prioritaires d'infrastructure de l'eau pour le financement; et
- Documenter et diffuser les enseignements tirés des processus de préparation des projets afin de renforcer l'approche du soutien aux études.

Activités transversales intégrées

Échange de connaissances et innovation

Les enseignements tirés du soutien à la préparation des projets fournis dans le cadre du RSAP seront documentés et partagés, favorisant ainsi une meilleure compréhension. Les réunions régulières du groupe de travail sur la préparation des projets, tel qu'identifié dans l'Activité Stratégique 2.2.2, pourraient constituer une plateforme pour de nouveaux échanges d'enseignements. Celles-ci pourraient être utilisées pour mettre à jour les matériaux développés dans le cadre de l'Activité Stratégique 2.2.1, améliorant ainsi régulièrement l'approche des projets du secteur de l'eau.

2.3. Des modèles économiques et financiers sont développés

Objectif

Identifier et mettre en œuvre des mécanismes de financement durables appropriés pour attirer des financements divers et faciliter la mobilisation des ressources nécessaires pour soutenir le développement du secteur de l'eau dans la région.

Activités stratégiques

AS 2.3.1. Évaluer les fonds existants pour la mise en valeur de l'eau, afin de développer une approche de financement régionale cohérente qui favorise l'afflux de financements innovants.

Le financement du secteur de l'eau reste un défi majeur (qui n'est pas propre à la région SADC). Le financement est largement disponible par le biais de divers canaux, y compris une série de fonds de développement de l'eau régionaux (par exemple, le Fonds Régional pour l'Eau et l'Assainissement de la SADC) et continentaux, mais il reste relativement inexploité. Les informations sur les besoins de financement du secteur de l'eau de la région sont largement agrégées au niveau continental, avec une compréhension limitée des besoins de financement de l'eau de la région. Il est donc essentiel de comprendre les besoins de financement du secteur de l'eau de la SADC, et comment les projets sont identifiés, évalués et présentés pour répondre aux exigences des financements disponibles.

En outre, l'accord de 2001 modifiant le traité de la Southern African Development Community (SADC) prévoit la création d'un fonds spécial de la SADC, appelé Fonds de développement (des infrastructures) régional de la SADC (RDF). Ce fonds est considéré comme le «principal instrument de la SADC pour le développement social et économique et l'intégration de la région de la SADC» (SADC, 2012). Dans le cadre du RDF, des instruments de financement sectoriels seront mis en place pour devenir des guichets de financement, la Banque de développement d'Afrique australe étant désignée comme agence d'exécution de projet pour mettre en œuvre la phase de démarrage du fonds. Cependant, il est important de noter que le RDF est envisagé comme une initiative pour le financement futur de l'eau mais qu'il n'est pas encore totalement opérationnel et que ses modalités de mise en œuvre sont en cours d'élaboration. En tant que tel, le RDF est une fenêtre potentielle de soutien à l'infrastructure pour le RSAP V une fois opérationnel.

Les sous-activités comprennent :

- L'évaluation de la gamme des fonds régionaux et continentaux de développement de l'eau, par le biais d'une étude complète, afin de comprendre leur objectif et leur adéquation à soutenir le développement du secteur de l'eau de la SADC;
- L'évaluation de la nécessité, de la demande et de la viabilité d'un fonds régional dédié au développement de l'eau ou d'une facilité d'investissement;
- Identifier les domaines potentiels d'intégration et/ou d'alignement dans les fonds de développement de l'eau existants ; et
- Évaluer et regrouper les principaux enseignements tirés de l'étude approfondie et les diffuser aux principaux groupes de parties prenantes.

Activités transversales intégrées

Échange de connaissances et innovation

Un élément clé des sous-activités susmentionnées est l'accent mis sur le développement, la gestion et la diffusion des connaissances aux groupes de parties prenantes concernés. La diffusion des enseignements tirés de cette activité stratégique contribuera à soutenir l'échange de connaissances concernant le financement dans la SADC.

Engagements des parties prenantes

Cette activité stratégique impliquera un certain nombre d'engagements de la part des parties prenantes afin d'obtenir une participation significative d'un groupe diversifié de parties prenantes.

Coopération et coordination internationales

Le rôle de la communauté internationale dans le soutien au développement régional est essentiel. Le soutien financier apporté par les partenaires internationaux prend différentes formes selon la nature et les besoins des projets. Les idées et les contributions des partenaires de coopération internationale et des institutions de financement du développement constitueront une part importante de cette activité stratégique.

AS 2.3.2. Élaborer des cadres d'investissement pour soutenir le financement des projets prioritaires (bassin commun, polyvalent, moyens de subsistance en milieu rural et services d'eau et d'assainissement).

Un cadre d'investissement permettrait de hiérarchiser stratégiquement les projets clés et de mobiliser les ressources financières et techniques nécessaires en fonction des impératifs régionaux. Le cadre devrait souligner les avantages socio-économiques et les besoins de financement des projets prioritaires et devrait promouvoir l'alignement et la cohérence entre les sources de financement disponibles, les politiques clés et les cadres institutionnels, avec ceux du secteur de l'eau de la SADC.

Les sous-activités comprennent :

- L'identification et la hiérarchisation des projets régionaux / transfrontaliers candidats sur la base des projets identifiés ou des priorités du « PIDA » et du « RISDP »;
- Mener des études de préféabilité sur les projets prioritaires et développer des mémorandums d'information sur les projets;
- Faciliter les tournées de présentation des investissements ou les conférences dans le but d'engager les financiers et de faire connaître les projets prioritaires; et
- Développer un cadre d'investissement pour soutenir les projets identifiés et classés par ordre de priorité.

AS 2.3.3. Identifier les mécanismes de financement innovants et les sources de financement alternatives afin de soutenir la mobilisation de fonds pour la mise en œuvre de projets de démonstration spécifiques.

Alors que l'accent est mis sur la recherche de financements appropriés pour les projets, il est nécessaire d'explorer des mécanismes de financement innovants et alternatifs et de les associer à d'autres instruments de financement. Cette combinaison de financements et de sources de financement devra être adaptée aux besoins des projets et soutenir le cadre d'investissement élaboré dans le cadre de l'AS 2.3.2.

Les sous-activités comprennent :

- La conduite d'une évaluation sur les mécanismes de financement de l'eau existants, leur pertinence et leur viabilité dans le contexte de la SADC;
- Le développement d'un plan de mobilisation des ressources qui identifie les modalités et les mécanismes de financement appropriés, en les reliant aux projets de démonstration spécifiques identifiés; et

Activités transversales intégrées

Suivi, évaluation, rapports et apprentissage

La clé de cette activité stratégique est l'adoption de solides cadres MERL pour s'assurer que les apprentissages clés sont documentés et partagés pour l'adaptabilité des projets futurs.

Développement des capacités

Un élément clé de la sous-activité (c) peut inclure le renforcement des capacités et le développement des compétences au niveau national et régional.

Plaidoyer et sensibilisation

Cette activité stratégique mettra l'accent sur le plaidoyer et la sensibilisation autour des projets candidats identifiés, en particulier auprès des fonds et des financiers de l'eau.

Engagement des parties prenantes

Un engagement continu avec les parties prenantes sera entrepris tout au long de cette activité stratégique, y compris avec les ICP, les bailleurs de fonds et les financiers pour soutenir le développement de projets appropriés prêts à être financés.

- Développer et mettre en œuvre un plan de déploiement des projets de démonstration qui inclura un cadre de suivi, d'évaluation, de rapport et d'apprentissage.

Activités transversales intégrées

Suivi, évaluation, rapports et apprentissage

La clé de cette activité stratégique est l'adoption de solides cadres de suivi, d'évaluation, d'établissement de rapports et d'apprentissage pour garantir que les principaux enseignements sont documentés.

Plaidoyer et sensibilisation

Cette activité stratégique sera fortement axée sur le plaidoyer et la sensibilisation aux mécanismes de financement optimaux qui peuvent être mis à profit pour les projets candidats.

AS 2.3.4 Entreprendre des projets de démonstration sur la valeur économique de l'eau et la comptabilité de l'eau en utilisant des États Membres et des bassins versants sélectionnés.

La valeur économique de l'eau, bien que reconnue comme importante dans la région, n'est toujours pas intégrée dans la planification au niveau national et régional en raison d'une compréhension limitée de la manière dont elle peut être appliquée et où. Il est absolument nécessaire de développer une compréhension plus complète de la valeur économique des ressources en eau de la région, de manière à en tirer un bénéfice partagé et durable, lié aux secteurs de développement. Cette compréhension peut contribuer à éclairer le financement des projets d'infrastructure et à favoriser l'adhésion des financiers. En outre, la comptabilité de l'eau s'est avérée être un outil utile pour fournir aux décideurs des informations essentielles de manière harmonisée, cohérente et intégrée. En effectuant des analyses coût-bénéfice, les décideurs sont en mesure de comprendre les avantages qui découlent d'une gestion et d'un développement efficaces des ressources en eau. La comptabilité de l'eau et la valeur économique de l'eau peuvent être des instruments puissants pour soutenir la capacité de la région à développer des infrastructures et à garantir le financement de la mise en œuvre des projets d'infrastructure.

Les sous-activités comprennent :

- a) Élaborer des lignes directrices pour déterminer la valeur économique de l'eau, l'analyse coûts-avantages et l'utilisation de la comptabilité de l'eau dans les projets;
- b) Identifier les États membres et les bassins versants où des projets de démonstration potentiels sur la valeur économique de l'eau et la comptabilité de l'eau peuvent être entrepris;
- c) la mise en œuvre de projets de démonstration sur la comptabilité et la valorisation de l'eau ; et
- d) Développer des études de cas basées sur les leçons clés des projets de démonstration et les diffuser aux parties prenantes de la région.

Activités transversales intégrées

Genre, jeunesse, équité et inclusion

Les projets de démonstration peuvent inclure des objectifs de genre et de jeunesse pour promouvoir la participation des groupes vulnérables ainsi que le développement des compétences et la formation.

Recherche et innovation

Des recherches ont été menées sur la valeur économique de l'eau et la comptabilité de l'eau. Il sera utile de collaborer avec les institutions de recherche de la région pour développer une approche qui soit à la fois financièrement et scientifiquement solide.

Interventions de plaidoyer, de sensibilisation, de gestion et d'échange de connaissances

L'élaboration et la diffusion d'études de cas favoriseront l'apprentissage entre les États Membres et les SWI, tout en sensibilisant aux projets de démonstration, avec la possibilité de les étendre ou de les reproduire.

2.4. La résilience régionale est renforcée par le développement, la maintenance et l'amélioration des infrastructures (vertes et grises)

Objectif

Développer, entretenir et améliorer les infrastructures construites et écologiques pour soutenir la résilience régionale et le développement socio-économique.

Activités stratégiques

AS 2.4.1. Mettre en œuvre des projets de démonstration dans certains États membres sur les possibilités identifiées de renforcer les infrastructures vertes et écologiques ou les solutions fondées sur la nature.

Il sera essentiel de mieux comprendre l'état de la base d'actifs infrastructurels de la région pour savoir comment l'intégrer dans le cadre de stratégies régionales visant à soutenir la croissance et le développement et à assurer une résilience permanente. Il est nécessaire d'examiner comment les infrastructures dans la région peuvent être complétées, voire améliorées, par l'introduction de solutions basées sur la nature et l'utilisation conjointe des infrastructures grises et vertes. L'évaluation des possibilités et l'élaboration de documents d'orientation aideront les praticiens et les gestionnaires des ressources en eau à prendre des décisions plus éclairées concernant la gestion des infrastructures vertes et grises.

Les sous-activités comprennent:

- a) Entreprendre une étude documentaire, complétée par la participation des parties prenantes, pour évaluer l'état des infrastructures clés de la région (grises et vertes), y compris l'état du développement des infrastructures des projets prioritaires du RSAP IV;
- b) Examiner les études de cas et les projets pilotes / de démonstration pour recueillir les leçons apprises concernant l'utilisation conjointe des infrastructures grises et vertes et pour démontrer les avantages de la gestion conjointe ainsi que l'introduction de solutions basées sur la nature;
- c) Identifier et mettre en œuvre des projets de démonstration prioritaires dans les États Membres sélectionnés en utilisant les résultats de l'examen documentaire, des engagements des parties prenantes et de l'examen des études de cas ;
- d) Identifier et documenter les opportunités d'infrastructure verte pour soutenir les projets prioritaires de la région tels qu'identifiés dans le cadre du RSAP ou du RIDMP; et
- e) Développer une ligne directrice régionale qui capture les idées de la littérature, des parties prenantes et des études de cas et qui indique comment ces approches (gestion conjointe des infrastructures vertes et grises) peut être utilisée de manière pratique dans le fonctionnement des systèmes régionaux.

Activités transversales intégrées

Recherche et innovation

Les institutions de recherche et universitaires ont entrepris un travail important pour comprendre les solutions basées sur la nature ainsi que l'importance des infrastructures écologiques et, en tant que telles, sont bien placées pour soutenir cette étude. Le Programme de Recherche sur l'Eau de la SADC (2015) comporte également des thèmes autour du développement et de la mise en œuvre durable d'infrastructures résilientes liées à l'eau qui peuvent soutenir l'activité stratégique.

Genre, jeunesse, équité et inclusion

Les projets de démonstration peuvent inclure des objectifs en matière de genre et de jeunesse pendant la mise en œuvre afin de favoriser l'inclusion.

Plaidoyer et sensibilisation

Il existe un certain scepticisme quant au rôle que l'infrastructure verte peut jouer conjointement avec l'infrastructure grise et, en tant que tel, le développement de produits de connaissances simples basés sur l'étude sera important pour améliorer la sensibilisation et plaider pour de nouvelles approches.

Gestion des connaissances et interventions d'échange

Le développement de lignes directrices sera important pour améliorer la compréhension dans le chef du personnel technique et sera soutenu par un atelier de formation.

AS 2.4.2. Concevoir et mettre en œuvre des projets prioritaires à grande échelle, polyvalents, axés sur les moyens de subsistance et l'eau, l'assainissement et l'hygiène dans les États membres et les SWI.

En utilisant les recommandations de l'activité stratégique 2.2.3, les projets d'infrastructure à grande échelle, polyvalents, de moyens de subsistance et de « WASH », classés par ordre de priorité, peuvent être mis en œuvre. Le RIDMP prévoit 23 projets prioritaires et souligne l'importance du RSAP dans le développement du secteur de l'eau au niveau régional, notant que le RSAP est le plan de mise en œuvre de facto des éléments du RIDMP relatifs à l'eau. Les premières étapes du cycle de vie des projets d'infrastructure, dans le cadre de ce pilier, comprennent l'identification, la planification, la préparation du projet et le financement. Il est prévu que divers projets entrent dans chacune de ces catégories/étapes.

Cette activité stratégique visera à fournir une assistance aux États Membres et aux institutions souveraines pendant la mise en œuvre de ces projets d'infrastructure prioritaires. Étant donné que ces projets varieront en termes d'échelle et de complexité, le type d'assistance fournie pourra également varier. Toutefois, les interventions envisagées pour ces projets porteront principalement sur l'assistance technique en matière de conception et de construction d'infrastructures, ainsi que sur une éventuelle assistance en matière de gestion, passation de marchés et de supervision de projet pendant les activités de mise en œuvre.

En outre, le renforcement des capacités peut être incorporé pendant la mise en œuvre de ces projets d'infrastructure, et cela peut inclure la facilitation d'un panel d'experts pour aider en matière d'approvisionnement, examiner le travail effectué et des interventions pour engager des groupes de discussion sur les jeunes et le genre pour promouvoir le développement des compétences, la formation et le mentorat.

Les sous-activités comprennent:

- a) Fournir une aide à la mise en œuvre (par exemple, une aide à la conception et à la construction, une supervision de projet, assistance en matière d'approvisionnement, etc.) aux projets d'infrastructure prioritaires et documenter les enseignements tirés de chaque projet ;
- b) L'élaboration et la mise en œuvre de stratégies visant à accélérer la réalisation des projets régionaux d'infrastructure de l'eau ; et
- c) Formation des États membres, des SWI, des groupes de jeunes et de femmes sur la mise en œuvre des projets d'infrastructure régionaux.

Activités transversales intégrées

Inclusion et développement des capacités en matière de genre, de jeunesse et d'équité

Grâce à l'aide à la mise en œuvre, au développement de stratégies et à la formation, la capacité à soutenir ces projets sera développée. Il s'agit également de soutenir le développement des compétences des groupes de jeunes et de femmes pendant la mise en œuvre, certains projets pouvant avoir des objectifs en matière de jeunesse et de genre pour promouvoir l'inclusion.

AS 2.4.3. Fournir un soutien technique et de gestion de projet aux États membres et aux SWI afin de renforcer les infrastructures existantes pour soutenir et améliorer la résilience aux niveaux régional, transfrontalier et national (y compris le changement climatique, la DRR, les pandémies et autres).

Alors qu'il est essentiel de développer de nouvelles infrastructures, il reste impératif, dans la mesure du possible, de renforcer ou d'améliorer les infrastructures existantes pour soutenir les objectifs identifiés (par exemple, approvisionnement supplémentaire, gestion des inondations, extension à une fonction polyvalente, etc.). Dans de nombreux cas, le renforcement des infrastructures existantes peut offrir la possibilité d'obtenir un impact avec coût et effort minimaux, en particulier par rapport au développement de nouvelles infrastructures qui sont généralement associées à des coûts élevés et à de longs délais.

Dans le cadre de cette activité stratégique, une assistance est fournie aux États Membres et aux SWI pour l'amélioration et le renforcement des infrastructures existantes. Dans certains cas, ceux-ci peuvent être utiles à des fins de démonstration, mais l'accent doit être mis principalement sur ces projets pour soutenir les objectifs de croissance et de développement de la SADC qui renforcent la résilience. La nature de l'aide requise variera considérablement en fonction du contexte du projet, mais elle comprendra des conseils techniques sur des éléments de renforcement des infrastructures ainsi qu'une aide à la gestion de projet. Cette activité stratégique comporte également un élément important de renforcement des capacités, qui peut inclure l'inclusion des jeunes et des femmes afin de promouvoir le développement des compétences, la formation et le mentorat.

Les sous-activités comprennent :

- a) Fournir une assistance aux États Membres et aux SWI pour identifier les possibilités d'amélioration et de renforcement des infrastructures existantes;
- b) Fournir une assistance à la mise en œuvre (conseils techniques, soutien à la gestion de projet) à des projets sélectionnés qui améliorent les infrastructures existantes et documenter les leçons apprises de chaque projet;
- c) Fournir une assistance aux États membres et aux SWI en matière de passation de marchés - cela couvre la passation de marchés à tous les stades du cycle de développement des projets : passation de marchés de services, de travaux et de biens ;
- d) Réaliser un examen des projets de subsistance et étendre la mise en œuvre de projets de subsistance sélectionnés dans les États membres en utilisant les eaux souterraines comme ressource, et l'utilisation de solutions énergétiques propres innovantes et efficaces ;
- e) élaborer des lignes directrices pour l'amélioration de l'infrastructure régionale existante ; et
- f) L'organisation d'une intervention de formation avec les États Membres, les SWI, les groupes de jeunes et de femmes concernant le renforcement des infrastructures existantes.

Activités transversales intégrées

Inclusion et développement des capacités en matière de genre, de jeunesse et d'équité

Grâce à l'aide à la mise en œuvre, à l'élaboration de lignes directrices et à l'organisation d'une session de formation, la capacité à soutenir le renforcement des infrastructures existantes est développée. Il s'agit également de soutenir le développement de compétences parmi les jeunes et les groupes de femmes pendant la mise en œuvre, certains projets pouvant avoir des objectifs pour les jeunes et les femmes afin de promouvoir l'inclusion.

AS 2.4.4. Élaborer et fournir des conseils et des formations aux États membres et aux SWIs pour améliorer l'exploitation et la maintenance (« O&M ») des infrastructures existantes (vertes et grises).

De nombreux actifs d'infrastructure (gris et verts) dans la région de la SADC sont en cours de détérioration, en grande partie à cause de mauvais régimes d'exploitation et de maintenance, et deviennent un risque croissant qui entraîne une mauvaise prestation de services. Dans de nombreux cas, les infrastructures construites et écologiques ne sont pas exploitées, gérées et entretenues de manière efficace en raison de l'insuffisance des ressources humaines et financières pour soutenir ces activités et de la faiblesse de la réglementation sur l'eau. La tarification de l'eau n'est souvent pas un reflet fidèle des coûts et le RIDMP en prend note en reconnaissant qu'une évaluation complète du modèle institutionnel et commercial des services de l'eau est nécessaire pour améliorer la tarification de l'eau afin de générer de meilleurs revenus.

Le « RIDMP » note l'importance d'une exploitation et d'une maintenance médiocres pour le programme d'infrastructure régional et, en tant que tel, l'apport d'un soutien par le biais du RSAP pour améliorer les approches visant à résoudre ce problème serait un soutien précieux pour le « RIDMP ».

Les sous-activités comprennent :

- a) Réalisation d'une étude visant à développer une compréhension régionale des problèmes d'exploitation et de maintenance de l'infrastructure grise;
- b) La conduite d'une étude pour développer une compréhension régionale des défis de gestion (d'exploitation) et de maintenance rencontrée pour les infrastructures grises;
- c) l'organisation d'un atelier régional sur l'identification de solutions innovantes pour l'exploitation et la maintenance des infrastructures ; et
- d) Développer une ligne directrice régionale pour soutenir l'amélioration de l'exploitation et de l'entretien des infrastructures.

Activités transversales intégrées

Développement des capacités

L'objectif principal de l'AS 2.4.3 sera de développer de nouvelles approches pour soutenir l'exploitation et la maintenance des infrastructures par le biais d'un atelier d'échange de connaissances et l'élaboration de lignes directrices.

2.5. Soutien aux services d'eau abordables et à l'assainissement sûr

Objectif

Soutenir le développement et le renforcement de services d'eau et abordables et d'assainissement sûr par des projets de démonstration et le développement de modèles communautaires, publics et/ou privés.

Activités stratégiques

AS 2.5.1. Mettre en œuvre des projets phares de démonstration « WASH » dans les zones à forte demande et aux frontières stratégiques régionales, en réponse à la demande accrue de systèmes WASH adéquats et efficaces due à la Covid-19.

Les services d'eau et d'assainissement sont une priorité absolue pour les États membres, tant au niveau des objectifs nationaux qu'au niveau international par le biais des SDG. Néanmoins, d'importants retards de service subsistent dans chaque État Membre de la SADC et c'est particulièrement le cas pour l'assainissement sûr (et l'hygiène). L'importance de ces services a encore été soulignée avec la pandémie de COVID-19 et la nécessité de développer des approches innovantes, résistantes au climat et aux pandémies, en matière d'assainissement sûr est cruciale. En général, la fourniture de ces services se concentre sur le niveau national en raison de l'ampleur de ces projets, qui intègrent rarement une composante transfrontalière. Il existe cependant des sites particuliers où l'aspect transfrontalier est pertinent, comme les projets transfrontaliers et lorsque ces développements touchent des aquifères transfrontaliers.

Le rôle de la SADC s'est donc concentré historiquement sur des aspects tels que la promotion et le partage des bonnes et meilleures pratiques. Les États Membres disposent d'une expertise et d'une expérience solides et les solutions innovantes peuvent fournir des informations utiles aux autres États Membres. Les échanges de connaissances et d'expériences peuvent donc être très utiles pour aider les États membres à relever leurs propres défis, ce qui nécessitera de renforcer les plateformes régionales avec les services publics et les régulateurs. Les services publics jouent un rôle fort et vital dans l'approvisionnement en eau et leur implication et leur adhésion au niveau régional seront essentielles pour soutenir la mise en œuvre des projets de démonstration d'approvisionnement en eau et d'assainissement.

Avec la volonté de soutenir le développement des infrastructures dans le cadre du RIDMP, il est impératif que le RSAP V apporte un soutien aux projets d'approvisionnement en eau et d'assainissement. Parmi les 23 projets d'eau prioritaires du RIDMP, il y a un certain nombre de projets nationaux et transfrontaliers. Fournir un soutien à la mise en œuvre des projets prioritaires tout en ayant un impact sur les communautés permettra également de développer des leçons transférables.

La mise en œuvre de ces projets phares WASH mettra également en évidence la diversification des sources d'eau, lorsqu'elle est possible et abordable, afin de renforcer la résilience face aux pandémies et au climat, y compris l'utilisation conjointe de l'eau, la réutilisation de l'eau et la recharge des aquifères, ainsi que le soutien aux États Membres dans la gestion de l'eau sans revenu (NRW). Le changement climatique met en évidence la nécessité d'explorer des sources alternatives, même si certaines de ces sources sont sensiblement plus coûteuses. En outre, l'amélioration de la gestion et la réduction de NRW constituent une approche de la résilience climatique « sans regret ». Bien que les États membres en soient souvent conscients, le fait que des chiffres de NRW supérieurs à 40% restent endémiques, implique qu'il y a encore beaucoup à apprendre et à partager en matière de bonnes pratiques.

Les projets de démonstration proposés seront mis en œuvre à l'échelle régionale et nationale par les États membres et les SWI, avec le soutien des Partenaires Internationaux au Développement, Association des régulateurs de l'eau et de l'assainissement d'Afrique orientale et australe (ESAWAS) et des services publics aux niveaux national et local. La région a également entrepris des études pour comprendre comment les services publics peuvent être amenés à soutenir le secteur WASH au niveau régional et cette initiative peut s'appuyer sur l'étude de cadrage pour une Association Régionale des Services Publics de l'Eau. L'échange de connaissances et d'expériences à partir de sites de démonstration et d'études de cas peut être instructif, les sites de meilleures pratiques et les études de cas ayant été identifiés et capturés par l'ESAWAS. En outre, il existe une possibilité de mise à l'échelle et de reproduction des projets de démonstration. Il est également important que la SADC mette en place un mécanisme régional de suivi des progrès accomplis dans la réalisation des ODD.

Les sous-activités comprennent :

- a) Élaboration d'un modèle de base de données pour les rapports de suivi et d'évaluation des progrès annuels réalisés par tous les États membres dans la réalisation des ODD ;
- b) Le développement de critères appropriés et l'identification de projets WASH potentiellement évolutifs et reproductibles, y compris l'identification de la nature et de la portée des projets de démonstration WASH potentiels;
- c) L'identification de sites potentiels qui sont des zones à forte demande et des frontières stratégiques régionales pour les projets de démonstration WASH;
- d) Concevoir et mettre en œuvre ces projets de démonstration;
- e) La documentation des enseignements tirés des sites de démonstration ; et
- f) L'organisation d'un atelier régional avec les États Membres, l'ESAWAS, les SWI ainsi que les services publics et les régulateurs afin de diffuser les meilleures pratiques, les études de cas de gestion des NRW et d'examiner les approches régionales en matière des NRW.

Activités transversales intégrées***Genre, jeunesse, équité et inclusion***

Les projets de démonstration qui sont mis en œuvre pour présenter la diversification peuvent inclure des objectifs de genre et de jeunesse.

Interventions en matière de gestion et d'échange des connaissances

La diffusion des meilleures pratiques par le développement d'un produit de connaissance soutient l'élément transversal de la gestion et de l'échange des connaissances.

Recherche et innovation

Le Programme de Recherche sur l'Eau de la SADC (2015) comprend le thème suivant : L'innovation dans les technologies abordables et appropriées et les approches et pratiques innovantes. Les recherches menées dans le cadre de ce thème peuvent contribuer à éclairer les approches en matière de réutilisation de l'eau et d'approvisionnement des zones rurales. En outre, le Programme explore également le droit humain à l'eau comme un thème central qui peut aider à comprendre comment assurer des services abordables.

Engagements des parties prenantes

La mise en œuvre de ces projets impliquera des engagements importants de la part des parties prenantes afin de garantir l'adhésion et d'encourager l'échange de connaissances.

AS 2.5.2. Développer des modèles pour la participation de la communauté, du secteur public et du secteur privé pour des projets durables d'approvisionnement en eau et d'assainissement.

Les États membres reconnaissent de plus en plus l'importance de la participation du secteur privé et de la communauté à de nombreuses activités dans le secteur de l'eau (SI 1.3). Cependant, en ce qui concerne le secteur privé, son rôle dans les services d'eau et d'assainissement a souvent été limité à des domaines spécifiques tels que la conception technique et la construction d'infrastructures. Le rôle du secteur privé dans les aspects opérationnels reste limité dans la région de la SADC. L'une des raisons en est que les États Membres ont des conceptions différentes de l'implication du secteur privé. La plupart des États Membres ont des politiques ou des cadres de Partenariat Public-Privé (PPP) limités pour soutenir cette participation et un examen des modèles commerciaux existants en Afrique et dans le monde peut améliorer l'approvisionnement en eau. En outre, des modèles alternatifs qui utilisent la gestion communautaire se sont avérés fructueux dans d'autres parties de l'Afrique et il est possible de les explorer et de les reproduire dans la SADC, en particulier dans les zones rurales où la présence des partenariats entre le secteur privé et le gouvernement est limitée.

D'autres modèles commerciaux et communautaires devraient également être examinés, y compris ceux qui s'intéressent à une gamme différente de fournisseurs de services d'eau. Cette démarche devra être entreprise en tenant compte du fait que le prix de l'eau dans la région est généralement sous-évalué et qu'il existe une forte volonté d'atteindre un équilibre entre des tarifs abordables et la reconnaissance de l'eau en tant que bien économique nécessitant le recouvrement des investissements.

Entreprendre une évaluation des différents modèles et de leur adéquation pour soutenir les services d'eau et d'assainissement dans la SADC permettrait de fournir des orientations importantes qui pourraient aboutir à une amélioration des niveaux de service. Parallèlement, l'accent sera mis sur le renforcement des capacités afin de garantir une bonne compréhension des modèles proposés.

Les sous-activités comprennent :

- L'identification et la documentation des expériences et des leçons tirées des études de cas de PPP dans le secteur de l'eau et des modèles de gestion communautaire, au sein de la SADC et du continent.
- La réalisation d'une étude pour développer des modèles et des cadres appropriés pour faciliter les partenariats entre le secteur privé et la communauté, sur la base des expériences ci-dessus, ainsi que de bonnes pratiques internationales;
- Organiser un atelier d'échange de connaissances; et
- Elaborer une ligne directrice pour le développement des PPP et des modèles communautaires pour soutenir les services d'eau et d'assainissement.

Activités transversales intégrées

Interventions de gestion et d'échange de connaissances

La diffusion des produits de connaissance qui ont été développés au cours des sous-activités soutient l'échange de connaissances et l'apprentissage des leçons et met également en évidence les bonnes pratiques qui peuvent guider les États Membres.

Recherche et innovation

Le développement de modèles commerciaux durables nécessitera de solides éléments de recherche et d'innovation et peut s'appuyer sur les institutions de recherche pour soutenir l'activité.

Engagements des parties prenantes

Des engagements continus avec les parties prenantes seront tenus tout au long de l'activité, en particulier avec les services publics, les régulateurs, les communautés, le secteur privé et le gouvernement pour aider à soutenir le développement de modèles durables et abordables.



Le développement de l'infrastructure pour les ressources en eau est le domaine prioritaire clé du RSAP V, étant entendu que le besoin de développement de l'infrastructure soutiendra le développement et la gestion durables et efficaces des ressources en eau de la région et renforcera la résilience.



08 PILIER 3 : GESTION DES RESSOURCES EN EAU

La gestion des ressources en eau constitue le dernier pilier du RSAP V. Comme dans les phases précédentes du RSAP, la gestion des ressources en eau et ses activités associées sont cruciales pour aider à réaliser la sécurité de l'eau dans la région. Comme le PASR sert de catalyseur pour que le secteur de l'eau de la région réponde aux priorités sociales, environnementales et de développement, il faut s'attendre à ce que l'accent soit mis sur la gestion des ressources en eau dans les domaines stratégiques clés.

Le RSAP IV, dans le cadre de la gestion des ressources en eau, comprenait des activités de planification, de développement, de distribution, de gestion et d'optimisation des utilisations des ressources en eau, avec un accent particulier sur l' IWRM, les cours d'eau partagés et les bassins fluviaux. Le RSAP

V s'appuie sur ces éléments, l'objectif du pilier 3 étant de renforcer l'intégration au niveau régional, national et sectoriel afin de mieux s'aligner sur le RISDP et la volonté de la région de promouvoir l'industrialisation. Il est toujours nécessaire de poursuivre l'analyse et l'évaluation des ressources en eau de la région afin d'améliorer la compréhension et de soutenir une prise de décision éclairée. L'accent étant mis sur la coopération et la coordination régionales, les bassins fluviaux et les aquifères transfrontaliers font également l'objet d'une attention particulière dans cette série d'interventions. Enfin, il est nécessaire d'améliorer et de maintenir le suivi et la gestion des informations dans la région en s'appuyant sur les succès du programme HYCOS de la SADC .

8.1 Interventions stratégiques

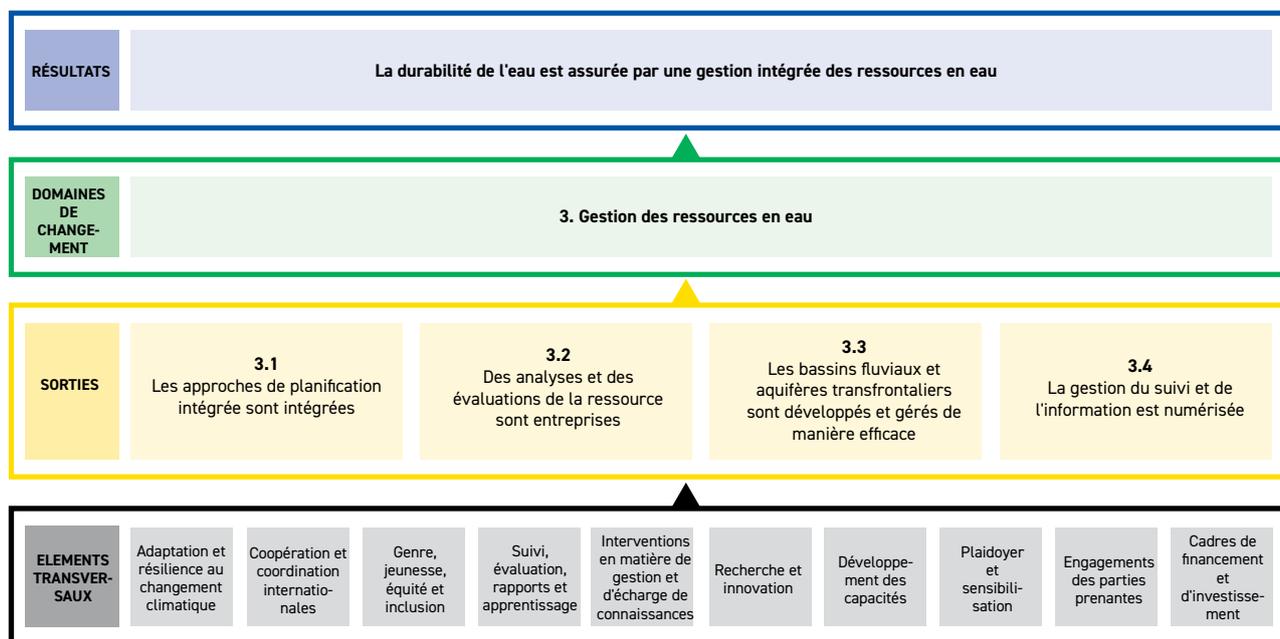


Figure 8-1 : Interventions pour la gestion des ressources en eau

3.1. Les approches de planification intégrée sont incorporées

Objective

Renforcer et incorporer la planification intégrée par l'alignement des instruments de planification sectorielle, le développement de stratégies d'utilisation efficace de l'eau et le développement d'une stratégie/programme régional pour le dessalement et d'autres sources d'eau non conventionnelles⁴

Activités stratégiques

AS 3.1.1. Soutenir les États membres et les SWI dans l'alignement des instruments de planification de l'eau sur les autres plans sectoriels.

Le renforcement de la planification intégrée est nécessaire au niveau national, au niveau des cours d'eau partagés et au niveau sectoriel pour améliorer la gestion et le développement des ressources en eau de la région. Bien que l'importance de relier les instruments de planification entre les secteurs et entre les différentes frontières administratives et naturelles soit largement reconnue, les complexités sont nombreuses. Traditionnellement, les instruments de planification de l'eau ont été développés avec une intégration limitée avec les autres plans sectoriels. Du point de vue de l'eau, la planification sectorielle a souvent consisté à s'assurer que les demandes en eau étaient satisfaites, alors qu'une planification plus intégrée permettrait de comprendre la nature et le calendrier des développements, l'ensemble des exigences d'une ressource en eau (c'est-à-dire la quantité, la qualité et le calendrier) et de comprendre l'impact sur la ressource, ainsi que la nécessité de faire des compromis afin de soutenir les projets prioritaires.

Il est important de bien comprendre les interfaces entre les instruments de planification sectorielle, la nécessité d'un alignement dans les délais et les processus, et surtout d'un alignement dans les objectifs généraux. Cela impliquera des secteurs tels que l'énergie, le transport, l'agriculture, la santé et l'environnement et nécessitera d'identifier les interfaces et modalités institutionnelles aux niveaux local, national et régional.

Les sous-activités comprennent :

- Révision des instruments de planification dans les différents secteurs (eau, énergie, agriculture, transport, santé, etc.) aux niveaux local, national et régional en vue d'une meilleure intégration;
- évaluer et documenter les réussites des projets nexus qui présentent une planification et une mise en œuvre intégrées dans tous les secteurs;
- utiliser les groupes de travail existants et organiser des ateliers pour explorer les possibilités d'intégration avec différents secteurs aux niveaux national et régional; et
- Fournir une assistance technique aux États Membres et aux SWI pour développer des plans intégrés et intersectoriels au niveau national ou au niveau des cours d'eau partagés afin de soutenir les investissements intégrés.

Activités transversales intégrées

Adaptation au changement climatique et résilience

Tous les instruments de planification devront incorporer des éléments d'adaptation et de résilience au changement climatique et l'intégration du processus de planification dans les instruments sectoriels peut garantir une approche globale du changement climatique.

Engagement des parties prenantes

L'alignement des instruments de planification sur les plans sectoriels aux niveaux régional et national nécessitera un engagement continu des parties prenantes entre les États membres, y compris les différents secteurs, afin de garantir une meilleure intégration.

⁴ Il est important de noter que l'*Intervention Stratégique* 3.1 « *Les Approches de Planification sont Incorporées* », implique les plans de gestion des ressources en eau et est distincte de l'*Intervention Stratégique* 2.1. qui se concentre uniquement sur le développement des infrastructures.

AS 3.1.2. Mettre en œuvre des stratégies d'utilisation rationnelle de l'eau dans des chaînes de valeur prioritaires à forte consommation d'eau, dans des États Membres et bassins versants sélectionnés, à titre de projet de démonstration.

Alors que le RSAP V vise à soutenir les solutions infrastructurelles pour favoriser la croissance et le développement régionaux, il est néanmoins nécessaire d'utiliser efficacement les rares ressources en eau de la région. De nombreuses entreprises du secteur privé cherchent à gérer leurs risques liés à l'eau et, à ce titre, prennent une série de mesures pour être plus économes en eau tout en entreprenant diverses démarches de gestion de l'eau. De réels gains d'efficacité peuvent être réalisés en travaillant au-delà des entreprises individuelles et à travers les chaînes de valeur à forte consommation d'eau. Il est également essentiel de s'engager auprès du secteur agricole, grand consommateur d'eau dans la région. Il peut s'agir d'un processus complexe, car ces chaînes de valeur peuvent recouper différents secteurs et les incitations à l'utilisation rationnelle de l'eau ne sont pas toujours les mêmes. Cependant, les impacts peuvent être significatifs et peuvent catalyser des réponses similaires dans d'autres chaînes de valeur.

Les sous-activités comprennent :

- a) L'identification des chaînes de valeur régionales prioritaires à forte consommation d'eau et la réalisation d'une étude documentaire sur l'empreinte hydrique des utilisateurs d'eau dans la chaîne de valeur;
- b) Entreprendre et réviser les projets de démonstration prioritaires pour mettre en évidence l'amélioration de l'efficacité de l'utilisation de l'eau; et
- c) Développer une stratégie de lignes directrices et un plan de mise en œuvre qui guide l'efficacité de l'eau pour les chaînes de valeur à forte consommation d'eau classées par ordre de priorité.

Activités transversales intégrées

Gestion des connaissances et interventions d'échange

Le partage des leçons apprises et l'échange de connaissances entre les différents secteurs peuvent être entrepris par le biais de la stratégie d'orientation. En outre, un produit d'échange de connaissances peut être élaboré à partir des résultats, mettant en évidence les principaux enseignements tirés par les différents secteurs.

Genre, jeunesse, équité et inclusion

La mise en œuvre de projets de démonstration qui mettent en évidence l'amélioration de l'efficacité de l'eau peut inclure des objectifs de genre et de jeunesse pour promouvoir l'inclusion et le développement des compétences.

AS 3.1.3. Préparer une stratégie/un programme régional pour le dessalement de l'eau de mer (et d'autres sources d'eau non conventionnelles), pour le transfert de ces eaux produites vers d'importants centres de demande d'eau régionaux et augmenter ainsi le réservoir d'eau régional.

Le dessalement est devenu une nouvelle possibilité d'utiliser des sources alternatives pour compléter l'approvisionnement en eau, en particulier dans les régions pauvres en eau où la sécheresse et d'autres facteurs ont réduit la disponibilité de l'eau. Le dessalement consiste à retirer les sels et les minéraux de l'eau salée (eau de mer, eaux souterraines ou de surface salées, et eaux usées) et à la rendre propre à la réutilisation. Les possibilités sont nombreuses, mais elles s'accompagnent de coûts financiers importants et d'un approvisionnement continu et fiable en énergie. Étant donné qu'il s'agit d'un grand consommateur d'énergie et que la région est confrontée à un défi énergétique, le dessalement devra faire l'objet d'un examen plus approfondi par le biais du développement d'une stratégie et/ou d'un programme pouvant être utilisé lors des transferts vers les zones de demande en eau de la région, ce qui permettra d'augmenter le réservoir d'eau de la région. En outre, cette stratégie et/ou ce programme peut explorer d'autres sources d'eau non conventionnelles telles que la recharge gérée des aquifères et la réutilisation de l'eau.

Les sous-activités comprennent :

- a) Réaliser une étude pour identifier les possibilités rentables de dessalement et d'autres sources d'eau non conventionnelles au niveau régional et national ;
- b) L'organisation d'ateliers et la participation des parties prenantes avec les États membres et les experts techniques régionaux pour comprendre les défis et les succès en matière de dessalement et d'autres sources d'eau non conventionnelles; et
- c) Développer une stratégie et/ou un programme régional en utilisant les résultats des sous-activités précédentes et les diffuser aux parties prenantes.

Activités transversales intégrées

Recherche et innovation

L'exploration des sources d'eau non conventionnelles peut s'appuyer sur des recherches antérieures ainsi que sur des institutions de recherche et universitaires de la région. Cela s'aligne également sur le Programme de Recherche sur l'Eau de la SADC (2015), qui comprend le sous-thème « technologies de traitement des eaux usées dans les établissements urbains, périurbains et ruraux et dans les zones industrielles », ce qui permet d'étudier les possibilités de réutilisation de l'eau.

Engagement des parties prenantes

Cet élément sera essentiel tout au long de l'activité stratégique, car les engagements avec les États membres et les experts régionaux permettront d'approfondir la compréhension autour du dessalement ainsi que d'autres possibilités de sources d'eau non conventionnelles.

Gestion des connaissances et interventions d'échange

Le développement et la diffusion de la stratégie et/ou du programme régional permettront de sensibiliser les États Membres et d'encourager l'échange de connaissances dans la région, notamment en ce qui concerne les succès et les défis rencontrés au niveau national.

3.2. Des analyses et des évaluations de la ressource sont entreprises

Objectif

Renforcer la gestion des ressources en eau en effectuant des analyses et des évaluations de la ressource, y compris des études régionales des zones de sources d'eau importantes, des études ciblées sur les ressources en eau et des initiatives conjointes d'évaluation et de développement de l'eau.

Activités stratégiques

AS 3.2.1. Entreprendre une étude régionale pour évaluer l'état des zones de sources d'eau importantes et développer des cadres de surveillance pour les zones de sources d'eau stratégiques.

L'analyse et l'évaluation continues des ressources en eau sont essentielles à la gestion des ressources en eau, afin de garantir que des informations actualisées et pertinentes sont disponibles pour soutenir la prise de décision et le développement des infrastructures. Les ressources en eau de la région ont fait l'objet de nombreuses études et évaluations qui doivent se poursuivre et s'appuyer sur les travaux antérieurs tout en introduisant des informations actualisées et de nouveaux concepts.

Les zones de sources d'eau importantes désignent les zones qui fournissent une quantité disproportionnée de l'écoulement annuel moyen à une région géographique d'intérêt (WWF, 2013). La compréhension de l'état de ces zones et des menaces auxquelles elles sont confrontées sera déterminante pour comprendre comment protéger ces zones. Les Zones de Sources d'Eau Stratégiques (SWSA) font référence aux « usines à eau » naturelles qui soutiennent les besoins de croissance et de développement d'une vaste zone géographique. Toute diminution de la quantité ou de la qualité d'une SWSA peut avoir un impact négatif sur les écosystèmes en aval. Bien que des travaux importants aient déjà été réalisés concernant les SWSA, il est nécessaire de développer des cadres de surveillance qui soutiennent la gestion et la protection des SWSA.

Les sous-activités comprennent :

- Entreprendre une étude régionale d'évaluation des ressources en eau impliquant tous les États membres et les cours d'eau partagés dans la région;
- La conduite d'une étude des zones de sources d'eau importantes dans la région pour évaluer l'état de la ressource, y compris la qualité de l'eau, etc.;
- Conduire une étude des SWSA identifiés et développer un cadre de surveillance qui soutient la gestion des SWSA; et
- Organiser des sessions de sensibilisation pour partager les résultats des études ci-dessus et souligner l'importance des zones de sources importantes et des SWSA.

Activités transversales intégrées

Recherche et innovation

Un grand nombre des études mentionnées ci-dessus dans cette activité stratégique s'alignent sur le programme de recherche sur l'eau de la SADC (2015), en particulier autour du thème 1 : Évaluation des ressources en eau de surface et souterraine (évaluations de la qualité et de la quantité de l'eau et réseaux de surveillance). Les institutions de recherche telles que le Fonds de Recherche sur l'Eau en Afrique Australe (WARFSA), le Réseau des Centres d'Excellence sur l'Eau en Afrique Australe (SANWATCE) et WaterNet peuvent contribuer à soutenir certaines de ces études.

Interventions de plaidoyer, de sensibilisation, de gestion et d'échange de connaissances

Les sessions de sensibilisation seront l'occasion de partager les résultats des études menées dans le cadre de l'activité stratégique et de sensibiliser le public aux sources d'eau importantes et aux SWSA.

AS 3.2.2. Entreprendre des études ciblées sur les ressources en eau vulnérables prioritaires (y compris des évaluations des dimensions sociales, économiques, environnementales et politiques).

Il est nécessaire d'entreprendre des études sur les ressources en eau des ressources hydriques et environnementales vulnérables prioritaires de la région (tant du point de vue des eaux de surface que des eaux souterraines) afin de fournir une vue d'ensemble qui soutienne la planification et le développement. Cela pourrait inclure les bassins versants, les sous-bassins versants, les aquifères et les infrastructures écologiques prioritaires. Une évaluation de l'état des ressources en eau et des ressources environnementales prioritaires ira au-delà des dimensions environnementales aquatiques et prendra également en compte les éléments économiques, sociaux et politiques, qui ont tous un impact sur la gestion de ces ressources sous pression. Ces évaluations peuvent s'appuyer sur des études antérieures et en cours qui ont eu lieu dans les bassins versants prioritaires, y compris les interventions prioritaires et entreprises par le Sous-Comité de la Qualité de l'Eau et des Mauvaises Herbes Aquatiques du WRTC.

Les sous-activités comprennent :

- a) Identifier les ressources hydriques et environnementales vulnérables prioritaires et entreprendre des études pour évaluer la vulnérabilité des bassins versants, y compris:
 - Les exigences en matière de débit environnemental,
 - L'évaluation des espèces envahissantes,
 - La surveillance du transport des sédiments,
 - L'évaluation des flux,
 - L'évaluation de la qualité de l'eau,
 - Évaluation des prélèvements et de l'utilisation de l'eau,
 - Évaluation des écosystèmes,
 - Examen des infrastructures existantes,
 - Dimensions économiques,
 - Dimensions sociales,
 - Dimensions politiques
- b) Développer des produits de connaissance qui communiquent l'état de ces ressources.

Activités transversales intégrées

Recherche et innovation

Comme pour L'AS 3.2.1., les évaluations de la vulnérabilité des ressources en eau et de l'environnement s'alignent également sur un certain nombre de thèmes du Programme de Recherche sur l'Eau de la SADC (2015), notant que les évaluations auront une dimension

sociale, économique et politique. Les institutions de recherche telles que WARFSA, SANWATCE et WaterNet peuvent contribuer à soutenir certaines de ces études.

Interventions en matière de gestion et d'échange de connaissances

Le développement de produits de connaissances pour les différentes études menées dans le cadre de l'activité stratégique contribuera à informer la région et permettra l'échange de connaissances au niveau régional.

AS 3.2.3. Promouvoir des initiatives conjointes d'évaluation et de développement de l'eau entre les bassins fluviaux, et soutenir un projet de démonstration impliquant deux RBO comme étude de cas.

Pour soutenir l'évaluation transfrontalière, il est impératif de réaliser des études conjointes sur les eaux souterraines et les eaux de surface, en particulier pour les SWI qui partagent des aquifères et/ou des bassins fluviaux. La gestion conjointe des ressources en eau est une composante essentielle du RSAP, et les initiatives conjointes d'évaluation et de développement de l'eau en seront le fondement. Ces études contribueront à une compréhension commune des systèmes intégrés, à la promotion de la coopération et de la coordination, au renforcement des capacités des personnes impliquées au niveau de la pratique, et à l'harmonisation des approches en matière de suivi et de rapports. En outre, ces études conjointes permettent d'améliorer le partage et l'échange de données entre les institutions concernées. Avec les efforts en cours pour soutenir l'intégration régionale dans la région, il est possible d'utiliser ces projets de démonstration pour renforcer les évaluations et les initiatives conjointes dans toute la région.

Les sous-activités comprennent :

- a) La conduite d'une étude pour identifier les organisations régionales de bassin avec des aquifères et/ou des bassins fluviaux partagés et les types de projets de démonstration communs à mettre en œuvre ;
- b) La mise en œuvre de projets de démonstration basés sur les résultats de l'étude précédente ;
- c) Développer des études de cas basées sur les leçons apprises des projets de démonstration et organiser une session de sensibilisation pour diffuser et partager les résultats des projets de démonstration.

Activités transversales intégrées

Genre, jeunesse, équité et inclusion

La mise en œuvre des projets de démonstration peut inclure des objectifs en matière de genre et de jeunesse, ce qui peut contribuer à soutenir le développement des compétences et l'intégration de la dimension de genre.

Coopération et coordination internationales

Les études conjointes qui seront mises en œuvre dans le cadre des projets de démonstration comporteront des éléments importants de coopération et de coordination internationales, entre les ORB (Organismes de Bassin) qui seront les principales institutions impliquées et la Division de l'Eau de la SADC qui apportera son soutien.

Interventions de plaidoyer, de sensibilisation, de gestion et d'échange de connaissances

Les études de cas qui seront développées au cours de l'activité stratégique favoriseront l'échange de connaissances entre les RBO et les autres SWI, les sessions de sensibilisation préconisant également des études conjointes.

Développement des capacités

Pendant les projets de démonstration, les RBO travailleront ensemble en réalisant l'opportunité pour le personnel d'acquérir de nouvelles compétences en s'engageant avec des RBO partenaires et en partageant des informations et des pratiques.

3.3. Les bassins fluviaux et aquifères transfrontaliers sont aménagés et gérés efficacement

Objectif

Améliorer le développement et la gestion des bassins fluviaux et des aquifères transfrontaliers de manière efficace et durable par l'analyse quantitative de la quantité et de la qualité des ressources en eau, la mise en œuvre de projets avec la participation de plusieurs parties prenantes et la sensibilisation aux adaptations basées sur les écosystèmes.

Activités stratégiques

AS 3.3.1. Mettre à jour ou développer de nouvelles stratégies/plans de bassin dans les bassins fluviaux sélectionnés qui ont besoin de ce soutien.

Il est toujours nécessaire de soutenir les études techniques visant à développer des plans de bassins et d'aquifères transfrontaliers pour guider la gestion et le développement des ressources en eau. Le prélèvement et le développement durables des ressources exigent une compréhension détaillée des conditions climatiques, de l'hydrologie, de l'hydrogéologie, des écosystèmes, de l'utilisation et de la demande en eau, entre autres, dans le passé, le présent et l'avenir, et comprennent à la fois la quantité et la qualité de l'eau. Combinée à l'identification des zones de développement futur, l'évaluation de la disponibilité des ressources en eau par le biais d'Analyses Diagnostiques Transfrontalières et de Plans d'Action stratégiques, ou par le biais de plans de l'IWRM au niveau du bassin, est une condition préalable à la réalisation de la sécurité de l'eau.

Les sous-activités comprennent :

- a) L'assistance aux États membres dans la collecte, le traitement, l'analyse et la communication des données hydrologiques et hydrogéologiques (quantité et qualité) et l'amélioration des systèmes d'information sur l'eau entre les institutions régionales et nationales;
- b) L'évaluation de la qualité de l'eau (eaux de surface et eaux souterraines) et de la pollution dans les bassins versants et les aquifères transfrontaliers par le biais d'études conjointes;
- c) Déterminer les prélèvements durables en modélisant la dynamique de l'écoulement des eaux de surface et des eaux souterraines dans les bassins fluviaux et les aquifères transfrontaliers par des études conjointes;
- d) Identifier les zones potentielles pour le développement futur des eaux de surface et des eaux souterraines dans les bassins versants et les aquifères transfrontaliers par le biais d'études conjointes; et
- e) Identifier les RBO qui ont besoin de soutien et développer de nouveaux plans et stratégies de bassin et/ou mettre à jour les plans et stratégies existants.

Activités transversales intégrées

Interventions en matière de gestion et d'échange de connaissances

Elles constituent la base et le pivot de la prise de décision et sont donc incluses au premier plan des sous-activités. La plupart des produits développés au cours des sous-activités, y compris les plans et stratégies de bassin mis à jour/nouveaux, contribuent aux produits de connaissance.

Adaptation au changement climatique et résilience

Le changement climatique est directement lié à cette activité stratégique. De nombreuses études contribuent à l'adaptation et à la résilience au changement climatique en fournissant des informations pertinentes et précises pour les processus de planification. En particulier, l'incorporation d'éléments relatifs au changement climatique dans les plans et stratégies de bassin des RBO contribuera à soutenir la résilience des bassins fluviaux.

Genre, jeunesse, équité et inclusion

La mise à jour et/ou le développement des plans et stratégies des RBO permettra de donner la priorité aux questions de genre, de jeunesse, d'équité et d'inclusion pour les initiatives futures dans les bassins fluviaux.

Coopération et coordination internationales

Notant que cette activité stratégique se concentre sur les aquifères et les bassins fluviaux transfrontaliers, la coopération et la coordination internationales sont indispensables pour concrétiser les activités ci-dessus et peuvent s'appuyer sur le soutien des ICPs. Le secrétariat de la SADC peut également faciliter et soutenir les efforts visant à promouvoir la coopération au niveau transfrontalier.

Recherche et innovation

Un grand nombre des évaluations suggérées dans le cadre des sous-activités ci-dessus s'alignent sur le Programme de Recherche sur l'Eau de la SADC (2015). Les institutions de recherche telles que WARFSA, SANWATCE et WaterNet peuvent contribuer à soutenir certaines de ces évaluations.

AS 3.3.2. Mettre en œuvre des projets transfrontaliers de gestion des eaux et des bassins versants transfrontaliers avec le secteur privé, le gouvernement et la société civile.

Grâce à un processus inclusif des parties prenantes, y compris le secteur public, le secteur privé et la société civile, les risques partagés liés à l'eau peuvent être cartographiés et évalués. Cette activité stratégique vise à identifier et à mettre en œuvre des projets phares de gestion des eaux transfrontalières afin de renforcer la sécurité de l'eau en atténuant les risques élevés liés à l'eau partagée, tout en s'appuyant sur les forces de toutes les parties prenantes.

Sub-activities include:

- a) L'élaboration de bonnes pratiques et de lignes directrices pour la gestion de l'eau en mettant l'accent sur les industries et les secteurs à forte consommation d'eau dans les États Membres de la SADC ;
- b) la réalisation et l'évaluation d'un plan d'action stratégique et l'évaluation des risques partagés liés à l'eau. La planification d'actions stratégiques s'appuie sur des analyses diagnostiques transfrontalières des bassins fluviaux et des aquifères transfrontaliers et inclut également les États Insulaires Océaniques ;
- c) Identifier et classer par ordre de priorité les projets phares visant à atténuer les risques élevés liés à l'eau partagée lors d'ateliers réunissant plusieurs parties prenantes ; et
- d) Mettre en œuvre des projets phares pour renforcer la sécurité de l'eau.

Activités transversales intégrées

Engagement des parties prenantes

La clé de cette activité stratégique est de faciliter l'engagement des parties prenantes entre le secteur public, le secteur privé et la société civile pour promouvoir le dialogue et la collaboration au niveau régional et transfrontalier.

Interventions en matière de gestion et d'échange de connaissances

Les bonnes pratiques et les lignes directrices élaborées dans le cadre des sous-activités peuvent être partagées avec les États Membres afin de leur fournir des conseils et de les sensibiliser aux bonnes pratiques dans la région. En outre, des études de cas peuvent également être développées à partir des projets phares pour fournir les leçons apprises lors de la mise en œuvre.

Développement des capacités

Cet aspect fait partie intégrante de l'activité stratégique et des sous-activités, tant en termes de ressources humaines que d'investissements en capital (infrastructures et équipements).

Plaidoyer et sensibilisation

Parallèlement à l'échange de connaissances, la sensibilisation sera cruciale pour aider à faire prendre conscience aux États Membres de l'importance d'utiliser les forces du secteur public, du secteur privé et de la société civile pour soutenir une gestion efficace des ressources en eau.

Recherche et innovation

Il existe de nombreuses possibilités et une nécessité de développer et d'innover des partenariats efficaces de gestion de l'eau par le biais d'un processus inclusif des parties prenantes. Les institutions de recherche telles que WARFSA, SANWATCE et WaterNet peuvent aider à soutenir certaines de ces études, en notant que beaucoup s'alignent sur l'agenda de recherche sur l'eau de la SADC.

Genre, jeunesse, équité et inclusion

Les projets phares à mettre en œuvre dans le cadre de cette activité stratégique peuvent inclure des objectifs liés au genre et à la jeunesse.

AS 3.3.3. Renforcer les capacités des États membres et SWI en matière de solutions fondées sur la nature et d'adaptations fondées sur les écosystèmes pour une gestion plus résiliente des bassins hydrographiques et des aquifères transfrontaliers.

L'adaptation fondée sur les écosystèmes est une solution fondée sur la nature qui exploite la biodiversité et les services écosystémiques pour réduire la vulnérabilité et renforcer la résilience au changement climatique (IUCN, 2017). Elle implique la conservation, la gestion durable et la restauration des écosystèmes pour bénéficier des biens et services écosystémiques tels que la régulation du débit, le filtrage de la qualité de l'eau et la protection des communautés et des infrastructures contre les inondations, l'érosion des sols et les glissements de terrain (IUCN, 2017). Les orientations techniques et stratégiques fournies par le Sous-Comité de la Qualité de l'Eau et des Herbes Aquatiques du WRTC seront instructives.

Soutenir le développement des capacités pour renforcer la capacité des États Membres et des SWI à mettre en œuvre une adaptation basée sur les écosystèmes améliorera la gestion résiliente des bassins fluviaux et des aquifères transfrontaliers.

Les sous-activités comprennent :

- a) L'élaboration d'un inventaire des adaptations basées sur les écosystèmes pour améliorer la gestion des bassins fluviaux et des aquifères transfrontaliers dans les écosystèmes fragiles et les zones inondables ;
- b) La promotion et la sensibilisation à l'adaptation basée sur les écosystèmes et l'organisation de sessions de formation pour améliorer la gestion des bassins fluviaux et des aquifères transfrontaliers, y compris pour les États Insulaires Océaniques; et
- c) Identifier et mettre en œuvre des projets de démonstration d'adaptation basés sur les écosystèmes pour améliorer la sécurité de l'eau dans les bassins fluviaux et aquifères transfrontaliers, y compris dans les États Insulaires Océaniques.

Activités transversales intégrées

Adaptation et résilience au changement climatique

L'adaptation basée sur les écosystèmes, en tant que solution fondée sur la nature, est essentielle pour réduire la vulnérabilité des ressources en eau et des populations et pour renforcer la résilience au changement climatique.

Engagement des parties prenantes

La clé de cette activité stratégique est de faciliter l'engagement des parties prenantes entre le secteur public, le secteur privé et la société civile pour promouvoir le dialogue et la collaboration au niveau régional et transfrontalier.

Plaidoyer et sensibilisation

Les sessions de sensibilisation et de formation viseront à promouvoir l'adaptation basée sur les écosystèmes afin d'améliorer la gestion des bassins fluviaux et des aquifères transfrontaliers. Cette activité fait partie intégrante de l'activité stratégique et des sous-activités, tant en termes de ressources humaines que d'investissements (infrastructures et équipements).

Genre, jeunesse, équité et inclusion

Les projets de démonstration d'adaptation basés sur les écosystèmes peuvent inclure des objectifs de genre et de jeunesse pendant la mise en œuvre afin de promouvoir l'inclusion

Développement des capacités

Les sous-activités comprennent des sessions de formation pour renforcer les capacités des États Membres et des SWI en ce qui concerne les institutions basées sur les écosystèmes.

AS 3.3.4. Mettre en œuvre des initiatives de gestion des ressources en eau axées sur la résilience climatique et la DRR dans les États Membres et les bassins versants les plus vulnérables.

La résilience climatique est essentielle pour renforcer la capacité de la région à s'adapter et à réagir aux catastrophes liées au changement climatique. La fréquence croissante de ces catastrophes a mis en évidence la nécessité de mettre en œuvre des initiatives résilientes au climat, notamment du point de vue de la gestion des ressources en eau et des moyens de subsistance. La DRR permet d'aborder certains de ces problèmes en créant une approche systématique pour identifier, évaluer et réduire les risques de catastrophes pour l'environnement et la population.

Il est également important de comprendre que certains États Membres et cours d'eau partagés sont plus vulnérables que d'autres aux catastrophes. En particulier, les États insulaires sont les plus vulnérables au changement climatique en raison de la hausse du niveau des mers due au réchauffement de la planète. En outre, le développement des infrastructures et la mise en place des institutions régionales se sont faits à des rythmes différents dans la région, ce qui fait que certains États membres sont plus fragiles et moins développés que d'autres. En tant que tel, il sera nécessaire de cibler les États membres et les bassins fluviaux les plus vulnérables au cours de cette activité stratégique.

Les sous-activités comprennent :

- e) L'identification des États membres vulnérables et des cours d'eau partagés et l'identification des opportunités et des modalités opérationnelles appropriées pour soutenir les initiatives de résilience climatique et de DRR;
- f) La mise en œuvre de projets de démonstration dans les États membres et les cours d'eau partagés sélectionnés sur la base de l'étude précédente; et
- g) Elaborer des études de cas et organiser des ateliers pour diffuser les résultats et les enseignements des projets de démonstration.

Activités transversales intégrées

Adaptation au changement climatique et résilience

Un élément essentiel de l'activité stratégique consiste à faire face aux catastrophes liées au changement climatique et à mettre en œuvre des initiatives qui favorisent l'adaptation et la résilience.

Genre, jeunesse, équité et inclusion

Les projets de démonstration à mettre en œuvre dans les États membres et les bassins hydrographiques vulnérables peuvent inclure des objectifs en matière de genre et de jeunesse afin de garantir l'inclusion des groupes vulnérables et prioritaires.

Interventions de plaidoyer, de sensibilisation, de gestion et d'échange de connaissances

Les études de cas et les sessions de sensibilisation contribuent directement à cette transversalité et permettront de sensibiliser les États membres aux enseignements tirés des projets de démonstration.

Recherche et innovation

Un élément important de recherche et d'innovation peut être intégré dans cette activité stratégique. Étant donné que les sous-activités s'appuieront sur des recherches déjà menées et en cours sur la DRR et la résilience climatique, il existe des possibilités de s'engager avec des institutions de recherche et des établissements universitaires pour explorer des initiatives efficaces et fructueuses pour la région.

AS 3.3.5. Renforcer la gestion inclusive des eaux souterraines dans certains aquifères transfrontaliers des Bassins.

Les aquifères transfrontaliers jouent un rôle essentiel dans la gestion et le développement des ressources en eau et constituent une source d'eau croissante. Cependant, leur nature transfrontalière exige une approche inclusive qui intègre des éléments de diplomatie et d'intégration. Un travail important a été réalisé sur les aquifères transfrontaliers de la SADC pour comprendre leur étendue, la qualité et la quantité de l'eau et cela peut être utilisé pour améliorer la gestion inclusive des eaux souterraines dans certains aquifères transfrontaliers. La gestion des eaux souterraines, bien qu'elle se soit améliorée dans la SADC, doit encore être renforcée pour assurer une gestion inclusive et holistique des eaux de surface et des eaux souterraines. Les aquifères transfrontaliers prioritaires sélectionnés offrent la possibilité d'améliorer la gestion des eaux souterraines tout en encourageant les initiatives transfrontalières qui renforcent les relations transfrontalières et le partage efficace des données.

Les sous-activités comprennent :

- a) Entreprendre des analyses diagnostiques transfrontalières et élaborer des plans d'action stratégiques conjoints dans deux aquifères transfrontaliers ;
- b) Entreprendre des analyses diagnostiques transfrontalières et élaborer des plans d'action stratégiques conjoints dans deux aquifères transfrontaliers ;
- c) Établir et rendre opérationnels les arrangements institutionnels de gouvernance pour la gestion des eaux souterraines dans un aquifère transfrontalier ; et
- d) Développer et faire fonctionner un modèle informatique pour l'interaction entre les eaux de surface et les eaux souterraines dans un aquifère transfrontalier.

Activités transversales intégrées

Adaptation au changement climatique et résilience

Lors de la réalisation d'analyses diagnostiques et de plans d'action transfrontaliers, il sera important de veiller à ce que l'adaptation et la résilience au changement climatique soient intégrées, en particulier dans les plans d'action. En outre, l'accent mis sur les eaux souterraines contribue également à l'adaptation et à la résilience au changement climatique en explorant les options permettant de diversifier l'approvisionnement en eau.

Coopération et coordination internationales

Les activités transfrontalières contribuent à renforcer la coopération et la coordination internationales et la mise en œuvre d'initiatives transfrontalières permettra de favoriser les relations entre les SWI transfrontaliers et les États membres. En outre, l'accent mis sur les aquifères transfrontaliers offre également la possibilité de promouvoir l'intégration régionale entre les institutions chargées des eaux de surface et des eaux souterraines.

3.4. La surveillance des eaux de surface et souterraines et la gestion des informations sont numérisées.

Objectif

Permettre une collecte, un rapport et un partage efficaces et efficients des données, des informations et des connaissances dans la région de la SADC, en ce qui concerne les ressources en eau et la gestion des ressources en eau, afin de soutenir une meilleure prise de décision, en particulier lorsqu'elle concerne la gestion des ressources en eau transfrontalières et le développement des infrastructures.

Activités stratégiques

AS 3.4.1. Identifier et évaluer les mécanismes de financement, pour aider les États membres et les SWI à assurer la viabilité opérationnelle des systèmes de surveillance (y compris l'exploitation et la maintenance, et la capacité).

Les systèmes numériques et la numérisation des données ou la mise en relation des données numériques existantes sont une condition essentielle pour promouvoir une meilleure coopération transfrontalière et régionale, ainsi que des activités de développement et d'infrastructure alignées. Ce processus nécessite, entre autres, des ressources humaines et des technologies de l'information et de la communication. Il est donc nécessaire d'identifier, d'évaluer et de poursuivre les mécanismes de financement et les sources de financement/flux de financement pour soutenir les systèmes de surveillance des ressources en eau.

Les sous-activités comprennent :

- e) La réalisation d'une cartographie des parties prenantes afin d'identifier les personnes/positions responsables au sein du Secrétariat de la SADC, les participants/acteurs des États Membres, et les ICPS/partenaires de financement pour faciliter et coordonner l'identification et l'évaluation des mécanismes de financement;
- f) Développer, avec les États membres et les acteurs, un plan d'action pour développer les mécanismes de financement sélectionnés qui peuvent être mobilisés pour améliorer le partage régional des données et des informations entre les RBO et les États Membres; et
- g) Mobiliser des fonds, sur la base du plan d'action, pour améliorer les systèmes de gestion des informations numériques et le partage des données et des informations numériques dans la région de la SADC, afin de soutenir la durabilité opérationnelle des systèmes de suivi.

Activités transversales intégrées

Adaptation au changement climatique et résilience

Les systèmes de surveillance jouent un rôle crucial dans le soutien à l'adaptation au changement climatique et à la résilience, ce qui constitue un principe fondamental de cette activité stratégique.

En outre, avec l'existence de centres régionaux tels que le Centre de Services Climatiques de la SADC et les Centres Régionaux d'Alerte Précoce, d'organisations régionales telles que le Centre de Services de Science d'Afrique Australe pour le Changement Climatique et la Gestion Adaptative des Terres (SASSCAL), ainsi que des États Membres disposant de leurs propres Services Météorologiques nationaux et d'Institutions de Recherche spécialisés dans les sciences du climat, il serait important d'inclure des liens avec ceux-ci, lors de l'examen des mécanismes de financement, afin d'aligner les processus et les interactions, le cas échéant/faisable, et de réduire les doublons.

Suivi, évaluation, rapports et apprentissage

L'un des résultats clés de l'identification et de la mobilisation des mécanismes de financement est le soutien au suivi et à l'évaluation, à l'établissement de rapports et à l'apprentissage au niveau régional. Cet élément transversal est donc au cœur de l'Action Stratégique 3.4.1.

Recherche et innovation

Le Programme de Recherche sur l'Eau de la SADC (2015) comporte un sous-thème sur l'optimisation des réseaux de surveillance. En tant que tel, l'établissement de liens entre cette activité stratégique et ce qui a été et est actuellement entrepris par la communauté des chercheurs et des universitaires peut fournir des indications utiles pour renforcer le suivi et la gestion de l'information.

Activités transversales intégrées

Plaidoyer et sensibilisation

Il sera nécessaire de mener des actions de plaidoyer et de sensibilisation pour garantir les mécanismes de financement nécessaires à la mobilisation de fonds en faveur de cet objectif stratégique. Le secteur privé et les partenaires pourraient jouer un rôle clé en soutenant le développement de mécanismes de financement.

Développement des capacités

Les sous-activités comprennent des sessions de formation pour renforcer les capacités des États membres et des SWI en ce qui concerne les institutions basées sur les écosystèmes.

AS 3.4.2. Mettre en place ou renforcer le(s) système(s) intégré(s) de surveillance et de gestion de l'information pour les bassins fluviaux et les aquifères, y compris la continuité du programme HYCOS de la SADC.

Le système HYCOS de la SADC fonctionne de manière incohérente dans la région de la SADC. Ce système nécessite une ré-opérationnalisation dans certains cas, ainsi qu'un renforcement et une cohérence dans sa maintenance en général. De plus, certains SWI de la SADC ont mis en place des Systèmes de Gestion de l'Information (IMS) et/ou des systèmes d'aide à la décision (autres que HYCOS) ou sont en train de le faire. Le Secrétariat de la SADC a en outre mis en œuvre des initiatives visant à améliorer les bases de données régionales et les systèmes de gestion de l'information (par exemple, la base de données de l'Institut de Gestion des Eaux Souterraines de la Southern African Development Community (SADC-GMI), et l'IMS-DRR de la SADC récemment développé). Ces systèmes au sein du Secrétariat de la SADC ne sont toutefois pas alignés et ne couvrent pas encore l'ensemble du secteur des ressources en eau. Il est donc nécessaire de renforcer le réseau existant de systèmes, et surtout d'aligner les systèmes afin d'améliorer le partage de l'information (et d'éviter la duplication de la saisie et de la maintenance des données).

Les sous-activités comprennent:

- a) Évaluer la couverture globale de la surveillance des principales ressources en eau de la région par le système HYCOS de la SADC et identifier les lacunes, les besoins et les opportunités pour soutenir l'expansion et la continuité du système, y compris l'intégration avec les systèmes de surveillance des eaux souterraines ;
- b) Renforcer le programme HYCOS-SADC par le renforcement des capacités du centre régional au Centre de services climatiques de la SADC, et au niveau des États Membres;
- c) Renforcer, par le biais du programme HYCOS- SADC, la fourniture de services hydrologiques grâce à une interface accrue entre le secteur hydrologique et le programme régional du Forum Régional sur les Perspectives Climatiques en Afrique australe (SARCOF) ;
- d) Identifier les systèmes numériques et les bases de données numériques existants dans les Unités et les SWI de la SADC, et évaluer les possibilités d'alignement ;
- e) Identifier les besoins où la numérisation est encore nécessaire, dans le secteur de l'eau; et
- f) Identifier les possibilités d'alignement et les options de numérisation, afin de réduire la duplication des efforts et d'améliorer le partage transfrontalier de la surveillance et de l'IMS.

Activités transversales intégrées

Coopération et coordination internationales

Cet élément est essentiel, au niveau de la SADC, des zones transfrontalières et des SWI, pour soutenir l'intégration de la surveillance et des IMS. Le Secrétariat de la SADC devra soutenir et faciliter cette démarche.

Développement des capacités

Le renforcement des capacités pour soutenir le programme HYCOS de la SADC aidera à soutenir le Centre de Services Climatiques de la SADC ainsi qu'au niveau des États Membres.

Engagement des parties prenantes

Les sous-activités nécessiteront l'engagement continu des parties prenantes et la collaboration entre les acteurs et les parties intéressées pour réaliser les sous-activités.

AS 3.4.3. Harmoniser les bases de données des SWI et des États membres et, dans la mesure du possible, soutenir la normalisation des systèmes de gestion de l'information, du partage des données et des cadres d'établissement des rapports dans les États membres et les SWI.

Les bases de données et les IMS de la SADC, des SWI et des États membres sont souvent basés sur des plates-formes matérielles et logicielles très différentes, les applications, les conceptions des bases de données diffèrent, les langages de programmation (codage) ainsi que les langues opérationnelles (par exemple l'anglais, le portugais, le français) sont souvent incompatibles, et les rapports ne sont pas standardisés. Cette disparité rend difficile l'alignement et le partage des données, des informations et des connaissances, et a un impact négatif sur l'amélioration de la gestion des ressources en eau, le développement et les processus de prise de décision en matière d'infrastructure et les résultats.

Les données pluviométriques, bien que relevant du mandat du secteur météorologique, jouent un rôle important dans le soutien aux évaluations hydrologiques. Cependant, ces réseaux de mesure des précipitations ne sont souvent pas conçus de manière efficace pour soutenir les études hydrologiques et la qualité des données est souvent mise en cause. Ces données résident souvent dans les États Membres au niveau national, en s'appuyant sur les réseaux nationaux et locaux de stations pluviométriques et ne soutiennent pas toujours efficacement les études au niveau régional. Cependant, il est possible d'identifier les bonnes pratiques parmi les États membres, où les données pluviales sont partagées et harmonisées avec les données hydrologiques, qui peuvent ensuite être utilisées au niveau régional pour promouvoir de meilleures évaluations.

Les sous-activités comprennent :

- a) Utiliser les résultats de l'activité stratégique 3.4.2 pour identifier les opportunités réalistes d'harmonisation, de standardisation et d'alignement;
- b) L'identification des priorités et des opportunités « à portée de main » à partir de ce qui précède et l'élaboration d'un plan d'action réaliste en vue de réaliser l'alignement, l'harmonisation le cas échéant, et la normalisation si possible, ainsi que l'élaboration d'un budget;
- c) Utiliser le financement qui a été mobilisé par l'activité stratégique 3.4.1 pour mettre en œuvre le plan d'action; et
- d) Organiser des sessions de formation pour renforcer les capacités des institutions en matière d'harmonisation et de normalisation.

Activités transversales intégrées

Renforcement des capacités

Les sessions de formation soutiendront le développement des compétences et des capacités au sein des États membres et des SWI en fournissant une formation sur l'harmonisation et la normalisation.

Engagement des parties prenantes

Des engagements continus des parties prenantes seront nécessaires tout au long de l'activité stratégique pour obtenir l'adhésion et le soutien au plan d'action proposé.

Coopération et intégration internationales

L'harmonisation des bases de données dans les États Membres et les SWI contribue à promouvoir la coopération et l'intégration internationales.

AS 3.4.4. Développer des bases de données sur les eaux souterraines et des systèmes de gestion des connaissances

Les informations sur les ressources en eau souterraine dans la région de la SADC sont un outil essentiel pour soutenir les décideurs et aider à informer les politiques, les stratégies et la législation. Cela fait des bases de données et des systèmes de gestion des connaissances un élément essentiel pour promouvoir une gestion et un développement efficaces et efficients des ressources en eau. La région SADC, grâce au soutien de SADC-GMI, a collecté de grandes quantités de données concernant les ressources en eau souterraine dans la région, y compris les aquifères transfrontaliers et les aquifères prioritaires. Avec ces données vient le besoin de bases de données sur les eaux souterraines ainsi que des systèmes de gestion des connaissances où les données peuvent être stockées et partagées au profit de la région. La SADC-GMI a développé le portail d'information sur les eaux souterraines de la SADC (SADC-GIP) qui héberge actuellement des données produites par divers projets mis en œuvre par la SADC-GMI. Ce portail est devenu une plateforme importante pour la région en permettant un accès gratuit et facile aux données sur les eaux souterraines, y compris les données spatiales et les cartes. Le renforcement de ce portail servira à soutenir la gestion des eaux souterraines dans la région en produisant des aperçus sectoriels et thématiques des eaux souterraines au niveau régional. En plus du SADC-GIP, le SADC-GMI a également développé les archives de la littérature sur les eaux souterraines de la SADC (SADC-GLA) qui contient la littérature sur les eaux souterraines de la région. A l'avenir, il sera prioritaire d'améliorer ce service en augmentant le nombre de documents dans le SADC-GLA ainsi qu'en renforçant sa fonctionnalité pour améliorer sa convivialité et son accessibilité. Enfin, il est nécessaire d'établir un réseau de surveillance des eaux souterraines de la SADC en le reliant aux réseaux de surveillance des eaux souterraines des Bassins Aquifères nationaux et transfrontaliers. L'information sur les eaux souterraines ne peut être produite que par des réseaux de surveillance efficaces. Il existe actuellement un certain nombre de réseaux nationaux et transfrontaliers de surveillance des eaux souterraines de l'aquifère de Bassins dans la région qui fonctionnent indépendamment les uns des autres. En établissant un réseau de surveillance des eaux souterraines de la SADC lié aux réseaux de surveillance des aquifères de Bassins nationaux et transfrontaliers, il est possible de développer un réseau de surveillance intégré qui s'appuie sur les réseaux existants et assure l'alignement sur les priorités nationales.

Les sous-activités comprennent :

- L'expansion du SADC-GIP pour produire des aperçus sectoriels et thématiques sur les eaux souterraines au niveau régional ;
- L'extension de la SADC-GLA avec plus de documents et l'amélioration de sa fonctionnalité ; et
- L'établissement d'un réseau de surveillance des eaux souterraines de la SADC en établissant des liens avec les réseaux nationaux et transfrontaliers de surveillance des eaux souterraines des aquifères transfrontaliers.

Activités transversales intégrées

Gestion des connaissances et interventions d'échange

Cette activité stratégique est fortement axée sur la gestion des connaissances, les sous-activités visant à améliorer les bases de données sur les eaux souterraines et les systèmes de gestion des connaissances existant actuellement dans la SADC.

Suivi, évaluation, rapports et apprentissage

Le renforcement des bases de données sur les eaux souterraines et des systèmes de gestion des connaissances soutient le suivi, l'évaluation, les rapports et l'apprentissage en fournissant des informations qui peuvent être suivies pour évaluer les progrès et identifier les leçons apprises.



Comme le PASR sert de catalyseur pour que le secteur de l'eau de la région réponde aux priorités sociales, environnementales et de développement, il faut s'attendre à ce que l'accent soit mis sur la gestion des ressources en eau dans les domaines stratégiques clés.



09 VERS LA MISE EN ŒUVRE

Le RSAP V fournit un plan d'action stratégique quinquennal qui agit comme un outil de planification au niveau macro pour le secteur de l'eau régional de la SADC, les SWI et les États Membres. En tant que tel, il constitue le plan d'action de mise en œuvre de la composante eau du RISDP, en tant que schéma directeur des programmes de la SADC. Il est important de noter qu'avec le RSAP V qui met l'accent sur le développement des infrastructures, le RSAP est également un plan stratégique pour mettre en œuvre le chapitre sur l'eau du RIDMP.

La mise en œuvre du plan nécessite un effort combiné impliquant le leadership du Secrétariat de la SADC ainsi que l'engagement actif des SWI et des États membres avec une gamme d'institutions et d'organisations de soutien qui entreprendront des projets dans le cadre du RSAP. Cela nécessite une approche claire de gestion de projet pour assurer les niveaux de coordination et de livraison requis.

Il est important de noter que si les résultats et les produits de ce plan sont des objectifs fermes que la région doit atteindre conjointement entre 2021 et 2025, les activités quinquennales sont indicatives de ce qui est nécessaire et guident la mise en œuvre. La disponibilité des fonds, la consultation en cours avec les processus et les États membres ainsi que les questions et priorités émergentes auront un impact sur ces objectifs et calendriers.

Compte tenu de la fluidité du secteur de l'eau et de l'impact de la pandémie de COVID-19, il sera impératif d'entreprendre ces activités de manière progressive et par étapes. Cela permettra la spécificité du travail, mais soutiendra également une approche de gestion adaptative qui maintient le processus et la livraison alignés vers la réalisation des objectifs quinquennaux du RSAP V.

Il est impératif de clarifier et d'organiser la gouvernance et le cadre institutionnel pour superviser et coordonner l'exécution du RSAP V, étant donné que ces projets auront un impact à différentes échelles et nécessitent donc un engagement actif à ces échelles. Il est important de noter qu'une grande partie du personnel qui s'engage dans le RSAP (des SWI, des États Membres et d'autres organisations) a souvent d'autres mandats et rôles institutionnels de base qu'il remplit pour ses institutions respectives, le rôle de soutien du RSAP étant une addition. Trouver des moyens de renforcer et de former ce personnel (et ces institutions) pour qu'ils puissent jouer ce rôle clé de soutien et d'orientation sera une partie importante de la première phase de mise en œuvre du RSAP V et s'aligne sur les interventions stratégiques capturées par le Pilier 1 : Gouvernance et Intégration, qui vise à renforcer la capacité régionale.

Il est important de clarifier les principes qui guident l'approche de l'exécution, car ce sont des déclarations normatives qui guident spécifiquement la mise en œuvre institutionnelle des différents projets. De même, l'approche du suivi et de l'évaluation donne des conseils structurés sur l'approche à utiliser pour suivre la mise en œuvre des projets ainsi que celle du programme global du RSAP. Cela permettra une réponse adaptative et, en fin de compte, déterminera les progrès qui seront réalisés au cours de la période de cinq ans.

La capacité de financer la mise en œuvre du RSAP V sera importante et nécessitera un soutien programmatique à long terme ainsi qu'un soutien de projet à court terme. Le processus continu de mobilisation des ressources sera lié aux besoins des interventions du projet et sera soutenu par le suivi et l'évaluation efficaces pour une livraison continue. Le rôle du Secrétariat de la SADC et des principaux "ICPs" est central pour garantir ces ressources.

Ces éléments constituent la base du cadre de mise en œuvre du PASR V, comme illustré dans la figure 9-1.

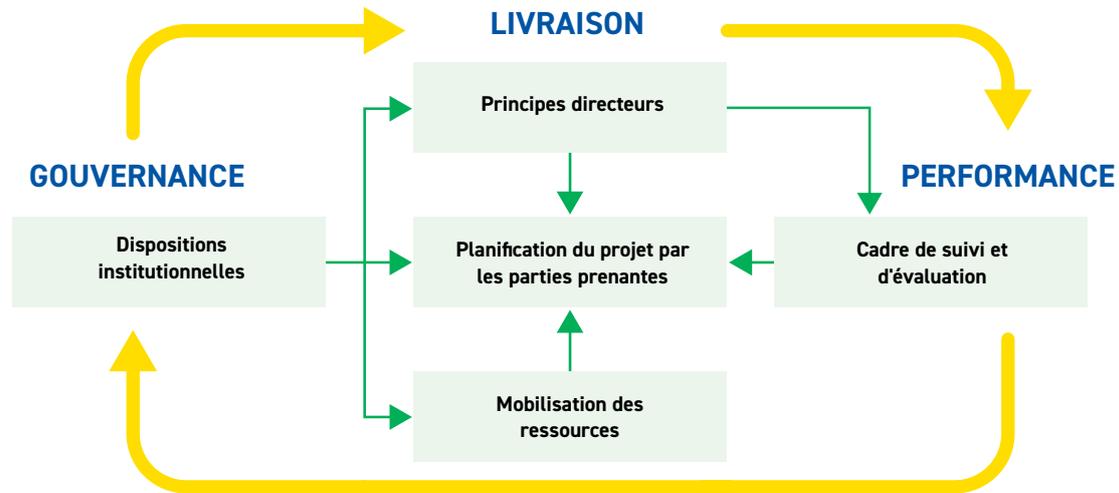


Figure 9-1 : Cadre de mobilisation des ressources et de mise en œuvre du projet RSAP V

9.1 Dispositions institutionnelles

Pour mettre en œuvre le RSAP V, il est nécessaire de comprendre les cadres institutionnels, y compris les mandats, les rôles et les responsabilités des différents acteurs de la SADC. Trois niveaux (politique, programme et projet) du cadre institutionnel sont envisagés pendant la mise en œuvre du RSAP V, en s'appuyant sur les cadres prévus dans le RSAP IV (figure 3-1).

9.1.1 Niveau politique

Le comité des Ministres de l'eau de la SADC

L'orientation politique et la supervision de la mise en œuvre des programmes de la SADC sont assurées par le Conseil des Ministres de la SADC, qui est composé de représentants de tous les États Membres. Les Ministres de l'Eau de chaque État Membre fournissent une orientation générale au secteur de l'eau, par l'intermédiaire du Comité des Ministres de l'Eau de la SADC, et, à ce titre, supervisent le déploiement du RSAP. Il est important de noter que ces Ministres assurent également l'interface entre la SADC et le Conseil des Ministres Africains sur l'Eau (AMCOW), représentant ainsi à la fois la région et le continent.

Le Protocole de la SADC sur les Cours d'Eau Partagés est l'un des instruments importants qui guide les Ministres de l'Eau dans leur responsabilité de supervision du programme régional de l'eau à travers les RSAP, notamment dans les responsabilités suivantes :

- 1) Assurer la supervision de la mise en œuvre du RSAP ;
- 2) Fournir des conseils au Conseil des Ministres de la SADC concernant les politiques; et
- 3) Fournir une assistance dans la résolution des conflits sur les cours d'eau partagés.

Les Ministres de l'Eau sont conseillés par de hauts fonctionnaires qui sont responsables de l'eau dans leurs États Membres. Ces hauts fonctionnaires sont soutenus par le "WRTC" (Water Resources Management Priority Action Plan), composé de directeurs nationaux de l'eau.

WRTC

Le WRTC sert d'organe technique pour le secteur de l'eau de la SADC et est prévu dans le Protocole de la SADC sur les Cours d'Eau Partagés. Le WRTC a, entre autres, les responsabilités suivantes :

- 1) Fournir une direction stratégique au RSAP ;
- 2) Conseiller et coordonner la mise en place des comités de pilotage des projets;
- 3) Assurer la supervision de toutes les opérations du RSAP; et
- 4) Superviser les évaluations et l'approbation des projets du RSAP.

En notant les dimensions techniques du RSAP, il est important de reconnaître le rôle clé du WRTC en tant que bureau central technique pour le secteur de l'eau de la SADC.

9.1.2 Niveau du programme

Le Secrétariat de la SADC est responsable de la mise en œuvre du RSAP par le biais de la Division de l'Eau, sous la Direction des Infrastructures et des Services, qui est la principale entité responsable de la mise en œuvre. En tant que telle, la Division de l'Eau est chargée des tâches suivantes:

- 1) Développer et mettre en œuvre le RSAP comme un programme qui s'aligne sur le RISDP
- 2) Diffuser les livrables du RSAP aux principales parties prenantes;
- 3) Coordonner la mise en œuvre des projets et initiatives du RSAP ; et
- 4) Suivre et évaluer le programme RSAP et ses projets.

La Division de l'eau de la SADC joue un rôle essentiel dans le transfert et la traduction des divers résultats et produits au niveau du projet en conclusions et implications au niveau politique.

9.1.3 Niveau du projet

Compte tenu de l'éventail des projets à mettre en œuvre dans le cadre du RSAP V, les dispositions institutionnelles varieront en fonction de la complexité, de la taille, des objectifs et de l'échelle de mise en œuvre du projet, etc. Ainsi, les rôles et responsabilités des institutions impliquées dans les activités stratégiques sont prévus dans le Plan de mise en œuvre.

9.2 Principes pour soutenir la mise en œuvre

Il est important d'établir une série de principes directeurs qui sous-tendent la mise en œuvre du RSAP V. Ces principes fournissent une orientation normative sur la manière dont le RSAP V est mis en œuvre. Ils fournissent une orientation normative sur la manière dont le RSAP V sera mis en œuvre. Ils sont présentés dans le tableau ci-dessous.

Tableau 9-1 : Principes de mise en œuvre du RSAP V

Principe	Implication
Additionnalité	Les institutions autres que le Secrétariat de la SADC sont choisies de manière appropriée pour mettre en œuvre les interventions du RSAP V.
Meilleure pratique	Les politiques et stratégies d'IWRM sont mises en œuvre sur la base des meilleures pratiques appropriées et des enseignements tirés.
Avantage comparatif	La Direction de l'Eau de la SADC et les autres institutions engagées dans la mise en œuvre du RSAP V devraient s'engager dans les domaines où le meilleur résultat peut être produit (c'est-à-dire ajouter le plus de valeur).
Démonstration	Les politiques, les stratégies et les directives sont testées afin de tirer des leçons pour le déploiement du RSAP V et la réalisation des objectifs de la SADC.
Flexibilité	Le RSAP V fera l'objet d'un suivi et les progrès seront examinés périodiquement pour assurer une gestion adaptative.
Approche hydrologique	Les cours d'eau partagés (par exemple, les eaux de surface et les eaux souterraines) et les SWI associés sont des éléments fondamentaux de la mise en œuvre du RSAP V.
Géométrie variable	Les États Membres et les SWI peuvent progresser plus rapidement dans la mise en œuvre de certaines activités.
Participatif	L'engagement des parties prenantes est au cœur des processus de mise en œuvre du RSAP V afin de s'assurer que les parties prenantes sont informées, consultées et impliquées tout au long de la mise en œuvre du RSAP et des processus du projet.
Priorisation	Les programmes et les interventions du RSAP V sont basés sur les priorités de développement de la SADC.
Programmatique	Le RSAP V fournit une conception programmatique visant à atteindre les objectifs de la SADC en s'appuyant sur les résultats d'une série de projets.
Basé sur les résultats	La mise en œuvre du RSAP V sera mesurée et évaluée afin de déterminer l'impact et d'identifier et de diffuser les leçons apprises.
Subsidiarité	Les activités des programmes et des projets sont entreprises aux niveaux les plus appropriés.
Durabilité	Le RSAP favorise l'appropriation locale, la sensibilisation, le développement des capacités et le développement institutionnel.

9.3 Mobilisation de ressources

Il est essentiel de s'assurer que le RSAP V dispose de ressources adéquates pour réussir la mise en œuvre du plan. Le financement du Programme de l'Eau de la SADC est directement dépendant des ressources financières requises, qui proviennent de diverses sources. Cette diversité, étayée par un cadre de gestion financière clair, constitue la base d'un programme résilient qui peut assurer une mise en œuvre adaptative.

La stratégie de financement et de gestion financière pour le RSAP V est guidée par une série d'engagements comme suit :

- **Efficacité de l'aide** : Le RSAP V est guidé par la Déclaration de Paris de 2005 sur l'efficacité de l'aide, telle qu'adoptée par le Secrétariat de la SADC, et qui décrit la nature du partenariat avec les ICPs (Partenaires de Coopération Internationale). En outre, l'approche visant à garantir que l'aide au développement est gérée et utilisée de manière à assurer les aspects d'appropriation, d'alignement, d'harmonisation et de responsabilité, sera alignée sur la Déclaration de Windhoek de 2006.
 - **Gestion du programme** : En vue de la réalisation des objectifs de la SADC, le RSAP V sera géré et financé de manière programmatique pour assurer la réalisation consolidée des buts et objectifs du plan.
 - **Gestion financière**: Une gestion financière efficace assurera non seulement une mise en œuvre rapide mais aussi une utilisation efficace et efficiente des ressources. L'utilisation de normes comptables dans toutes les transactions sera liée à des rapports transparents et opportuns. Le Secrétariat de la SADC s'est engagé à fournir du personnel, des ressources et un environnement favorable à l'exécution du programme RSAP V.
 - **Performance financière** : Le suivi périodique et structuré de la performance financière sera soutenu par des rapports réguliers par rapport aux objectifs et aux budgets du programme, et ceux-ci seront mis à la disposition des principales parties prenantes.
- Comme pour les phases précédentes, le RSAP V nécessitera un mélange diversifié d'instruments de soutien financier. Il faudra renforcer les sources de financement existantes tout en développant de nouvelles sources de revenus. Le RSAP V étant axé sur le renforcement du développement de l'infrastructure pour soutenir le développement, cette diversification mettra clairement l'accent sur le financement approprié des interventions à cet égard. La stratégie à appliquer comprend:
- **La mobilisation des ressources nationales** : Un certain nombre d'interventions dans le cadre du RSAP V entreprendront des évaluations de l'environnement financier actuel qui sous-tendent certains aspects de la mise en œuvre du RSAP. Cela comprendra le financement de base des SWI ainsi que des aspects spécifiques de la gestion des ressources en eau. Ces interventions, ainsi que d'autres, soutiendront la stratégie globale visant à améliorer la mobilisation des ressources nationales (avec le soutien du développement international);
 - **Le soutien au développement international**: Le soutien des ICPs a été catalytique dans le soutien de la trajectoire de développement des régions et, en tant que tel, un soutien supplémentaire pour la mise en œuvre du RSAP V est essentiel;
 - **Les institutions de financement du développement**: Les efforts visant à renforcer l'approche du financement du développement se poursuivront, notamment en ce qui concerne l'accent mis le cadre du RISDP, du RIDMP et du RSAP V sur la nécessité de développer l'infrastructure régionale de l'eau. Le développement d'approches de financement mixte s'avérera essentiel pour débloquer le programme de développement de la région et nécessitera un engagement sectoriel intégré avec les financiers; et
 - **Le secteur privé** : Des interventions seront entreprises pour explorer la création d'un environnement d'investissement plus favorable au secteur privé. Il s'agit notamment d'examiner une série d'approches visant à réduire les risques liés aux investissements du secteur privé tout en développant des modèles de PPP.
- Les ressources financières accumulées par les gouvernements nationaux sont importantes pour la mise en œuvre du RSAP V, les contributions des États membres prenant diverses formes. Celles-ci comprennent:
- **Les contributions financières** : Les contributions des États membres soutiennent la capacité du Secrétariat de la SADC à remplir son important rôle de coordination. Ces contributions sont « par formule » et sont versées sur une base annuelle. Il convient de noter que le soutien du personnel de base de la Division Eau de la SADC et de certaines activités est assuré par les contributions des États Membres;
 - **Contributions directes** : Les États membres apportent une contribution financière directe à des interventions et des projets spécifiques, ce qui constituera un aspect important de la mise en œuvre du RSAP V; et

□ **Contributions en nature** : Ces contributions jouent un rôle important dans le soutien de la mise en œuvre du RSAP et comprennent des aspects tels que la mise à disposition d'experts, d'équipements, de bureaux et d'autres installations, ainsi que le coût en temps associé à la contribution du personnel. Cela inclut également les divers coûts associés au soutien des SWI, le cas échéant.

L'accent est toujours mis sur l'amélioration du soutien des États Membres à la mise en œuvre du RSAP, mais comme pour les phases précédentes, le soutien des ICP s'avérera essentiel. Ce sera particulièrement le cas dans le contexte post-COVID-19 où les économies régionales ont été sévèrement touchées.

Le besoin de financement total pour la mise en œuvre du RSAP V est de 107 010 000 euros. Une ventilation de ces coûts est fournie dans le tableau ci-dessous.

Tableau 9-2 : Besoins de financement du RSAP V

Intervention Stratégique	Coût (000 €)
PILIER 1: GOUVERNANCE AND INTEGRATION	
1.1. Des instruments, politiques et stratégies sectoriels spécifiques sont mis en œuvre	3 440
1.2. Les institutions du secteur sont dotées de capacités et de ressources	2 340
1.3. L'engagement du secteur privé, des femmes, des jeunes et des acteurs non étatiques est développé et renforcé.	6 080
1.4. Des approches (lien WEF, etc.) pour soutenir l'intégration continentale, régionale et sectorielle sont développées	4 860
PILIER 2: DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES	
2.1. La planification intégrée des infrastructures est renforcée	3 580
2.2. La préparation des projets est dotée de ressources et de capacités suffisantes.	10 380
2.3. Des modèles économiques et de financement sont élaborés	11 550
2.4. La résilience régionale est renforcée par le développement, la maintenance et l'amélioration des infrastructures (vertes et grises)	32 330
2.5. Soutien aux services d'eau abordables et à l'assainissement sûr	9 990
PILIER 3: GESTION DES RESSOURCES EN EAU	
3.1. Les approches de planification intégrée sont incorporées	4 240
3.2. Des analyses et des évaluations de la ressource sont entreprises	2 370
3.3. Les bassins fluviaux et les aquifères transfrontaliers sont développés et gérés efficacement	7 730
3.4. La surveillance des eaux de surface et souterraines et la gestion des informations sont numérisées.	4 550
OPÉRATIONNALISATION	
Budget total de la composante opérationnalisation	3 570

Le tableau ci-dessous indique certains des principaux résultats/extrants à produire par intervention.

Tableau 9-3 : Résultats et produits livrables pour les interventions stratégiques

Intervention stratégique	Produit/Livrable	Nombre
PILIER 1 : GOUVERNANCE ET INTEGRATION		
1.1. Mise en œuvre d'instruments, de politiques et de stratégies sectoriels spécifiques	Plans	1
	Rapports	5
	Instruments, politiques et/ou stratégies actualisés dans le secteur de l'eau	4
	Ateliers	1
	Programmes	1
	Sessions d'échange de connaissances	1
	Soutien/assistance à la mise en œuvre ou à l'exécution	1
1.2. Les institutions du secteur sont dotées de capacités et de ressources	Rapports	4
	Soutien/assistance à la mise en œuvre ou à la réalisation	5
	Programmes	3
	Stratégies	3
	Analyses de rentabilité	1
	Plans	5
1.3. L'engagement du secteur privé, des femmes, des jeunes et des acteurs non étatiques est développé et renforcé.	Rapports	7
	Ateliers	2
	Analyses de rentabilité	1
	Sessions d'échange de connaissances	5
	Produits de connaissance	2
	Lignes directrices/matériel d'orientation	1
	Projets de démonstration/projets phares	2
1.4. Des approches (nexus WEF, etc.) pour soutenir l'intégration continentale, régionale et sectorielle sont développées.	Rapports	12
	Produits de connaissance	1
	Projets de démonstration/projets phares	2
	Lignes directrices/matériel d'orientation	3
	Soutien/assistance à la mise en œuvre ou à la réalisation	2
	Notes conceptuelles	2
	Stratégies	1
	Sessions de partage des connaissances	3

Intervention stratégique	Produit/Livrable	Nombre
PILIER 2 : DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES		
2.1. La planification intégrée des infrastructures est renforcée	Rapports	8
	Ateliers	1
	Lignes directrices/matériel d'orientation	1
	Soutien/assistance à la mise en œuvre ou à la réalisation	4
2.2. La préparation des projets est dotée de ressources et de capacités suffisantes.	Rapports	8
	Ateliers	1
	Directives/matériel d'orientation	1
	Plans	1
	Sessions de formation	3
	Soutien/assistance à la mise en œuvre ou mise en œuvre 3	3
2.3. Des modèles économiques et financiers sont développés	Rapports	9
	Etudes préalables de faisabilité	2
	Tournées de présentation/conférences	2
	Cadres de travail	2
	Plans	2
	Soutien/assistance à la mise en œuvre ou à la réalisation	1
	Lignes directrices/matériel d'orientation	1
	Projets de démonstration/projets phares	2
	Études de cas	2
2.4. La résilience régionale est renforcée par le développement, l'entretien et l'amélioration des infrastructures (vertes et grises).	Reports	16
	Demonstration/flagship projects	2
	Guidelines/guidance materials	3
	Support/assistance towards implementation or implementation	19
	Strategies	2
	Training interventions	2
	Workshops	1
2.5. Soutien aux services d'eau abordables et à l'assainissement sûr	Reports	11
	Templates	1
	Demonstration/flagship projects	4
	Workshops	1
	Models/frameworks	1
	Knowledge products	1
	Guidelines/guidance materials	1

Intervention stratégique	Produit/Livrable	Nombre
PILIER 3 : GESTION DES RESSOURCES EN EAU		
3.1. Des approches de planification intégrée sont mises en place	Rapports	7
	Ateliers	5
	Soutien/assistance à la mise en œuvre ou à la réalisation	3
	Instruments de planification actualisés	3
	Projets de démonstration/projets phares	3
	Études de cas	3
	Lignes directrices/stratégies	1
	Programmes	1
	Produits de connaissance	1
3.2. Des analyses et des évaluations de la ressource sont entreprises	Rapports	11
	Sessions de sensibilisation	3
	Produits de connaissance	7
	Projets de démonstration/projets phares	3
	Études de cas	3
3.3. Les bassins fluviaux et aquifères transfrontaliers sont développés et gérés efficacement	Rapports	22
	Soutien/assistance à la mise en œuvre ou à la réalisation	3
	Plans et/ou stratégies de bassin actualisés et/ou nouveaux	2
	Lignes directrices/matériel d'orientation	1
	Ateliers	3
	Projets de démonstration/projets phares	7
	Études de cas	7
	Sessions de sensibilisation	5
	Séances de formation	5
	Plans	2
	Modèles informatiques	1
3.4. La surveillance des eaux de surface et souterraines et la gestion des informations sont numérisées.	Rapports	11
	Plans	2
	Sessions de sensibilisation	1
	Séances de formation	6
	Soutien/assistance à la mise en œuvre ou à la réalisation	1

9.4 Renforcement des systèmes de passation de marchés

La passation de marchés est une composante essentielle pour permettre une mise en œuvre et une réalisation efficaces des projets. Un système de passation de marchés efficace exige une bonne gouvernance, la transparence, la responsabilité, l'équité et la justice, le tout soutenu par des processus de suivi et d'audit qui garantissent la conformité. Cependant, la région de la SADC est confrontée à de nombreux défis en matière de passation de marchés. Le manque de concurrence effective dans la SADC, les termes et conditions standard des contrats et la disponibilité publique des règles régissant le système de passation des marchés publics sont quelques-uns des problèmes clés dans de nombreux États membres. En outre, il y a une pénurie de personnes adéquatement formées ayant les capacités et les compétences nécessaires pour mettre en œuvre les marchés publics (de la Harpe, 2014). Les difficultés liées à la passation de marchés peuvent donc entraîner des retards importants dans les processus qui ont une série d'impacts techniques, financiers, sociaux et économiques.

Sachant que de nombreux projets d'infrastructure du RSAP V seront pilotés par des marchés publics dans la SADC, il est impératif de renforcer les systèmes de passation de marchés dans la région. Cela inclut l'amélioration des dépenses et des systèmes de gestion des finances publiques. En outre, il est nécessaire d'harmoniser les marchés publics dans toute la région afin de garantir des processus de passation standardisés (de la Harpe, 2014).

9.5 Cadre de suivi et d'évaluation

Le développement du RSAP V a été guidé par le processus logique d'esquisser une TOC et un CF qui ont ensuite conduit au développement d'une logique d'intervention programmatique. A travers les différents processus d'engagement et les ateliers, les délibérations ont fourni des idées riches quant aux détails des activités qui sont nécessaires pour réaliser les produits, les résultats et finalement l'impact du RSAP V. Le plan de mise en œuvre est présenté dans l'Annexe C et suit le cadre structurel fourni dans la figure 9-2:

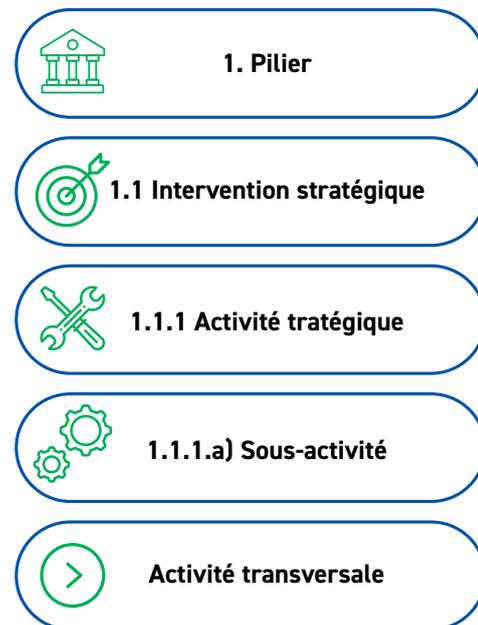


Figure 9-2 : Le cadre du plan de mise en œuvre

Le plan de mise en œuvre fournit les activités, les indicateurs et les jalons ainsi que les responsabilités pour diriger et collaborer. En tant que tel, il fournit le cadre logique pour suivre les performances à l'appui de la gestion adaptative (Figure 9-3). Pour de nombreuses interventions stratégiques du plan de mise en œuvre, les SWI ont été identifiés en tant qu'agent principal ou collaborateur. Plus de détails concernant le type de SWI (RBO, commission mixte, comité technique, etc.) seront déterminés lors de la planification et de la mise en œuvre de l'intervention. Compte tenu de la complexité du RSAP V, l'annexe B comprend également un cadre de résultats qui indique clairement comment les diverses activités du RSAP V soutiennent la réalisation de l'impact par la livraison de produits qui fournissent des résultats.

Grâce à l'application de ces instruments, les principes de gestion axée sur les résultats définis par la SADC (SADC, 2012d) seront mis en œuvre:

- Se concentrer sur l'obtention de résultats qui contribuent efficacement à la réalisation de la mission de la SADC ;
- Améliorer les connaissances institutionnelles en ce qui concerne les facteurs qui affectent ses opérations ;
- Améliorer la prise de décision ; et
- Promouvoir une culture de responsabilité envers les résultats.

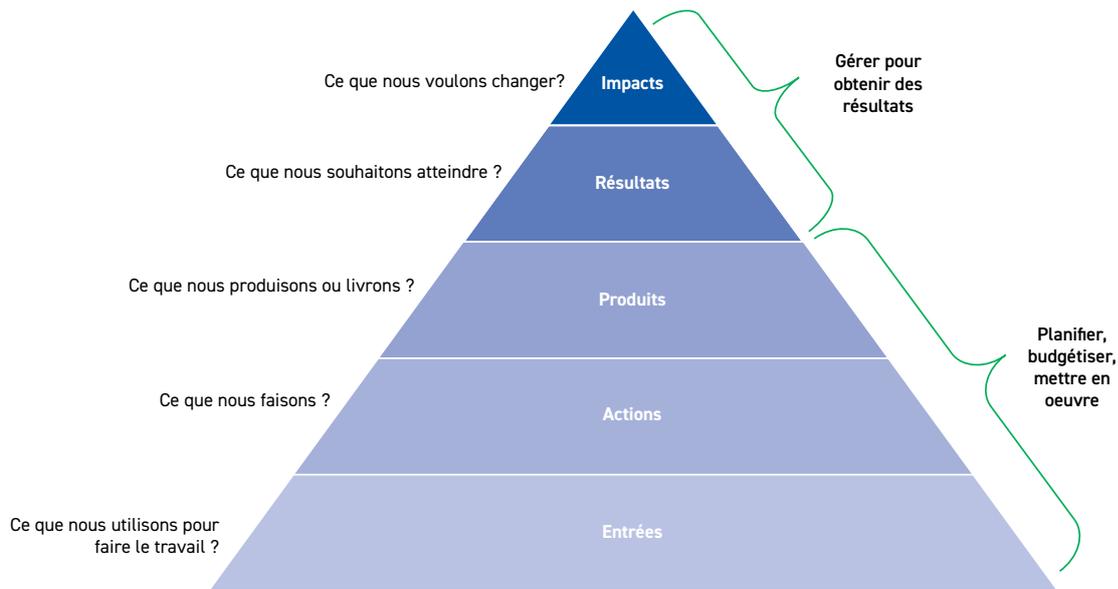


Figure 9-3 : Le modèle logique

A cette fin, la mise en œuvre d'un système de suivi et d'évaluation est impérative et permet au Secrétariat de la SADC, aux États Membres, SWI et aux ICP d'évaluer la performance de la mise en œuvre. Ceci fournit la base pour:

- Évaluer les progrès pour soutenir la gestion adaptative;
- Apprendre des projets et du processus pour soutenir l'amélioration des pratiques et de la réalisation des interventions ;
- Etablissement des rapports qui soutiennent les évaluations de performance et développent la reddition des comptes; et
- L'évaluation de la performance du RSAP V à mi-parcours et en fin de parcours pour le développement des phases suivantes du RSAP.

Les systèmes de suivi et d'établissement de rapports seront encore améliorés afin de soutenir les évaluations de progrès requises et de fournir une base au Secrétariat de la SADC pour rendre compte des progrès, des défis à relever et des réalisations.

Dans ce cadre de suivi et d'évaluation, la relance du processus d'évaluation en fin de parcours sera essentielle pour établir une connectivité appropriée entre les phases du RSAP. Les principes énoncés dans la politique de la SADC pour le développement, la planification, le suivi et l'évaluation des stratégies (SADC, 2012d) guident ces évaluations et examineront des critères tels que la pertinence, l'efficacité, l'efficience, l'impact et la durabilité. Ces évaluations seront de nature consultative.

Comme dans les phases précédentes du RSAP, la revue à mi-parcours fournit la base pour évaluer les progrès dans le premier terme du RSAP V et pour utiliser les leçons apprises pour guider le processus de second terme de la mise en œuvre du RSAP V. Cette revue à mi-parcours aura lieu fin 2023/début 2024.

9.6 Opérationnalisation du RSAP V

Le RSAP V a développé un ensemble détaillé et complexe d'interventions et d'activités qui nécessitent un soutien et des ressources pour assurer une mise en œuvre efficace. Le RSAP V sera facilité et dirigé par le Secrétariat de la SADC, cependant, beaucoup de projets seront dirigés par les États membres, les institutions sectorielles et une gamme d'institutions partenaires. Il est nécessaire de renforcer les dispositions institutionnelles pour faciliter cela, pour assurer une coordination et une orientation efficaces, ainsi que pour assurer des rapports réguliers qui permettent une gestion adaptative. Les domaines fonctionnels de base qui seraient nécessaires pour soutenir la gestion et la supervision de la mise en œuvre du RSAP V (voir figure 9-4) comprendraient:

- **La coordination et la convocation** : Cela inclut la coordination entre les projets et les interventions ainsi que la facilitation des liens entre une série de processus internes et externes.
- **La gestion des connaissances** : Les différents projets et processus produiront une série de connaissances qui devront être finalisées, stockées et rendues accessibles aux parties prenantes. Le développement de systèmes améliorés qui facilitent l'accès à ces produits de connaissance est important pour l'apprentissage régional.
- **Communications** : L'amélioration des communications est importante pour étayer les processus de coordination, de convocation et de partage des connaissances. De même, il est nécessaire d'améliorer les niveaux de sensibilisation à la gestion et au développement des ressources en eau et les liens entre les secteurs.
- **Suivi et évaluation** : Assurer un rapport continu sur l'avancement du projet et se tenir au courant des processus fournira la base d'une gestion adaptative. C'est également important pour les évaluations à mi-parcours et en fin de parcours, qui devront être facilitées et soutenues.
- **Mobilisation des ressources** : La complexité du RSAP V et l'accent mis sur le développement des infrastructures nécessitent plus de coordination, de facilitation et de soutien. La capacité du personnel de la division de l'eau de la SADC doit être renforcée pour fournir les niveaux de coordination, de facilitation et de soutien requis pour assurer une mise en œuvre efficace du RSAP V.

Pour soutenir l'opérationnalisation du RSAP V, les éléments suivants sont nécessaires:

- **Expert en suivi & évaluation et en bases de données**: Un membre du personnel dédié et doté de ressources est nécessaire au sein de la Division de l'eau de la SADC, pour coordonner et faciliter les activités de gestion de l'information vers la mise en œuvre plus large du RSAP V. Ce membre du personnel facilitera les processus pour améliorer la gestion des connaissances et les communications et guidera le suivi et les rapports qui s'avéreront critiques pour les processus d'évaluation.
- **Sous-comité du RSAP** : En tant que sous-comité du WRTC, ce sous-comité serait réactivé, et composé de points focaux nationaux RSAP qui fourniraient des conseils et une supervision sur les interventions RSAP V. Les défis de ressources précédents pour soutenir ces points focaux et le sous-comité devraient être abordés pour s'assurer que ce sous-comité et les points focaux peuvent fournir des conseils sur la mise en œuvre du RSAP.

Notant l'importance de ce point pour la mise en œuvre du RSAP V, le plan de mise en œuvre fourni dans l'annexe D comprend des activités spécifiques pour renforcer cette capacité nécessaire pour soutenir la mise en œuvre du RSAP V.

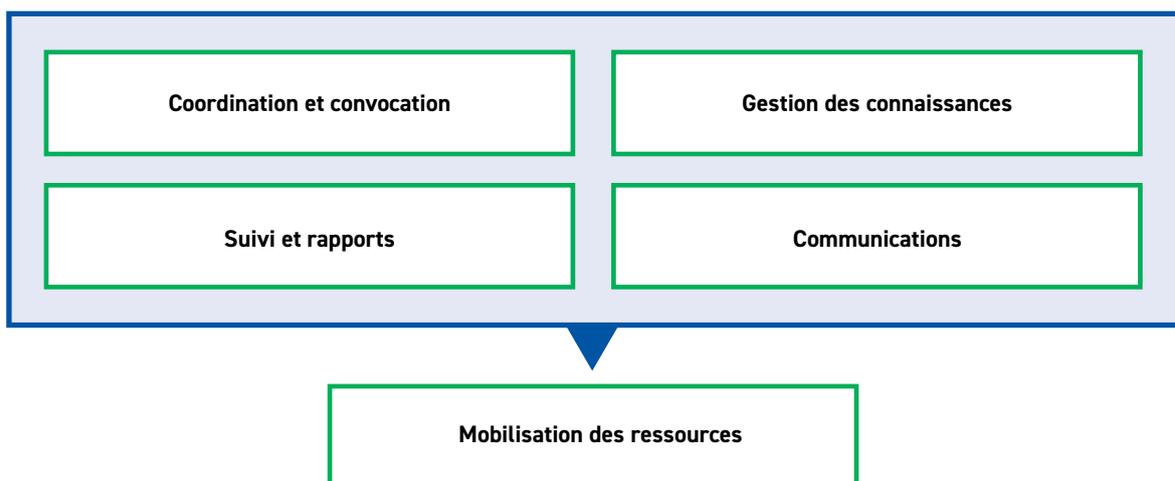


Figure 9-4 : Éléments clés de l'opérationnalisation du RSAP V

10 References

- de la Harpe, S., 2014. *Harmonising public procurement in the SADC. Journal of Law, Society and Development*, 1(1), pp. 90-109.
- ESI Africa, 2019. *Desalination market growth in Africa on the rise, report*. [En ligne]
- Disponible sur le site : <https://www.esi-africa.com/industry-sectors/water/desalination-market-growth-in-africa-on-the-rise-report/>
- [Site consulté le 16.10.2020].
- Graham, J., Amos, B. & Plumptre, T., 2003. *Principles for Good Governance in the 21st Century, Ontario: Institute on Governance*.
- Grey, D. & Sadoff, C., 2007. *Sink or Swim? Water security for growth and development. Water Policy, Volume 9, pp. 545-571*.
- Hope, K. & Lekorwe, M., 2010. *Urbanization and the environment in southern Africa: Towards a managed framework for the sustainability of cities. Journal of Environmental Planning and Management, Volume 42, p. 837-859*.
- IUCN, 2017. *Ecosystem-based Adaptation. Issues Brief, Gland: International Union for Conservation of Nature*.
- Jiménez, A. et autres, 2020. *Unpacking Water Governance: A Framework for Practitioners. Water, 12(3), p. 827*.
- Mabhaudhi, T. et autres, 2016. *Southern Africa's Water-Energy Nexus: Towards Regional Integration and Development. Water, pp. 235-256*.
- Nhamo, L., Mabhaudhi, T. & Modi, A., 2019. *Preparedness or Repeated Short-term Relief Aid? Building Drought Resilience Through Early Warning in Southern Africa, s.l.: s.n.*
- SADC, 2005. *Regional Water Policy, Gaborone: Southern African Development Community*.
- SADC, 2006. *Regional Water Strategy, Gaborone: Southern African Development Community*.
- SADC, 2011. *Climate Change Adaptation in SADC: A Strategy for the Water Sector, Gaborone: Southern African Development Community*.
- SADC, 2012 a. *Water. Southern African Development Community*. [En ligne]
- Disponible au site : <https://www.sadc.int/themes/natural-resources/water/>
- [Site consulté le 21 janvier 2021].
- SADC, 2012 b. *Meteorology and Climate. Southern African Development Community*. [En ligne]
- Disponible sur le site : <https://www.sadc.int/themes/meteorology-climate/>
- [Site consulté le 21 janvier 2021].
- SADC, 2012 c. *Regional Infrastructure Development Masterplan: Water Sector Plan, Gaborone: Southern African Development Community*.
- SADC, 2012d. *SADC Policy for Strategy Development, Planning, Monitoring and Evaluation, Gaborone, Botswana: SADC Secretariat*.
- SADC, 2012. *SADC Water Fund Establishment*. [En ligne]
- Disponible sur le site : <https://www.sadc.int/opportunities/sadc-water-fund/>
- [Site consulté le 03 mai 2021].
- SADC, 2015. *SADC Industrialisation Strategy and Roadmap 2015 - 2063, s.l.: s.n.*
- SADC, 2015. *SADC Water Research Agenda, Gaborone: Southern African Development Community*.
- SADC, 2016. *Regional Strategic Action Plan on Intergrated Water Resources Development and Management Phase IV, Gaborone: SADC*.
- SADC, 2017. *Summary of the SADC Revised Regional Indicative Strategic Development Plan 2015-2020, Gaborone: Southern African Development Community (SADC) Secretariat*.
- SADC, 2018. *SADC Selected Economic and Social Indicators, 2018, Gaborone: Southern African Development Community*.
- SADC-GMI, 2020 a. *Assessment of Surface Water Availability. SADC GMI report, Bloemfontein: SADC-GMI*.
- SADC-GMI, 2020 b. *Revised Groundwater Drought Risk Map. SADC GMI report, Bloemfontein: SADC-GMI*.
- United Nations University, 2013. *"Water Security": Experts Propose a UN Definition on Which Much Depends*. [En ligne]
- Disponible sur le site <https://unu.edu/media-relations/releases/water-security-a-proposed-un-definition.html#info>
- [Site consulté le 19 février 2021].
- Water Reuse Association, 2011. *Seawater Desalination Costs: White Paper, s.l.: s.n.*
- WWF, 2013. *Defining South Africa's Water Source Areas, Cape Town: World Wide Fund For Nature*.



La mise en œuvre du plan nécessite un effort combiné impliquant le leadership du Secrétariat de la SADC ainsi que l'engagement actif des SWI et des États membres avec une gamme d'institutions et d'organisations de soutien qui entreprendront des projets dans le cadre du RSAP.

11 Annexe A : Tableau des interventions et activités stratégiques

Les interventions et activités stratégiques pour les trois piliers sont présentées dans le tableau ci-dessous.

Tableau 11-1 : Interventions et activités stratégiques pour les trois piliers

Intervention stratégique	Activité stratégique	Intervalles de temps					Collaborateurs et agents de mise en œuvre
		Y1	Y2	Y3	Y4	Y5	
PILIER 1: GOUVERNANCE ET INTÉGRATION							
1.1. Mise en œuvre d'instruments, de politiques et de stratégies sectoriels spécifiques	1.1.1. Revoir et renforcer les instruments de politique et stratégie régionaux de l'eau afin de consolider les programmes des États membres et des institutions souveraines en matière de résilience (y compris les pandémies et le climat).						SADC WD, MS, SWI, ICP, Centres d'excellence
	1.1.2. Évaluer les progrès de l'harmonisation des politiques au sein des États membres et des SWI						SADC WD, MS, SWI, ICP, Centres d'excellence
	1.1.3. Apporter un soutien technique à l'harmonisation des politiques dans les États membres et les SWI prioritaires.						SADC WD, MS, SWI, ICP, Centres d'excellence, GWP, Pool d'experts
1.2. Les institutions du secteur sont dotées de capacités et de ressources	1.2.1. Réaliser une étude sur les défis et les possibilités de renforcer les mandats et les capacités des institutions régionales et des institutions des cours d'eau partagés.						SADC WD, MS, SWI, ICP, Centres d'excellence
	1.2.2. Mettre en œuvre un programme de renforcement des capacités ciblé et financé afin de combler les lacunes prioritaires des institutions régionales et des institutions des cours d'eau partagés.						SADC WD, MS, SWI, ICP, Centres d'excellence, GWP
	1.2.3. Build capacity of Member States to coordinate implementation of the regional groundwater programme						SADC DEO, EM, SWI, SADC-GMI, ICP,
1.3. L'engagement du secteur privé, des femmes, des jeunes et des acteurs non étatiques est développé et renforcé.	1.3.1. Renforcer le rôle des acteurs du secteur privé, des femmes, des jeunes et de la société civile dans la mise en œuvre des projets nationaux, régionaux et des cours d'eau partagés.						SADC WD, MS, SWI, ICP, Centres d'excellence, PS, CS, NEPAD, Groupes focaux Genre et Jeunesse, GWP
	1.3.2. Réaliser une étude des projets liés à l'eau au niveau régional et national qui démontrent une collaboration entre le gouvernement, le secteur privé et la société civile.						SADC WD, MS, SWI, ICP, secteur privée et la société civile, Centres d'excellence, NEPAD, Groupes focaux Genre et Jeunesse, GWP
	1.3.3. Renforcer la capacité des États membres à s'engager auprès du secteur privé, des femmes, des jeunes et de la société civile en présentant des projets phares et des projets de démonstration en vue de leur transposition à plus grande échelle ou de leur reproduction.						SADC WD, MS, SWI, ICP, secteur privée, la société civile, Centres d'excellence, Groupes focaux Genre & Jeunesse, GWP et NEPAD
1.4. Des approches (connexion WEF, etc.) pour soutenir l'intégration continentale, régionale et sectorielle sont développées.	1.4.1. Identifier les approches visant à renforcer l'intégration continentale, régionale et sectorielle grâce aux cadres de gouvernance régionale et multisectorielle améliorés.						SADC WD, secteurs de la SADC, MS, SWI, ICP, Centres d'excellence
	1.4.2. Mettre en œuvre le lien WEF et d'autres projets intégrés de démonstration pour mettre en valeur l'intégration régionale et sectorielle.						SADC, secteurs de la SADC, MS, SWI, ICP, Centres d'excellence, groupes focaux sur le genre et la jeunesse
	1.4.3. Rendre opérationnels les cadres régionaux de gouvernance du nexus.						SADC WD, secteurs de la SADC, MS, SWI, ICP, Centres d'excellence, groupes focaux sur le genre et la jeunesse
	1.4.4. Développer des concepts et des stratégies de mise en œuvre pour d'autres arrangements en matière de connexion émergents importants dans la région.						SADC WD, secteurs de la SADC, MS, SWI, ICP, Centres d'excellence, GWP

Intervention stratégique	Activité stratégique	Intervalles de temps					Collaborateurs et agents de mise en œuvre
		Y1	Y2	Y3	Y4	Y5	
PILIER 2 : DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES							
2.1. La planification intégrée des infrastructures est renforcée	2.1.1. Entreprendre une étude hydroclimatique-économique intégrée à l'échelle régionale, liée aux opportunités potentielles et développer des approches pour la création de bassins d'eau régionaux.						SADC WD, MS, ICP, Centres d'excellence
	2.1.2. Fournir un soutien technique aux États membres et aux SWI dans le développement et la mise en œuvre de projets régionaux, de bassins conjoints et nationaux (y compris les projets phares et de démonstration).						SWI, EM, SADC WD, ICP, DFI, Centres d'excellence
	2.1.3. Fournir un soutien financier aux États membres et aux SWI pour le développement de pipelines de projets de moyens de subsistance.						SWI, MS, SADC WD, ICP, DFI, Centres d'excellence
2.2. La préparation des projets est dotée de ressources et de capacités suffisantes.	2.2.1. Procéder à un examen institutionnel des dispositifs de préparation des projets et identifier les défis et les opportunités pour les États membres et les institutions souveraines lors de la préparation des projets.						SADC WD, MS, SWI, ICP, DFI, Centres d'excellence, GWP
	2.2.2. Renforcer la capacité des États membres et des institutions souveraines à soutenir la préparation des projets régionaux, nationaux et transfrontaliers.						SADC WD, MS, SWI, ICP, DFI, Centres d'excellence, Groupe de travail sur la préparation des projets, GWP, WaterNet
	2.2.3. Identifier les projets prioritaires (à grande échelle, polyvalents, moyens de subsistance, WASH) dans les États membres et les ISC et fournir un soutien technique pour leur mise en œuvre.						SADC WD, MS, SWI, ICP, DFI, Centres d'excellence
2.3. Des modèles économiques et financiers sont développés	2.3.1. Évaluer les fonds existants pour la mise en valeur de l'eau afin de développer une approche de financement régionale cohérente qui favorise l'afflux de financements innovants.						SADC WD, MS, SWI, institutions financières du développement, ICP, Centres d'excellence.
	2.3.2. Développer des cadres d'investissement pour soutenir le financement des projets prioritaires (bassin commun, polyvalent, moyens de subsistance en milieu rural et services d'eau et d'assainissement).						SWI, MS, SADC WD, institutions financières du développement, ICP, Centres d'excellence.
	2.3.3. Identifier les mécanismes de financement innovants et les sources de financement alternatives afin de soutenir la mobilisation de fonds pour la mise en œuvre de projets de démonstration spécifiques.						SWI, MS, SADC WD, institutions financières du développement, ICP, Centres d'excellence.
	2.3.4. Entreprendre des projets de démonstration sur la valeur économique de l'eau et la comptabilité de l'eau en utilisant des États membres et des bassins fluviaux sélectionnés.						SADC WD, EM, SWI, ICP, DFI, Centres d'excellence, groupes focaux sur le genre et la jeunesse.
2.4. La résilience régionale est renforcée par le développement, l'entretien et l'amélioration des infrastructures (vertes et grises).	2.4.1. Mettre en œuvre des projets de démonstration dans certains États membres sur les possibilités identifiées de renforcer les infrastructures vertes et écologiques ou les solutions fondées sur la nature.						SADC WD, MS, SWI, ICP, DFI, Centres d'excellence, ESWAWAS et services publics, Groupes focaux sur le genre et la jeunesse
	2.4.2. Concevoir et mettre en œuvre des projets prioritaires à grande échelle, polyvalents, axés sur les moyens de subsistance et l'eau, l'assainissement et l'hygiène dans les États membres et les SWI.						SADC WD, MS, SWI, ICP, DFI, Centres d'excellence, ESWAWAS et services publics, Groupes focaux sur le genre et la jeunesse, GWP, WaterNet
	2.4.3. Fournir un soutien technique et de gestion de projet aux États membres et aux institutions souveraines afin de renforcer les infrastructures existantes pour soutenir et améliorer la résilience aux niveaux régional, transfrontalier et national (y compris le changement climatique, la DRR, les pandémies et autres).						MS, SWI, SADC WD, ICP, DFI, Centres d'excellence, ESWAWAS et Services publics, Groupes focaux sur le genre et la jeunesse, GWP, WaterNet
	2.4.4. Élaborer et fournir des conseils et des formations aux États membres et aux institutions souveraines pour améliorer l'exploitation et l'entretien (F&M) des infrastructures existantes (vertes et grises).						SADC WD, EM, DFI, Centres d'excellence, ESWAWAS et Services publics
2.5. Soutien aux services d'eau et d'assainissement abordables	2.5.1. Mettre en œuvre des projets phares de démonstration WASH dans les zones à forte demande et aux frontières stratégiques régionales en réponse à la demande accrue de systèmes WASH adéquats et efficaces.						SADC WD, ICP, EM, SWI, DFI, Centres d'excellence, ESWAWAS et services publics, GWP.
	2.5.2. Élaborer des modèles de participation de la communauté, du secteur public et du secteur privé pour des projets durables d'approvisionnement en eau et d'assainissement						SADC WD, ICP, EM, SWI, secteur privé, institutions financières du développement, Centres d'excellence, ESWAWAS et Services publics.

Intervention stratégique	Activité stratégique	Intervalles de temps					Collaborateurs et agents de mise en œuvre
		Y1	Y2	Y3	Y4	Y5	
PILIER 3 : GESTION DES RESSOURCES EN EAU							
3.1. Les approches de planification intégrée sont intégrées	3.1.1. Aider les États membres et les institutions souveraines à harmoniser les instruments de planification de l'eau avec d'autres plans sectoriels.						SADC WD, MS, SWI, ICP, Centres d'excellence, NEPAD, Groupes de travail du secteur, GWP
	3.1.2. Mettre en œuvre des stratégies d'utilisation rationnelle de l'eau dans des chaînes de valeur prioritaires à forte intensité d'eau dans certains États membres et bassins fluviaux, à titre de projet de démonstration.						SADC WD, SWI, MS, ICP, Centres d'excellence, PS, Groupes de travail sur le genre et la jeunesse, Dialogue multisectoriel
	3.1.3. Préparer une stratégie/un programme régional pour le dessalement de l'eau de mer (et d'autres sources d'eau non conventionnelles), pour le transfert de ces eaux produites vers les centres de demande d'eau régionaux importants, et augmenter ainsi le réservoir d'eau régional.						SADC WD, SWI, MS, ICP, Centres d'excellence, SANWATCE, GWP, Experts techniques
3.2. Des analyses et des évaluations de la ressource sont entreprises	3.2.1. Entreprendre une étude régionale pour évaluer le statut des zones de sources d'eau importantes et développer des cadres de surveillance pour les zones de sources d'eau stratégiques.						MS, SADC WD, ICP, SWI, Centres d'excellence, WaterNet, SANWATCE, GWP
	3.2.2. Entreprendre des études ciblées sur les ressources en eau vulnérables prioritaires (y compris des évaluations de la dimension sociale, économique, environnementale et politique).						SADC WD, MS, ICP, SWI, Centres d'excellence, WaterNet, SANWATCE
	3.2.3. Promouvoir des initiatives conjointes d'évaluation et de développement de l'eau entre les bassins fluviaux, et soutenir un projet de démonstration impliquant deux organismes de bassin comme étude de cas.						SADC WD, MS, SWI, ICP, Centres d'excellence, Groupes de travail sur le genre et la jeunesse, GWP
3.3. Les bassins fluviaux et aquifères transfrontaliers sont développés et gérés de manière efficace.	3.3.1. Mettre à jour ou développer de nouvelles stratégies/plans de bassin dans les bassins fluviaux sélectionnés qui ont besoin de ce soutien.						MS, SADC WD, ICP, SWI, Centres d'excellence, WaterNet, SANWATCE, Groupe de travail sur le genre et la jeunesse, NEPAD
	3.3.2. Mettre en œuvre des projets pilotes de gestion des eaux et des bassins versants transfrontaliers avec le secteur privé, le gouvernement et la société civile.						SADC WD, SWI, ICP, MS, secteur privé, société civile, Centres d'excellence, NEPAD, ONG, SWPN, Groupes de travail sur le genre et la jeunesse, GWP
	3.3.3. Renforcer les capacités des États membres et des institutions SWI en matière de solutions fondées sur la nature et d'adaptations fondées sur les écosystèmes pour une gestion plus résiliente des bassins hydrographiques et des aquifères transfrontaliers.						SADC WD, SWI, ICP, MS, Centres d'excellence, SANWATCE, GWP, Groupes de travail sur le genre et la jeunesse, WaterNet
	3.3.4. Mettre en œuvre des initiatives de gestion des ressources en eau axées sur la résilience climatique et la DRR dans les États membres et les bassins fluviaux les plus vulnérables.						SADC WD, SWI, ICP, MS, Centres d'excellence, Groupes de travail sur le genre et la jeunesse, SADC DRR, GWP
	3.3.5. Renforcer la gestion inclusive des eaux souterraines dans des aquifères transfrontaliers sélectionnés						SADC WD, EM, SWI, SADC GMI, ICP, Centres d'excellence
3.4. La surveillance des eaux de surface et souterraines et la gestion des informations sont numérisées.	3.4.1. Identifier et évaluer les mécanismes de financement pour aider les États membres et les institutions souveraines à assurer la viabilité opérationnelle des systèmes de surveillance (y compris l'exploitation et l'entretien et les capacités).						SADC WD, SWI, MS, ICP, Centres d'excellence, SANWATCE, GWP
	3.4.2. Établir ou renforcer le(s) système(s) intégré(s) de surveillance et de gestion de l'information pour les bassins fluviaux et les aquifères, y compris la continuité du programme HYCOS (Hydrological Cycle Observing System) de la SADC.						SWI, SADC WD, MS, ICP, Centres d'excellence, WaterNet, SADC Climate Service Centre, SANWATCE, GWP
	3.4.3. Harmoniser les bases de données des institutions souveraines et des États membres et, lorsque cela est possible, soutenir la normalisation des systèmes de gestion de l'information, du partage des données et des cadres d'établissement des rapports dans les États membres et les institutions souveraines.						SADC WD, SWI, MS, ICP, Centres d'excellence, WaterNet, GWP
	3.4.4. Développer une base de données sur les eaux souterraines et des systèmes de gestion des connaissances.						SADC WD, EM, SWI, SADC-GMI, ICP, Centres d'excellence

12 Annexe B: Cadre des résultats

Tableau 12-1 : Cadre de résultats du RSAP V

Résultat de l'activité stratégique	Résultat de l'intervention stratégique	Indicateurs clés de performance	Liens avec les piliers et les éléments transversaux du RISDP (2020-2030)s					Résultat du pilier	Impact
			Paix, sécurité et bonne gouvernance	Développement industriel et intégration des marchés	Développement des infrastructures en appui à l'intégration régionale	Développement du capital social et humain	Questions transversales : Genre, jeunesse, environnement, changement climatique et gestion des risques de catastrophe		
AS 1.1.1. Les politiques et stratégies régionales de l'eau sont revues et renforcées	IS 1.1. Les instruments, politiques et stratégies du secteur de l'eau au niveau régional sont renforcés et un soutien est apporté aux États membres et aux SWI.	1. Programmes mis en œuvre afin de soutenir l'harmonisation harmonisation 2. Nombre d'instruments, de politiques et/ou de stratégies du secteur de l'eau mis à jour de manière à renforcer l'alignement	✓		✓				
AS 1.1.2. Les progrès en matière d'harmonisation des politiques sont évalués									
AS 1.1.3. Le soutien technique à l'harmonisation des politiques est fourni									
AS 1.2.1. Les mandats et les compétences des institutions sont examinés	IS 1.2. Les diverses institutions du secteur de l'eau sont renforcées et dotées des capacités nécessaires pour mener à bien leurs mandats actuels et futurs dans le cadre des cours d'eau partagés.	1. Un programme de renforcement des capacités aligné sur l'évolution des mandats des institutions prioritaires du secteur de l'eau est défini et développé 2. Création et opérationnalisation des groupes focaux nationaux sur les eaux souterraines. 3. Plans d'action élaborés et mis en œuvre	✓		✓	✓			
AS 1.2.2. Mise en œuvre du programme de renforcement des capacités									
AS 1.2.3. Développement de la capacité des États membres à coordonner la mise en œuvre du programme régional sur les eaux souterraines.									
AS 1.3.1. Le rôle du secteur privé, du genre, de la jeunesse et de la société civile est renforcé.	IS 1.3. Le dialogue avec le secteur privé, le genre, la jeunesse et les acteurs non étatiques au niveau régional et national sont renforcés afin de soutenir le développement et la gestion des ressources en eau.	1. Nombre de projets de démonstration ou de projets phares mis en œuvre qui intègrent le secteur privé, la société civile, le genre et la jeunesse au niveau national 2. Plateforme de dialogue multi-acteurs formalisée et soutenue	✓		✓		✓		
AS 1.3.2. Les projets de collaboration liés à l'eau entre les acteurs gouvernementaux et non étatiques sont évalués.									
AS 1.3.3. La capacité des États membres à s'engager avec les acteurs non étatiques, les femmes et les jeunes est renforcée.									
AS 1.4.1. Les approches visant à renforcer l'intégration sectorielle sont identifiées	IS 1.4. L'opérationnalisation de la gouvernance et des approches nexus plus larges pour renforcer l'intégration continentale, régionale et sectorielle est identifiée et soutenue.	1. Nombre de projets de démonstration du WEF et d'autres projets nexus œuvre 2. Nombre de sessions d'échange de connaissances organisées, et nombre de produits de connaissances développés pour promouvoir les approches nexus 3. Opérationnalisation des cadres de gouvernance nexus régionaux développés.	✓	✓	✓	✓			
AS 1.4.2. Mise en œuvre du WEF et d'autres projets de démonstration nexus.									
AS 1.4.3. Les cadres régionaux de gouvernance du nexus sont opérationnels.									
AS 1.4.4. Des concepts et des stratégies de mise en œuvre pour d'autres arrangements nexus sont développés.									

1. L'intégration régionale est soutenue par une gouvernance efficace

Un avenir sûr en matière d'eau, pour une région SADC résiliente, pacifique et prospère

Résultat de l'activité stratégique	Résultat de l'intervention stratégique	Indicateurs clés de performance	Liens avec les piliers et les éléments transversaux du RISDP (2020-2030)s					Résultat du pilier	Impact
			Paix, sécurité et bonne gouvernance	Développement industriel et intégration des marchés	Développement des infrastructures en appui à l'intégration régionale	Développement du capital social et humain	Questions transversales : Genre, jeunesse, environnement, changement climatique et gestion des risques de catastrophe		
AS 2.1.1. Une étude hydroclimatique et économique au niveau régional est entreprise.	IS 2.1. Les États membres et les institutions souveraines sont soutenus dans la planification du développement de solutions infrastructurelles qui soutiennent la croissance et le développement régionaux, renforcent la résilience et améliorent les moyens de subsistance.	1. Nombre de portefeuilles de projets prioritaires élaborés						2. Les services d'eau résilients sont assurés par le développement des infrastructures.	Un avenir sûr en matière d'eau, pour une région SADC résiliente, pacifique et prospère
AS 2.1.2. Un soutien technique aux États membres et aux SWI dans le développement de projets de haut niveau est fourni.				✓					
AS 2.1.3. Un soutien financier est apporté aux États membres et aux SWI pour le développement de projets relatifs aux moyens de subsistance.									
AS 2.2.1. Un examen institutionnel des installations de préparation des projets est entrepris	IS 2.2. La capacité régionale à préparer des projets de développement d'infrastructures en vue de leur financement est renforcée.	1. Nombre de projets bénéficiant d'un soutien à la préparation de projet							
AS 2.2.2. La capacité des États membres et des SWI à soutenir la préparation des projets est renforcée.				✓	✓				
AS 2.2.3. Les projets prioritaires dans les États membres et les SWI sont identifiés.									
AS 2.3.1. Les fonds existants pour la mise en valeur de l'eau sont évalués et une approche régionale cohérente est développée.	IS 2.3. Des mécanismes de financement durables appropriés sont identifiés et mis en œuvre de sorte à attirer des financements divers et faciliter la mobilisation des ressources nécessaires pour soutenir le développement du secteur de l'eau dans la région.	1. Cadre d'investissement développé							
AS 2.3.2. Des cadres d'investissement sont élaborés									
AS 2.3.3. Les mécanismes de financement novateurs et les sources alternatives sont identifiés			✓	✓					
AS 2.3.4. Des projets de démonstration sont entrepris sur la valeur économique de l'eau et la comptabilité de l'eau.									
AS 2.4.1. Des projets de démonstration sont mis en œuvre pour renforcer les infrastructures	IS 2.4. Les infrastructures construites et écologiques destinées à soutenir la résilience régionale et le développement socio-économique sont développées, entretenues et améliorées.	1. Nombre de projets de démonstration mis en œuvre pour renforcer les infrastructures existantes, y compris l'O&M 2. Nombre de projets d'infrastructures polyvalentes à grande échelle œuvre 3. Nombre de projets d'infrastructures de moyens de subsistance et d'infrastructures WASH mis en œuvre.							
AS 2.4.2. Des projets d'infrastructures polyvalentes et de moyens de subsistance et de WASH à grande échelle sont conçus et mis en œuvre.				✓		✓			
AS 2.4.3. Un soutien technique et de gestion de projet aux États membres et aux SWI est fourni afin de renforcer la résilience.									
AS 2.4.4. Des conseils aux États membres et aux SWI permettant d'améliorer l'O&M sont développés et fournis.									
AS 2.5.1. Les projets phares WASH sont mis en œuvre en réponse à COVID-19.	IS 2.5. Le développement et le renforcement de services d'eau abordables et d'assainissement sûrs par le biais de projets de démonstration et le développement de modèles communautaires, publics et/ou privés sont soutenus.	1. Nombre de projets phares WASH mis en œuvre en réponse à COVID-19 2. Ligne directrice pour le développement de PPP et de modèles communautaires élaborée.							
AS 2.5.2. Élaboration de modèles pour la participation des communautés, du secteur public et du secteur privé aux projets d'approvisionnement en eau et d'assainissement.				✓	✓				

Résultat de l'activité stratégique	Résultat de l'intervention stratégique	Indicateurs clés de performance	Liens avec les piliers et les éléments transversaux du RISDP (2020-2030)s					Résultat du pilier	Impact
			Paix, sécurité et bonne gouvernance	Développement industriel et intégration des marchés	Développement des infrastructures en appui à l'intégration régionale	Développement du capital social et humain	Questions transversales : Genre, jeunesse, environnement, changement climatique et gestion des risques de catastrophe		
<p>AS 3.1.1. Un soutien aux États membres et aux SWI dans l'alignement des instruments de planification de l'eau est fourni.</p> <p>AS 3.1.2. Des stratégies d'efficacité de l'eau pour les chaînes de valeur à forte consommation d'eau sont mises en œuvre.</p> <p>AS 3.1.3. Une stratégie/un programme régional pour le dessalement de l'eau de mer et d'autres sources d'eau non conventionnelles est développé.</p>	<p>IS 3.1. La planification intégrée est renforcée et intégrée par l'alignement des instruments de planification sectoriels, l'élaboration de stratégies d'utilisation rationnelle de l'eau et l'élaboration d'une stratégie/un programme régional pour le dessalement et d'autres sources d'eau non conventionnelles.</p>	<p>1. Nombre d'instruments de planification de l'eau alignés sur d'autres plans sectoriels</p> <p>2. Nombre de stratégies d'utilisation rationnelle de l'eau œuvre</p> <p>3. Stratégie/programme régional pour le dessalement de l'eau de mer (et autres sources d'eau non conventionnelles) élaboré(e).</p>		✓	✓		✓	<p>3. La durabilité de l'eau est assurée par une gestion intégrée des ressources en eau</p> <p>Un avenir sûr en matière d'eau, pour une région SADC résiliente, pacifique et prospère</p>	
<p>AS 3.2.1. L'état des zones de sources d'eau importantes est évalué et des cadres de surveillance pour les SWSA sont développés</p> <p>AS 3.2.2. Des études ciblées sur les ressources en eau dans les ressources hydriques et environnementales vulnérables prioritaires sont menées.</p> <p>AS 3.2.3. Les initiatives conjointes d'évaluation et de développement de l'eau sont encouragées et un soutien est apporté aux projets de démonstration.</p>	<p>IS 3.2. La gestion des ressources en eau est renforcée par la réalisation d'analyses et d'évaluations de la ressource, y compris des études régionales sur les sources d'eau importantes, des études ciblées sur les ressources en eau et des initiatives conjointes d'évaluation et de développement de l'eau.</p>	<p>1. Nombre d'études, d'analyses et d'évaluations réalisées</p>					✓		
<p>AS 3.3.1. Les stratégies/plans de bassin sont mis à jour/développés</p> <p>AS 3.3.2. Des projets d'intendance transfrontalière de l'eau et des bassins versants sont mis en œuvre.</p> <p>AS 3.3.3. La capacité des États membres et des SWI dans les solutions basées sur la nature / adaptations basées sur l'écosystème est développée.</p> <p>AS 3.3.4. Les initiatives de gestion des ressources en eau en matière de résilience climatique et de RRC sont mises en œuvre.</p> <p>AS 3.3.5. Amélioration de la gestion inclusive des eaux souterraines dans certains Acquifères transfrontaliers.</p>	<p>IS 3.3. L'aménagement et la gestion des bassins hydrographiques et des aquifères transfrontaliers sont améliorés de manière efficace et durable par l'analyse quantitative de la quantité et de la qualité des ressources en eau, la mise en œuvre de projets impliquant de multiples parties prenantes et la sensibilisation aux adaptations basées sur les écosystèmes.</p>	<p>1. Nombre de plans et de stratégies de bassin mis à jour et/ou développés</p> <p>2. Nombre de projets pilotes/phares de gestion transfrontalière mis en œuvre</p> <p>3. Nombre de projets phares d'adaptation basée sur les écosystèmes mis œuvre</p> <p>4. Nombre de projets de démonstration de la résilience climatique et de la RRC mis en œuvre.</p> <p>5. Nombre d'analyses diagnostiques transfrontalières et de plans d'action stratégiques conjoints entrepris/développés</p> <p>6. Modèle informatique développé</p>					✓		
<p>AS 3.4.1. Les mécanismes de financement pour soutenir les États membres et les SWI en matière de systèmes de surveillance sont identifiés.</p> <p>AS 3.4.2. Le suivi intégré et les SGI pour les bassins fluviaux et les aquifères sont renforcés et/ou établis.</p> <p>AS 3.4.3. Les bases de données des SWI et des États membres sont harmonisées.</p> <p>AS 3.4.4. Développement de bases de données sur les eaux souterraines et de systèmes de gestion des connaissances</p>	<p>IS 3.4. La collecte, le rapportage et le partage efficaces et efficaces des données, des informations et des connaissances dans la région de la SADC sont rendus possibles pour soutenir une meilleure prise de décision.</p>	<p>1. Nombre de mécanismes financiers identifiés pour améliorer le partage régional des données et des informations</p> <p>2. Soutien au programme HYCOS fourni</p> <p>3. Nombre d'institutions formées de sorte à renforcer la capacité d'harmonisation et de normalisation</p> <p>4. SADC-GIP élargi</p> <p>4. SADC-GLA élargi</p> <p>6. Réseau de surveillance des eaux souterraines établi.</p>					✓		

13 Annexe C: Plan de mise en œuvre

13.1 Pilier 1: Gouvernance et intégration

13.1.1 Intervention stratégique 1.1.

Tableau 13-1 : Plan de mise en œuvre de l'intervention stratégique 1.1.

Pilier 1 : Gouvernance et intégration Résultat : L'intégration régionale est soutenue par une gouvernance efficace de l'eau			Intervention stratégique 1.1. Des instruments, politiques et stratégies sectoriels spécifiques sont mis en œuvre Résultat : Les instruments, politiques et stratégies du secteur de l'eau au niveau régional sont renforcés et un soutien est apporté aux États membres et aux SWI.					Agents principaux et rôles	Collaborateurs et rôles	Budget (X 1 000 €)	
Activité stratégique	Sous-activités	Produits livrables	Étapes		Étapes						
			1 ^{ère} année	2 ^e année	3 ^e année	4 ^e année	5 ^e année				
AS 1.1.1. Revoir et renforcer les instruments régionaux de politique et de stratégie de l'eau afin de renforcer les programmes des États membres et des SWI en matière de résilience (y compris les pandémies et le climat).	a) Examiner l'éventail des instruments régionaux du secteur de l'eau et des autres secteurs de développement afin d'évaluer les domaines susceptibles d'être améliorés.	•Rapport d'examen du secteur régional de l'eau		•Rapport final					SADC WD : initie et/ou facilite le processus (éventuellement en nommant un consultant)	•SWI : collaborent et fournissent des contributions stratégiques •EM : collaborent et fournissent des contributions stratégiques •Centres d'excellence : collaborent et fournissent des contributions stratégiques •PIC : collaborent et fournissent des contributions stratégiques	100
	b) Élaboration d'une série de recommandations et d'un plan d'action pour améliorer les principaux instruments, politiques et stratégies du secteur de l'eau et du secteur du développement au niveau régional.	•Rapport de recommandations et plan d'action.		•Rapport final et plan					EM et SWI : co-responsables SADC WD : initie et/ou facilite le processus (éventuellement en nommant un consultant)	•Les Centres d'excellence : collaborent et fournissent des contributions stratégiques •Les PIC : collaborent et fournissent des contributions stratégiques	250
	c) Mettre à jour les instruments, les politiques et les stratégies du secteur de l'eau au niveau régional et fournir un soutien aux institutions chefs de file du secteur pour les secteurs de développement prioritaires. <i>Activité transversale :</i> •Intégrer des éléments d'adaptation et de résilience au changement climatique dans les instruments, politiques et stratégies du secteur régional de l'eau •Intégrer des éléments relatifs au genre et à la jeunesse dans les instruments, politiques et stratégies du secteur régional de l'eau.	•4 X Instruments, politiques et/ou stratégies actualisés dans le secteur de l'eau •Rapport de soutien aux institutions sectorielles •4 X Les instruments, politiques et/ou stratégies du secteur de l'eau intègrent le changement climatique •4 X Les instruments, politiques et/ou stratégies du secteur de l'eau intègrent le genre et la jeunesse		•2 X Instruments, politiques et/ou stratégies actualisés dans le secteur de l'eau •Adoption / approbation de 2 X instruments, politiques et/ou stratégies du secteur de l'eau intégrant le changement climatique •Adoption / approbation de 2 X instruments, politiques et/ou stratégies du secteur de l'eau intégrant le genre et la jeunesse	•2 X Instruments, politiques et/ou stratégies actualisés dans le secteur de l'eau •Rapport final •Adoption / approbation de 2 X instruments, politiques et/ou stratégies du secteur de l'eau intégrant le changement climatique •Adoption / approbation de 2 X instruments, politiques et/ou stratégies du secteur de l'eau intégrant le genre et la jeunesse					600	
Total partiel										950	

Pilier 1 : Gouvernance et intégration

Résultat : L'intégration régionale est soutenue par une gouvernance efficace de l'eau

Intervention stratégique 1.1. Des instruments, politiques et stratégies sectoriels spécifiques sont mis en œuvre

Résultat : Les instruments, politiques et stratégies du secteur de l'eau au niveau régional sont renforcés et un soutien est apporté aux États membres et aux SWI.

Activité stratégique	Sous-activités	Produits livrables	Étapes		Étapes			Agents principaux et rôles	Collaborateurs et rôles	Budget (X 1 000 €)	
			1 ^{ère} année	2 ^e année	3 ^e année	4 ^e année	5 ^e année				
AS 1.1.2. Évaluer les progrès de l'harmonisation des politiques au sein des États membres et des SWI	a) Construire et mettre à jour les études existantes et entreprendre de nouvelles études pour évaluer les niveaux d'harmonisation des politiques dans la région et les secteurs.	•Rapport d'examen de l'harmonisation des politiques régionales		•Rapport final					•SADC WD : initie et/ou facilite le processus (éventuellement en nommant un consultant)	•SWI : collaborent et fournissent des contributions stratégiques •EM : collaborent et fournissent des contributions stratégiques	150
	b) Organisation d'un atelier d'échange de connaissances sur les défis et les améliorations en matière d'harmonisation des politiques	•Rapport de l'atelier		•Rapport final de l'atelier					•SADC WD ou SWI : initier et/ou faciliter le processus (éventuellement nommer un consultant) •GWP : diriger l'atelier	•Centres d'excellence : collaborent et fournissent des contributions stratégiques •PIC : collaborent et fournissent des contributions stratégiques	570
	c) Développer un programme de soutien aux États membres pour aligner les politiques sur la politique régionale de l'eau et fournir des recommandations pour l'alignement des politiques sectorielles.	•Soutien aux États membres et rapport de recommandations		•Rapport final					•EM - dirige le processus •SADC WD ou SWI : initier et/ou faciliter le processus (éventuellement nommer un consultant)	•Les SWI : collaborent et fournissent des contributions stratégiques •Les centres d'excellence : collaborent et fournissent des contributions stratégiques •Les PIC : collaborent et fournissent des contributions stratégiques	400
Total partiel										1 120	
AS 1.1.3 Apporter un soutien technique à l'harmonisation des politiques dans les États membres et les SWI prioritaires.	a) Organiser une session d'échange de connaissances dans les bassins hydrographiques ou aquifères trans-frontaliers avec les États membres pour discuter de l'harmonisation et de l'alignement des politiques.	•Rapport de la session d'échange de connaissances		•Rapport final					•SADC WD ou SWI : initier et/ou faciliter le processus (éventuellement nommer un consultant) •GWP : diriger la session	•SWI : collaborent et fournissent des contributions stratégiques •EM : collaborent et fournissent des contributions stratégiques •Centres d'excellence : collaborent et fournissent des contributions stratégiques •PIC : collaborent et fournissent des contributions stratégiques	570
	b) Fournir un soutien technique/juridique aux États membres pour aborder l'harmonisation des politiques spécifiques.	•Rapport de soutien technique/juridique						•Rapport final	•EM/SWI - diriger et fournir des conseils •SADC WD : initie et/ou facilite le processus (éventuellement en nommant un consultant)	•Les pool d'experts : collaborent et fournissent des contributions stratégiques •Les centres d'excellence : collaborent et fournissent des contributions stratégiques •Les PIC : collaborent et fournissent des contributions stratégiques	600
	c) Développer et mettre à jour une base de données des interventions afin de permettre l'échange de connaissances et le suivi des progrès réalisés	•Rapport d'intervention						•Rapport final	•EM/SWI - diriger et fournir des conseils •SADC WD : initie et/ou facilite le processus (éventuellement en nommant un consultant)	•Les Centres d'excellence : collaborent et fournissent des contributions stratégiques •Les PIC : collaborent et fournissent des contributions stratégiques	200
Total partiel										1 370	
TOTAL										3 440	

13.1.2 Intervention stratégique 1.2.

Tableau 13-2 : Plan de mise en œuvre du pilier 1, intervention stratégique 1.2.

Pilier 1 : Gouvernance et intégration										
Résultat : L'intégration régionale est soutenue par une gouvernance efficace de l'eau										
Intervention stratégique 1.2. Les institutions du secteur sont dotées de capacités et de ressources										
Résultat : Les diverses institutions du secteur de l'eau sont renforcées et dotées des capacités nécessaires pour mener à bien leurs mandats actuels et futurs dans le cadre des cours d'eau partagés.										
Activité stratégique	Sous-activités	Produits livrables	Étapes		Étapes			Agents principaux et rôles	Collaborateurs et rôles	Budget (X 1 000 €)
			1 ^{ère} année	2 ^e année	3 ^e année	4 ^e année	5 ^e année			
AS 1.2.1. Réaliser une étude sur les défis et les possibilités de renforcer les mandats et les capacités des institutions régionales et des institutions des cours d'eau partagés.	a) Examiner le cadre institutionnel du secteur de l'eau de la SADC et l'évolution des mandats, des rôles et des responsabilités.	•Rapport sur le cadre institutionnel du secteur de l'eau de la SADC	•Final report					SADC WD : initie et/ou facilite le processus (éventuellement en nommant un consultant)	•SWI : collaborent et fournissent des contributions stratégiques •EM : collaborent et fournissent des contributions stratégiques •Centres d'excellence : collaborent et fournissent des contributions stratégiques •PIC : collaborent et fournissent des	90
	b) Entreprendre une évaluation des capacités et des compétences institutionnelles pour les indicateurs sectoriels prioritaires.	•Rapport d'évaluation institutionnelle		•Rapport final				SADC WD : initie et/ou facilite le processus (éventuellement en désignant un consultant) SWI : co-dirige	•Les États membres : collaborent et fournissent des contributions stratégiques •Les centres d'excellence: collaborent et fournissent des contributions stratégiques •Les PIC : collaborent et fournissent des	160
	c) Développer un programme clair d'appui institutionnel avec le soutien des partenaires internationaux du développement et des États membres.	•Programme d'appui institutionnel		•Programme final				ICP et EM – co-dirigent SADC WD : initie et/ou facilite le processus (éventuellement en désignant un	•Les Centres d'excellence : collaborent et fournissent des contributions stratégiques •Les SWI : collaborent et fournissent des contributions stratégiques	500
	d) Élaborer et mettre en œuvre des stratégies pour le développement institutionnel du secteur de l'eau au niveau régional, le renforcement des capacités et les ressources.	• Stratégies		•Stratégies finales				SADC WD : initie et/ou facilite le processus (éventuellement en nommant un consultant)	•SWI : collaborent et fournissent des contributions stratégiques •EM : collaborent et fournissent des contributions stratégiques •Centres d'excellence : collaborent et fournissent des contributions stratégiques •PIC : collaborent et fournissent des	120
Total partiel										870

Pilier 1 : Gouvernance et intégration
 Résultat : L'intégration régionale est soutenue par une gouvernance efficace de l'eau

Intervention stratégique 1.2. Les institutions du secteur sont dotées de capacités et de ressources
 Résultat : Les diverses institutions du secteur de l'eau sont renforcées et dotées des capacités nécessaires pour mener à bien leurs mandats actuels et futurs dans le cadre des cours d'eau partagés.

Activité stratégique	Sous-activités	Produits livrables	Étapes		Étapes			Agents principaux et rôles	Collaborateurs et rôles	Budget (X 1 000 €)
			1 ^{ère} année	2 ^e année	3 ^e année	4 ^e année	5 ^e année			
AS 1.2.2. Mettre en œuvre un programme de renforcement des capacités ciblé et financé afin de combler les lacunes prioritaires des institutions régionales et des institutions des cours d'eau partagés.	a) Développer un programme de soutien financé pour amorcer les besoins clés en matière de renforcement des capacités institutionnelles.	•Programme de soutien		Programme final				SADC WD : initie et/ou facilite le processus (éventuellement en nommant un consultant)	SWI : collaborent et fournissent des contributions stratégiques •EM : collaborent et fournissent des contributions stratégiques	300
	b) Élaborer une analyse de rentabilité pour les indicateurs sectoriels prioritaires afin de définir l'évolution des mandats, des rôles et des responsabilités.	•Analyse de rentabilité			•Analyse de rentabilité finale			SADC WD : initier et/ou faciliter le processus (éventuellement nommer un consultant) GWP : diriger l'atelier	•Les Centres d'excellence : collaborent et fournissent des contributions stratégiques •PIC : collaborent et fournissent des contributions stratégiques	90
	c) Entreprendre une planification ciblée du développement institutionnel avec les SWI prioritaires pour définir un programme de renforcement des capacités	•Rapport de planification du développement institutionnel •Programme de renforcement des capacités				•Rapport final •Programme final		SADC WD : initie et/ou facilite le processus (éventuellement en nommant un consultant)	*Peuvent s'appuyer sur les accords OBF de jumelage précédents du RSAP IV.	500
Total partiel									890	
AS 1.2.3. Renforcer la capacité des États membres à coordonner la mise en œuvre de la politique régionale.	a) Mise en place et opérationnalisation de groupes focaux nationaux sur les eaux souterraines dans 8 États membres.	• Rapport d'opérationnalisation du groupe de discussion national sur les eaux souterraines					•Rapport final	SADC-GMI - diriger le processus SADC WD - fournir un soutien	EM - les 8 États membres joueront un rôle essentiel dans le soutien à l'établissement et à l'opérationnalisation des groupes.	400
	b) Développer et mettre en œuvre des plans d'action pour combler les lacunes dans les cadres politiques, juridiques et institutionnels de 5 États membres afin de soutenir la mise en œuvre de programmes durables en matière d'eaux souterraines.	• Rapport de mise en œuvre du plan d'action (X5)	• Rapport final de mise en œuvre du plan d'action pour l'EM 1			•Rapports finaux de mise en œuvre du plan d'action pour les EM 2 et 3	•Rapports finaux de mise en œuvre du plan d'action pour les EM 4 et 5		SADC-GMI - dirige le processus EM - codirige le processus aux côtés de la SADC-GMI SADC WD - fournit un soutien	SWIs - s'engager avec et fournir des contributions stratégiques ICP - s'engager avec et fournir des contributions stratégiques
Total partiel									580	
TOTAL									2 340	

13.1.3 Intervention stratégique 1.3.

Tableau 13-3 : Plan de mise en œuvre du pilier 1, intervention stratégique 1.3.

Pilier 1 : Gouvernance et intégration											
Résultat : L'intégration régionale est soutenue par une gouvernance efficace de l'eau											
Intervention stratégique 1.3. L'engagement du secteur privé, des femmes, des jeunes et des acteurs non étatiques est développé et renforcé.											
Résultat : Les engagements avec le secteur privé, les femmes, les jeunes et les acteurs non étatiques aux niveaux régional et national sont renforcés pour soutenir le développement et la gestion des ressources en eau.											
Activité stratégique	Sous-activités	Produits livrables	Étapes		Étapes			Agents principaux et rôles	Collaborateurs et rôles	Budget (X 1 000 €)	
			1 ^{ère} année	2 ^e année	3 ^e année	4 ^e année	5 ^e année				
AS 1.3.1. Renforcer le rôle des acteurs du secteur privé, du genre, de la jeunesse et de la société civile dans la mise en œuvre des projets nationaux, régionaux et des cours d'eau partagés.	a) Réaliser une étude des principaux acteurs du secteur privé et de la société civile dans la région (tant au niveau national que transfrontalier)	•Rapport d'étude régional sur le secteur privé et la société civile		•Rapport final					SADC WD : initie et/ou facilite le processus (éventuellement en nommant un consultant)	•SWI : collaborent et fournissent des contributions stratégiques •EM : collaborent et fournissent des contributions stratégiques •Les centres d'excellence : collaborent et fournissent des contributions stratégiques •Les PICS: collaborent et fournissent des contributions stratégiques •Secteur privé : collaborent et fournissent des contributions stratégiques •Société civile : collaborent et fournissent des contributions stratégiques •NEPAD : collaborent et fournissent des contributions stratégiques	90
	b) Renforcer les groupes et les plates-formes nationaux et régionaux existants en matière de genre (points focaux genre de la SADC pour le secteur de l'eau) et de jeunesse (réseau d'innovation WEF pour la jeunesse de la SADC).	•Rapport sur le plan de mise en œuvre du genre et de la jeunesse		•Rapport final					Groupes de travail sur le genre et la jeunesse - dirige SADC WD : initie et/ou facilite le processus (éventuellement en nommant un consultant)	•Les SWI : collaborent et fournissent des contributions stratégiques •Les EM : collaborent et fournissent des contributions stratégiques •Les centres d'excellence : collaborent et fournissent des contributions stratégiques •Les PIC : collaborent et fournissent des contributions stratégiques	500
	c) S'appuyer sur les initiatives de participation existantes, telles que le dialogue multipartite, et organiser des ateliers avec les acteurs non étatiques afin de mieux comprendre leur rôle.	•2 X Rapports d'ateliers •Rôle des acteurs non étatiques	•Rapport de l'atelier 1	•Rapport de l'atelier 2 •Rapport final					SADC WD : initier et/ou faciliter le processus (éventuellement nommer un consultant) GWP : diriger les ateliers	•Groupes/points focaux genre et jeunesse : collaborent et fournissent des contributions stratégiques •SWI : collaborent et fournissent des contributions stratégiques •EM : collaborent et fournissent des contributions stratégiques •Les centres d'excellence : collaborent et fournissent des contributions stratégiques •PIC: collaborent et fournissent des contributions stratégiques •Secteur privé : collaborent et fournissent des contributions stratégiques	1,140
	d) Renforcer et formaliser le dialogue multipartite pour offrir une plateforme unique aux acteurs non étatiques.	•Rapport d'examen multipartite		•Rapport final					SADC WD : initie et/ou facilite le processus (éventuellement en nommant un consultant)	•Société civile : collaborent et fournissent des contributions stratégiques •NEPAD : collaborent et fournissent des contributions stratégiques	250
Total partiel										1 980	

Pilier 1 : Gouvernance et intégration

Résultat : L'intégration régionale est soutenue par une gouvernance efficace de l'eau

Intervention stratégique 1.3. L'engagement du secteur privé, des femmes, des jeunes et des acteurs non étatiques est développé et renforcé.

Résultat : Les engagements avec le secteur privé, les femmes, les jeunes et les acteurs non étatiques aux niveaux régional et national sont renforcés pour soutenir le développement et la gestion des ressources en eau.

Activité stratégique	Sous-activités	Produits livrables	Étapes		Étapes			Agents principaux et rôles	Collaborateurs et rôles	Budget (X 1 000 €)
			1 ^{ère} année	2 ^e année	3 ^e année	4 ^e année	5 ^e année			
AS 1.3.2. Etudier les projets liés à l'eau au niveau régional et national qui démontrent avec succès la collaboration entre le gouvernement, le secteur privé et la société civile	a) Examiner les initiatives réussies liées à l'eau aux niveaux national et régional qui ont été mises en œuvre avec succès grâce à des partenariats entre le gouvernement, le secteur privé et/ou la société civile.	•Rapport d'examen des initiatives régionales liées à l'eau		•Rapport final				SADC WD : initie et/ou facilite le processus (éventuellement en nommant un consultant)	•SWI : collaborent et fournissent des contributions stratégiques •EM : collaborent et fournissent des contributions stratégiques •Les centres d'excellence : collaborent et fournissent des contributions stratégiques •Les PICS: collaborent et fournissent des contributions stratégiques •Secteur privé : collaborent et fournissent des contributions stratégiques •Société civile : collaborent et fournissent des contributions stratégiques •NEPAD : collaborent et fournissent des contributions stratégiques	90
	b) Développer une analyse de rentabilité pour l'engagement du secteur privé, de la société civile, de l'égalité des sexes, de la jeunesse et d'autres acteurs non étatiques pertinents.	•Analyse de rentabilité		•Analyse de rentabilité finale					•Groupes/points focaux genre et jeunesse : collaborent et fournissent des contributions stratégiques •SWI : collaborent et fournissent des contributions stratégiques •EM : collaborent et fournissent des contributions stratégiques	90
	c) Accueillir une série de sessions d'échange de connaissances qui impliquent les États membres, le secteur privé et la société civile et d) développer des produits de connaissances	•2 X Rapports des sessions d'échange de connaissances •2 X Produits de connaissance		•Rapport final de la session d'échange de connaissances 1 •Produit final de connaissances 1		•Rapport final de la session d'échange de connaissances 2 •Produit final de connaissances 2		SADC WD : initie et/ou facilite le processus (éventuellement en nommant un consultant) GWP : dirige les sessions.	•Centres d'excellence : collaborent et fournissent des contributions stratégiques •PIC: collaborent et fournissent des contributions stratégiques •Secteur privé : collaborent et fournissent des contributions stratégiques •Société civile : collaborent et fournissent des contributions stratégiques •NEPAD : collaborent et fournissent des contributions stratégiques <i>* La plate-forme multipartite peut être utilisée afin de soutenir l'échange de connaissances entre le gouvernement, le secteur privé et la société civile.</i>	1 390
Total partiel									1 570	

Pilier 1 : Gouvernance et intégration

Résultat : L'intégration régionale est soutenue par une gouvernance efficace de l'eau

Intervention stratégique 1.3. L'engagement du secteur privé, des femmes, des jeunes et des acteurs non étatiques est développé et renforcé.

Résultat : Les engagements avec le secteur privé, les femmes, les jeunes et les acteurs non étatiques aux niveaux régional et national sont renforcés pour soutenir le développement et la gestion des ressources en eau.

Activité stratégique	Sous-activités	Produits livrables	Étapes		Étapes			Agents principaux et rôles	Collaborateurs et rôles	Budget (X 1 000 €)
			1 ^{ère} année	2 ^e année	3 ^e année	4 ^e année	5 ^e année			
AS 1.3.3. Renforcer la capacité des États membres à s'engager avec le secteur privé, le genre, la jeunesse et la société civile par la présentation de projets phares et de démonstration pour une mise à l'échelle / reproduction.	a) Organiser des ateliers d'échange de connaissances avec les États membres et les acteurs non étatiques afin d'identifier les projets réussis qui peuvent être présentés comme des projets réussis à grande échelle ou à reproduire.	•3 X Rapports des ateliers d'échange de connaissances			•Rapport final de l'atelier 1	•Rapport final de l'atelier 2	•Rapport final de l'atelier 3	SADC WD : initier et/ou faciliter le processus (éventuellement nommer un consultant) GWP : diriger les ateliers	•Groupes/points focaux genre et jeunesse : collaborent et fournissent des contributions stratégiques •SWI : collaborent et fournissent des contributions stratégiques •EM : collaborent et fournissent des contributions stratégiques •Centres d'excellence : collaborent et fournissent des contributions stratégiques •PIC : collaborent et fournissent des contributions stratégiques	1 710
	b) Développer une ligne directrice pour l'engagement du secteur privé, du genre, de la jeunesse et de la société civile.	•Lignes directrices sur la collaboration					•Ligne directrice finale	SADC WD : initie et/ou facilite le processus (éventuellement en nommant un consultant)	•Secteur privé : collaborent et fournissent des contributions stratégiques •Société civile : collaborent et fournissent des contributions stratégiques •NEPAD : collaborent et fournissent des contributions stratégiques <i>* La plate-forme multipartite peut être utilisée afin de soutenir l'échange de connaissances entre le gouvernement, le secteur privé et la société civile.</i>	120
	c) Soutenir l'établissement des priorités et la mise en œuvre de projets phares et de démonstration qui intègrent le secteur privé, la société civile, le genre et la jeunesse à un niveau national <i>Activité transversale :</i> •Inclure des objectifs de genre et de jeunesse lors de la mise en œuvre des projets de démonstration.	•2 X Rapports d'achèvement des projets de démonstration / phares					•Rapport final 1	•Rapport final 2	EM ou SWI : dirige et soutient la mise en œuvre sur le terrain. SADC WD : initie et facilite le processus (éventuellement en nommant un consultant)	•Groupes/points focaux sur le genre et la jeunesse : participation active et collaboration à la conception à la mise en œuvre des projets •Centres d'excellence : collaborent et fournissent des contributions stratégiques •PIC : collaborent et fournissent des contributions stratégiques •Secteur privé : collaborent et fournissent des contributions stratégiques •Société civile : collaborent et fournissent des contributions stratégiques •NEPAD : collaborent et fournissent des contributions stratégiques
		•2 X Rapports sur l'inclusion du genre et de la jeunesse				•Rapport final sur le genre et la jeunesse 2	•Rapport final sur le genre et la jeunesse 2			

Total partiel I 2 530

TOTAL 6 080

13.1.4 Intervention stratégique 1.4.

Tableau 13-4 : Plan de mise en œuvre de l'intervention stratégique 1.4 du troisième pilier.

Pilier 1 : Gouvernance et intégration										
Résultat : L'intégration régionale est soutenue par une gouvernance efficace de l'eau										
Intervention stratégique 1.4. Des approches (WEF nexus, etc.) pour soutenir l'intégration continentale, régionale et sectorielle sont développées.										
Résultat : L'opérationnalisation de la gouvernance et des approches nexus plus larges pour renforcer l'intégration continentale, régionale et sectorielle est identifiée et soutenue.										
Activité stratégique	Sous-activités	Produits livrables	Étapes		Étapes			Agents principaux et rôles	Collaborateurs et rôles	Budget (X 1 000 €)
			1 ^{ère} année	2 ^e année	3 ^e année	4 ^e année	5 ^e année			
AS 1.4.1. Identifier les approches visant à renforcer l'intégration continentale, régionale et sectorielle grâce à un cadre de gouvernance régional et multisectoriel amélioré	a) Développer des critères pour déterminer la forme et la nature des cadres de gouvernance réussis pour l'intégration sectorielle, y compris l'élaboration de politiques, de programmes ou de projets aux niveaux continental, régional et national.	•Critères pour le rapport sur les cadres de gouvernance	•Rapport final						•SWI : collaborent et fournissent des contributions stratégiques •EM : collaborent et fournissent des contributions stratégiques •Centres d'excellence : collaborent et fournissent des contributions stratégiques •PIC : collaborent et fournissent des contributions stratégiques	90
	b) Identifier et évaluer des exemples de cadres de gouvernance qui ont réussi à favoriser l'intégration intersectorielle.	•Rapport sur l'intégration intersectorielle réussie.		•Rapport final						120
	c) Identifier les principaux apprentissages et les meilleures pratiques de ces approches réussies qui peuvent être reproduites et mises à l'échelle pour une application plus large, au niveau régional et continental	•Rapport sur les enseignements et les meilleures pratiques			•Rapport final					
	<i>Activité transversale : •Développer un produit de connaissances sur les apprentissages et les meilleures pratiques et le diffuser aux parties prenantes.</i>	•Produit de connaissance		•Produit de connaissance final						
Total partiel										410

Pilier 1 : Gouvernance et intégration

Résultat : L'intégration régionale est soutenue par une gouvernance efficace de l'eau

Intervention stratégique 1.4. Des approches (WEF nexus, etc.) pour soutenir l'intégration continentale, régionale et sectorielle sont développées.

Résultat : L'opérationnalisation de la gouvernance et des approches nexus plus larges pour renforcer l'intégration continentale, régionale et sectorielle est identifiée et soutenue.

Activité stratégique	Sous-activités	Produits livrables	Étapes		Étapes			Agents principaux et rôles	Collaborateurs et rôles	Budget (X 1 000 €)
			1 ^{ère} année	2 ^e année	3 ^e année	4 ^e année	5 ^e année			
AS 1.4.2. Mettre en œuvre des projets de démonstration du WEF et d'autres projets nexus pour mettre en valeur l'intégration régionale et sectorielle	a) Passer en revue les anciens projets nexus et autres projets nexus du WEF au niveau régional, national et local en vue d'une mise à l'échelle ou d'une réplique.	•Rapport d'examen des projets nexus		•Rapport final				SADC WD : initie et/ou facilite le processus (éventuellement en nommant un consultant) EM ou SWI : co-dirige la mise en œuvre du projet de démonstration	•SWI : collaborent et fournissent des contributions stratégiques •ES : collaborent et fournissent des contributions stratégiques •Centres d'excellence : collaborent et fournissent des contributions stratégiques	90
	b) Identifier, concevoir, promouvoir et d) soutenir la mise en œuvre des projets de démonstration du WEF et d'autres projets nexus	•Rapport d'examen des projets de démonstration •2 X Rapport d'achèvement des projets de démonstration		•Rapport final •Rapport final d'achèvement de projet 1 <i>•Rapport final sur le genre et la jeunesse 1</i>	•Rapport final d'achèvement de projet 2 <i>•Rapport final sur le genre et la jeunesse 2</i>				•PIC : collaborent et fournissent des contributions stratégiques •Groupes/points focaux sur le genre et la jeunesse : participation active et collaboration à la conception à la mise en œuvre des projets	900
	Activité transversale : •Intégrer les objectifs de genre et de jeunesse dans la mise en œuvre des projets de démonstration	<i>•2 X Rapports sur l'inclusion du genre et de la jeunesse</i>								
	d) Diffuser les résultats des projets de démonstration dans une ligne directrice.	•Ligne directrice			•Ligne directrice finale			SADC WD : initie et facilite le processus (éventuellement en nommant un consultant)	•Groupes/points focaux genre et jeunesse : collaborent et fournissent des contributions stratégiques •SWI : collaborent et fournissent des contributions stratégiques •ES : collaborent et fournissent des contributions •Centres d'excellence : collaborent et fournissent des contributions •PIC : collaborent et fournissent des contributions	220
Total partiel									1 210	

Pilier 1 : Gouvernance et intégration											
Résultat : L'intégration régionale est soutenue par une gouvernance efficace de l'eau											
Intervention stratégique 1.4. Des approches (WEF nexus, etc.) pour soutenir l'intégration continentale, régionale et sectorielle sont développées.											
Résultat : L'opérationnalisation de la gouvernance et des approches nexus plus larges pour renforcer l'intégration continentale, régionale et sectorielle est identifiée et soutenue.											
Activité stratégique	Sous-activités	Produits livrables	Étapes			Étapes			Agents principaux et rôles	Collaborateurs et rôles	Budget (X 1 000 €)
			1 ^{ère} année	2 ^e année	3 ^e année	4 ^e année	5 ^e année				
AS 1.4.3. Rendre opérationnels les cadres régionaux de gouvernance du nexus.	a) Identifier les opportunités nexus pour l'introduction des cadres de gouvernance de la SADC et b) Concevoir des documents d'orientation.	•Rapport sur les opportunités de nexus •2 X Matériel d'orientation		•Rapport final •Matériel d'orientation final 1	•Matériel d'orientation final 2				SADC WD : initie et/ou facilite le processus (éventuellement en nommant un consultant)	•SWI : collaborent et fournissent des contributions stratégiques •EM : collaborent et fournissent des contributions stratégiques •Centres d'excellence : collaborent et fournissent des contributions stratégiques •PIC : collaborent et fournissent des contributions stratégiques	330
	c) Fournir un soutien à la mise en œuvre pour l'opérationnalisation de ces cadres nexus <i>Activité transversale : •Inclure des objectifs de genre et de jeunesse lors de l'opérationnalisation des cadres</i>	•2 X Rapport sur l'opérationnalisation du cadre nexus •2 X Rapports sur l'inclusion du genre et de la jeunesse				•Rapport final 1 <i>•Rapport final sur le genre et la jeunesse 1</i>	•Rapport final 2 <i>•Rapport final sur le genre et la jeunesse 2</i>				
Total partiel										930	

Pilier 1 : Gouvernance et intégration

Résultat : L'intégration régionale est soutenue par une gouvernance efficace de l'eau

Intervention stratégique 1.4. Des approches (WEF nexus, etc.) pour soutenir l'intégration continentale, régionale et sectorielle sont développées.

Résultat : L'opérationnalisation de la gouvernance et des approches nexus plus larges pour renforcer l'intégration continentale, régionale et sectorielle est identifiée et soutenue.

Activité stratégique	Sous-activités	Produits livrables	Étapes		Étapes			Agents principaux et rôles	Collaborateurs et rôles	Budget (X 1 000 €)
			1 ^{ère} année	2 ^e année	3 ^e année	4 ^e année	5 ^e année			
AS 1.4.4. Développer des concepts et des stratégies de mise en œuvre pour d'autres arrangements nexus émergents importants dans la région.	a) Examiner les accords nexus émergents et identifier les opportunités et les recommandations.	•Rapport d'évaluation et de recommandations			•Rapport final			SADC WD : initier et/ou faciliter le processus (éventuellement nommer un consultant) GWP : diriger les sessions de partage des connaissances.	•SWI : collaborent et fournissent des contributions stratégiques •EM : collaborent et fournissent des contributions stratégiques •Centres d'excellence : collaborent et fournissent des contributions stratégiques •PIC : collaborent et fournissent des contributions stratégiques	90
	b) Élaborer des notes conceptuelles qui mettent en évidence les dispositions clés en matière de nexus qui peuvent être intégrées dans les États membres et les SWI prioritaires.	•2 X Notes conceptuelles			•Note conceptuelle finale 1	•Note conceptuelle finale 2				160
	c) Élaborer des stratégies de mise en œuvre qui fournissent des orientations sur la mise en œuvre des nouveaux accords nexus et d) organiser des séances de partage des connaissances avec les États membres, les SWI et d'autres secteurs pour les sensibiliser.	•Stratégie de mise en œuvre stratégie • 3 X Rapport de la session de partage des connaissances			•Rapport final de la session de partage des connaissances 1	•Rapport final de la session de partage des connaissances 2	•Stratégie finale •Rapport final de la session de partage des connaissances 3			2 060
	<i>Activité transversale : •Intégrer l'adaptation au changement climatique et les considérations de résilience dans les stratégies.</i>	•Rapport sur l'incorporation du changement climatique					•Rapport final d'incorporation du changement climatique			
Total partiel										2 310
TOTAL										4 860
PILIER 1 : GOUVERNANCE ET INTÉGRATION BUDGET TOTAL										720

13.2 Pilier 2: Développement des infrastructures

13.2.1 Intervention stratégique 2.1.

Tableau 13-5 : Plan de mise en œuvre de l'intervention stratégique 2.1 du troisième pilier.

Pilier 2 : Développement des infrastructures										
Résultat : Des services d'eau résilients sont assurés par le développement des infrastructures.										
Intervention stratégique 2.1. La planification intégrée des infrastructures est renforcée										
Résultat : Les États membres et les institutions souveraines sont soutenus dans la planification du développement de solutions infrastructurelles qui soutiennent la croissance et le développement régionaux, renforcent la résilience et améliorent les moyens de subsistance.										
Activité stratégique	Sous-activités	Produits livrables	Étapes		Étapes			Agents principaux et rôles	Collaborateurs et rôles	Budget (X 1 000 €)
			1 ^{ère} année	2 ^e année	3 ^e année	4 ^e année	5 ^e année			
AS 2.1.1. Entreprendre une étude hydroclimatique-économique intégrée à l'échelle régionale, liée aux opportunités potentielles et développer des approches pour la création de pools d'eau régionaux.	a) Entreprendre une prévision de la demande en eau régionale et transfrontalière.	•Rapport sur la prévision de la demande en eau au niveau régional		•Rapport final				SADC WD : initier et/ou faciliter le processus (éventuellement nommer un consultant) GWP : diriger l'atelier	•SWI : collaborent et fournissent des contributions stratégiques •EM : collaborent et fournissent des contributions stratégiques	90
	b) Réalisation d'une analyse régionale intégrée hydroclimatique-économique et c) accueil d'un atelier régional intégré hydroclimatique-économique.	•Rapport de l'analyse hydroclimatique-économique intégrée régionale •Rapport de l'atelier		•Rapport final •Rapport final de l'atelier					•Centres d'excellence : collaborent et fournissent des contributions stratégiques •PIC : collaborent et fournissent des contributions stratégiques	970
	d) l'élaboration d'un document d'orientation pour la sélection et la hiérarchisation des projets.	•Document d'orientation		•Document final				SADC WD : initie et/ou facilite le processus (éventuellement en nommant un consultant)		120
Total partiel									1 180	
AS 2.1.2. Fournir l'appui technique aux États membres et aux institutions sectorielles pour le développement de projets régionaux, nationaux et de bassin conjoints de haut niveau (y compris les projets phares et de démonstration)	a) Aider les États membres et les institutions souveraines à identifier les projets d'infrastructure prioritaires à grande échelle ou à fort impact	•1 X Rapport sur les projets prioritaires des EM •1 X Rapport sur les projets prioritaires des SWI		•Rapport final sur les projets prioritaires des EM	•Rapport final sur les projets prioritaires des EM			EM et SWI : dirigent le processus et guident le SADC WD sur le soutien requis. SADC WD : initie et/ou facilite le processus (éventuellement en nommant un consultant)	•Les Centres d'excellence : collaborent et fournissent des contributions stratégiques •Les PIC : collaborent et fournissent des contributions stratégiques •Les DFI - fournir un soutien, le cas échéant, au cas par cas.	700
	<i>Activité transversale :</i> •Intégrer des éléments de changement climatique dans les projets prioritaires.	•2 X Rapport sur le changement climatique		•Rapport final sur le changement climatique 1	•Rapport final sur le changement climatique 2					
b) Compilation et mise à jour d'un portefeuille de projets prioritaires d'infrastructures d'eau régionales dans le cadre du RIDMP.	•Rapport sur le portefeuille de projets prioritaires d'infrastructure régionale de l'eau.			•Rapport final			SADC WD : initie et/ou facilite le processus (éventuellement en nommant un consultant)	•SWI : collaborent et fournissent des contributions stratégiques •EM : collaborent et fournissent des contributions stratégiques •Centres d'excellence : collaborent et fournissent des contributions stratégiques •PIC : collaborent et fournissent des contributions stratégiques •Les DFI - fournir un soutien, le cas échéant, au cas par cas.	500	
Total partiel									1 200	

Pilier 2 : Développement des infrastructures

Résultat : Des services d'eau résilients sont assurés par le développement des infrastructures.

Intervention stratégique 2.1. La planification intégrée des infrastructures est renforcée

Résultat : Les États membres et les institutions souveraines sont soutenus dans la planification du développement de solutions

infrastructurales qui soutiennent la croissance et le développement régionaux, renforcent la résilience et améliorent les moyens de subsistance.

Activité stratégique	Sous-activités	Produits livrables	Étapes		Étapes			Agents principaux et rôles	Collaborateurs et rôles	Budget (X 1 000 €)
			1 ^{re} année	2 ^e année	3 ^e année	4 ^e année	5 ^e année			
AS 2.1.3. Donner un soutien financier aux États membres et aux institutions scientifiques et technologiques dans l'élaboration de portefeuilles de projets relatifs aux moyens de subsistance	a) Aider les États membres et les institutions sectorielles à identifier les projets d'infrastructure prioritaires à l'échelle régionale ou à l'échelle locale à fort impact, qui favorisent l'amélioration des moyens de subsistance et renforcent la résilience	<ul style="list-style-type: none"> •1 X Rapport sur les projets prioritaires des EM •1 X Rapport sur les projets prioritaires des SWI 		<ul style="list-style-type: none"> •Rapport final sur les projets prioritaires des EM 	<ul style="list-style-type: none"> •Rapport final sur les projets prioritaires des EM 			<ul style="list-style-type: none"> EM et SWI : dirigent le processus et guident le SADC WD sur le soutien requis. SADC WD : initie et facilite le processus (éventuellement en nommant un consultant) 	<ul style="list-style-type: none"> •Les Centres d'excellence : collaborent et fournissent des contributions stratégiques •Les PIC : collaborent et fournissent des contributions stratégiques •Les DFI - fournir un soutien, le cas échéant, au cas par cas. 	700
	<i>Activité transversale :</i> •Intégrer des éléments de changement climatique dans les projets prioritaires	•2 X Rapport sur le changement climatique		<ul style="list-style-type: none"> •Rapport final sur le changement climatique 1 	<ul style="list-style-type: none"> •Rapport final sur le changement climatique 2 					
	b) Compiler un pipeline régional de projets prioritaires d'infrastructure de l'eau pour soutenir l'amélioration des moyens de subsistance.	<ul style="list-style-type: none"> •Rapport sur les projets prioritaires régionaux d'infrastructure de l'eau pour soutenir les moyens de subsistance. 			<ul style="list-style-type: none"> •Rapport final 			<ul style="list-style-type: none"> SADC WD : initie et/ou facilite le processus (éventuellement en nommant un consultant) 	<ul style="list-style-type: none"> •SWI : collaborent et fournissent des contributions stratégiques •EM : collaborent et fournissent des contributions stratégiques •Centres d'excellence : collaborent et fournissent des contributions stratégiques •PIC : collaborent et fournissent des contributions stratégiques •Les DFI - fournir un soutien, le cas échéant, au cas par cas. 	500
Total partiel									1 200	
TOTAL									3 580	

13.2.2 Intervention stratégique 2.2.

Tableau 13-6 : Plan de mise en œuvre du pilier 2, intervention stratégique 2.2.

Pilier 2 : Développement des infrastructures										
Résultat : Des services d'eau résilients sont assurés par le développement des infrastructures.										
Intervention stratégique 2.2. La préparation des projets est dotée de ressources et de capacités suffisantes.										
Résultat : La capacité régionale à préparer des projets de développement d'infrastructures en vue de leur financement est renforcée.										
Activité stratégique	Sous-activités	Produits livrables	Étapes		Étapes			Agents principaux et rôles	Collaborateurs et rôles	Budget (X 1 000 €)
			1 ^{ère} année	2 ^e année	3 ^e année	4 ^e année	5 ^e année			
AS 2.2.1. Mener une revue institutionnelle des facilités de préparation de projets et identifier les défis et les opportunités pour les États membres et les SWI lors de la préparation de projets.	a) Examiner les capacités des installations et des fonds régionaux de préparation de projets et identifier les opportunités et les lacunes en matière de capacités au sein des États membres et des SWI et b) organiser un atelier régional pour partager les résultats et promouvoir la collaboration.	<ul style="list-style-type: none"> •Rapport d'examen des capacités •Rapport de l'atelier 		•Rapport final	•Rapport de l'atelier			SADC WD : initier et/ou faciliter le processus (éventuellement nommer un consultant) GWP : diriger l'atelier	<ul style="list-style-type: none"> •SWI : collaborent et fournissent des contributions stratégiques •EM : collaborent et fournissent des contributions stratégiques •Centres d'excellence : collaborent et fournissent des contributions stratégiques •PIC : collaborent et fournissent des contributions stratégiques 	660
	c) Élaboration d'une ligne directrice à l'intention des États membres et des institutions souveraines sur les types de mécanismes de préparation de projets disponibles dans la région.	•Lignes directrices sur les mécanismes de préparation de projets			•Ligne directrice finale			SADC WD : initie et/ou facilite le processus (éventuellement en nommant un consultant)	<ul style="list-style-type: none"> •Installations et fonds de préparation des projets : collaborent et fournissent des contributions stratégiques •Les DFI - fournir un soutien, le cas échéant, au cas par cas. 	120
Total partiel										780
AS 2.2.2. Renforcer la capacité des États membres et des institutions souveraines à soutenir la préparation des projets régionaux, nationaux et transfrontaliers.	a) Accueillir un groupe de travail sur la préparation des projets composé d'États membres, d'institutions souveraines et d'installations de préparation de projets afin de discuter des approches et des priorités pour développer la capacité requise par le secteur régional de l'eau.	•3 X Rapport du groupe de travail		•Rapport final du groupe de travail 1	•Rapport final du groupe de travail 2	•Rapport final du groupe de travail 3		Groupe de travail sur la préparation du projet : dirige le processus. SADC WD : initie et facilite le processus (éventuellement en nommant un consultant)	<ul style="list-style-type: none"> •SWI : collaborent et fournissent des contributions stratégiques / reçoivent une formation •EM : collaborent et fournissent des contributions stratégiques / reçoivent une formation •Centres d'excellence : collaborent et fournissent des contributions stratégiques 	1 800
	b) élaborer et mettre en œuvre un plan de mise en œuvre du développement des capacités sur la base des priorités identifiées et c) organiser des sessions de formation avec les États membres et les SWI sur la base de ce plan.	<ul style="list-style-type: none"> •Plan de mise en œuvre du renforcement des capacités •3 X Rapport sur la session de formation 		•Plan final	•Rapport final de la session de formation 1	•Rapport final de la session de formation 2	•Rapport final de la session de formation 3	GWP et/ou WaterNet : formation et soutien. SADC WD : initie et/ou facilite le processus (éventuellement en nommant un consultant)	<ul style="list-style-type: none"> •PIC : collaborent et fournissent des contributions stratégiques •Installations et fonds de préparation des projets : collaborent et fournissent des contributions stratégiques •Les DFI - fournir un soutien, le cas échéant, au cas par cas. 	2 510
Total partiel										4 240
AS 2.2.3 Identifier les projets prioritaires (à grande échelle, polyvalents, moyens de subsistance, WASH) dans les États membres et les SWI et fournir un soutien technique pour leur mise en œuvre.	a) Identifier les projets prioritaires (à grande échelle, polyvalents, moyens de subsistance, WASH) qui nécessitent un soutien financier et technique et b) fournir une assistance technique aux États membres et aux SWI.	<ul style="list-style-type: none"> •Rapport sur les projets prioritaires •3 X Rapport d'assistance technique 		•Rapport final	•Rapport final du Assistance technique 1	•Rapport final du Assistance technique 2	•Rapport final du Assistance technique 3	SADC WD ou SWI : initie et/ou facilite le processus (éventuellement en nommant un consultant)	<ul style="list-style-type: none"> •SWI : collaborent et fournissent des contributions stratégiques •EM : collaborent et fournissent des contributions stratégiques •Centres d'excellence : collaborent et fournissent des contributions stratégiques 	5 090
	c) Documenter et diffuser les enseignements tirés des processus de préparation des projets afin de renforcer l'approche du soutien aux études.	•3 X Rapport sur les enseignements tirés			•Rapport final 1	•Rapport final 2	•Rapport final 3		<ul style="list-style-type: none"> •PIC : collaborent et fournissent des contributions stratégiques •Les DFI - fournir un soutien, le cas échéant, au cas par cas. 	200
Total partiel										5 090
TOTAL										10 380

13.2.3 Intervention stratégique 2.3.

Tableau 13-7 : Plan de mise en œuvre du pilier 2, intervention stratégique 2.3.

Pilier 2 : Développement des infrastructures										
Résultat : Des services d'eau résilients sont assurés par le développement des infrastructures.										
Intervention stratégique 2.3. Des modèles économiques et financiers sont développés										
Résultat : Des mécanismes de financement durables appropriés sont identifiés et mis en œuvre de sorte à attirer des financements divers et faciliter la mobilisation des ressources nécessaires pour soutenir le développement du secteur de l'eau dans la région.										
Activité stratégique	Sous-activités	Produits livrables	Étapes		Étapes			Agents principaux et rôles	Collaborateurs et rôles	Budget (X 1 000 €)
			1 ^{ère} année	2 ^e année	3 ^e année	4 ^e année	5 ^e année			
AS 2.3.1. Évaluer les fonds existants consacrés à la mise en valeur de l'eau afin d'élaborer une approche régionale cohérente en matière de financement qui favorise l'afflux de financements innovants.	a) Évaluer l'éventail des fonds régionaux et continentaux de développement de l'eau	•Rapport sur l'examen des fonds régionaux et continentaux de développement de l'eau.		•Rapport final					•SWI : collaborent et fournissent des contributions stratégiques •EM : collaborent et fournissent des contributions stratégiques	90
	b) Évaluer le besoin, la demande et la viabilité d'un fonds régional dédié au développement de l'eau ou d'une facilité d'investissement et c) identifier les domaines potentiels d'intégration et/ou d'alignement au sein des fonds de développement de l'eau existants.	•Rapport d'évaluation des besoins •Rapport d'intégration et d'alignement		•Rapport final d'évaluation		•Rapport final d'intégration/alignement			•Centres d'excellence : collaborent et fournissent des contributions stratégiques •PIC: collaborent et fournissent des contributions stratégiques •Fonds régionaux et continentaux de développement de l'eau : collaborent et fournissent des contributions stratégiques	370
	d) Évaluer et regrouper les principaux enseignements tirés de l'étude approfondie et les diffuser aux principaux groupes de parties prenantes.	•Rapport sur les enseignements tirés					•Rapport final		•Les DFI - fournir un soutien, le cas échéant, au cas par cas.	180
Total partiel										640
AS 2.3.2. Développer des cadres d'investissement pour soutenir le financement de projets prioritaires (bassin commun, multifonctionnel, moyens de subsistance en milieu rural et services d'eau et d'assainissement)	a) Identifier et classer par ordre de priorité les projets régionaux / transfrontaliers candidats et b) réaliser des études de pré faisabilité et élaborer des mémorandums d'information sur les projets.	•Rapport sur les projets prioritaires •2 X Rapport sur l'étude de pré faisabilité		•Rapport final sur les projets prioritaires •Rapport final de pré faisabilité 1		•Rapport final de pré faisabilité 2			•SWI : collaborent et fournissent des contributions stratégiques •EM : collaborent et fournissent des contributions stratégiques •Centres d'excellence : collaborent et fournissent des contributions stratégiques	3 090
	c) Faciliter les tournées ou les conférences d'investissement dans le but d'engager des financiers et de faire connaître les projets prioritaires.	•2 X Rapport sur la tournée et/ou la conférence		•Rapport final de l'exposition itinérante et/ou de la conférence 1		•Rapport final de l'exposition itinérante et/ou de la conférence 2			•PIC: collaborent et fournissent des contributions stratégiques •Les DFI - fournir un soutien, le cas échéant, au cas par cas.	1 140
	d) Développer un cadre d'investissement pour soutenir les projets identifiés et prioritaires.	•Rapport sur le cadre d'investissement				•Rapport final			•SWI : collaborent et fournissent des contributions stratégiques (éventuellement en nommant un consultant)	400
Total partiel										4 240

Pilier 2 : Développement des infrastructures

Résultat : Des services d'eau résilients sont assurés par le développement des infrastructures.

Intervention stratégique 2.3. Des modèles économiques et financiers sont développés

Résultat : Des mécanismes de financement durables appropriés sont identifiés et mis en œuvre de sorte à attirer des financements divers et faciliter la mobilisation des ressources nécessaires pour soutenir le développement du secteur de l'eau dans la région.

Activité stratégique	Sous-activités	Produits livrables	Étapes		Étapes			Agents principaux et rôles	Collaborateurs et rôles	Budget (X 1 000 €)
			1 ^{ère} année	2 ^e année	3 ^e année	4 ^e année	5 ^e année			
AS 2.3.3. Identifier les mécanismes de financement innovants et les sources de financement alternatives afin de soutenir la mobilisation de fonds pour la mise en œuvre de projets de démonstration spécifiques	a) Évaluer les mécanismes existants de financement de l'eau ainsi que leur pertinence et leur viabilité	•Rapport d'évaluation			•Rapport final			SADC WD ou SWI : initie et/ou facilite le processus (éventuellement en nommant un consultant)	•SWI : collaborent et fournissent des contributions stratégiques	90
	b) Développer un plan de mobilisation des ressources qui identifie les modalités et mécanismes de financement appropriés, en les reliant aux projets de démonstration spécifiques identifiés.	•Plan de mobilisation des ressources			•Plan final				•EM : collaborent et fournissent des contributions stratégiques	600
	c) Développer et mettre en œuvre un plan de déploiement des projets de démonstration	•Rapport sur le plan de mise en œuvre				•Rapport final			•Centres d'excellence : collaborent et fournissent des contributions stratégiques	1 200
	<i>Activité transversale :</i> •Développement d'un cadre de suivi, d'évaluation, de rapport et d'apprentissage pour le plan.	<i>Rapport sur le cadre de suivi, d'évaluation, de rapport et d'apprentissage.</i>				•Rapport final sur le cadre de suivi, d'évaluation, d'établissement de rapports et d'apprentissage		•PIC : collaborent et fournissent des contributions stratégiques		
								•Les DFI - fournir un soutien, le cas échéant, au cas par cas.		
Total partiel									1 890	

Pilier 2 : Développement des infrastructures

Résultat : Des services d'eau résilients sont assurés par le développement des infrastructures.

Intervention stratégique 2.3. Des modèles économiques et financiers sont développés

Résultat : Des mécanismes de financement durables appropriés sont identifiés et mis en œuvre de sorte à attirer des financements divers et faciliter la mobilisation des ressources nécessaires pour soutenir le développement du secteur de l'eau dans la région.

Activité stratégique	Sous-activités	Produits livrables	Étapes		Étapes			Agents principaux et rôles	Collaborateurs et rôles	Budget (X 1 000 €)
			1 ^{ère} année	2 ^e année	3 ^e année	4 ^e année	5 ^e année			
AS 2.3.4. Entreprendre des projets de démonstration sur la valeur économique de l'eau et la comptabilité de l'eau en utilisant des États membres et des bassins hydrographiques sélectionnés.	a) Élaborer des lignes directrices pour déterminer la valeur économique de l'eau, les analyses coûts-avantages et l'utilisation de la comptabilité de l'eau dans les projets.	• Valeur économique de l'eau, analyses coûts-avantages et directive sur la comptabilité de l'eau			•Ligne directrice finale			SADC WD ou SWI : initie et/ou facilite le processus (éventuellement en nommant un consultant)	•SWI : collaborent et fournissent des contributions stratégiques •EM : collaborent et fournissent des contributions stratégiques •Centres d'excellence : collaborent et fournissent des contributions stratégiques •PIC: collaborent et fournissent des contributions stratégiques • Les DFI - fournir un soutien, le cas échéant, au cas par cas.	120
	b) Identifier les États membres et les bassins hydrographiques où des projets de démonstration potentiels peuvent être entrepris et c) mettre en œuvre des projets de démonstration sur la comptabilisation et la valorisation de l'eau. <i>Activité transversale :</i> •Intégrer des objectifs de genre et de jeunesse dans les projets de démonstration.	•Rapport sur les États membres et les bassins fluviaux identifiés •1 X Rapport d'achèvement du projet de démonstration des États membres •1 X Rapport d'achèvement du projet de démonstration des bassins fluviaux •2 X Rapports sur l'intégration des questions de genre et de la jeunesse			•Rapport final	•Rapport final sur l'achèvement du projet de démonstration sur les EM •Rapport final sur le genre et la jeunesse 2	•Rapport final sur le projet de démonstration du bassin fluvial •Rapport final sur le genre et la jeunesse 2	EM et SWI : dirigent le processus et soutiennent la mise en œuvre. SADC WD : initie et facilite le processus (éventuellement en nommant un consultant)	•Groupes/points focaux sur le genre et la jeunesse : participation active et engagement de la conception à la mise en œuvre des projets •Centres d'excellence: collaborent et fournissent des contributions • PIC: collaborent et fournissent des contributions • Les DFI - fournir un soutien, le cas échéant, au cas par cas.	4 090
	d) Élaboration et diffusion d'études de cas basées sur les principaux enseignements du projet de démonstration	•2 X Étude de cas				•Étude de cas finale 1	•Étude de cas finale 2	SADC WD : initie et/ou facilite le processus (éventuellement en nommant un consultant)	•SWI : collaborent et fournissent des contributions stratégiques •EM : collaborent et fournissent des contributions stratégiques •Centres d'excellence : collaborent et fournissent des contributions stratégiques •PIC: collaborent et fournissent des contributions stratégiques •IFD : collaborent et fournissent des contributions stratégiques	180
Total partiel									4 860	
TOTAL									11 550	

13.2.4 Intervention stratégique 2.4.

Tableau 13-8 : Plan de mise en œuvre de l'intervention stratégique 2.4 du troisième pilier.

Pilier 2 : Développement des infrastructures										
Résultat : Des services d'eau résilients sont assurés par le développement des infrastructures.										
Intervention stratégique 2.4. La résilience régionale est renforcée par le développement, l'entretien et l'amélioration des infrastructures (vertes et grises).										
Résultat : Les infrastructures construites et écologiques destinées à soutenir la résilience régionale et le développement socio-économique sont développées, entretenues et améliorées.										
Activité stratégique	Sous-activités	Produits livrables	Étapes		Étapes			Agents principaux et rôles	Collaborateurs et rôles	Budget (X 1 000 €)
			1 ^{re} année	2 ^e année	3 ^e année	4 ^e année	5 ^e année			
AS 2.4.1. Mettre en œuvre, dans certains États membres, des projets de démonstration portant sur les possibilités identifiées de renforcer les infrastructures vertes et écologiques ou les solutions fondées sur la nature.	a) Évaluer l'état des principales infrastructures de la région (grises et vertes) et les projets prioritaires du PASR IV, avec le soutien des parties prenantes.	•Revue de bureau et rapport d'engagement des parties prenantes		•Rapport final					SADC WD : initie et/ou facilite le processus (éventuellement en nommant un consultant) •SWI : collaborent et fournissent des contributions •EM : collaborent et fournissent des contributions •Centres d'excellence : collaborent et fournissent des contributions •PIC: collaborent et fournissent des contributions	90
	b) Examiner les études de cas et les projets pilotes / de démonstration afin de recueillir les leçons apprises concernant l'utilisation conjointe des infrastructures grises et vertes.	•Rapport sur les enseignements tirés		•Rapport final					•ESAWAS et services publics : collaborent et fournissent des contributions • Les DFI - fournir un soutien, le cas échéant, au cas par cas.	220
	c) Identifier et mettre en œuvre des projets de démonstration prioritaires dans certains États membres	•2 X Rapport d'achèvement du projet de démonstration •2 X <i>Rapports sur l'inclusion du genre et de la jeunesse</i>			•Rapport final sur l'achèvement du projet 1 • <i>Rapport final sur le genre et la jeunesse 1</i>	•Rapport final sur l'achèvement du projet 2		EM : supervise et dirige la mise en œuvre en fonction des projets de démonstration sélectionnés SADC WD : initie et facilite le processus (éventuellement en nommant un consultant)	•Groupes/points focaux sur le genre et la jeunesse : participation active et engagement de la conception à la mise en œuvre des projets •SWI : collaborent et fournissent des contributions Centres d'excellence : collaborent et fournissent des contributions •PIC : collaborent et fournissent des contributions •ESAWAS et services publics : collaborent et fournissent des contributions • Les DFI - fournir un soutien, le cas échéant, au cas par cas.	10 000
	Activité transversale : • <i>Intégrer des objectifs de genre et de jeunesse dans les projets de démonstration.</i>									
	d) Identifier et documenter les opportunités d'infrastructure verte pour soutenir les projets prioritaires de la région.	•Rapport sur les opportunités					•Rapport final	SADC WD : initie et/ou facilite le processus (éventuellement en nommant un consultant)	•SWI : collaborent et fournissent des contributions •EM : collaborent et fournissent des contributions •Centres d'excellence : collaborent et fournissent des contributions •PIC: collaborent et fournissent des contributions	120
e) Développer une ligne directrice régionale qui indique comment ces approches conjonctives peuvent être utilisées en pratique dans l'exploitation des systèmes régionaux.	•Ligne directrice régionale					•Ligne directrice finale		•ESAWAS et services publics : collaborent et fournissent des contributions • Les DFI - fournir un soutien, le cas échéant, au cas par cas.	120	
Total partiel									10 550	

Pilier 2 : Développement des infrastructures

Résultat : Des services d'eau résilients sont assurés par le développement des infrastructures.

Intervention stratégique 2.4. La résilience régionale est renforcée par le développement, l'entretien et l'amélioration des infrastructures (vertes et grises).

Résultat : Les infrastructures construites et écologiques destinées à soutenir la résilience régionale et le développement socio-économique sont développées, entretenues et améliorées.

Activité stratégique	Sous-activités	Produits livrables	Étapes		Étapes			Agents principaux et rôles	Collaborateurs et rôles	Budget (X 1 000 €)
			1 ^{ère} année	2 ^e année	3 ^e année	4 ^e année	5 ^e année			
AS 2.4.2. Concevoir et mettre en œuvre les projets prioritaires à grande échelle, polyvalents, de subsistance et WASH dans les États membres et les SWI.	a) Fournir une assistance à la mise en œuvre (par exemple, assistance à la conception et à la construction, supervision du projet, etc.) aux projets d'infrastructure prioritaires et documenter les enseignements tirés de chaque projet.	<ul style="list-style-type: none"> • 5 X Rapport annuel d'assistance à la mise en œuvre • 5 X Rapport sur les leçons apprises 	<ul style="list-style-type: none"> • Rapport final de mise en œuvre 1 • Rapport final sur les enseignements tirés 1 	<ul style="list-style-type: none"> • Rapport final de mise en œuvre 2 • Rapport final sur les enseignements tirés 2 	<ul style="list-style-type: none"> • Rapport final de mise en œuvre 3 • Rapport final sur les enseignements tirés 3 	<ul style="list-style-type: none"> • Rapport final de mise en œuvre 4 • Rapport final sur les enseignements tirés 4 	<ul style="list-style-type: none"> • Rapport final de mise en œuvre 5 • Rapport final sur les enseignements tirés 5 	<p>EM et SWI : dirigent le processus et fournissent des conseils sur l'assistance requise.</p> <p>SADC WD : initie et/ou facilite le processus (éventuellement en désignant un consultant).</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Centres d'excellence : collaborent et fournissent des contributions • PIC : collaborent et fournissent des contributions • ESAWAS et services publics : collaborent et fournissent des contributions • Les DFI - fournir un soutien, le cas échéant, au cas par cas. 	6 000
	b) Élaboration et mise en œuvre de stratégies pour une livraison accélérée des projets d'infrastructures régionales de l'eau et c) formation des États membres, des SWI, des jeunes et des groupes de femmes concernant la mise en œuvre des projets d'infrastructures régionales.	<ul style="list-style-type: none"> • Stratégies régionales d'infrastructure de l'eau et rapport de mise en œuvre • Rapport d'intervention de formation • <i>Rapport sur l'inclusion des femmes et des jeunes</i> 			<ul style="list-style-type: none"> • Stratégies finales 		<ul style="list-style-type: none"> • Ligne directrice finale • Rapport final de la intervention de formation • <i>Rapport final sur le genre et la jeunesse</i> 	<p>GWP et/ou WaterNet : diriger l'intervention de formation.</p> <p>SADC WD : initier et faciliter le processus (éventuellement nommer un consultant)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • SWI : collaborent et fournissent des contributions • EM : collaborent et fournissent des contributions • Centres d'excellence : collaborent et fournissent des contributions • PIC : collaborent et fournissent des contributions • ESAWAS et services publics : collaborent et fournissent des contributions • Groupes/points focaux sur le genre et la jeunesse : collaborent et fournissent des contributions • Les DFI - fournir un soutien, le cas échéant, au cas par cas. 	690
Total partiel									6 690	

Activité transversale :
 • Cibler les jeunes et les groupes de femmes lors de l'intervention de formation.

Pilier 2 : Développement des infrastructures

Résultat : Des services d'eau résilients sont assurés par le développement des infrastructures.

Intervention stratégique 2.4. La résilience régionale est renforcée par le développement, l'entretien et l'amélioration des infrastructures (vertes et grises).

Résultat : Les infrastructures construites et écologiques destinées à soutenir la résilience régionale et le développement socio-économique sont développées, entretenues et améliorées.

Activité stratégique	Sous-activités	Produits livrables	Étapes		Étapes			Agents principaux et rôles	Collaborateurs et rôles	Budget (X 1 000 €)
			1 ^{ère} année	2 ^e année	3 ^e année	4 ^e année	5 ^e année			
AS 2.4.3. Fournir un soutien technique et de gestion de projet aux États membres et aux institutions souveraines afin de renforcer les infrastructures existantes pour soutenir et améliorer la résilience aux niveaux régional, transfrontalier et national (y compris le changement climatique, la RRC, les pandémies et autres).	a) Fournir une assistance aux États membres et aux institutions souveraines pour identifier les possibilités d'amélioration des infrastructures existantes et b) fournir une assistance à la mise en œuvre (orientation technique, soutien à la gestion de projet) pour des projets sélectionnés et documenter les enseignements tirés de chaque projet	• 2 X Rapport d'examen de l'assistance aux EM • 2 X Rapport d'examen de l'assistance aux SWI • 4 X Rapport d'assistance à la mise en œuvre		• Rapport final d'examen de l'assistance EM 1 • Rapport final d'assistance à la mise en œuvre 1	• Rapport final d'examen de l'assistance EM 2 • Rapport final d'assistance à la mise en œuvre 2	• Rapport final d'examen de l'assistance SWI 1 • Rapport final d'assistance à la mise en œuvre 3	• Rapport final d'examen de l'assistance SWI 2 • Rapport final d'assistance à la mise en œuvre 4	EM et SWI : dirigent le processus et fournissent des conseils sur l'assistance requise. SADC WD : initie et/ou facilite le processus (éventuellement en désignant un consultant).	• Centres d'excellence : collaborent et fournissent des contributions • PIC : collaborent et fournissent des contributions • ESAWAS et services publics : collaborent et fournissent des contributions • Les DFI - fournir un soutien, le cas échéant, au cas par cas.	11 000
	c) Fournir une assistance en matière de passation de marchés aux États membres et aux SWI.	• Rapport d'aide à la passation de marchés (X4)		• Rapport final 1	• Rapport final 2	• Rapport final 3	• Rapport final 4	EM et SWI - dirigent le processus et fournissent des conseils sur l'assistance requise. SADC WD - initier et/ou faciliter le processus (éventuellement nommer un consultant)	• Centres d'excellence - s'engager et fournir des contributions stratégiques. • ICP - s'engager et fournir des contributions stratégiques • ESAWAS et les services publics - s'engagent et fournissent des contributions stratégiques. • Les DFI - fournissent un soutien au cas par cas, si nécessaire.	500
	d) Examiner les projets relatifs aux moyens de subsistance et étendre la mise en œuvre de projets sélectionnés relatifs aux moyens de subsistance dans les États membres en utilisant les eaux souterraines et des solutions d'énergie propre innovantes et efficaces <i>Activité transversale :</i> • Intégrer des objectifs de genre et de jeunesse dans les projets transposés à plus grande échelle	• Rapport d'examen des projets relatifs aux moyens de subsistance • Rapport d'achèvement des projets à grande échelle • <i>Rapport sur l'inclusion des femmes et des jeunes</i>		• Rapport final d'examen des projets relatifs aux moyens de subsistance		• Rapport final d'achèvement de projet • <i>Rapport final sur le genre et la jeunesse</i>		EM et/ou SWI : dirige le processus et la mise en œuvre du projet SADC WD : initie et/ou facilite le processus (éventuellement en nommant un consultant)	• Groupes/points focaux sur le genre et la jeunesse : participation active et engagement de la conception à la mise en œuvre des projets • Centres d'excellence : collaborent et fournissent des contributions • PIC : collaborent et fournissent des contributions • ESAWAS et services publics : collaborent et fournissent des contributions • Les DFI - fournissent un soutien au cas par cas, si nécessaire.	2 500

Pilier 2 : Développement des infrastructures

Résultat : Des services d'eau résilients sont assurés par le développement des infrastructures.

Intervention stratégique 2.4. La résilience régionale est renforcée par le développement, l'entretien et l'amélioration des infrastructures (vertes et grises).

Résultat : Les infrastructures construites et écologiques destinées à soutenir la résilience régionale et le développement socio-économique sont développées, entretenues et améliorées.

Activité stratégique	Sous-activités	Produits livrables	Étapes		Étapes		Agents principaux et rôles	Collaborateurs et rôles	Budget (X 1 000 €)	
			1 ^{re} année	2 ^e année	3 ^e année	4 ^e année				5 ^e année
	d) Élaboration de lignes directrices pour l'amélioration de l'infrastructure régionale existante	•Directive sur l'amélioration de l'infrastructure régionale existante.					•Ligne directrice finale	SADC WD : initie et/ou facilite le processus (éventuellement en nommant un consultant)	•SWI : collaborent et fournissent des contributions •EM : collaborent et fournissent des contributions •Centres d'excellence : collaborent et fournissent des contributions •PIC: collaborent et fournissent des contributions •ESAWAS et services publics : collaborent et fournissent des contributions •Les DFI - fournissent un soutien au cas par cas, si nécessaire.	120
	e) Organiser une intervention de formation avec les États membres, les institutions scientifiques, les jeunes et les groupes de femmes concernant le renforcement des infrastructures existantes <i>C Activité transversale : •Cibler les jeunes et les groupes de femmes lors de l'intervention de formation.</i>	•Rapport d'intervention de formation •Rapport sur l'inclusion des femmes et des jeunes					•Rapport final d'intervention de formation •Rapport final sur le genre et la jeunesse	GWP et/ou WaterNet : diriger l'intervention de formation. SADC WD : initier et faciliter le processus (éventuellement nommer un consultant)	•Groupes/points focaux genre et jeunesse : collaborent et fournissent des contributions •SWI : collaborent et fournissent des contributions •ES : collaborent et fournissent des contributions •Centres d'excellence : collaborent et fournissent des contributions •PIC : collaborent et fournissent des contributions •ESAWAS et services publics : collaborent et fournissent des contributions •Les DFI - fournissent un soutien au cas par cas, si nécessaire.	570
Total partiel									14 190	
AS 2.4.4. Développer et fournir des conseils et des formations aux États membres et aux institutions souveraines pour améliorer l'exploitation et la maintenance (O&M) des infrastructures existantes (vertes et grises).	a) Développer une compréhension régionale des défis d'exploitation et de maintenance rencontrés pour les infrastructures grises et b) vertes.	•Rapport sur l'exploitation et la maintenance (infrastructure grise) •Rapport sur l'exploitation et la maintenance (infrastructure verte)						SADC WD : initie et/ou facilite le processus (éventuellement en nommant un consultant)	•SWI : collaborent et fournissent des contributions •EM : collaborent et fournissent des contributions •Centres d'excellence : collaborent et fournissent des contributions •PIC: collaborent et fournissent des contributions •ESAWAS et services publics : collaborent et fournissent des contributions	210
	c) Organisation d'un atelier régional sur l'identification de solutions innovantes pour l'exploitation et la maintenance des infrastructures	•Rapport de l'atelier					•Rapport final de l'atelier	SADC WD : initier et/ou faciliter le processus (éventuellement nommer un consultant) GWP : diriger l'atelier	•Les DFI - fournissent un soutien au cas par cas, si nécessaire.	570
	d) Développer une directive régionale pour soutenir l'amélioration de l'exploitation et de la maintenance des infrastructures.	•Ligne directrice régionale					•Ligne directrice finale	SADC WD : initie et/ou facilite le processus (éventuellement en nommant un consultant)		120
Total partiel									900	
TOTAL									32 330	

13.2.5 Intervention stratégique 2.5.

Tableau 13-9 : Plan de mise en œuvre de l'intervention stratégique 2.5 du troisième pilier

Pilier 2 : Développement des infrastructures										
Résultat : Des services d'eau résilients sont assurés par le développement des infrastructures.										
Intervention stratégique 2.5. Soutien aux services d'eau abordables et à l'assainissement sûr										
Résultat : Le développement et le renforcement de services d'eau abordables et d'assainissement sûrs par le biais de projets de démonstration et le développement de modèles communautaires, publics et/ou privés sont soutenus.										
Activité stratégique	Sous-activités	Produits livrables	Étapes		Étapes			Agents principaux et rôles	Collaborateurs et rôles	Budget (X 1 000 €)
			1 ^{ère} année	2 ^e année	3 ^e année	4 ^e année	5 ^e année			
AS 2.5.1. Mettre en œuvre des projets phares de démonstration WASH dans les zones à forte demande et aux frontières stratégiques régionales en réponse à la demande accrue de systèmes WASH adéquats et efficaces (COVID-19).	1) Élaboration d'un modèle de base de données pour les rapports de suivi et d'évaluation des progrès annuels vers les ODD par tous les États membres.	•Modèle de base de données S&E		•Modèle final					•SADC WD : initie et facilite le processus (éventuellement en nommant un consultant) •SWI : collaborent et fournissent des contributions •EM : collaborent et fournissent des contributions •Centres d'excellence : collaborent et fournissent des contributions •PIC: collaborent et fournissent des contributions •ESAWAS et services publics : collaborent et fournissent des contributions	180
	b) Développer des critères appropriés, identifier des projets WASH potentiellement évolutifs et reproductibles et c) identifier des sites potentiels qui sont des zones à forte demande ou des frontières stratégiques régionales pour les projets de démonstration WASH.	•Critères et rapport d'identification des projets WASH •Sites potentiels pour le rapport de projet de démonstration.	•Critères finaux et rapport d'identification	•Sites finaux pour le rapport du projet de démonstration					•SADC WD avec SWI : initie et/ou facilite le processus (éventuellement en nommant un consultant)	240
	d) Concevoir et mettre en œuvre des projets de démonstration et d) documenter les leçons apprises	•4 X Rapport d'achèvement du projet de démonstration •4 X Rapport sur les leçons apprises	•Rapport final sur l'achèvement du projet 1 •Rapport final sur les leçons apprises 1	•Rapport final sur l'achèvement du projet 2 •Rapport final sur les leçons apprises 2	•Rapport final sur l'achèvement du projet 3 •Rapport final sur les leçons apprises 3	•Rapport final sur l'achèvement du projet 4 •Rapport final sur les leçons apprises 4	•Rapport final sur l'achèvement du projet 5 •Rapport final sur les leçons apprises 5	•EM et/ou SWI : supervise et dirige la mise en œuvre en fonction des projets de démonstration sélectionnés. •SADC WD : initie et/ou facilite le processus (éventuellement nommer un consultant)	•Groupes/points focaux sur le genre et la jeunesse : participation active et engagement de la conception à la mise en œuvre des projets •Centres d'excellence : collaborent et fournissent des contributions •PIC : collaborent et fournissent des contributions •ESAWAS et services publics : collaborent et fournissent des contributions •Les DFI - fournissent un soutien au cas par cas, si nécessaire.	8 120
	<i>Activité transversale : •Intégrer des objectifs de genre et de jeunesse dans les projets de démonstration.</i>	•4 X Rapports sur l'inclusion du genre et de la jeunesse	•Rapport final sur le genre et la jeunesse 1	•Rapport final sur le genre et la jeunesse 2	•Rapport final sur le genre et la jeunesse 3	•Rapport final sur le genre et la jeunesse 4	•Rapport final sur le genre et la jeunesse 5	•SADC WD : initie et/ou facilite le processus (éventuellement nommer un consultant) •GWP : diriger l'atelier	•SWI : collaborent et fournissent des contributions •EM : collaborent et fournissent des contributions •Centres d'excellence : collaborent et fournissent des contributions •PIC: collaborent et fournissent des contributions •ESAWAS et services publics : collaborent et fournissent des contributions	570
f) Organisation d'un atelier régional avec les États membres, l'ESAWAS, et les SWI ainsi que les services publics et les régulateurs pour diffuser les meilleures pratiques, les études de cas sur la gestion du NRW et examiner les approches régionales dans la gestion du NRW.	•Rapport de l'atelier					•Rapport final de l'atelier				
Total partiel									9 110	

Pilier 2 : Développement des infrastructures

Résultat : Des services d'eau résilients sont assurés par le développement des infrastructures.

Intervention stratégique 2.5. Soutien aux services d'eau abordables et à l'assainissement sûr

Résultat : Le développement et le renforcement de services d'eau abordables et d'assainissement sûrs par le biais de projets de démonstration et le développement de modèles communautaires, publics et/ou privés sont soutenus.

Activité stratégique	Sous-activités	Produits livrables	Étapes		Étapes			Agents principaux et rôles	Collaborateurs et rôles	Budget (X 1 000 €)
			1 ^{ère} année	2 ^e année	3 ^e année	4 ^e année	5 ^e année			
AS 2.5.2. Élaborer des modèles de participation de la communauté, du secteur public et du secteur privé pour des projets durables d'approvisionnement en eau et d'assainissement	a) Documenter les expériences et les leçons tirées des études de cas de PPP dans le secteur de l'eau et des modèles de gestion communautaire, au sein de la SADC et sur le continent.	•Rapport sur les expériences et les leçons régionales et continentales.			•Rapport final 1			SADC WD : initier et/ou faciliter le processus (éventuellement nommer un consultant) GWP : diriger l'atelier •PS - s'engager et fournir des contributions stratégiques •SWI : collaborent et fournissent des contributions •EM : collaborent et fournissent des contributions •Centres d'excellence : collaborent et fournissent des contributions •PIC : collaborent et fournissent des contributions •ESAWAS et services publics : collaborent et fournissent des contributions • Les DFI - fournir un soutien, le cas échéant, au cas par cas.	90	
	b) Développer des modèles et des cadres appropriés pour faciliter les partenariats entre le secteur privé et la communauté et c) accueillir un atelier d'échange de connaissances	•Rapport sur les modèles et les cadres • Rapport d'atelier •Produit de connaissance			•Rapport sur les modèles et les cadres	•Rapport final de l'atelier •Produit de connaissance final			670	
	d) Élaboration d'une ligne directrice pour le développement de PPP et de modèles communautaires	•Ligne directrice sur le développement de PPP et de modèles communautaires				•Ligne directrice finale			120	
Total partiel									880	
TOTAL									9 990	
PILIER 2 : DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES BUDGET TOTAL									67 830	

13.3 Pilier 3: Gestion des ressources en eau

13.3.1 Intervention stratégique 3.1.

Tableau 13-10 : Plan de mise en œuvre de l'intervention stratégique 3.1 du troisième pilier

Pilier 3 : Gestion des ressources en eau									
Résultat : La durabilité de l'eau est assurée par une gestion intégrée des ressources en eau									
Intervention stratégique 3.1. Les approches de planification intégrée sont intégrées									
Résultat : La planification intégrée est renforcée et intégrée par l'alignement des instruments de planification sectoriels, l'élaboration de stratégies d'utilisation rationnelle de l'eau et l'élaboration d'une stratégie/un programme régional pour le dessalement et d'autres sources d'eau non conventionnelles.									
Activité stratégique	Sous-activités	Produits livrables	Étapes		Étapes		Agents principaux et rôles	Collaborateurs et rôles	Budget (X 1 000 €)
			1 ^{ère} année	2 ^e année	3 ^e année	4 ^e année			
AS 3.1.1. Soutenir les États membres et les SWI dans l'alignement des instruments de planification de l'eau avec les autres plans sectoriel	a) Examiner les instruments de planification dans les différents secteurs aux niveaux local, national et régional et b) évaluer et documenter les succès des projets nexus qui présentent une planification intégrée.	•Rapport d'examen des instruments de planification sectorielle •Rapport sur les réussites des projets nexus		•Rapport final sur la planification sectorielle • Rapport final sur les projets nexus			SADC WD avec SWI : initient et facilitent le processus (éventuellement en nommant un consultant)	•Secteurs de la SADC : collaborent et fournissent des contributions •EM : collaborent et fournissent des contributions •SWI : collaborent et fournissent des contributions •PIC : collaborent et fournissent des contributions •Centres d'excellence : collaborent et fournissent des contributions •NEPAD : collaborent et fournissent des contributions	180
	c) Utiliser les groupes de travail existants et organiser des ateliers pour étudier les possibilités d'intégration avec différents secteurs aux niveaux national et régional.	•2 X Rapports des ateliers d'intégration sectorielle	•Rapport final de l'atelier 1		•Rapport final de l'atelier 2		SADC WD : initiateur et/ou faciliter le processus (éventuellement nommer un consultant) GWP : diriger les ateliers	• Groupes de travail sectoriels : collaborent et fournissent des contributions •Secteurs de la SADC : collaborent et fournissent des contributions •EM : collaborent et fournissent des contributions •SWI : collaborent et fournissent des contributions •PIC : collaborent et fournissent des contributions •Centres d'excellence : collaborent et fournissent des contributions •NEPAD : collaborent et fournissent des contributions <i>* Les symposiums WaterNet/WARFSA/GWPSA peuvent être une plateforme potentielle pour partager les résultats et les leçons apprises de ces études</i>	1 140
	d) Fournir une assistance technique aux EM et aux SWI pour développer des plans intégrés et intersectoriels au niveau national ou au niveau des cours d'eau partagés <i>Activité transversale : •Incorporer des éléments d'adaptation et de résilience au changement climatique dans les instruments de planification sectorielle.</i>	2 X rapports de recommandations des EM •1 X rapport de recommandations des SWI •2 X instruments de planification des EM intégrant le changement climatique •1 X instruments de planification des SWI intégrant le changement climatique		•Rapport final des EM 1	•Rapport final EM 2 •Rapport final SWI •Adoption / approbation de 2 X instruments de planification EM •Adoption / approbation de 1 X instruments de planification SWI		EM, SWI : dirigent le processus et guident la SADC WD sur le soutien requis.	•SADC WD : agent de soutien principal •PIC : collaborent et fournissent des contributions •Centres d'excellence : collaborent et fournissent des contributions	250

Total partiel 1 570

Pilier 3 : Gestion des ressources en eau
 Résultat : La durabilité de l'eau est assurée par une gestion intégrée des ressources en eau

Intervention stratégique 3.1. Les approches de planification intégrée sont intégrées
 Résultat : La planification intégrée est renforcée et intégrée par l'alignement des instruments de planification sectoriels, l'élaboration de stratégies d'utilisation rationnelle de l'eau et l'élaboration d'une stratégie/un programme régional pour le dessalement et d'autres sources d'eau non conventionnelles.

Activité stratégique	Sous-activités	Produits livrables	Étapes		Étapes			Agents principaux et rôles	Collaborateurs et rôles	Budget (X 1 000 €)
			1 ^{ère} année	2 ^e année	3 ^e année	4 ^e année	5 ^e année			
AS 3.1.2. Mettre en œuvre des stratégies d'utilisation rationnelle de l'eau dans des chaînes de valeur prioritaires à forte consommation d'eau dans certains États membres et bassins hydrographiques, à titre de projet de démonstration.	a) Identifier les chaînes de valeur régionales prioritaires à forte consommation d'eau, y compris les empreintes hydriques des utilisateurs, et b) entreprendre et examiner les projets de démonstration prioritaires	<ul style="list-style-type: none"> • Rapport sur l'empreinte hydrique et chaînes de valeur à forte consommation d'eau identifiées • 3 X Rapports d'achèvement des projets de démonstration • 3 X Rapports sur l'inclusion des femmes et des jeunes • 3 X Études de cas 			<ul style="list-style-type: none"> • Rapport final sur l'empreinte hydrique • Rapport final d'achèvement de projet 1 	<ul style="list-style-type: none"> • Rapport final sur l'achèvement du projet 2 	<ul style="list-style-type: none"> • Rapport final sur l'achèvement du projet 3 	<p>EM et SWI : supervisent et dirigent la mise en œuvre en fonction des projets de démonstration sélectionnés.</p> <p>SADC WD : initie et/ou facilite le processus (éventuellement en désignant un consultant).</p>	<ul style="list-style-type: none"> • SWI : collaborent et fournissent des contributions • EM : collaborent et fournissent des contributions • PIC : collaborent et fournissent des contributions • Centres d'excellence : collaborent et fournissent des contributions • NEPAD : collaborent et fournissent des contributions • PS : collaborent et fournissent des contributions stratégiques • Dialogue multipartite : collaborent et fournissent des contributions • Groupes/points focaux genre et jeunesse : participation et engagement actifs de la conception à la mise en œuvre des projets 	630
	<p>Activité transversale :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Inclure des objectifs de genre et de jeunesse lors de la mise en œuvre des projets de démonstration • Développer des études de cas basées sur les leçons tirées des projets de démonstration. 		<ul style="list-style-type: none"> • Rapport final sur le genre et la jeunesse 1 • Étude de cas finale 1 	<ul style="list-style-type: none"> • Rapport final sur le genre et la jeunesse 2 • Étude de cas finale 2 	<ul style="list-style-type: none"> • Rapport final sur le genre et la jeunesse 3 • Étude de cas finale 3 					
	c) Élaboration d'une stratégie d'orientation et d'un plan de mise en œuvre qui guide l'utilisation rationnelle de l'eau pour les chaînes de valeur prioritaires à forte consommation d'eau.	<ul style="list-style-type: none"> • Stratégie d'orientation 					<ul style="list-style-type: none"> • Stratégie finale des lignes directrices 	<p>SADC WD : initie et facilite le processus (éventuellement en nommant un consultant)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • SWI : collaborent et fournissent des contributions • EM : collaborent et fournissent des contributions • Les centres d'excellence : collaborent et fournissent des contributions • Les PIC : collaborent et fournissent des contributions • NEPAD : collaborent et fournissent des contributions • Société civile : collaborent et fournissent des contributions • Dialogue des parties prenantes : collaborent et fournissent des contributions 	120
Total partiel										

Pilier 3 : Gestion des ressources en eau
 Résultat : La durabilité de l'eau est assurée par une gestion intégrée des ressources en eau

Intervention stratégique 3.1. Les approches de planification intégrée sont intégrées
 Résultat : La planification intégrée est renforcée et intégrée par l'alignement des instruments de planification sectoriels, l'élaboration de stratégies d'utilisation rationnelle de l'eau et l'élaboration d'une stratégie/un programme régional pour le dessalement et d'autres sources d'eau non conventionnelles.

Activité stratégique	Sous-activités	Produits livrables	Étapes		Étapes			Agents principaux et rôles	Collaborateurs et rôles	Budget (X 1 000 €)
			1 ^{ère} année	2 ^e année	3 ^e année	4 ^e année	5 ^e année			
AS 3.1.3. Préparer une stratégie/un programme régional pour le dessalement de l'eau de mer (et d'autres sources d'eau non conventionnelles), pour le transfert de ces eaux produites vers les centres régionaux importants de demande en eau, et augmenter ainsi la réserve d'eau régionale.	a) Réaliser une étude pour identifier les opportunités rentables de dessalement et d'autres sources d'eau non conventionnelles au niveau régional et national.	•Rapport d'évaluation des opportunités pour le dessalement et les sources d'eau non conventionnelles.		•Rapport final					•SWI : collaborent et fournissent des contributions •EM : collaborent et fournissent des contributions •Centres d'excellence : collaborent et fournissent des contributions •PIC : collaborent et fournissent des contributions •SANWATCE : collaborent et fournissent des contributions	90
	b) Accueillir des ateliers et des engagements des parties prenantes avec les États membres et les experts techniques régionaux pour comprendre les défis et les succès en matière de dessalement et d'autres sources d'eau non conventionnelles.	•3 X Rapports d'ateliers		•Rapport final de l'atelier 1	•Rapport final de l'atelier 2	•Rapport final de l'atelier 3			•SWI : collaborent et fournissent des contributions •EM : collaborent et fournissent des contributions •Centres d'excellence : collaborent et fournissent des contributions •PIC : collaborent et fournissent des contributions •Experts techniques : collaborent et fournissent des contributions stratégiques •SANWATCE : collaborent et fournissent des contributions <i>*Les symposiums WaterNet/WARFSA/GWPSA peuvent être une plateforme potentielle pour partager les résultats et les leçons apprises de ces études</i>	1 710
	c) Développer une stratégie et/ou un programme régional en utilisant les résultats des sous-activités précédentes et les diffuser aux parties prenantes Activité transversale: •Développer un produit de connaissance et le diffuser aux parties prenantes	•Stratégie et/ou programme régional •Produit de connaissance sur le dessalement et les sources d'eau non conventionnelles.				•Stratégie et/ou programme régional final •Produit final de connaissance sur le dessalement et les sources d'eau non conventionnelles.			•SWI : collaborent et fournissent des contributions stratégiques •EM : collaborent et fournissent des contributions stratégiques •Centres d'excellence : collaborent et fournissent des contributions stratégiques •PIC : collaborent et fournissent des contributions stratégiques	120

Total partiel 1 920

TOTAL 4 240

13.3.2 Intervention stratégique 3.2.

Tableau 13-11 : Plan de mise en œuvre de l'intervention stratégique 3.2 du troisième pilier.

Pilier 3 : Gestion des ressources en eau												
Résultat : La durabilité de l'eau est assurée par une gestion intégrée des ressources en eau												
Intervention stratégique 3.2. Des analyses et des évaluations de la ressource sont entreprises												
Résultat : La gestion des ressources en eau est renforcée par la réalisation d'analyses et d'évaluations de la ressource, y compris des études régionales sur les sources d'eau importantes, des études ciblées sur les ressources en eau et des initiatives conjointes d'évaluation et de développement de l'eau.												
Activité stratégique	Sous-activités	Produits livrables	Étapes			Étapes			Agents principaux et rôles	Collaborateurs et rôles	Budget (X 1 000 €)	
			1 ^{ère} année	2 ^e année	3 ^e année	4 ^e année	5 ^e année					
AS 3.2.1. Entreprendre une étude régionale pour évaluer l'état des zones de sources d'eau importantes et développer des cadres de surveillance pour les zones de sources d'eau stratégiques	a) Entreprendre une étude régionale d'évaluation des ressources en eau impliquant tous les États membres et les cours d'eau partagés dans la région.	•Rapport d'évaluation des ressources en eau régionales	•Rapport final						SADC WD avec SWI/EM : initient et facilitent le processus (éventuellement en nommant un consultant)	•SWI : collaborent et fournissent des contributions •EM : collaborent et fournissent des contributions	90	
	b) Examiner les zones de sources d'eau importantes dans la région pour évaluer l'état de la ressource, y compris la qualité de l'eau, etc.	•Rapport sur les zones de sources d'eau importantes		•Rapport final						•Centres d'excellence : collaborent et fournissent des contributions •PIC : collaborent et fournissent des contributions	90	
	c) Évaluer les SWSA identifiés et développer un cadre de surveillance qui soutient la gestion des SWSA.	•Rapport sur les SWSA et le cadre de surveillance			•Rapport final						•WaterNet : collaborent et fournissent des contributions inputs	90
	d) Organiser des sessions de sensibilisation pour partager les résultats des études ci-dessus	•2 X Rapports des sessions de sensibilisation		•Rapport final de la session 1		•Rapport final de la session 2			SADC WD : initier et/ou faciliter le processus (éventuellement nommer un consultant) GWP : mener des sessions de sensibilisation et soutenir le développement de produits de connaissance	•SANWATCE : collaborent et fournissent des contributions *Les symposiums WaterNet/ WARFSA/ GWPSA peuvent être une plateforme potentielle pour partager les résultats et les leçons apprises de ces études	1 140	
	Activité transversale : •Développer des produits de connaissance pour les différentes études et les diffuser aux parties prenantes.	•3 X Produits de connaissance sur les ressources en eau régionales, les zones de sources d'eau importantes et les SWSA		•Produit final de connaissance 1 (ressources régionales en eau) •Produit final de connaissance 2 (zones importantes de sources d'eau)		•Produit final de connaissance 3 (SWSA).						
Total partiel										1 410		

Pilier 3 : Gestion des ressources en eau

Résultat : La durabilité de l'eau est assurée par une gestion intégrée des ressources en eau

Intervention stratégique 3.2. Des analyses et des évaluations de la ressource sont entreprises

Résultat : La gestion des ressources en eau est renforcée par la réalisation d'analyses et d'évaluations de la ressource, y compris des études régionales sur les sources d'eau importantes, des études ciblées sur les ressources en eau et des initiatives conjointes d'évaluation et de développement de l'eau.

Activité stratégique	Sous-activités	Produits livrables	Étapes			Étapes			Agents principaux et rôles	Collaborateurs et rôles	Budget (X 1 000 €)
			1 ^{ère} année	2 ^e année	3 ^e année	4 ^e année	5 ^e année				
AS 3.2.2. Entreprendre des études ciblées sur les ressources en eau dans les zones vulnérables prioritaires (y compris des évaluations des dimensions sociales, économiques, environnementales et politiques).	a) Identifier les ressources hydriques vulnérables prioritaires et entreprendre des études pour évaluer la vulnérabilité des bassins versants ; et c) développer des produits de connaissance	•4 X Rapports d'évaluation de la vulnérabilité •4 X Produits de connaissance sur l'état des ressources prioritaires et vulnérables	•Rapport d'évaluation final 1 •Rapport d'évaluation final 2 •Produit de connaissance final 1 (état des ressources prioritaires et vulnérables) •Produit de connaissance final 2 (état des ressources prioritaires et vulnérables)	Rapport d'évaluation final 3 Produit de connaissance final 3 (état des ressources prioritaires et vulnérables)	Rapport d'évaluation final 4 Produit de connaissance final 4 (état des ressources prioritaires et vulnérables)			SADC WD avec SWI : initient et facilitent le processus (éventuellement en nommant un consultant)	• SWI : collaborent et fournissent des contributions •EM : collaborent et fournissent des contributions • Centres d' excellence collaborent et fournissent des contributions •PIC : collaborent et fournissent des contributions • WaterNet collaborent et fournissent des contributions • Centre d'excellence sur l'eau en Afrique Australe (SANWATCE) : collaborent et fournissent des contributions	210	
Total partiel										210	
AS 3.2.3. Promouvoir des initiatives conjointes d'évaluation et de développement de l'eau entre les bassins fluviaux, et soutenir un projet de démonstration impliquant deux organismes de bassin comme étude de cas.	a) Identifier les OBR ayant des aquifères et/ ou des bassins fluviaux partagés et les types de projets de démonstration conjoints et b) mettre en œuvre des projets de démonstration conjoints Activité transversale : •Inclure des objectifs de genre et de jeunesse lors de la mise en œuvre des projets de démonstration.	•Rapport sur les OBR et les projets de démonstration conjoints prioritaires •3 X Rapport d'achèvement du projet de démonstration pour 3 OBR •3 X Rapports sur l'inclusion du genre et des jeunes	•Rapport final sur les organisations de bassin fluvial et les projets	•Rapport final d'achèvement de projet 1 •Rapport final sur le genre et la jeunesse 1	•Rapport final d'achèvement de projet 2 •Rapport final sur le genre et la jeunesse 2	•Rapport final d'achèvement de projet 3 •Rapport final sur le genre et la jeunesse 3		SWI : dirigent le processus, supervisent et dirigent également la mise en œuvre SADC WD : initie et/ou facilite le processus (éventuellement en désignant un consultant)	•EM : collaborent et fournissent des contributions •Centres d'excellence : collaborent et fournissent des contributions •PIC : collaborent et fournissent des contributions •Groupes/points focaux genre et jeunesse : participation et engagement actifs de la conception à la mise en œuvre des projets	630	
	c) Élaboration d'études de cas fondées sur les enseignements tirés des projets de démonstration et organisation d'une séance de sensibilisation.	•3 X études de cas •1 X rapport sur la session de sensibilisation		•Étude de cas finale 1	•Étude de cas finale 2	•Étude de cas finale 3 •Rapport de la session finale		SWI : dirigent le processus SADC WD : initient et/ou faciliter le processus (éventuellement nommer un consultant) GWP : dirigent les sessions de sensibilisation et soutenir le développement et la diffusion des études de cas	•EM : collaborent et fournissent des contributions •Centres d'excellence collaborent et fournissent des contributions •PIC collaborent et fournissent des contributions *Les symposiums de WaterNet/ WARFSA/ GWPSA peuvent être une plateforme potentielle pour partager les résultats et les leçons apprises de ces études	120	
										Total partiel 750	
										TOTAL 2 370	

13.3.3 Intervention stratégique 3.3.

Tableau 13-12 : Plan de mise en œuvre de l'intervention stratégique 3.3 du troisième pilier.

Pilier 3 : Gestion des ressources en eau										
Résultat : La durabilité de l'eau est assurée par une gestion intégrée des ressources en eau										
Intervention stratégique 3.3. Les bassins hydrographiques et les aquifères transfrontaliers sont aménagés et gérés efficacement.										
Résultat : Le développement et la gestion des bassins fluviaux et des aquifères transfrontaliers sont améliorés de manière efficace et durable grâce à une analyse quantitative de la quantité et de la qualité des ressources en eau, à la mise en œuvre de projets impliquant de multiples parties prenantes et à la sensibilisation aux adaptations basées sur les écosystèmes.										
Activité stratégique	Sous-activités	Produits livrables	Étapes		Étapes			Agents principaux et rôle	Collaborateurs et rôles	Budget (X 1 000 €)
			1ere année	2e année	3e année	4e année	5e année			
AS 3.3.1. Mettre à jour ou développer de nouvelles stratégies/plans de bassin dans les bassins fluviaux sélectionnés qui ont besoin de ce soutien.	a) Aider les États membres à collecter, traiter, analyser et communiquer des données hydrologiques et hydrogéologiques et à améliorer les systèmes d'information sur l'eau.	• 3 X Rapport des EM	• Rapport final 1	• Rapport final 2		• Rapport final 3		SWI/EM : initient et/ou facilitent le processus (éventuellement en nommant un consultant)	<ul style="list-style-type: none"> • SADC WD : collaborent et fournissent des contributions • Centres d' excellence collaborent et fournissent des contributions • PIC : collaborent et fournissent des contributions • WaterNet collaborent et fournissent des contributions • Centre d'excellence sur l'eau en Afrique Australe (SANWATCE) : collaborent et fournissent des contributions 	150
	b) Évaluer la qualité de l'eau (eaux de surface et eaux souterraines) et la pollution dans les bassins hydrographiques et les aquifères transfrontaliers au moyen d'études conjointes.	<ul style="list-style-type: none"> • 1 X Rapport sur la qualité et la pollution des eaux des rivières transfrontalières • 1 X Rapport sur la qualité et la pollution des eaux des aquifères transfrontaliers 		• Rapport final sur la qualité de l'eau et la pollution du fleuve 1		• Rapport final sur la qualité de l'eau et la pollution de l'aquifère 2				90
	c) Détermination du captage durable par la modélisation de la dynamique de l'écoulement des eaux de surface et des eaux souterraines dans les bassins hydrographiques et les aquifères transfrontaliers au moyen d'études conjointes.	• 2 X Rapports de modélisation conjointe		• Rapport final de modélisation conjointe 1		• Rapport final de modélisation conjointe 2				90
	d) Identifier les zones potentielles pour le développement futur des eaux de surface et des eaux souterraines dans les bassins hydrographiques et les aquifères transfrontaliers par des études conjointes.	• Rapport de recommandations			• Rapport final					90
	e) Identifier les organismes de bassin qui ont besoin de soutien et développer de nouveaux plans et stratégies de bassin et/ou mettre à jour les plans et stratégies existants	<ul style="list-style-type: none"> • 1 X Rapport d'examen de l'OBF • 2 X Plans et/ou stratégies de bassin actualisés et/ou nouveaux de l'OBF 		• Final RBO review report		Adoption / approbation du plan/ stratégie de bassin des OBR mis à jour/ nouveau 1	• Adoption / approbation du plan/stratégie de bassin des OBF mis à jour/nouveau 2			EM et SWI : dirigent le processus SADC WD support et/ou facilitation
Activité transversale : <ul style="list-style-type: none"> • Incorporer des éléments d'adaptation et de résilience au changement climatique dans les plans et stratégies de bassin • Incorporer des éléments relatifs au genre et à la jeunesse dans les plans et stratégies de bassin 	<ul style="list-style-type: none"> • 2 X Les plans/ stratégies de l'OBF intègrent le changement climatique • 2 X Les plans/ stratégies des OBF intègrent le genre et la jeunesse 			<ul style="list-style-type: none"> • Adoption / approbation d'un plan/ stratégie intégrant le changement climatique 1 • Adoption / approbation du plan/ stratégie sur le genre et la jeunesse 	<ul style="list-style-type: none"> • Adoption / approbation du plan/stratégie avec changement climatique • Adoption / approbation du plan/ stratégie avec genre et jeunesse 					
Total partiel										620

Pilier 3 : Gestion des ressources en eau
 Résultat : La durabilité de l'eau est assurée par une gestion intégrée des ressources en eau

Intervention stratégique 3.3. Les bassins hydrographiques et les aquifères transfrontaliers sont aménagés et gérés efficacement.
Résultat : Le développement et la gestion des bassins fluviaux et des aquifères transfrontaliers sont améliorés de manière efficace et durable grâce à une analyse quantitative de la quantité et de la qualité des ressources en eau, à la mise en œuvre de projets impliquant de multiples parties prenantes et à la sensibilisation aux adaptations basées sur les écosystèmes.

Activité stratégique	Sous-activités	Produits livrables	Étapes		Étapes			Agents principaux et rôle	Collaborateurs et rôles	Budget (X 1 000 €)
			1ere année	2e année	3e année	4e année	5e année			
AS 3.3.2. Mettre en œuvre des projets phares de gestion des eaux et des bassins versants transfrontaliers avec le secteur privé, le gouvernement et la société civile.	a) Élaboration de bonnes pratiques et de lignes directrices pour la gestion de l'eau, en mettant l'accent sur les industries et les secteurs gros consommateurs d'eau, et b) réalisation d'un plan d'action stratégique et évaluation des risques liés à l'eau partagée.	<ul style="list-style-type: none"> • 1 X Rapport sur les bonnes pratiques • 1 X Lignes directrices pour la gestion de l'eau • 1 X Planification d'actions stratégiques et rapport d'évaluation des risques liés à l'eau partagée 			<ul style="list-style-type: none"> • Rapport final sur les bonnes pratiques • Lignes directrices finales 	<ul style="list-style-type: none"> • Rapport d'évaluation final 		<ul style="list-style-type: none"> • SWI : initie et/ou facilite le processus (éventuellement en nommant un consultant) 	<ul style="list-style-type: none"> • SADC WD : collaborent et fournissent des contributions • EM : collaborent et fournissent des contributions • Les centres d'excellence : collaborent et fournissent des contributions • SANWATCE - soutient les études et documente les résultats • Les PICS: collaborent et fournissent des contributions • Secteur privé : collaborent et fournissent des contributions • Société civile : collaborent et fournissent des contributions • NEPAD : collaborent et fournissent des contributions • ONG : collaborent et fournissent des contributions • SWPN : collaborent et fournissent des contributions 	240
	c) Identifier, hiérarchiser (dans des ateliers multipartites) et d) mettre en œuvre des projets phares pour atténuer les risques élevés liés à l'eau partagée <i>Activité transversale :</i> • Inclure des objectifs de genre et de jeunesse lors de la mise en œuvre des projets phares • Développer des études de cas basées sur les leçons tirées des projets phares	<ul style="list-style-type: none"> • Rapport sur les recommandations des projets phares • Rapport d'atelier 2 X Rapports d'achèvement des projets phares 2 X Rapports sur l'inclusion du genre et des jeunes • 2 X Études de cas 			<ul style="list-style-type: none"> • Rapport final des recommandations • Rapport final de l'atelier • Rapport final d'achèvement du projet 1 • Rapport final sur le genre et la jeunesse 1 • Étude de cas finale 1 	<ul style="list-style-type: none"> • Rapport final sur l'achèvement du projet 2 • Rapport final sur le genre et la jeunesse 2 • Étude de cas finale 2 • .. 	<ul style="list-style-type: none"> • EM / SWI : supervisent et dirigent également la mise en œuvre en fonction des projets phares sélectionnés • SADC WD : initie et/ou facilite le processus (éventuellement en désignant un consultant) • GWP : dirigent les ateliers 	<ul style="list-style-type: none"> • Groupes/points focaux genre et jeunesse • participation et engagement actifs de la conception à la mise en œuvre des projets • SWI : collaborent et fournissent des contributions • EM : collaborent et fournissent des contributions • Centres d'excellence : collaborent et fournissent des contributions • PIC : collaborent et fournissent des contributions inputs • Secteur privé : collaborent et fournissent des contributions • NEPAD : collaborent et fournissent des contributions inputs • ONG : collaborent et fournissent des contributions 	450	
Total partiel									690	

Pilier 3 : Gestion des ressources en eau
 Résultat : La durabilité de l'eau est assurée par une gestion intégrée des ressources en eau

Intervention stratégique 3.3. Les bassins hydrographiques et les aquifères transfrontaliers sont aménagés et gérés efficacement.
Résultat : Le développement et la gestion des bassins fluviaux et des aquifères transfrontaliers sont améliorés de manière efficace et durable grâce à une analyse quantitative de la quantité et de la qualité des ressources en eau, à la mise en œuvre de projets impliquant de multiples parties prenantes et à la sensibilisation aux adaptations basées sur les écosystèmes.

Activité stratégique	Sous-activités	Produits livrables	Étapes		Étapes			Agents principaux et rôle	Collaborateurs et rôles	Budget (X 1 000 €)
			1ere année	2e année	3e année	4e année	5e année			
AS 3.3.3. Renforcer les capacités des États membres et des SWI en matière de solutions fondées sur la nature et d'adaptations fondées sur les écosystèmes pour une gestion plus résiliente des bassins hydrographiques et des aquifères transfrontaliers	a) Développer un inventaire des adaptations basées sur les écosystèmes de sorte à améliorer la gestion des bassins hydrographiques et des aquifères transfrontaliers.	•Rapport sur les adaptations basées sur les écosystèmes		•Final report					•SANWATCE - entreprendre et soutenir des études •SWI : collaborent et fournissent des contributions stratégiques •EM : collaborent et fournissent des contributions stratégiques •Centres d'excellence : collaborent et fournissent des contributions stratégiques •PIC : collaborent et fournissent des contributions stratégiques	90
	b) Sensibilisation à l'adaptation fondée sur les écosystèmes et organisation de sessions de formation visant à améliorer la gestion des bassins fluviaux et des aquifères transfrontaliers, y compris des États insulaires océaniques.	•5 X Rapports de sessions de sensibilisation 5 X Rapports de sessions de formation	•Rapport final de la session de sensibilisation 1 Rapport final de la session de formation 1	•Rapport final de la session de sensibilisation 2 •Rapport final de la session de formation 2	•Rapport final de la session de sensibilisation 3 •Rapport final de la session de formation 3	•Rapport final de la session de sensibilisation 4 •Rapport final de la session de formation 4	•Rapport final de la session de sensibilisation 5 Rapport final de la session de formation 5	•SADC WD • initie et/ou facilite le processus (éventuellement en nommant un consultant) •GWP - dirige les sessions.	WaterNet : soutient la formation et fournit des contributions stratégiques •SWI : collaborent et fournissent des contributions stratégiques •EM : collaborent et fournissent des contributions stratégiques •Centres d'excellence : collaborent et fournissent des contributions stratégiques •PIC: collaborent et fournissent des contributions stratégiques •SANWATCE : collaborent et fournissent des	2 850
	c) Identifier et mettre en œuvre des projets de démonstration d'adaptation fondée sur les écosystèmes de sorte à améliorer la sécurité de l'eau dans les bassins fluviaux et les aquifères transfrontaliers, y compris les États insulaires océaniques Activité transversale : • <i>Élaborer des études de cas fondées sur les enseignements tirés des projets phares</i> • <i>Inclure des objectifs en matière de genre et de jeunesse lors de la mise en œuvre des projets de démonstration</i>	•3 X Rapport d'achèvement du projet de démonstration •3 X Rapports sur l'inclusion du genre et des jeunes soumis •3 X Études de cas soumises			•Rapport final sur l'achèvement du projet 1 • <i>Rapport final sur le genre et la jeunesse 1</i> • <i>Étude de cas finale 1</i>	•Rapport final sur l'achèvement du projet 2 • <i>Rapport final sur le genre et la jeunesse 2</i> • <i>Étude de cas finale 2</i>	•Rapport final sur l'achèvement du projet 3 • <i>Rapport final sur le genre et la jeunesse 3</i> • <i>Étude de cas finale 3</i>	•EM et SWI : codirigent les projets •SADC WD : initie et facilite le processus (éventuellement en nommant un consultant)	•Groupes/points focaux sur le genre et la jeunesse : participation active et engagement de la conception à la mise en œuvre des projets • Centres d'excellence : collaborent et fournissent des contributions stratégiques •SANWATCE - soutenir des études •PIC : collaborent et fournissent des contributions stratégiques	540

Total partiel 3 480

Pilier 3 : Gestion des ressources en eau

Résultat : La durabilité de l'eau est assurée par une gestion intégrée des ressources en eau

Intervention stratégique 3.3. Les bassins hydrographiques et les aquifères transfrontaliers sont aménagés et gérés efficacement.

Résultat : Le développement et la gestion des bassins fluviaux et des aquifères transfrontaliers sont améliorés de manière efficace et durable grâce à une analyse quantitative de la quantité et de la qualité des ressources en eau, à la mise en œuvre de projets impliquant de multiples parties prenantes et à la sensibilisation aux adaptations basées sur les écosystèmes.

Activité stratégique	Sous-activités	Produits livrables	Étapes		Étapes			Agents principaux et rôle	Collaborateurs et rôles	Budget (X 1 000 €)
			1ere année	2e année	3e année	4e année	5e année			
AS 3.3.4. Mettre en œuvre des initiatives de gestion des ressources en eau axées sur la résilience climatique et la RRC dans les États membres et les bassins hydrographiques les plus vulnérables	<p>a) Identifier les États membres vulnérables et les cours d'eau partagés ainsi que les possibilités de soutenir les initiatives de résilience climatique et de RRC ; et b) mettre en œuvre des projets de démonstration dans les États membres et les cours d'eau partagés sélectionnés</p> <p><i>Activités transversales :</i></p> <p><i>•Intégrer des objectifs de genre et de jeunesse dans la mise en œuvre des projets de démonstration</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> •Rapport de recommandations •2 X Rapports d'achèvement des projets de démonstration •2 X Rapports sur l'inclusion du genre et de la jeunesse soumis 			<ul style="list-style-type: none"> •Rapport final sur les recommandations 	<ul style="list-style-type: none"> •Rapport final sur l'achèvement du projet 1 •Rapport final sur le genre et la jeunesse 1 	<ul style="list-style-type: none"> •Rapport final sur l'achèvement du projet 2 •Rapport final sur le genre et la jeunesse 2 	<p>EM et SWI : codirigent les projets</p> <p>SADC WD avec Unité RRC : initient et/ou facilitent le processus (éventuellement en nommant un consultant)</p>	<ul style="list-style-type: none"> •Groupes/points focaux sur le genre et la jeunesse : participation active et collaboration de la conception à la mise en œuvre des projets •SWI : collaborent et fournissent des contributions stratégiques •EM : collaborent et fournissent des contributions •Centres d'excellence : collaborent et fournissent des contributions stratégiques •PIC : collaborent et fournissent des contributions stratégiques •SADC et RRC : collaborent et fournissent des contributions 	450
	<p>c) Élaboration d'études de cas et organisation d'ateliers afin de diffuser les résultats et les enseignements des projets de démonstration</p>	<ul style="list-style-type: none"> •2 X rapports d'atelier soumis •2 X études de cas soumises 				<ul style="list-style-type: none"> •Final workshop report 1 •Final case study 1 	<ul style="list-style-type: none"> •Final workshop report 2 •Final case study 2 	<p>SADC WD avec Unité RRC de la SADC : initier et/ou faciliter le processus (éventuellement nommer un consultant</p> <p>GWP : diriger l'atelier</p>	<ul style="list-style-type: none"> •SWI : collaborent et fournissent des contributions •EM : collaborent et fournissent des contributions •Centres d'excellence : collaborent et fournissent des contributions •PIC : collaborent et fournissent des contributions •SADC RRC : collaborent et fournissent des contributions stratégiques <p><i>*Les symposiums WaterNet/WARFSA/GWPSA peuvent être une plateforme potentielle permettant de partager les résultats et les leçons</i></p>	1 140
Total partiel									1 590	

Pilier 3 : Gestion des ressources en eau

Résultat : La durabilité de l'eau est assurée par une gestion intégrée des ressources en eau

Intervention stratégique 3.3. Les bassins hydrographiques et les aquifères transfrontaliers sont aménagés et gérés efficacement.

Résultat : Le développement et la gestion des bassins fluviaux et des aquifères transfrontaliers sont améliorés de manière efficace et durable grâce à une analyse quantitative de la quantité et de la qualité des ressources en eau, à la mise en œuvre de projets impliquant de multiples parties prenantes et à la sensibilisation aux adaptations basées sur les écosystèmes.

Activité stratégique	Sous-activités	Produits livrables	Étapes		Étapes			Agents principaux et rôle	Collaborateurs et rôles	Budget (X 1 000 €)
			1ere année	2e année	3e année	4e année	5e année			
3.3.5. Renforcer la gestion inclusive des eaux souterraines dans certains aquifères transfrontaliers.	a) Entreprendre des analyses diagnostiques transfrontalières et élaborer des plans d'action stratégiques conjoints dans 2 aquifères transfrontaliers ;	<ul style="list-style-type: none"> • Rapport d'analyses diagnostiques transfrontalières (X2) • Plans d'action stratégiques conjoints (X2) 		<ul style="list-style-type: none"> • Rapport d'analyses diagnostiques 1 	<ul style="list-style-type: none"> • Plan d'action stratégique conjoint 1 	<ul style="list-style-type: none"> • Rapport d'analyses diagnostiques 2 	<ul style="list-style-type: none"> • Plan d'action stratégique conjoint 2 	<ul style="list-style-type: none"> SWI - diriger le processus SADC-GMI - codirige le processus 	<ul style="list-style-type: none"> • SADC-WD - faciliter le processus • EM - collaborent et fournissent des contributions stratégiques • Centres d'excellence - collaborent et fournissent des contributions stratégiques. • ICP - collaborent et fournissent des contributions stratégiques. 	200
	b) Identifier et mettre en œuvre des activités pour améliorer la gestion des écosystèmes dépendant des eaux souterraines dans 1 aquifère transfrontalier ;	<ul style="list-style-type: none"> • Rapport sur l'écosystème dépendant des eaux souterraines 					<ul style="list-style-type: none"> • Rapport final 	<ul style="list-style-type: none"> SADC-WD - initier et/ou faciliter le processus SADC-GMI - dirige le processus 	<ul style="list-style-type: none"> • SWI - collaborer et fournir des contributions stratégiques. • EM - collaborent et fournissent des contributions stratégiques • Centres d'excellence - collaborent et fournissent des contributions stratégiques. • CPI - collaborent et fournissent des contributions stratégiques. 	450
	c) Mise en place et opérationnalisation d'arrangements institutionnels de gouvernance pour la gestion des eaux souterraines dans 1 aquifère transfrontalier	<ul style="list-style-type: none"> • Rapport sur les dispositions institutionnelles 					<ul style="list-style-type: none"> • Rapport final 	<ul style="list-style-type: none"> SADC-GMI - dirige le processus. SWI/MS - co-responsable du processus 	<ul style="list-style-type: none"> • SADC WD - initie et/ou facilite le processus • Centres d'excellence - collaborent et fournissent des contributions stratégiques. • CPI - collaborent et fournissent des contributions stratégiques. 	320
	d) Développement et exploitation d'un modèle informatique pour l'interaction entre les eaux de surface et les eaux souterraines dans 1 aquifère transfrontalier	<ul style="list-style-type: none"> • Modèle informatique 					<ul style="list-style-type: none"> • Modèle informatique final 	<ul style="list-style-type: none"> SADC-GMI - diriger le processus SADC-WD - initier et/ou faciliter le processus 	<ul style="list-style-type: none"> • SWI - collaborer et fournir des contributions stratégiques. • EM - collaborent et fournissent des contributions stratégiques • Centres d'excellence - collaborent et fournissent des contributions stratégiques. • CPI - collaborent et fournissent des contributions stratégiques. 	380
Total partiel										1 350
TOTAL									7 730	

13.3.4 Intervention stratégique 3.4.

Tableau 13-13 : Plan de mise en œuvre de l'intervention stratégique 3.4 du troisième pilier

Pilier 3 : Gestion des ressources en eau										
Résultat : La durabilité de l'eau est assurée par une gestion intégrée des ressources en eau										
Intervention stratégique 3.4 La surveillance des eaux de surface et souterraines et la gestion des informations sont numérisées.										
Résultat : La collecte, l'établissement de rapports et le partage efficaces et efficients des données, des informations et des connaissances dans la région de la SADC sont rendus possibles pour soutenir une meilleure prise de décision.										
Activité stratégique	Sous-activités	Produits livrables	Étapes		Étapes			Agents principaux et rôles	Collaborateurs et rôles	Budget (X 1 000 €)
			1 ^{ère} année	2 ^e année	3 ^e année	4 ^e année	5 ^e année			
AS 3.4.1. Identifier et évaluer les mécanismes de financement de manière à aider les États membres et les SWI à assurer la durabilité opérationnelle des systèmes de surveillance (y compris l'O&M et la capacité).	a) Réaliser une cartographie des parties prenantes au sein de la SADC afin de faciliter l'identification et l'évaluation des mécanismes de financement et b) développer, avec les États membres et les acteurs, un plan d'action permettant de développer le mécanisme de financement sélectionné.	<ul style="list-style-type: none"> •Rapport de cartographie des parties prenantes •Plan d'action 	•Rapport final de cartographie	•Plan d'action final				<p>SADC WD : initie et facilite le processus (éventuellement en désignant un consultant)</p> <p>EM et OBF : codirigent</p>	<ul style="list-style-type: none"> • SWI : collaborent et fournissent des contributions stratégiques •EM : collaborent et fournissent des contributions stratégiques • Centres d' excellence collaborent et fournissent des contributions stratégiques •PIC : collaborent et fournissent des contributions stratégiques • Centre d'excellence sur l'eau en Afrique Australe (SANWATCE) collaborent et fournissent des contributions stratégiques • Centre d'excellence sur l'eau en Afrique Australe (WaterNet) : collaborent et fournissent des contributions stratégiques 	220
	c) Mobiliser des fonds, sur la base du plan d'action, dans le but d'améliorer les systèmes de gestion de l'information numérique et le partage de l'information	<ul style="list-style-type: none"> •Rapport de la session de sensibilisation <p><i>Activité transversale :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> •Accueillir des sessions de sensibilisation de sorte à faire connaître les mécanismes de financement et obtenir l'adhésion 			<ul style="list-style-type: none"> •Rapport final •<i>Rapport final de la session de sensibilisation</i> 			<p>SADC WD : initie et facilite le processus (éventuellement en nommant un consultant)</p> <p>EM et OBF : co-dirige le</p> <p>GWP : dirige les sessions de sensibilisation</p>	<ul style="list-style-type: none"> •Les Centres d'excellence : collaborent et fournissent des contributions stratégiques •Les PIC : collaborent et fournissent des contributions stratégiques 	770
Total partiel									990	

Pilier 3 : Gestion des ressources en eau

Résultat : La durabilité de l'eau est assurée par une gestion intégrée des ressources en eau

Intervention stratégique 3.4 La surveillance des eaux de surface et souterraines et la gestion des informations sont numérisées.

Résultat : La collecte, l'établissement de rapports et le partage efficaces et efficients des données, des informations et des connaissances dans la région de la SADC sont rendus possibles pour soutenir une meilleure prise de décision.

Activité stratégique	Sous-activités	Produits livrables	Étapes		Étapes			Agents principaux et rôles	Collaborateurs et rôles	Budget (X 1 000 €)
			1 ^{ère} année	2 ^e année	3 ^e année	4 ^e année	5 ^e année			
AS 3.4.2. Établir ou renforcer le(s) système(s) intégré(s) de surveillance et de gestion de l'information des bassins fluviaux et les aquifères, y compris la continuité du programme HYCOS (Hydrological Cycle Observing System) de la SADC.	a) Évaluer la couverture globale de la surveillance des principales ressources en eau de la région par le système HYCOS de la SADC et identifier les lacunes, les besoins et les opportunités pour soutenir l'expansion et la continuité du système, y compris l'intégration avec les systèmes de surveillance des eaux souterraines.	•Rapport d'évaluation situationnelle				•Rapport final			<p>SADC WD : initie et facilite le processus (éventuellement en nommant un consultant)</p> <p>•SWI : collaborent et fournissent des contributions stratégiques</p> <p>•EM : collaborent et fournissent des contributions stratégiques</p> <p>•Centres d'excellence : collaborent et fournissent des contributions stratégiques</p> <p>•PIC : collaborent et fournissent des contributions stratégiques</p>	90
	b) Renforcer le programme SADC-HYCOS par le renforcement des capacités du centre régional au Centre de services climatiques de la SADC et au niveau des États membres	•3 X Rapports de sessions de formation			•Rapport final de la session de formation 1	•Rapport final de la session de formation 1	•Rapport final de la session de formation 1	<p>SADC WD : initier et faciliter le processus (éventuellement nommer un consultant)</p> <p>GWP : diriger les sessions de formation.</p>	<p>•WaterNet : soutient la formation et le renforcement des capacités</p> <p>• SWI : collaborent et fournissent des contributions stratégiques</p> <p>•EM : collaborent et fournissent des contributions stratégiques</p> <p>• Centres d' excellence collaborent et fournissent des contributions stratégiques</p> <p>•PIC : collaborent et fournissent des contributions stratégiques</p> <p>• Centre de services climatiques de la SADC : collaborent et fournissent des contributions stratégiques</p> <p>• Centre d'excellence sur l'eau en Afrique Australe (SANWATCE) : collaborent et fournissent des contributions stratégiques</p>	200
	c) Renforcer, par le biais du programme SADC-HYCOS, la fourniture de services hydrologiques grâce à une interface accrue entre le secteur hydrologique et le programme régional du Forum régional sur les perspectives climatiques en Afrique australe (SARCOF).	•Rapport sur les modalités opérationnelles					•Rapport final	<p>SADC WD : initie et facilite le processus (éventuellement en nommant un consultant)</p>	<p>•SWI : collaborent et fournissent des contributions stratégiques</p> <p>•EM : collaborent et fournissent des contributions stratégiques</p> <p>•Centres d'excellence : collaborent et fournissent des contributions stratégiques</p>	120
	d) Identifier les systèmes numériques et les bases de données numériques existants dans les unités et les SWI de la SADC, et évaluer les possibilités d'alignement.	•Rapport sur les opportunités					•Rapport final	<p>•PIC : collaborent et fournissent des contributions stratégiques</p>	90	
	e) Identifier les besoins pour lesquels la numérisation est encore nécessaire et f) identifier les possibilités d'alignement et les options de numérisation.	•Rapport d'évaluation des besoins •Rapport de recommandations						<p>•Rapport d'évaluation final</p> <p>•Rapport final des recommandations</p>	180	

Total partiel 680

Pilier 3 : Gestion des ressources en eau
 Résultat : La durabilité de l'eau est assurée par une gestion intégrée des ressources en eau

Intervention stratégique 3.4 La surveillance des eaux de surface et souterraines et la gestion des informations sont numérisées.
 Résultat : La collecte, l'établissement de rapports et le partage efficaces et efficients des données, des informations et des connaissances dans la région de la SADC sont rendus possibles pour soutenir une meilleure prise de décision.

Activité stratégique	Sous-activités	Produits livrables	Étapes		Étapes			Agents principaux et rôles	Collaborateurs et rôles	Budget (X 1 000 €)
			1 ^{ère} année	2 ^e année	3 ^e année	4 ^e année	5 ^e année			
AS 3.4.3. Harmoniser les bases de données des SWI et des États membres et, dans la mesure du possible, soutenir la normalisation des systèmes de gestion de l'information, du partage des données et des cadres de rapportage dans les États membres et les SWI.	a) en identifiant les possibilités et les priorités réalistes en matière d'harmonisation, de normalisation et d'alignement ; b) en élaborant et c) en mettant en œuvre un plan d'action et un budget réalistes.	••Rapport de normalisation et d'alignement •Plan d'action •Rapport de mise en œuvre du plan d'action		•Rapport final d'alignement •Plan d'action final			••Rapport final de mise en œuvre	SADC WD : initie et facilite le processus (éventuellement en nommant un consultant)	•Centres d'excellence : collaborent et fournissent des contributions stratégiques •PIC : collaborent et fournissent des contributions stratégiques	410
	d) Organiser des sessions de formation afin de renforcer la capacité des institutions en matière d'harmonisation et de normalisation.	•3 X Rapports de sessions de formation			•Rapport final de la session de formation 1	•Rapport final de la session de formation 2	•Rapport final de la session de formation 3	SADC WD : initie et facilite le processus (éventuellement nommer un consultant) SWI et EM : dirigent le processus GWP : dirigent les sessions de formation	•WaterNet doit soutenir la formation •Centres d'excellence : collaborent et fournissent des contributions stratégiques •PIC collaborent et fournissent des contributions stratégiques *Les symposiums WaterNet/WARFSA/GWPSA peuvent être une plateforme potentielle permettant de partager les résultats et les leçons	1 710
Total partiel									2 120	
AS 3.4.4. Développer des bases de données sur les eaux souterraines et des systèmes de gestion des connaissances	a) Développer le SADC-GIP pour produire des aperçus sectoriels et thématiques sur les eaux souterraines au niveau régional.	• Rapport d'expansion de la SADC-GIP					•Rapport final	SADC - GMI : dirige le processus	•SADC-WD - collaborer et fournir des contributions stratégiques	300
	b) Élargir le SADC-GLA avec plus de documents et améliorer sa fonctionnalité.	• Rapport d'expansion de la SADC-GLA					•Rapport final		•SWIs - collaborent et fournissent des contributions stratégiques. •EM - collaborent et fournissent des contributions stratégiques	210
	c) Établir un réseau de surveillance des eaux souterraines de la SADC en le reliant aux réseaux de surveillance des eaux souterraines des aquifères nationaux et transfrontaliers.	• Rapport sur le réseau de surveillance des eaux souterraines					•Rapport final		•Centres d'excellence - collaborent et fournissent des contributions stratégiques •ICP - collaborent et fournissent des contributions stratégiques.	250
Total partiel									760	
TOTAL									4 550	

PILIER 3 : GESTION DES RESSOURCES EN EAU BUDGET TOTAL 18 890

TOTAL GÉNÉRAL DU BUDGET POUR LE RSAP V 103 440

14 Annexe D: Plan d'opérationnalisation

Tableau 14-1 : Plan d'opérationnalisation

Composante d'opérationnalisation	Activités	Produits / Livrables	Étapes					Agents principaux	Budget (X 1 000 €)
			1 ^{ère} année	2 ^e année	3 ^e année	4 ^e année	5 ^e année		
Coordination et convocation	a) Réaliser une cartographie des acteurs pertinents de la SADC et de leur contribution à la mise en œuvre du PASR.	•Rapport de cartographie des parties prenantes élaboré						SADC WD	50
	b) Relancer le sous-comité RSAP	•Les opérations du sous-comité RSAP sont relancées.							100
	c) Organiser des sessions de révision du programme du sous-comité RSAP.	•Le sous-comité RSAP se réunit deux fois par an et un rapport par réunion est produit							1 000
	c) Ateliers régionaux des OBF	•2 X ateliers des OBF organisés •2 X documents sur les meilleures pratiques des OBF développés							700
Total partiel								1 800	
Gestion des connaissances	a) Développer des produits de connaissance du RSAP V (rapports, documents d'information, etc.) qui mettent en valeur les réalisations du RSAP V.	•5 X Produits de connaissance annuels						SADC WD	100
	b) Diffuser les produits de connaissance par le biais de sites web en ligne, de courriels, etc.	•5 X Produits de connaissance diffusés							200
	c) Développer et/ou mettre à jour une base de données en ligne qui héberge tous les rapports RSAP V.	•Base de données et interface développées/identifiées et mises à jour régulièrement							200
	d)Colloques WaterNet/WARFSA/GWP-SA	•Cinq symposiums WaterNet/WARFSA/GWPSA sont organisés.						GWP, WaterNet, SANWATCE, SADC WD	300
	e) Conférence SADC-GMI sur les eaux souterraines	•Tenue d'une conférence annuelle sur les eaux souterraines						SADC-GMI, SADC WD	300
Total partiel								1 100	
Communications	a) Développer une stratégie de communication	•Stratégie de communication développée						SADC WD	100
	b) Utiliser les médias sociaux et/ou d'autres plateformes afin de communiquer sur les progrès de la mise en œuvre du RSAP V.	• Augmentation des moyens de diffusion de l'information							150
	c) Mettre à jour le fil d'actualité du Hub de partage d'informations sur l'eau de la SADC en fonction de l'avancement de la mise en œuvre du RSAP V.	•Mise à jour du fil d'actualité du SWISH							150
Total partiel								400	
Suivi et évaluation	a) Fournir le soutien d'un expert en S&E au sein de la SADC WD.	•Amélioration des compétences en S&E						SADC WD	220
	b) Développer des rapports d'avancement du RSAP deux fois par an	•2 X Rapports élaborés et diffusés par an							150
	c) Entreprendre la révision à mi-parcours du RSAP V avec le soutien du sous-comité RSAP.	•Revue à mi-parcours entreprise							150
	d) Entreprendre l'examen de fin de parcours du RSAP V avec l'appui du sous-comité RSAP	•Examen de fin de parcours entrepris							150
Total partiel								670	
Mobilisation des ressources	a) Engager les parties prenantes et entreprendre le recensement des donateurs avec le soutien des PIC et des IFD.	•Cartographie des donateurs entreprise, et rapport élaboré						SADC WD	150
	b) Développer et mettre en œuvre un plan de mobilisation des ressources.	•Élaboration et mise en œuvre d'un plan de mobilisation des ressources							200
Total partiel								350	
TOTAL								3 570	



Southern African Development Community (SADC) Secretariat
Plot 54385 CBD Square
Private/Bag 0095
Gaborone, Botswana
Tel: +267 395 1863
Email: water@sadc.int
Website: www.sadc.int



Implemented by:
giz Deutsche Gesellschaft
für Internationale
Zusammenarbeit (GIZ) GmbH

